



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijk en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

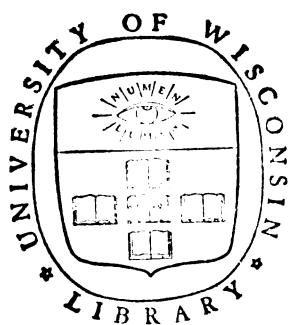
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



University Library System
University of Wisconsin - Madison
728 State Street
Madison, WI 53706-1494
U.S.A.

215
ANDRÉ MARTINET

LÉOPOLD I^{ER}

ET L'INTERVENTION
FRANÇAISE - - -

EN

— 1831 —



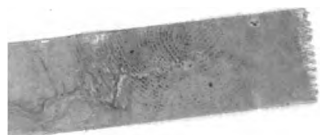
BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

Oscar SCHEPENS & C^{ie}, Éditeurs

16, Rue Treurenberg, 16

—
1905



LÉOPOLD I^{ER}
ET
L'INTERVENTION FRANÇAISE

ANDRÉ MARTINET



LÉOPOLD I^{ER}

ET L'INTERVENTION FRANÇAISE - - -

EN

— 1831 —



BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
Oscar SCHEPENS & C^{ie}, Éditeurs
16, Rue Treurenberg, 16

—
1905

General Library System
University of Wisconsin - Madison
728 State Street
Madison, WI 53706-1494
U.S.A.

University of Wisconsin - Madison
728 State Street
Madison, WI 53706-1494
U.S.A.

Mem

7035331

DH

657

m28

1905

A

La Majesté

Léopold II

Roi des Belges

Hommage de très profond respect.

CHAPITRE PREMIER

DE LA RÉGENCE A L'AVÈNEMENT DE LÉOPOLD I^{er}

« Sans l'espoir de rendre
heureux le Peuple belge,
je n'aurais eu nul motif
de venir parmi vous...! »

*(Paroles du Roi à la Dépu-
tation de Liège, le 22 juil-
let 1831.)*

Le 4 octobre 1830, une semaine après les Journées de Septembre, deux décrets étaient publiés : le premier, daté de Bruxelles, signé du Gouvernement Provisoire (1), décide que les provinces belges, détachées de la Hollande par la Révolution triomphante, constituent un Etat indépendant et convoque en même temps un Congrès National ; l'autre, rendu à La Haye par Guillaume I^{er} (2), confie au Prince d'Orange, son fils (3), le gouvernement temporaire

(1) Les membres du Gouvernement Provisoire étaient : Félix de Merode, Charles Rogier, Alexandre Gendebien, Jolly, F. de Coppin, J. Vanderlinden.

(2) Guillaume, né le 24 août 1772, Prince de Nassau-Orange, Grand-Duc de Luxembourg, succède à son père dans les Etats Héréditaires en Allemagne le 9 avril 1806, prend le titre de Prince Souverain des Pays-Bas le 3 décembre 1813, et celui de Roi des Pays-Bas, le 16 mars 1815. Marié, le 1^{er} octobre 1791, à Frédérique-Louise-Wilhelmine, fille de feu Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse, née le 18 Novembre 1774.

(3) Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, Prince d'Orange, né le 6 décembre 1792 ; marié, le 21 février 1816, à Anne-Paulowna, née le 18 janvier 1795, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies.

des provinces méridionales des Pays-Bas, dans lesquelles l'autorité royale est encore reconnue, et lui assigne Anvers pour résidence.

Cependant, dès le lendemain, comme s'il se fût repenti de cette apparente concession faite aux Révoltés, le Roi, plus résolu que jamais à continuer la lutte, lance un appel aux armes à ses sujets du Nord. Un enthousiasme frénétique accueille ses paroles : de Groningue et de Leeuwarden à Bois-le-Duc et à Maestricht, la même ardeur guerrière embrase toutes les âmes, les volontaires accourent en rangs serrés. Pour aider à l'armement des recrues, riches et pauvres ouvrent leur bourse : la même après-midi voit le Comte van Hagendorp offrir cinq mille florins et un paysan apporter quelques *cents*.

Malgré les souvenirs ensanglantés de Septembre, le Prince d'Orange conservait en Belgique un peu de sa popularité d'autrefois. On l'y avait aimé beaucoup pour sa bravoure, tout autant peut-être pour son caractère séduisant et léger. Lui, gardant l'espoir de reconquérir le cœur de Bruxelles, l'affection des provinces, opposait aux menaces belliqueuses de son père les mesures les plus apaisantes. Dans une Commission consultative, chargée de lui proposer des moyens de conciliation, il donne place à des partisans avérés de l'Indépendance, tels que le Comte d'Aerschot, Surllet de Chokier, Charles de Brouckère, le Comte de Celles, Charles Lehon.

Mais il est déjà trop tard pour arrêter la marche de la Révolution. La Citadelle de Gand capitule devant les soldats de Duvivier; après la victoire de

Waelhem, les troupes de Nypels entrent dans Malines; Termonde ouvre ses portes.

Pour retarder de quelques jours l'attaque contre Anvers, son dernier refuge, et gagner le temps des suprêmes négociations, le Prince d'Orange demande un armistice, auquel le Gouvernement Provisoire ne veut consentir qu'à cette triple condition : évacuation de la province d'Anvers, abandon de Maestricht et de Venloo, retraite des Hollandais au delà du Hollandsche-Diep.

Le Roi ne discutera même pas de telles exigences : le 20 novembre, il révoque les pouvoirs conférés à son fils, puis demande aux Etats Généraux de réserver désormais tous leurs soins aux provinces du Nord, demeurées fidèles à la Couronne; pour les autres, il s'en rapportera aux décisions de ses alliés, dont les plénipotentiaires vont se réunir à Londres (1).

Le lundi 25 octobre, le Prince abandonne Anvers; cependant, il croit toujours à quelque revirement possible de la fortune, il rêve encore une sorte de vice-royauté qui respecterait la jeune liberté de la Belgique.

Pour bien affirmer qu'il réprouve la politique violente de son père, c'est à Londres, et non pas à La Haye qu'il va se retirer, après avoir adressé aux Belges une proclamation qui causera une profonde stupeur en Hollande, tant elle semble adhérer aux principes de la Révolution :

(1) Le Prince de Talleyrand, pour la France; le Prince Paul Esterhazy et le Baron de Wessenberg, pour l'Autriche; le Vicomte Palmerston, pour le Royaume-Uni; le Baron de Bülow, pour la Prusse; le Prince de Lieven et le Comte Matuszewic, pour la Russie.

« BELGES,

» J'ai tâché de vous faire tout le bien qu'il a été en mon pouvoir d'opérer, sans avoir pu atteindre le noble but auquel tendaient tous mes efforts : la pacification de vos belles provinces.

» Vous allez maintenant délibérer sur les intérêts de la Patrie dans le Congrès National qui se prépare : je crois donc avoir rempli, pour autant qu'il dépendait de moi en ce moment, mes devoirs envers vous, et je pense en remplir encore un bien pénible en m'éloignant de votre sol pour aller attendre ailleurs l'issue du mouvement politique de la Belgique; mais, de loin comme de près, mes vœux sont avec vous, et je tâcherai toujours de contribuer à votre véritable bien-être.

» Habitants d'Anvers, vous qui m'avez donné, pendant mon séjour dans votre ville, tant de marques de votre attachement, je reviendrai, j'espère, dans des temps plus calmes, pour concourir avec vous à l'accroissement de la prospérité de cette belle cité.

» Donné à Anvers, le 25 octobre 1830.

» GUILLAUME, PRINCE D'ORANGE. »

En rompant ouvertement avec les siens, en s'inclinant à l'avance devant les décisions du Congrès, le Prince se souvenait sans doute des paroles que Charles de Brouckère lui disait quelques jours auparavant : « Pour le Roi et le Prince Frédéric (1),

(1) Guillaume-Frédéric-Charles, second fils du Roi, né le 18 février 1797, marié à Berlin, le 21 mai 1825, à Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse, née le 1^{er} février 1808.

toute pensée de rentrer en Belgique doit être à jamais abandonnée; pour vous, Monseigneur, la chose est encore possible, mais à une seule condition : agissez en citoyen belge. »

Au commencement de novembre, le Prince Héritaire demandera encore à M. Van de Weyer, venu à Londres avec une mission auprès de la Conférence, s'il lui croit des chances sérieuses de régner en Belgique; et le membre du Congrès lui répondra que, comme toute sa famille, il doit renoncer à cet espoir. Enfin, la séance du 24 novembre anéantira ses dernières illusions : l'assemblée, qui avait décrété, l'avant-veille, que la forme du Gouvernement sera la Monarchie héréditaire, déclare la Maison d'Orange-Nassau à jamais exclue de tout pouvoir.

Nombreuses sont aussitôt les candidatures mises en avant pour le trône du nouveau Royaume.

Certains députés imaginaient une annexion déguisée à la France, avec le Duc d'Orléans résidant à Bruxelles comme vice-roi. Mais ils renoncèrent à présenter leur projet dès que M. Van de Weyer leur eut répété un propos du Duc de Wellington, déclarant que la réunion à la France, loin d'être une planche de salut pour la Belgique, déchaînerait une guerre européenne.

Quelques-uns, désireux de fonder une dynastie nationale, songeaient à offrir le sceptre à Charles Rogier, un héros des grandes luttes de Septembre. D'autres, les yeux encore éblouis du rayonnement de l'Empire, voulaient le Duc de Reichstadt.

On parlait aussi du Prince de Capoue (1), frère du Roi de Naples. Il était fort soutenu par sa tante (2), la Reine des Français, qui souhaitait lui faire épouser une de ses filles, la Princesse Marie (3); mais un tel renom d'absolutisme et de cléricalisme exalté s'attachait aux Bourbon d'Italie, que ce prétendant ne réunissait aucunes chances sérieuses et demeurait à l'arrière-plan, avec le Prince Othon de Bavière (4) et l'Archiduc Charles d'Autriche (5).

Bientôt, toutes les combinaisons s'effacèrent devant deux noms: le Duc Auguste de Leuchtenberg (6) et le Duc de Nemours (7).

Fils du Prince Eugène, petit-fils de l'Impératrice Joséphine, le premier n'avait pas uniquement pour lui l'illustration de son origine. Par ses sœurs, mariées au Prince Royal de Suède, à l'Empereur du Brésil, au Prince de Hohenzollern-Hechingen, il pouvait apporter au jeune royaume un appui moral qui n'était pas à dédaigner.

Le Duc de Nemours, fils du Roi Louis-Philippe, plaisait aux partisans de l'alliance française, qui

(1) Charles-Ferdinand, Prince de Capoue, frère utérin de Ferdinand II, né le 10 octobre 1811, fils du Roi François et de sa seconde femme, Marie-Isabelle, Infante d'Espagne.

(2) Marie-Amélie, née le 26 avril 1782, fille de Ferdinand I^{er}, Roi des Deux-Siciles.

(3) Marie-Christine-Caroline, née à Palerme le 12 avril 1813, mariée le 17 octobre 1837 à Frédéric-Guillaume-Alexandre, Duc de Wurtemberg.

(4) Othon-Frédéric-Louis, né le 1^{er} juin 1815.

(5) François-Charles-Joseph, Archiduc d'Autriche, né le 7 décembre 1802, fils de l'Empereur François I^{er} et de sa seconde femme, Marie-Thérèse, Princesse des Deux-Siciles.

(6) Auguste-Charles-Eugène, Duc de Leuchtenberg, né le 9 décembre 1810.

(7) Louis-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, Duc de Nemours, né à Paris, le 25 octobre 1814.

jugeaient l'amitié de la Monarchie de Juillet préférable à toutes les autres sympathies européennes.

Dès les premières ouvertures faites à ce sujet, les représentants de la Grande-Bretagne, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, délégués à la Conférence de Londres, avaient laissé comprendre au Prince de Talleyrand, le plénipotentiaire français, qu'ils n'autoriseraient pas cette mainmise de son Gouvernement sur la Belgique.

Pourtant, Louis-Philippe redoutait si fort de voir un parent des Bonaparte appelé au trône voisin, que, si résolu qu'il fût, de par la volonté de l'Europe, à refuser la couronne pour son fils, il encourageait secrètement ses partisans, afin de diminuer les chances du Duc de Leuchtenberg.

Le 3 février 1831, le Congrès s'assemble pour élire le Roi des Belges. Aucun des candidats n'a la majorité au premier tour ; à la seconde épreuve, le Duc de Nemours l'emporte d'une voix : 97 suffrages sont pour lui, 74 vont au Duc de Leuchtenberg et l'Archiduc Charles compte 21 partisans.

A peine la nouvelle est-elle parvenue à Paris, que le Comte Sebastiani, Ministre des Affaires Etrangères, se rend auprès de Lord Granville, Ambassadeur d'Angleterre. Il lui apprend l'élection et l'assure que Louis-Philippe ne permettra pas à son fils d'accepter la couronne de Belgique.

Cependant, le Roi des Français ne se résout pas encore à donner une réponse définitive à la Commission du Congrès, qui, conduite par son Président, M. Surlet de Chokier, est venue notifier l'élec-

tion du jeune Prince (1). Il y a des entrevues, des conciliabules; le Souverain n'ose accepter le trône pour son enfant, mais il serait désireux d'y voir appelé quelque allié de sa famille, tel que le Prince Royal de Naples, qui doit être bientôt son gendre.

Le Comte de Merode, un des délégués, écrit à Charles Rogier, le 10 février : « ... Le Roi Louis-Philippe nous a dit plusieurs fois : Prenez ma fille. Elle est douce, elle est bonne, elle aime la liberté constitutionnelle, elle connaît l'histoire de la Belgique; nous aimons tous les Belges... »

Mais les envoyés du Congrès n'étaient pas venus à Paris pour discuter les combinaisons de famille élaborées au Palais-Royal.

Ils sont reçus en audience solennelle le 17 février. Louis-Philippe écoute la lecture de l'acte qui, au nom du Peuple belge, confère la couronne au Duc de Nemours; puis, après avoir protesté des sentiments dont il est pénétré à l'égard de « la généreuse nation », il exprime le chagrin de ne pouvoir « écouter le penchant de son cœur ».

« ... Mais quels que soient les regrets, quelle que soit l'amertume que j'éprouve à vous refuser mon fils, la rigidité des devoirs que j'ai à remplir m'en impose la pénible obligation, et je dois déclarer que je n'accepte pas pour lui la couronne que vous êtes chargés de lui offrir.

(1) M. Surlet de Chokier dit au Congrès, dans la séance du 21 février : « La présence des députés belges à Paris a singulièrement augmenté la sympathie qui existait déjà entre la nation française et le peuple belge. Nous avons été reçus comme des frères, comme des hommes qui ont combattu pour la même cause, celle de l'indépendance et de la liberté... Nous avons été reçus par Louis-Philippe comme des Souverains indépendants et des alliés, et cet honneur s'adressait à la Nation et non à nous... »

» Mon premier devoir est de consulter avant tout les intérêts de la France et, par conséquent, de ne point compromettre cette paix, que j'espère conserver pour son bonheur, pour celui de la Belgique et pour celui de tous les Etats de l'Europe, auxquels elle est si précieuse et si nécessaire.

» Exempt moi-même de toute ambition, mes vœux personnels s'accordent avec mes devoirs⁽¹⁾... »

En Belgique où déjà l'on se préparait à accueillir le jeune Roi, ce refus jeta la consternation. Au peuple belge, qui jugeait la France assez forte pour agir à sa guise et ne pas subir une seconde fois, à seize ans de distance, les ordres de l'Europe, il sembla que les paroles de Louis-Philippe impliquaient l'arrière-pensée d'abandonner l'Etat nouveau-né à ses seules ressources.

Dans le sein du Congrès, parmi les hommes de la Révolution, chez tous ceux qui, depuis plusieurs mois, vivaient une existence de lutte incessante et de perpétuel sacrifice, la douleur fut profonde en songeant que le pays allait retomber dans les pires incertitudes et qu'au péril extérieur s'ajouteraient les dangers d'une réaction orangiste, car les partisans de la dynastie déchue accueillaient déjà la décision du Roi des Français comme une victoire, qu'ils exploitaient par l'entremise de leurs agents. « L'Europe, disaient-ils, se déclare contre l'indépendance

(1) Le jour où il quitta Paris pour rentrer à Bruxelles, M. Surlet de Chokier eut une dernière audience au Palais-Royal. Louis-Philippe lui répéta une fois encore ses sympathies : « Monsieur le Président, c'est à la Nation belge tout entière que je donne la main; dites-lui à votre retour qu'elle peut compter sur moi, et que je l'engage à conserver l'union. »

de la Belgique, livrée désormais sans défense au juste ressentiment du Roi Guillaume. Mais, si les bons citoyens s'unissent pour le rappeler, il oubliera toutes les injures et, dans les Pays-Bas reconstitués, on goûtera de nouveau la paix et la prospérité (1). »

Il fallait, par une prompte décision, affirmer que, quoique royaume sans roi, la Belgique entendait maintenir son indépendance, si héroïquement acquise et si chèrement payée. Le 23 février, la Régence était votée, et M. Surlet de Chokier appelé à prendre le pouvoir jusqu'au jour où le Congrès aurait fait choix d'un Souverain.

Administrateur des départements de l'Ourthe, puis de la Meuse-Inférieure sous la domination française, député au Corps Législatif de 1812 à 1814, un des premiers à engager la lutte contre la domination hollandaise, le Régent avait le cœur tout rempli de l'amour de son pays et jamais homme politique ne poussa plus loin que lui le désintéressement et la simplicité (2); mais son esprit hésitant, et surtout son ignorance de toutes les choses militaires, le désignaient mal pour gouverner une nation profondément troublée et menacée de toutes parts.

(1) Comme pour marquer qu'elles n'entendaient rompre aucun des liens qui les attachaient à la Belgique, les Princesses d'Orange continuaient à s'intéresser aux œuvres qu'elles avaient patronnées jusque-là. La Princesse Royale faisait remettre à la Société Maternelle de Verviers les mille florins de sa souscription annuelle.

(2) Un des Palais nationaux avait été mis à la disposition du Régent, qui préféra habiter l'hôtel de l'ancien gouverneur de la Banque, M. Repelaer van Driel.

Le 25 février, au retour du Congrès, où il avait prêté serment, le peuple dételle sa voiture pour la traîner lui-même, et le Régent, dont cet enthousiasme effare la modestie, descend furtivement et continue sa route à pied.

Il confessait son inexpérience aux officiers de l'Etat-Major de la Garde Civique, venus pour le complimenter : « Il est possible, Messieurs, que le renouvellement des hostilités vous appelle à l'armée. Je m'empresserai de me rendre au milieu de vous, non pas pour vous commander, car, en réalité, je n'y entends rien, mais pour payer de ma personne, veiller à ce que vous ne manquiez ni de vivres, ni d'argent, ni de tout ce qui pourra vous être nécessaire. »

Le malheur fut que tout faisait défaut, non pas seulement les vivres et l'argent, mais les armes et les hommes (1).

Jamais désorganisation militaire ne fut aussi complète que celle de la Belgique dans les premiers mois de son existence.

On était au lendemain de ces journées de Septembre, où le miraculeux élan de tout un peuple n'ayant pour cuirasses que des blouses bleues, pour arsenal que des fusils de rencontre, bravait l'artillerie hollandaise, repoussait jusqu'à la frontière les régiments du Roi Guillaume. La grande majorité de ceux qui, acteurs ou témoins, avaient suivi les rapides étapes de la Révolution, restait convaincue que jamais la Hollande n'oserait recommencer l'attaque et se précipiter au-devant d'une nouvelle défaite.

Rares étaient les hommes qui, prévoyant les douloureuses surprises de l'avenir, jetaient un cri

(1) « ... Les armes de toute espèce manquaient ; les magasins étaient en Hollande, les fabricants de Liège avaient des engagements avec la France et avec la Hollande, qui ne négligea aucun moyen de faire obstacle à nos armements et qui était secondée par plusieurs fabricants hostiles à la révolution. » (Alexandre GENDEBIEN, *Catastrophe du mois d'Août 1831.*)

d'alarme! On ne voulait pas écouter leur appel.

Chazal (1), nommé intendant général de l'armée à 28 ans, écrivait dans un de ses rapports : « Je me suis mis immédiatement en mesure de faire inventorier le peu d'effets existant dans les anciens magasins de l'Etat, et j'ai acquis la pénible conviction qu'ils étaient complètement dé garnis. Les Hollandais, à mesure que nous les forçons à évacuer une place, ne se contentaient pas d'emporter, ils détruisaient ce qu'ils ne pouvaient enlever, et le peu qui restait était pillé par les ennemis de l'ordre et du nouveau gouvernement. Voilà l'état dans lequel j'ai trouvé presque tout le pays : les magasins vides, les casernes dénuées de tout et la plupart dégradées, et les hôpitaux dépourvus des objets de première nécessité. »

D'ailleurs, pour reconstituer l'administration et l'armée, les moindres éléments faisaient défaut. Afin d'assurer son autorité, le Gouvernement néerlandais avait, dès 1816, nommé ses nationaux à la plupart des emplois. Sur 2,377 officiers, 400 seulement étaient Belges; parmi les directeurs généraux, on comptait 1 Belge contre 13 Hollandais. La proportion était pareille dans les rangs des premiers commis de ministères, où figuraient 11 Belges et 106 Hollandais; enfin, le favoritisme triomphait à la direction des finances : 58 Hollandais pour 1 seul Belge.

Bruxelles et La Haye étaient alternativement le siège du Gouvernement. Lorsqu'éclata la Révolution, la Cour résidait à La Haye; les ministres, leurs bureaux l'y avaient suivie et y restèrent. Il

(1) Chazal (Pierre-Emmanuel-Félix, Baron), né à Tarbes en 1802, fils d'un Préfet de l'Empire, qui se fixa en Belgique après la chute de Napoléon.

fallut donc créer de toutes pièces une nouvelle administration, travail colossal, que des hommes nouveaux ne pouvaient mener que lentement.

Pour l'armée, ce fut bien autre chose encore : le Régent et une partie de son entourage continuaient à envisager la guerre comme une bataille des rues ; ils jugeaient que l'armement qui avait suffi aux journées victorieuses de Septembre n'avait pas besoin de grandes modifications pour les luttes futures. C'est ainsi qu'ils commandèrent dix mille piques et crurent en conscience que l'artillerie hollandaise ne pourrait rien contre elles (1).

Quant à la discipline, on ne la connaissait guère dans ces bataillons composés de volontaires accourus de droite et de gauche, enthousiastes et insouciants du danger, prêts à verser leur sang, mais ne se pliant pas à la consigne, allant, venant au gré de leur fantaisie.

Le Colonel Vanden Broeck écrit, un jour de mars, à Charles Rogier : « Il m'est arrivé hier un détachement de deux cents hommes sans armes, dans un état de dénuement complet. Ils arrivaient de Bruxelles, où ils ont été recrutés dans les rues par un nommé R..., qui les commande. Ce qui est singulier, c'est que la lettre d'avis du Ministre me signale cet homme comme n'ayant pas de bons antécédents. »

Tandis que le Gouvernement belge équipait ses soldats comme des lansquenets, le Prince Frédéric

(1) Le *Journal de Flandre* demandait aussi l'organisation d'une compagnie d'archers vêtus de blouses vertes, munis d'un arc et du carquois armés d'un sabre et de deux pistolets. Ils se glisseraient dans les herbes pour surprendre les sentinelles.

se donnait tout entier à l'organisation de l'armée néerlandaise.

Les hommes de la *Schutterij* (Garde Nationale) sont mêlés aux troupes déjà aguerries, campés et exercés avec elles le long de la frontière, soumis à de continuelles inspections. C'est un entraînement méthodique de chaque jour, que les volontaires supportent sans une plainte.

Quand arrive le printemps, l'artillerie a toutes ses munitions, le service de santé et l'intendance sont prêts à entrer en campagne.

Un arrêté royal du 22 mars 1831 règle la composition de l'armée :

EERSTE DIVISIE.

Bevelhebber : de Luitenant-Generaal Baron
Van Geen.

1^e Brigade : Generaal-Majoor Schuurman.

2^e Brigade : Kolonel De Favauge.

TWEEDE DIVISIE.

Bevelhebber : Z. D. H. de Luitenant-Generaal
Hertog van Saksen-Weimar.

1^e Brigade : Generaal-Major Baron des Tombe.

2^e Brigade : Kolonel Bagelaar.

DERDE DIVISIE.

Bevelhebber : Luitenant-Generaal Meyer.

1^e Brigade : Kolonel Stoecker.

2^e Brigade : Kolonel Spreuger.

CAVALERIE.

Bevelhebber : de Luitenant-Generaal Jhr Trip
van Zoutland.

1^{re} Brigade : Generaal-Majoor Post.

2^e Brigade : Generaal-Majoor Jhr Boreel.

Le Lieutenant Général Baron de Constant-Rebecque est Chef de l'État-Major Général et a pour adjoint (Adjunct-Chef) le Lieutenant-Colonel Nepveu.

La Division d'artillerie de réserve est sous les ordres du Colonel F.-C. List, dont l'adjutant sera le premier Lieutenant J.-C. van Rynevelt. A ce moment-là, les forces hollandaises, qui chaque jour augmenteront encore, se composent déjà de 31,964 hommes, ainsi répartis :

1 ^{re} Division (infanterie) . . .	10,199
2 ^e » » . . .	9,423
3 ^e » » . . .	7,809
Division de cavalerie . . .	2,517
Division d'artillerie . . .	1,568
Maréchaussée, Ouvriers et Mineurs, ensemble . . .	448
TOTAL. . .	31,964

L'aile droite, formée de la 1^{re} Division, campe auprès de Breda, siège du Grand Quartier Général; le centre (2^e Division) occupe Tilbourg et ses environs; la 3^e Division, qui constitue l'aile gauche, est entre Eindhoven et Helmond.

Les cantonnements de la Division de Réserve sont autour de Sint-Oedenrode.

La marine comprend 8 vaisseaux de ligne, 15 frégates, 31 corvettes et bricks.

L'armée est déjà impatiente d'engager la bataille,

et ses chefs saisissent chaque occasion d'exalter encore son patriotisme.

Une des canonnières de l'Escaut est, le 5 février 1831, entraînée à la dérive dans la débâcle des glaces. Comme elle vient heurter le mur d'un quai d'Anvers, des Belges se précipitent sur le pont, maîtrisent l'équipage, arrachent le pavillon néerlandais et le foulent aux pieds.

Devant l'outrage fait à son drapeau, le lieutenant Van Speyk descend dans la soute aux poudres, y jette une mèche enflammée, et la canonnière s'abîme avec son équipage et les assaillants.

Un ordre du jour du général Van Geen (1) dit aux régiments hollandais l'héroïsme de l'officier et l'hommage que le pays rendra à sa mémoire (2) :

« De kanonneerboot n^r 2, voor de stad liggende, geraakte de 5^e dezer, door een stormvlaag op lager wal aan de zijde der stad. Terstond trachtte een bende van het Antwerpsche grauw zich van de boot meester te maken ; het scheepsvolk moest door de overmacht zwichten ; zij haalden de Nederlandsche vlag, die sedert eeuwen onbevleete vlag ! ter neder en

(1) Le général Chassé adresse aussi à la garnison de la Citadelle d'Anvers un ordre du jour presque semblable, célébrant la mort glorieuse du lieutenant Van Speyk et de ses marins.

(2) « Le 5 courant, la canonnière n^o 2, stationnée devant Anvers, fut entraînée par la tempête et vint heurter un des quais de la ville. Aussitôt, une bande, composée de la populace d'Anvers, cherche à s'emparer du navire ; l'équipage doit céder devant le nombre. On arrache le drapeau néerlandais, ce drapeau resté immaculé depuis des siècles ! on le foule aux pieds. Le brave commandant du navire ne peut supporter ce spectacle. Il maudit la mauvaise foi des Anversois qui rompent l'armistice, et sans trembler, il va mettre le feu aux poudres : navire, amis, ennemis, tout saute !

» Il est inutile, soldats, de vous dépeindre la noblesse d'un pareil acte ;

vertrapt en die onder de voeten. Dit lijdt de brave bevelhebber van het schip niet. Hij vloekt de ontrouw der Antwerpenaren, die den wapenstilstand breken en met onverschrokken hand steekt hij het buskruit in brand, en schip, en vriend, en vijand, alles springt in de lucht. Ik behoef niet, krijgslieden! u het edele zulk eener daad te schetsen; gij allen gevoelt dezelve genoegzaam; den naam van dezen held wil ik u alleen nog zeggen, ten einde hem onvergeetbaar in uw geheugen te prenten; het was de brave Van Speyk, luitenant ter zee, 2^e klas, een jeugdig krijgsman, nog maar 29 jaren oud en onlangs eerst door Zijne Majesteit met het eerekrus begiftigd.

» Laat ons ter eer van zijnen leeuwenmoed en ten blijke onzer deelneming in zijn verlies en hoogachting zijner daad, de rouw over hem aannemen! Van den 14^{en} af, zal het geheele leger gedurende drie dagen over den braven luitenant J.-C.-J. Van Speyk de rouw dragen, en zal ieder dezer dagen, eens op het appel, deze dagorder worden voorgelezen. »

De tous les Souverains européens, Louis-Philippe seul était personnellement intéressé à l'indépendance

vous en êtes tous pénétrés suffisamment. Il me reste à vous dire le nom de ce héros, afin qu'il se grave de façon ineffaçable dans vos mémoires. C'était le brave Van Speyk, lieutenant de vaisseau de 2^e classe, un jeune guerrier, à peine âgé de 29 ans et qui avait tout dernièrement été décoré de la croix d'honneur par Sa Majesté.

» En l'honneur de son courage, digne d'un lion, en témoignage de la part que nous prenons tous à sa perte et de notre admiration pour sa belle action, nous prendrons le deuil. A partir du 14, toute l'armée portera pendant trois jours le deuil du brave Lieutenant J.-C.-J. Van Speyk et chaque jour cet ordre sera lu une fois à l'appel. »

de la Belgique(1). La rentrée à Bruxelles du Roi des Pays-Bas, de celui que les Orangistes appelaient le « Roi légitime », pouvait encourager en France les partisans de la Branche aînée et avoir de funestes conséquences pour le trône de Juillet. Aussi, sous couleur de sentiments chevaleresques, avec ce facile et miroitant prétexte de venir en aide à une nation persécutée, le Roi des Français laissait entendre qu'il défendrait la Belgique contre ses agresseurs.

La Conférence de Londres, dans le Protocole du 20 décembre 1830, avait abandonné toute tentative de rapprochement entre les Hollandais et les Belges, déclarant qu'elle allait « concerter les nouveaux arrangements les plus propres à combiner l'indépendance de la Belgique avec les stipulations des traités, avec les intérêts et la sécurité des autres Puissances et avec la conservation de l'équilibre européen ».

Tant que le Roi Guillaume respecterait les décisions de la Conférence et ne commettrait aucun acte d'hostilité envers ses anciens sujets, la France n'avait nul motif d'intervention. Mais une surprise était possible : il fallait envisager le cas de quelque brusque attaque et savoir quel appui les Français trouveraient alors dans les troupes belges.

Au commencement de mars, le Général Comte Belliard (2) succédait à M. Bresson comme Envoyé

(1) Le 19 mars, M. Le Hon, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Belgique, avait été reçu en audience solennelle au Palais-Royal ce qui équivalait à une reconnaissance officielle du jeune Etat, tandis que le Roi d'Angleterre refusait pareille audience au Comte d'Aerschot, accrédité par la Belgique auprès de lui.

(2) Belliard (Auguste-Daniel, Général Comte), né en 1769, à Fontenay-le-Comte, mort à Bruxelles en 1832. En reconnaissance de ses services, la Belgique lui a élevé une statue dans sa capitale.

Extraordinaire de France, et le Maréchal Soult, Ministre de la Guerre dans le Cabinet Casimir Périer, l'avait chargé particulièrement d'étudier l'armée belge, de suivre ses progrès, de noter tout ce qu'il apprendrait ou observerait.

Sa première lettre, datée du 6 mars 1831, commence l'aveu des déceptions :

« L'armée belge aurait grand besoin d'un ministre comme le nôtre pour lui faire une bonne armée. Elle est, en général, mal organisée, ayant peu de discipline et manquant de chefs et d'officiers. On ne se fait pas une idée combien les sujets sont rares en ce pays, combien il serait heureux que vous pussiez m'envoyer successivement des hommes peu marquants, mais très habiles pour l'infanterie, la cavalerie, le génie et l'artillerie, et surtout pour l'administration, partie extrêmement faible et mal entendue.

» On me demande ici si nous avons beaucoup de forces sur la frontière. On désirerait y voir une bonne armée. J'ai trouvé peu de troupes sur la route à Péronne, à Cambray et à Valenciennes, où il y a seulement deux régiments d'infanterie et un de hussards. Ne croiriez-vous pas qu'il serait bon, à l'exemple de nos voisins, et surtout des Prussiens, d'organiser nos divisions, nos corps d'armée avec tout leur attirail de guerre, pour être prêts à entrer en Belgique et à se mettre dans les places au premier mouvement que les Prussiens pourraient faire sur le territoire belge, si les cartes venaient à se brouiller ?

» Les Prussiens sont resserrés dans leurs cantonnements, mais ils y restent tranquilles. On ne

s'aperçoit d'aucun mouvement. Ils sont tout prêts à entrer en campagne, ils ont jusqu'à leurs ambulances. On m'a assuré que les généraux avaient pour instruction d'entrer en Belgique sans attendre les ordres de Berlin, aussitôt qu'ils auraient l'assurance que les Français ont mis le pied en Belgique.

» Le Congrès s'est ajourné aujourd'hui jusqu'au 15 du mois d'avril, mais il peut être réuni par le Régent et par le Président, si les circonstances pouvaient l'exiger. Je ne serais pas surpris que cela n'eût lieu. On n'est pas ici tranquille sur la fidélité de l'armée, que le parti orangiste travaille en tout sens. La Belgique, la France et même l'Allemagne ont ici un ennemi fort dangereux pour leur repos : Milord Ponsonbi (*sic*) prêche ouvertement pour le Prince d'Orange; c'est prêcher pour la guerre. Il serait bien désireux que cet ambassadeur pût être changé. »

Avant de prendre l'avis du Conseil, sans même songer aux Plénipotentiaires de Londres, le Maréchal Duc de Dalmatie répond qu'il existe dans l'armée française, en activité ou hors des cadres, des officiers susceptibles d'obtenir de l'avancement et que le défaut de places n'a pas permis de récompenser. « Ils pourraient être dirigés sur la Belgique et cette occasion permettrait de les élever au grade supérieur qu'ils méritent (1). »

La semaine suivante, nouvelle épître du Général Belliard, plus découragé encore. D'après ses renseignements, l'armée belge ne comprendrait que

(1) En même temps, le Maréchal Soult a fait dresser la liste de ces officiers, au nombre desquels figurent les capitaines Aigoin de Falguerolle, Chatelain, Arpajou, Salomon de Musis, Salomon de Suarce, Suin, etc.

34,600 hommes prêts à entrer en campagne (1).

« L'organisation de l'infanterie a été viciée par ceux qui en ont été chargés. Pour éviter le système français et le système hollandais, on n'en a suivi aucun. » Les régiments ne sont point embrigadés, les divisions ne sont point formées; on n'a ni Général en Chef ni Etat-Major. Quant à la cavalerie, il est des escadrons qui ont des chevaux sans hommes et d'autres des hommes sans chevaux.

« La Hollande, au contraire, met en ligne plus de 50,000 soldats de toutes armes, auxquels on veut ajouter 20,000 Gardes Nationaux. »

Effrayé de la supériorité des Pays-Bas, Belliard veut faire tout ce qui dépendra de lui pour que l'agression, s'il y en a, ne vienne pas des Belges.

Quatre jours plus tard, la réponse du Maréchal Soult parvient à Bruxelles :

« Ce que vous me dites de l'armée belge est affligeant et m'a vivement frappé. Je la croyais en beaucoup meilleur état. La peine que j'ai éprouvée est d'autant plus grave que, d'après la situation politique où se trouve le Gouvernement français, il ne peut encore autoriser le passage d'aucun officier dans l'armée belge. Les Puissances étrangères, qui observent nos moindres démarches, par leurs envoyés à Bruxelles, ne manqueraient pas de s'en prévaloir contre nous à titre d'intervention et d'en faire un

(1) Troupes de Ligne	26,000 hommes.
Volontaires	6,000 »
Cavalerie : 2 rég. de Lanciers ; 2 rég. de Chasseurs ; 1 rég. de Cuirassiers. . .	1,200 à 1,500 »
Artillerie, Génie, etc.	1,400 »

(Lettre du 14 mars 1831.)

prétexte de guerre ou au moins de provocation.

» Je vois avec vous combien il serait utile aux intérêts immédiats de la Belgique, et peut-être même un jour à ceux de la France, que nous pussions aider à l'organisation et aux améliorations de l'armée belge. Je m'y prêterais volontiers. Mais pour concourir à cette œuvre importante, il faut que les événements qui se préparent soient plus près de nous et qu'au moins notre participation soit justifiée... »

Les historiens hollandais qui, après la guerre, rendirent hommage à la bravoure et à la résistance acharnée de leurs adversaires, ont mis une pareille loyauté à reconnaître que les Belges étaient, au début de la campagne, peu préparés à soutenir le choc d'une armée exercée et disciplinée.

Dans son *Gedenkboek van Neêrlands Trouw en Moed*, N.-G. VAN KAMPEN écrit (1) :

« Het ontbrak aan geweren en andere krijgsbehoefden, en wat meer is, aan krijgstucht, die trouwens van den beginne der omwenteling af nimmer bij de Belgen geheerscht had. De vrijwilligers en de opge-roepene burgerwachten kwamen en gingen bijkans naar verkiezing.

(1) « L'armée belge manquait de fusils et d'autre matériel de guerre; mais, ce qui est plus grave, elle manquait de discipline, qui, d'ailleurs, n'avait jamais régné chez les Belges depuis le commencement de la Révolution. Les Volontaires, comme les Gardes Civiques appelés sous les armes, allaient et venaient à peu près au gré de leur fantaisie.

» Continuellement, ils se rendaient coupables de désobéissance et c'est certainement à cause de cela que, tout d'abord, l'armistice fut si souvent violé, alors que, plus tard, lorsque des généraux français dirigèrent l'armée, on n'entendit plus jamais parler de pareils faits. »

» Gedurig maakten zij zich aan ongehoorzaamheid schuldig, en het was zekerlijk ook daaraan te wijten geweest, dat vroeger de wapenstilstand zoo dikwerf geschonden werd, waarvan men later, toen geregelde fransche legerhoofden aan 't roer kwamen, nimmer gehoord heeft... »

Aux avant-postes, les alertes, les escarmouches se succèdent; de part et d'autre, on franchit la frontière, on échange des coups de fusil. C'est un détachement belge qui arrive à Groot-Zundert et veut forcer le bourgmestre à arborer le drapeau brabançon; c'est une compagnie hollandaise qui survient à l'improviste et coupe une digue, inondant les polders voisins.

Des deux côtés, les plaintes sont si nombreuses, que Lord Ponsonby envoie MM. White et Abercrombie à Maestricht pour s'assurer que Belges et Hollandais ne dépassent pas les limites du territoire assignées par la suspension d'armes du 21 novembre 1830 et le Protocole du 9 janvier 1831.

Sur l'Escaut, 500 hommes travaillent à réparer et à armer les forts que les Belges possèdent autour d'Anvers. Chaque fois qu'un navire hollandais passe à leur portée, une double fusillade s'engage, qui pourrait, un jour ou l'autre, entraîner l'intervention des batteries de la Citadelle.

Les hommes de la Schutterij sont dirigés en masse sur la frontière : Zeelst, Veldhoven, Waalre, tous les villages se garnissent de troupes, et de fortes patrouilles surveillent les moindres mouvements des *blouses bleues*.

Une seule politique semblait devoir s'imposer au

Gouvernement belge : exagérer les dispositions pacifiques, maintenir par une discipline sévère les soldats postés à la frontière et, si la guerre devenait inévitable, faire en sorte que la Hollande rompît la première toutes les conventions et entraînant elle-même l'intervention de la France.

Au lieu de cela, chacun, du Régent au simple Garde Civique, va prendre à tâche de surexciter les passions belliqueuses du pays.

Un des Protocoles de la Conférence (1) déclarait que les arrangements déjà conclus pour garantir l'indépendance de la Belgique n'affectaient en rien les droits que le Roi des Pays-Bas et la Confédération Germanique exerçaient sur le Grand-Duché de Luxembourg.

Son Gouverneur, le Duc de Saxe-Weimar, avait, le 5 mars 1831, rappelé aux habitants qu'il ne tiendrait qu'au Roi de faire assurer son autorité par les forces de la Confédération; mais, ajoutait-il, avant de se résoudre à imposer au Luxembourg les lourdes charges d'une occupation militaire, Sa Majesté voulait laisser à ses sujets le temps de rentrer dans la voie du devoir.

Sans plus se soucier des Grandes Puissances que de la Confédération, le Régent lance une Proclamation aux habitants du Luxembourg, dans laquelle figure cette phrase, qui n'est pas pour lui attirer les bonnes grâces des Plénipotentiaires : « Nous avons commencé notre Révolution malgré les traités de 1815, nous la finirons malgré les Protocoles de Londres. »

(1) Protocole du 20 décembre 1830.

Puis il termine comme il a commencé, sur des accords guerriers : « Luxembourgeois, restez unis et fermes. Au nom de la Belgique, acceptez l'assurance que vos frères ne vous abandonneront jamais ! »

Le Ministre des Pays-Bas auprès du Cabinet de Saint-James, M. Falk, reçoit l'ordre de signaler officiellement à la Conférence l'attitude hostile prise par M. Surlet de Chokier. Il écrit à Lord Palmerston (1) :

« Je n'ai pas cru devoir attacher une grande importance aux discours tenus de la part du Gouvernement belge dans une des dernières séances du soi-disant Congrès National, et aux menaces que presque tous ces discours contenaient d'une prochaine reprise des hostilités contre la Hollande. Mais la Proclamation qui vient d'être adressée par le Régent Surlet de Chokier aux habitants du Grand-Duché de Luxembourg ne laisse plus aucun doute sur la réalité des projets d'envahissement qu'on a formés à Bruxelles, et il faut, d'un jour à l'autre, s'attendre à en voir commencer l'exécution, puisque le susdit Gouvernement puisera, dans les mêmes circonstances et conseils qui l'ont encouragé à se mettre ainsi en opposition ouverte avec les cinq Puissances signataires des Protocoles de Londres, la hardiesse nécessaire pour procéder à des voies de fait... »

Le Ministre des Pays-Bas conclut en demandant, au nom du Roi, son maître, que les Plénipotentiaires « avisent, dès à présent, au moyen de lui préparer des troupes auxiliaires qui soient dispo-

(1) 23 mars 1831.

nibles à l'instant même où le territoire hollandais sera attaqué de la part des Belges... »

A la fin de mars, les hommes les plus importants du parti de la guerre, parmi lesquels MM. Tielemans, Blagnies, Gendebien, Van Meenen, Vandermeere, Lesbroussart, Barthels, de Facqz, Plaisant, fondaient l'*Association Nationale de Belgique*, dont le double but devait être d'assurer la déchéance de la famille de Nassau et le maintien de l'Indépendance.

Dès ses premières réunions, elle créait de sérieuses difficultés au Gouvernement, le faisant attaquer par ses journaux, surveillant et discutant ses actes, dénonçant la faiblesse ou l'incapacité des dépositaires du pouvoir. Le Ministère restait sans défense devant ces adversaires, qui recrutaient ouvertement leurs adhérents jusque dans l'armée (1).

A ce moment, on découvre un complot à Anvers, des troubles éclatent à Bruxelles, à Gand, à Malines, à Ypres et à Mons. L'*Association Nationale* dénonce la mollesse du Cabinet, qui n'a pas su arrêter les menées orangistes et qui force les Patriotes à se faire justice eux-mêmes, « puisque l'autorité ne le fait pas ».

Les bourgeois les plus placides sentent tout à coup palpiter en eux le cœur d'Alexandre ou de César. La paix leur est devenue odieuse, ils accusent de trahison quiconque ne partage pas leur ardeur au combat.

(1) Le Major commandant le 2^e régiment de chasseurs à pied envoyait de Turnhout, dès les premiers jours, la liste de 81 officiers, de 554 sous-officiers et soldats demandant à faire partie de l'Association.

« La Guerre!... la Guerre!... »: c'est le cri poussé dans les réunions, le cri que répètent les gazettes, en ajoutant qu'on n'a besoin du secours de personne, qu'on trouvera des hommes, qu'on se passera d'argent (1).

Les rapports du Général Belliard indiquent moins de confiance; tel ce tableau qu'il envoie le 25 mars au Maréchal Soult :

« L'infanterie belge commence à s'embrigader et à se former en divisions. Les régiments s'égalisent à trois bataillons, de six compagnies par bataillon, et trois compagnies de dépôt qui vont recevoir des recrues des levées de 1830 et 1831, et auxquelles on finira par ajouter ce qui est nécessaire pour former un quatrième bataillon.

» Il y a onze régiments de ligne qui peuvent avoir chacun 2,500 hommes, mais qui, dans ce moment, ne pourraient pas mettre en campagne plus de 1,600 à 1,800 hommes, encore ce serait beaucoup. Les chasseurs volontaires, les chasseurs-tirailleurs, ceux dits de Bruxelles et le 2^e régiment de chasseurs sous les ordres du Général Niellon (2), Français,

(1) « ... Le véritable danger de la Belgique est dans un manque total d'organisation intérieure. Elle a des ressources, des richesses, du patriotisme; qu'elle prenne de la confiance en elle-même. Ne sait-elle pas aussi que nous sommes ses amis. que nous ne l'abandonnerons point, pourvu qu'elle ne fasse pas de folies? Les Belges souffrent, mais qui ne souffre pas en Europe aujourd'hui ?

» Ne savent-ils pas qu'on souffre à Paris plus qu'à Bruxelles, dans les départements plus que dans les provinces belges ?

» Ils s'effrayent sur leur avenir, mais il n'a rien que de rassurant. Ils sont et resteront indépendants et libres; c'est à eux de faire un bon usage et de leur indépendance et de leur liberté. »

(Lettre du Général Sebastiani au Général Belliard, 24 mars 1831.)

(2) Niellon avait fait la campagne de 1812 en Espagne avec Suchet, et celle de 1813 en Saxe et en Silésie avec Marmont.

officier fort intelligent, peuvent fournir 3,000 baïonnettes. On va former des trois premiers bataillons un régiment, on dédoublera le 2^e sous les ordres du Général Niellon, pour en faire un 3^e régiment de chasseurs. On va s'occuper, de même, de la création d'un 12^e régiment de ligne, de sorte que l'armée se composera de trois divisions de quatre régiments de ligne et d'un régiment d'infanterie légère.

» La cavalerie est beaucoup plus en arrière encore que l'infanterie. Je vous ai mandé qu'il existait cinq régiments, dont un de cuirassiers, ayant 396 hommes et 169 chevaux. Un seul escadron est prêt à marcher.

» Deux régiments de chasseurs, le premier de 820 hommes, et 510 chevaux, ayant trois escadrons et demi prêts, dont deux sont en ligne, le deuxième de 922 hommes, 640 chevaux, ayant un escadron détaché et trois de prêts au dépôt.

» Puis deux régiments de lanciers, l'un de 560 hommes et 470 chevaux, ayant trois escadrons prêts et le deuxième de 501 hommes et 342 chevaux, ayant un escadron détaché et un au dépôt, prêt à partir.

» De sorte qu'on peut calculer à peu près que :

» L'infanterie de ligne a

maintenant . . .	20,000 combattants.
------------------	---------------------

» L'infanterie légère. . .	3,000	—
----------------------------	-------	---

En tout. . .	23,000	—
--------------	--------	---

» La cavalerie. . .	2,000	—
---------------------	-------	---

Ensemble. . .	25,000 combattants.
---------------	---------------------

» Ce nombre s'augmente tous les jours sur la ligne

par les détachements qu'y apportent les dépôts.

» L'artillerie ne marche pas. L'officier qui est à la tête, et qu'on dit savoir son métier, est lent, méthodique et reste en arrière du mouvement révolutionnaire. Il n'y a encore que cinq batteries d'attelées; une sixième est attendue de Mons.

» Il n'y a *rien* pour le génie, c'est-à-dire ni mineurs ni sapeurs.

» Quant à ce qui est ambulances, transports, équipages, dépôts, etc., il n'en faut pas parler.

» Ce par quoi on pêche le plus, c'est par les armes. Avec les appels, on va avoir de présents sous les armes de 55,000 à 60,000 hommes et il paraît certain qu'il n'existe pas plus de 40,000 à 45,000 fusils.

» Il faut ajouter à la troupe régulière 15,000 Gardes Civiques, qui sont aussi armés.

» Les approvisionnements de places sur la frontière de France sont nuls; on ne s'en est pas occupé. On a seulement approvisionné et mis en état, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander, celles qui sont sur la Meuse. C'est par là qu'il fallait commencer. Si le Gouvernement avait des moyens, on s'occuperait des autres, les fonds manquent absolument. »

Le moindre événement va devenir prétexte à des manifestations belliqueuses; l'affolement de la rue a un écho jusque dans la salle du Congrès, où le public des tribunes apostrophe les Représentants. D'une heure à l'autre, un mouvement populaire peut rendre la guerre inévitable, et le Ministère reconnaît, trop tard, combien l'Armée est peu préparée à la bataille.

Il présente, le 11 avril, un projet de loi qui auto-

riserait le Gouvernement à accueillir les offres d'étrangers « connus par leur amour pour la liberté et leurs talents militaires » (1).

La discussion s'éternise, et il faut l'intervention de Charles Rogier pour enlever le vote du Congrès. « Sont-ce des scrupules raisonnables, dit-il aux membres de l'opposition, que ceux qui vous feraient repousser une arme parce qu'elle viendrait d'une fabrique étrangère? Et devriez-vous renoncer à monter des chevaux allemands, parce qu'ils ne sont pas indigènes? Tous les hommes qui veulent la liberté sont compatriotes... »

Par 80 voix contre 42, la proposition est adoptée ; mais, dans l'armée comme dans le Peuple, l'opinion se montre si hostile à l'admission des officiers étrangers, que le Régent n'ose pas exécuter le décret.

La surexcitation grandit jusqu'au délire. Un jour, *L'Emancipation* réclame la destruction du Lion de Waterloo, « démonstration imbécile d'une seule victoire des esclaves de la Sainte-Alliance ». Une autre fois, elle jure que les Hollandais ne tiendront pas devant « les fils de ces soldats qu'admirait Tacite quand ils luttaient contre les armées romaines ».

Plus l'Association s'évertuait à rendre la guerre inévitable, plus le Cabinet et le Général Belliard travaillaient à maintenir la paix, qui n'avait jamais été aussi incertaine (2). Les nouvelles d'Angleterre

(1) Le Ministère demandait à employer, jusqu'à la paix, 1 général en chef et 3 officiers supérieurs pour l'Etat-Major ; dans l'artillerie : 1 colonel, 3 chefs de bataillon, 12 capitaines, 20 lieutenants et sous-lieutenants.

(2) Dans une lettre du 6 avril, le Général Belliard révèle au Maréchal Soult ce qu'on lui a appris de la politique secrète de la Conférence : « Les Gouvernements doivent mettre tous leurs soins à retenir le Cabinet français

devenaient menaçantes : on affirmait qu'elle voulait à tout prix la rupture, pour en finir avec la question belge. Et aux périls d'une situation si tendue s'ajoutait la conspiration du Colonel Borremans, qui, en compromettant maint officier, allait presque justifier l'indiscipline de l'armée.

En même temps, le premier ban de la Garde Civique était mobilisé, sans qu'on sût où trouver les fusils nécessaires.

Et voici que la France, l'unique alliée sur laquelle la Belgique fût en droit de compter, allait peut-être lui retirer son appui.

Ayant contre lui les Royalistes, les Bonapartistes, les Républicains, maintenant à grande peine l'équilibre de son trône, Louis-Philippe se souciait peu d'engager des démêlés avec l'Europe. Le Comte Sebastiani déclare donc à M. Le Hon, l'Envoyé extraordinaire à Paris, que, si les Belges persistent à maintenir leurs prétentions sur le Luxembourg, la France ne s'opposera pas à l'entrée des troupes de la Confédération Germanique ; bien plus, on lui laisse entendre que la Belgique, en recommençant les hostilités contre la Hollande, irait au-devant d'un démembrement.

Cette volte-face subite amène une interpellation à

dans les limites de 1815, parce que rien n'est plus propre à exciter le mécontentement de la France et à éteindre les sympathies du Peuple pour la Révolution de Juillet.

« Les Gouvernements prêteront donc par tous les moyens en leur pouvoir, aide et assistance, tantôt au Gouvernement, tantôt à l'opposition, pour les maintenir dans cette espèce d'équilibre, qui les neutralisera.

» Enfin, il est convenu de populariser de plus en plus le Roi Louis-Philippe, en prodiguant à sa modération des éloges qui accréditent l'opinion qu'il est d'accord avec les Gouvernements qui formaient la Sainte-Alliance. »

la Chambre des Députés (12 avril), où M. Mauguin attaque violemment le Ministère qui abandonne la Belgique, comme il a abandonné la Pologne et l'Italie. Si le Luxembourg est livré aux armées germaniques, l'ennemi sera sur les frontières françaises et la Maison de Nassau rentrera à Bruxelles.

A cette accusation, le Comte Sebastiani riposte en peu de mots, favorablement accueillis par la majorité : « Vous abandonnez la Belgique ! s'écrie-t-on. Voyez quelle est la situation actuelle de ce pays. Je ne sais quelle Association cherche à y dominer le Gouvernement, traîne à sa suite le meurtre et le pillage, avoue hautement qu'elle nous forcera malgré nous à la guerre. Non, nous ne nous traînerons pas misérablement à la suite de quelques brouillons qui voudraient condamner leur Patrie et l'Europe entière à une guerre dont ils sont incapables de mesurer le danger et de prévoir les résultats. Ce que la France a fait pour la Belgique, elle est prête à le faire encore ; nous voulons assurer son indépendance, sa séparation de la Hollande, mais à la condition qu'elle écoutera la voix de la raison : c'est à ce prix qu'on mérite notre amitié, qu'on obtient notre appui. »

On s'imagine comment la partie de la presse belge favorable à l'Association accueilli ces paroles. « Quant à nous, écrit *Le Courrier*, nous préférons la guerre déclarée à l'amitié du Cabinet jésuitique de Louis-Philippe, qui nous étouffait dans ses affectueux embrassements. Au moins nous ne comptons plus sur son alliance trompeuse... » C'était trop volontiers confondre le pays lui-même avec les « quelques brouillons » malmenés par le Ministre français. Les

sympathies du Palais-Royal restaient acquises à la Belgique, comme en témoigne une lettre adressée, le 25 avril, par le Comte Sebastiani au Général Belliard, qui rejoignait son poste à Bruxelles.

On y insiste pour qu'il obtienne l'adhésion au Protocole du 20 janvier, qui consacrera à jamais l'indépendance, conciliera au jeune pays l'estime et la bienveillance de l'Europe.

« Dès lors, la libre navigation de l'Escaut et de la Meuse se trouve assurée, la citadelle d'Anvers évacuée comme celle de Venloo, et la solution des questions d'échange de territoire deviendra facile. » Il recommande surtout au Général de dissiper les folles illusions de ceux qui espèrent entraîner la France dans une guerre continentale pour leur faire acquérir le Grand-Duché, qui, pauvre et sans industrie, n'ajouterait rien à la sûreté ni à la prospérité de la Belgique. « Ils s'en font, dit-on, un point d'honneur ; mais l'amour-propre et la vanité sont de mauvais conseillers pour les peuples comme pour les simples individus. » Quant à l'élection du Souverain, il faut laisser une liberté entière au Congrès, demeurer neutre entre les deux candidats qui paraissent avoir le plus de chances : le Prince de Naples et le Prince de Saxe-Cobourg.

Le prétendu désintéressement du Cabinet français sur ce dernier point s'expliquait aisément, puisque l'élection de l'un ou de l'autre Prince devait faire monter une fille de Louis-Philippe sur le trône de Belgique. L'union de la Princesse Marie avec le Prince de Naples, neveu de la Reine Marie-Amélie, était projetée depuis plusieurs mois, et les partisans

du Prince Léopold de Saxe-Cobourg négociaient déjà pour lui un mariage avec une autre Princesse d'Orléans.

Bien que, dans son discours du 20 avril, Louis-Philippe appuyât encore sur l'intérêt qu'il y avait pour le royaume à voir la Belgique heureuse et libre, la presse bruxelloise ne désarmait pas ; elle attaquait avec une égale violence la Hollande et la France, « qui a deux fois forfait à sa parole, en refusant le Duc de Nemours et en adhérant aux Protocoles ».

Tandis qu'on accusait Louis-Philippe de complicité avec la Sainte-Alliance, les Plénipotentiaires d'Autriche, d'Angleterre, de Prusse et de Russie se liguèrent en secret contre le Prince de Talleyrand.

Par ses mariages, la Maison royale des Pays-Bas possédait les sympathies de la Conférence. Le Roi Guillaume avait épousé la Princesse Frédérique de Prusse ; ses enfants, le Prince d'Orange et le Prince Frédéric, étaient unis, l'un à la Grande-Duchesse Anna-Paulowna, sœur de l'Empereur de Russie, l'autre, à la Princesse Louise-Auguste, fille du Roi de Prusse. Aussi, les Puissances, qui, en 1815, avaient établi le royaume des Pays-Bas, souhaitaient que ses infortunes fussent passagères et que quelque attaque inconsidérée de la Belgique, rompant brusquement avec les protocoles, permit au Roi Guillaume de rentrer dans Bruxelles en vainqueur.

Si la sagesse du Congrès s'opposait à la réalisation de ce vœu, du moins fallait-il empêcher que la

France tirât profit de l'indépendance de la Belgique.

Il avait été décidé à Aix-la-Chapelle, en 1818, que certaines forteresses élevées sur le territoire des Pays-Bas après la chute de l'Empire devaient, en cas de guerre avec la France, recevoir des garnisons anglaises et prussiennes.

Avec le nouvel état de choses, il fallait renoncer à cette combinaison. On ne pouvait plus prétendre à introduire des troupes étrangères dans un pays qui ne disposerait pas des ressources nécessaires à l'entretien et à la défense de ses places fortes. Donc, les ouvrages qui, en principe, avaient été dressés contre la France seraient, à la première alerte, rapidement occupés par elle, lui serviraient de postes avancés. Mieux valait les détruire.

Par un *Protocole réservé* (17 avril), le Prince Esterhazy, Lord Palmerston, le Baron de Bülow et le Prince de Lieven, sans rien communiquer de leurs intentions au Prince de Talleyrand, décidaient que les forteresses de Charleroi, Mons, Tournai, Ath et Menin seraient démantelées.

Pendant trois mois, cette clause demeura ignorée de la France, à laquelle elle ne devait être communiquée que le 14 juillet.

Le mois de mai arriva et la situation restait pareille : royaume sans Roi, officiellement en paix avec la Hollande, mais plus que jamais disposé à la guerre, se plaçant sous la sauvegarde de la Conférence, dont chaque Protocole était attaqué sans merci.

Les plus optimistes commencent à s'alarmer : ils redoutent l'issue d'une guerre qu'on réclame tou-

jours sans jamais s'occuper de la préparer (1). L'indiscipline, encouragée par les déclamations de l'*Association Nationale*, achève de désorganiser l'armée, qui, tiraillée en tous sens, ne sait plus le matin quelle cause elle aura à servir le soir. Le prestige des grandes figures de la Révolution s'affaiblit; on marche d'un pas rapide vers l'anarchie. Seul, un pouvoir nouveau, né de la volonté nationale, saura s'imposer à tous.

Le Prince de Capoue ne conservait que de très rares partisans, tandis que les chances du Prince Léopold grandissaient sans cesse.

Né en 1790, à Cobourg, fils de François, Duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, il était entré tout jeune dans l'armée russe, après le mariage de sa sœur avec le Grand-Duc Constantin, et se signalait par son courage aux journées de Bautzen, de Lutzen et de Leipzig, comme sur les champs de bataille de la campagne de France. En 1816, naturalisé Anglais, il épouse la Princesse Charlotte, héritière de la couronne du Royaume-Uni, qui meurt après quelques mois de mariage. On voudrait le retenir dans sa patrie d'adoption : on le nomme Duc de Kendall, Feld-Marshal, membre du Conseil Privé; mais, pour distraire sa peine, il fuit l'Angleterre, entreprend de longs voyages, séjourne dans les Cours

(1) ... « Cette mystérieuse incurie se prolongea alors que tout le monde, à peu près, connaissait les sinistres projets du Roi Guillaume et ses formidables préparatifs; alors que les patriotes avertissaient presque chaque jour le pouvoir et souvent avec d'énergiques protestations et des accusations formelles de trahison.

» Mes remontrances, mes protestations presque journalières auprès de mon beau-père Barthélémy, Ministre du Régent, restèrent impuissantes et n'aboutirent qu'à une seule chose : la conviction que la Régence tout

européennes, faisant apprécier partout sa haute sagesse et son profond sentiment de la politique; si bien que, lorsqu'il s'agit, en 1830, de choisir un Prince Souverain pour la Grèce, c'est à lui que vont toutes les pensées. Après de rapides négociations, les trois Puissances protectrices de la Grèce : la France, l'Angleterre et la Russie, notifient sa nomination à la Porte et au Gouvernement Provisoire des Grecs.

Avant que d'accepter définitivement, le Prince Léopold eut le temps de mesurer toutes les difficultés auxquelles il se heurterait, même auprès des Etats qui se faisaient ses champions; il put juger des obstacles que les différentes factions helléniques sèmeraient sur sa route; aussi, le 21 mai, dans une note adressée aux trois Cours alliées, renonçait-il à la Souveraineté de la Grèce.

Mais, par sa prudence, par la netteté de ses vues, comme par la sincérité de ses sentiments pacifiques, il s'était attiré les sympathies des Puissances, et, dès que son nom fut prononcé pour le sceptre de Belgique, un grand mouvement se dessina en sa faveur.

Le Régent, toujours retenu jusque-là par la crainte d'outrepasser ses droits, s'était résigné, sur les instances de M. Lebeau, à montrer quelque volonté. Profi-

entière était dominée, fascinée par la diplomatie. Mon beau-père me disait sans cesse, et c'était son *ultima ratio* : Nous n'aurons pas la guerre, la guerre est impossible; la Conférence s'y oppose énergiquement; elle punira sévèrement celui qui l'aura provoquée. A quoi bon dépenser des millions pour une guerre impossible? Gardons-les précieusement, ils feront de grandes choses après la paix. »

(Alexandre GENDEBIEN, *Catastrophe du mois d'août 1831.*)

tant d'un ajournement du Congrès, il charge le Comte Félix de Merode, M. Henri de Brouckère, l'abbé de Foere et M. Hippolyte Vilain XIII de se rendre à Londres, auprès du Prince Léopold de Saxe-Cobourg, afin de se renseigner sur ses intentions, pour le cas où l'Assemblée l'appellerait au Trône.

Dans la situation où se trouvait la Belgique, — Lord Palmerston l'a dit avec raison —, c'était moins un trône qu'une querelle avec l'Europe que les délégués du Régent allaient offrir au Prince. Pourtant, loin de les décourager, il s'entretenait fréquemment avec eux, et le Comte de Merode écrit, au commencement de mai :

« ... L'avantage de l'approcher dans quelques audiences où il a bien voulu recevoir notre députation avec toute la bonté qui le caractérise, m'a donné pleine confiance qu'il maintiendrait l'ordre et les garanties sociales avec un esprit de franchise et de loyauté conforme à celui de notre Nation... »

Tout en se montrant disposé à accepter la Couronne, le Prince de Saxe-Cobourg ne voulait pourtant pas inaugurer son règne à la veille d'une guerre possible, qui entraînerait peut-être la mutilation de la Belgique. Il demandait que le Congrès se mît auparavant d'accord avec la Conférence et que la situation du pays fût à l'abri de toute surprise.

Cette condition était d'autant plus légitime, que l'*Association Nationale* accentuait encore la violence de ses déclamations. Les stratégestes improvisés dressaient, dans les journaux, des plans de campagne extravagants. Ils voulaient qu'on brisât avec la

diplomatie, qu'on sommât le Roi de Hollande d'évacuer le territoire belge.

S'il résistait, on déclarerait la guerre, et, la première bataille gagnée, on était maître de Bois-le-Duc et de Breda, même de Berg-op-Zoom. Rapidement on atteignait Nimègue : la lutte était transportée sur le Rhin, et le Roi Guillaume n'avait plus qu'à solliciter la paix. En cas de défaite, toute la Belgique serait derrière l'armée, prête à défendre son sol, sur lequel, d'ailleurs, les Hollandais ne se risqueraient pas.

Le Gouvernement français était moins confiant dans le résultat de cette lutte que les Belges voulaient engager contre l'Europe. D'un voyage à Paris durant la première semaine de mai, Charles Rogier a rapporté la conviction qu'il ne faut plus guère compter sur l'appui de Louis-Philippe, disposé à abandonner Anvers et Ostende à l'Angleterre, si elle consent à laisser la France s'emparer du reste du territoire.

La suprême espérance est dans l'élection d'un Roi qui n'excitera ni colères, ni préventions ; qui saura, tout en sauvegardant la dignité du pays, apaiser le mauvais vouloir de la Conférence, « répondre par sa position personnelle au principe d'existence de la Belgique même et satisfaire à la sûreté des autres Etats ».

Léopold de Saxe-Cobourg peut seul réaliser un pareil programme.

Mais le Congrès aura-t-il le temps d'appeler ce sauveur avant qu'éclate la catastrophe qui mettra les deux Nations aux prises ?

Bien que le Ministère du Régent affirmât haute-

ment ses intentions pacifiques (1), il fallait tout redouter de l'énervement qui, à Anvers, se manifeste dans les deux camps. On y vit en de perpétuelles alarmes; pour un rien, la fusillade éclate, tirée de la forteresse sur la ville, dirigée des quais sur les vaisseaux hollandais.

Dans la nuit du 15 mai, cinq cents hommes sortis de la Citadelle prennent possession du Fort Saint-Laurent, qui jusque-là n'avait été occupé par aucun des belligérants. Ils dressent à la hâte une palissade sur la chaussée de Boom, et une série d'escarmouches commence entre la Garde Civique d'Anvers et les soldats du Général Chassé.

L'énergique intervention de Belliard décide le commandant de la Citadelle à rappeler ses troupes. Mais cette alerte a poussé au paroxysme l'hostilité de la Belgique contre la Hollande. Les Patriotes farouches vont mener à leur gré l'âme de la foule, qui sera prête à les suivre vers les plus folles aventures.

Des généraux assistent ouvertement aux séances de l'*Association Nationale*, qui envoie des délégués aux Ministres pour leur indiquer ses volontés. Le parti modéré est impuissant à dominer ces agitateurs néfastes.

Un article de la *Gazette d'Augsbourg* fait connaître

(1) Le 9 mai, Joseph Lebeau, « Ministre des Affaires Etrangères du Royaume de Belgique », écrit au Baron Verstolk van Soelen, Ministre des Affaires Etrangères de Hollande : « ... C'en'est pas du dehors que peut nous venir la paix; c'est à nous-mêmes à nous la donner. Après la reprise des hostilités, les deux peuples, par la force des choses, seront toujours ramenés à traiter ensemble, à moins que l'un ne subjugue l'autre. » Il lui propose la nomination de trois commissaires hollandais qui se réuniront à trois

le Protocole du 17 avril, déclarant fondamentaux et irrévocables les arrangements des 20 et 27 janvier et autorisant la Confédération Germanique à agir contre les Belges s'ils ne renoncent à toutes leurs prétentions sur le Grand-Duché de Luxembourg et n'en retirent leurs troupes.

Voilà de nouveau l'opinion déchaînée contre Louis-Philippe; *Le Courrier* la traduit en quelques lignes :

« Aurait-on imaginé que le Plénipotentiaire du Roi des Barricades, du Roi République adhérerait, sur l'ordre exprès de son maître, au Protocole du 20 janvier, et ne reconnaîtra le Souverain de la Belgique que lorsqu'il aura adhéré à toutes les clauses du Protocole fondamental? Le Palais-Royal est engagé dans la coalition des rois absolus contre la liberté des peuples. »

La Monarchie de Juillet n'est guère mieux traitée à la tribune du Congrès (24 mai), où cette phrase de M. Pirson est accueillie par de frénétiques approbations et des protestations furieuses :

« Le Roi d'Angleterre s'élève au-dessus de l'aristocratie de son pays; le Roi de France joue sa couronne, sa fortune, sa famille et peut-être sa tête pour la reconstituer. »

« Il y a au moins inconvenance — réplique le Président, M. de Gerlache — à parler ainsi d'un Souverain avec lequel nous ne sommes pas en guerre. »

commissaires belges, dans une ville étrangère, à Aix-la-Chapelle par exemple, et fixeront ensemble les bases d'un projet d'arrangement qui serait soumis à la sanction des deux Etats. « Le soussigné proteste d'avance contre toute fausse induction qu'on pourrait tirer de la présente proposition. S'il s'est efforcé d'unir la fermeté à la mesure, c'est que la dignité nationale lui interdisait une autre attitude et que la nature même de la démarche exigeait un langage aussi éloigné de la provocation que de la faiblesse. »

Lord Ponsonby, Ministre d'Angleterre à Bruxelles, connaissait trop bien l'état des esprits pour ne pas redouter quelque explosion de colère lorsque le peuple saurait le nouveau Protocole. Le jour où la *Gazette d'Augsbourg* en révélait le caractère menaçant, il était à Londres, insistant auprès de la Conférence pour qu'elle trouvât un moyen de concilier les intérêts de la Hollande et l'ambition patriotique des Belges.

Ce qu'il a pu obtenir est résumé dans la lettre lue au Congrès par M. Lebeau, à la séance du 28 mai :

« La Conférence trouve les limites de la Hollande fixées par les traités; et les traités constituent, en fait de limites, la loi des nations. La Conférence ne peut violer cette loi; elle ne peut consentir, en conséquence, à ce que la Belgique se donne le droit de fixer les frontières d'un autre Etat; mais la Conférence ne laisse pas que d'être disposée, autant qu'elle aura pouvoir à le faire, sans violer les principes fondamentaux de la politique européenne, à remédier aux choses qui peuvent être contraires aux intérêts de la Belgique et en même temps n'être pas préjudiciable aux intérêts des nations voisines. Agissant dans ces vues, la Conférence désire que la Belgique se place dans le cercle ordinaire des Etats européens, reconnaissant l'obligation commune des traités, prenant part aux charges et aux bénéfices de la politique reçue entre les nations, et se constituant de manière qu'elle soit en droit de demander que tous les autres Etats la reconnaissent et la traitent en associée. Si la Belgique consent à se placer dans cette situation, la Conférence l'aidera, par une puissante médiation, à obtenir le duché de

Luxembourg par un traité et moyennant une indemnité équitable; et, par des moyens assurés, la Conférence préviendra toute attaque militaire de la part de la Confédération Germanique pendant la négociation.

» Il faut observer que, par cette manière de procéder, la Belgique obtiendra paisiblement et pour toujours ce territoire, tandis qu'il est au moins incertain qu'elle puisse l'avoir par la guerre; et on épargnera aux habitants du duché les calamités qui retombent sur ceux dont le pays devient le théâtre des hostilités. »

Cette lettre, qui, dans la pensée de Lord Ponsonby, devait être la source d'un courant pacifique, assez fort pour arrêter les ennemis de l'ordre, ne fit que rendre l'opposition plus intraitable.

L'*Association* lance une nouvelle proclamation : « Belges, rassurez-vous; jamais le Congrès national ne sanctionnera une pareille infamie !... »

L'armée partage sa colère, et le 4^e bataillon de tirailleurs ne craint pas de rédiger une Adresse protestant contre les décisions de la Conférence.

Jamais l'indignation populaire n'a été exaspérée à ce point, jamais la trompette guerrière n'a retenti à un tel diapason. La presse fulmine contre les Protocoles, elle encourage le pays à braver la colère des rois. Mieux vaut combattre, dût-on périr !

Mais de quelle façon se prépare cette lutte qui décidera de l'existence de la Belgique ?

Manquant d'argent pour équiper les Gardes Civiques, forcé cependant de les mettre sur le pied de guerre en quelques jours, on prend les premières armes qui tombent sous la main, on accepte jusqu'aux

fusils de rebut (1). Plus d'un havre-sac est fait de toile peinte; à la moindre averse, l'eau emplît mainte giberne.

Et tous ces hommes qui ne pourraient pas même riposter à la première décharge des Hollandais, qui sont à la merci d'un orage, ne pensent qu'au combat, n'ont qu'un cri sur les lèvres : « La Guerre (2)! »

Lasse de voir ses Protocoles combattus et ses intentions travesties, certaine à présent que tous ses efforts pour aboutir à une entente seront peine perdue devant la folie patriotique qui plane sur la Belgique, la Conférence se résout à interrompre sa tâche. La France et l'Angleterre déclarent que, si les conditions des Plénipotentiaires ne sont pas acceptées le 1^{er} juin, leurs Ministres quitteront Bruxelles.

L'affection profonde que le Général Belliard portait à la Belgique, l'espoir que gardait Lord Ponsonby de voir le Prince Léopold prochainement élu, font que les deux diplomates, malgré les ordres reçus, cherchent à retarder autant que possible l'heure de la rupture définitive.

Ils restent à leur poste, prêchent la raison aux membres influents du Congrès, agissent secrètement auprès des plus exaltés.

Pourtant le Cabinet français s'étonne de la désobéissance de son Envoyé :

(1) Certains fusils ont leur batterie montée sur des pièces en fer-blanc. (*Le Belge.*)

(2) Un décret du 21 mai avait fondé l'Etoile d'Honneur. La première fut déposée sur le Monument de la Place des Martyrs.

« J'apprends avec la plus vive surprise, écrit le Comte Sebastiani à Belliard, que vous avez cru pouvoir prendre sur vous de prolonger de dix jours le délai que la Conférence avait accordé aux Belges pour adhérer à ses résolutions, qu'elle avait fixé au 1^{er} de ce mois.

» Cette démarche m'a paru d'autant plus extraordinaire, que vos instructions, souvent renouvelées, vous prescrivent d'appuyer les démarches du représentant de la Conférence.

» Ma lettre du 31 mai vous prescrit de quitter Bruxelles en même temps que Lord Ponsonby, si le refus de la Belgique d'adhérer aux décisions de la Conférence lui en imposait la nécessité.

» Je m'empresserai donc, Monsieur le Comte, de vous renouveler cet ordre de la manière la plus positive et si, lorsque cette dépêche vous parviendra, l'obstination des Belges avait obligé Lord Ponsonby à se retirer, vous devriez quitter aussi Bruxelles immédiatement et sans adresser au Gouvernement belge aucune espèce de communication écrite. »

De Paris aussi, Firmin Rogier confie à son frère Charles les nouvelles inquiétantes :

« ...Si vous attaquez la Hollande, aussitôt l'Angleterre, la Prusse et la France, *proh pudor !* oui, la France, entreront à main armée en Belgique et l'occuperont militairement jusqu'à ce que le partage entre elles soit terminé. Voilà le résultat du principe de non-intervention. Pour l'Ambassade belge à Paris, le jour de la rupture, elle recevra immédiatement l'ordre de quitter la France. Toutes ces résolutions ont été adoptées aujourd'hui, à l'unanimité dit-on, par le Conseil des Ministres de Louis-Philippe, roi

par la Révolution et par la volonté du Peuple !... »

La situation est tragique. Le Gouvernement du Régent, saisi d'angoisses, veut arrêter les Belges dans leur course à la mort.

Il faut, sans perdre un jour, amener le Congrès à élire le Roi (1).

La discussion, commencée le 3 juin, s'achève le lendemain. Sur deux cents membres que comprenait le Congrès, cent quatre-vingt-seize étaient réunis ce jour-là au Palais de la Nation. Cent cinquante-deux votent pour le Prince Léopold, quatorze donnent leur voix au Baron Surlet de Chokier, dix-neuf s'abstiennent et dix se déclarent contre l'élection.

Au nom du Peuple belge, Léopold-Frédéric-Georges-Chrétien, Prince de Saxe-Cobourg, est proclamé Roi, à la condition d'accepter la Constitution telle qu'elle avait été décrétée et de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire.

Avant même que partît pour Londres la Députation chargée de porter au Prince de Saxe-Cobourg la résolution du Congrès (2), le Régent voulut écrire

(1) Le 2 juin, veille de la première séance pour l'élection, le Congrès National rend le Décret suivant :

ARTICLE PREMIER. — L'élection du Chef de l'Etat sera proclamée dans les termes fixés par le décret du 29 janvier 1831.

ART. 2. — Le Gouvernement est autorisé à ouvrir des négociations pour terminer toutes les questions territoriales au moyen de sacrifices pécuniaires et à faire des formules en ce sens.

ART. 3. — L'arrangement qui pourra intervenir sur ces négociations sera soumis à la ratification du Congrès et, dans tous les cas, il sera fait, au plus tard le 30 juin, un rapport sur l'état des négociations à l'assemblée, qui statuera immédiatement si elles doivent être continuées ou rompues.

(2) Composée de MM. de Gerlache, de Merode, Osy, d'Aerschot, Van de Weyer, l'abbé de Foere, H. Vilain XIIII, Duval de Beaulieu, Destouvelles et Thorn, elle quitta Bruxelles le matin du 8 juin, dans trois voitures attelées de quatre chevaux, et s'embarqua le même jour à Ostende.

au futur Roi tout ce que la Belgique attendait de lui, résumer la grandeur du rôle qu'il était appelé à remplir dans les destinées de l'Europe :

« PRINCE,

» Le Congrès vient de décerner, au nom du Peuple belge, la couronne à Votre Altesse Royale. Par cet acte de Souveraineté, il confie les destinées de la Nation à votre sagesse et place l'honneur national sous la sauvegarde de l'honneur personnel de Votre Altesse, qui est désormais inséparable de l'autre.

» Les Belges comptent sur vos puissants efforts, réunis à ceux des Députés du Congrès envoyés vers vous, et sur ceux des Commissaires du Gouvernement, pour obtenir des Plénipotentiaires de la Conférence à Londres la reconnaissance de nos justes droits.

» C'est le premier gage que nous attendons de votre amour pour le Peuple belge. Ce Peuple, méconnu et calomnié à l'étranger, saura prouver à Votre Altesse, devenue son Roi, qu'il est digne d'un sort meilleur que celui qu'on semblait vouloir lui préparer, mais qu'il était bien déterminé à ne jamais subir, quoique disposé à faire pour le maintien de la paix générale tous les sacrifices compatibles avec son honneur et la sûreté de son existence comme Nation indépendante.

» Je crois de mon devoir de prévenir Votre Altesse Royale que de la promptitude des négociations dépend le sort de la Belgique, peut-être même le repos de l'Europe.

» Je suis aussi convaincu qu'il est de la plus haute importance que la Conférence évite avec soin de pousser au désespoir une Nation généreuse, qui a tout fait pour se constituer en harmonie avec les autres Gouvernements européens et qui vient d'en donner une nouvelle preuve par l'élection de Votre Altesse.

» Je n'hésite pas à le dire : si, contre toute attente, et malgré vos efforts, ses offres venaient à être dédaigneusement accueillies ou repoussées, elle ne verrait alors d'autre salut que d'en appeler à son épée.

» C'est à Votre Altesse qu'il est réservé de conjurer l'orage et de détourner de nos têtes les malheurs qui nous menacent et qui s'étendraient sur toute l'Europe.

» Jamais Prince ne s'est trouvé dans une situation plus belle que la vôtre : vous êtes, par votre position, l'arbitre de la paix et de la guerre; tout dépend maintenant de vos efforts auprès de la Conférence, pour faire triompher la juste cause d'un Peuple qui vous a nommé son Roi.

» Vous répondrez, je n'en doute pas, à son attente, et je vous en adjure au nom de la Patrie. »

Le Ministère français partage l'espoir du Régent, puisque, malgré la nouvelle lettre de rappel adressée au Général Belliard, le 8 juin (1), on ajourne soudain l'exécution des menaces jusqu'au retour d'un

(1) « ... Lord Ponsonby a reçu de la Conférence l'ordre de quitter immédiatement Bruxelles. Je pense que vous vous serez mis en route en même temps pour retourner à Paris. Dans le cas où vous seriez encore à Bruxelles au moment où cette dépêche vous parviendra, vous voudrez bien le quitter sans aucun délai... » (Lettre du Général Sebastiani au Général Belliard.)

courrier envoyé en Angleterre, d'où il rapportera les résultats de la démarche faite par la Commission du Congrès.

Les sentiments du Prince de Saxe-Cobourg n'ont pas varié. Il acceptera la couronne, si lourde qu'elle doive être; mais il veut un règne pacifique; il veut pouvoir, loin des menaces de guerre, sans lendemain indécis, « fonder une nation là où il n'aura trouvé que l'emplacement d'un peuple ».

Pour cela, il ne consent à être Roi que si la Belgique conclut, avant son avènement, un traité durable qui assure son indépendance sous la garantie des grandes Puissances européennes.

Alors, du jour au lendemain, les intentions des Plénipotentiaires sont transformées. Au lieu d'abandonner la Belgique, ils préparent un nouveau Protocole et prolongent l'armistice jusqu'au 30 juin.

Partisans et adversaires de la guerre vont mettre chaque heure à profit pour atteindre leur but.

A Charles Rogier, qui, plein de désintéressement toujours, avait accepté le gouvernement de la province d'Anvers, le Régent communique, le 17 juin, cet extrait d'une lettre de Le Hon :

« Ce qu'il y a de plus important en ce moment, c'est — et on me le répète chaque jour — de ne pas attaquer les premiers. J'ai lieu de croire que des projets de partage existent dans la supposition de ce cas jusqu'au 30 juin. C'est celui de vos devoirs qui est le plus difficile et pourtant le plus indispensable à remplir. Il faut espérer qu'Anvers et Liège seront préservés de l'explosion qui les menace. »

De son côté, le Comité provincial de l'*Association*

fait signer par ses membres un Appel au Régent :
 « ... La guerre seule peut encore sauver la liberté
 et l'honneur de la Patrie; laissez-nous marcher à
 l'ennemi. Plus de Protocoles, plus de retards...
 La Guerre ! »

Les Orangistes, eux aussi, pensent que le moment
 est favorable pour risquer une suprême partie. Ils
 répandent à travers les provinces un *Appel au Peuple*,
 tableau des misères prêtes à fondre sur lui :

« Réfléchissez-y, il n'y a plus qu'un seul moyen
 d'éviter tous ces maux : c'est de nous réunir et de
 rappeler la Dynastie que nos Représentants ont
 exclue avec tant d'inconsidération et de légèreté!...
 Si nous nous soumettons en temps utile, nous évite-
 rons notre perte et celle de la Patrie. Alors le Prince
 si bon, si magnanime oubliera et pardonnera nos
 fautes; aucune réaction n'aura lieu, notre retour à
 l'obéissance effacera tous nos égarements. Malheur
 à vous, malheur à vos enfants, si vous repoussez ce
 conseil, en n'écoutant que le cri des passions ! »

A Anvers, malgré l'autorité et la prudence de
 Charles Rogier, beaucoup d'habitants fuyaient la
 ville. Le 13 juin, on avait tiré sur une barque hol-
 landaise qui s'était trop approchée des quais et
 l'incident pouvait se reproduire d'une minute à
 l'autre, entraîner des représailles du Général Chassé.

L'existence du Régent et de ses Ministres était
 faite de perpétuelles alertes. Menacés, d'un côté, par
 la Conférence, de l'autre, par l'*Association Nationale*,
 ils craignaient de mécontenter la première, ils redou-
 taient d'exaspérer la seconde. Leurs meilleures
 intentions étaient mal interprétées, leurs mesures

les plus prudentes se tournaient contre eux. Les années précédentes, il était de tradition que les autorités civiles et militaires assistassent au *Te Deum* anniversaire de Waterloo. Le Ministre de l'Intérieur croit sage, aujourd'hui, d'adresser une circulaire aux gouverneurs de province pour leur conseiller de s'abstenir de célébrer le 18 juin. Les modifications que la Révolution a fait subir aux relations politiques de la Belgique lui semblent justifier la mesure.

L'Opposition ne laisse pas échapper cette occasion d'attaquer le Roi des Français. « Si c'est pour Louis-Philippe, qui relève avec affectation les statues de Napoléon, nous ne voyons pas en quoi ce Roi quasi légitime doit être respecté par nous dans ses affections particulières (1). »

Enfin, l'arrivée du Comte Zaluski, délégué de la Pologne auprès du Gouvernement belge, amène une nouvelle envolée de discours et d'articles chantant la liberté, maudissant les tyrans, vouant à l'anathème la France, la Russie et le reste de l'Europe.

Pendant que les politiciens de la Belgique se préoccupaient surtout d'organiser des réunions et de recueillir des adresses, le Prince Frédéric achevait l'œuvre de reconstitution, de résurrection plutôt, qu'il menait depuis sept mois sans un instant de défaillance.

Rien ne manquait plus aux régiments des Pays-Bas ; d'un bout à l'autre de la frontière, dans les villes, dans les bourgades, dans les camps, ils atten-

(1) *Le Courrier*.

daient fiévreusement un ordre parti de La Haye. Les soldats ne voulaient rien comprendre à tous les attermolements de la diplomatie, et, bien des fois, ces mots couraient à travers les rangs : « Voorwaarts of naar huis! — En avant, ou rentrons chez nous ! »

La Hollande entière croyait à la guerre prochaine, la Hollande entière la désirait. Elle souhaitait, de toute son ardeur, une revanche éclatante des Journées de Septembre, qui l'avaient cruellement atteinte dans son orgueil et aussi dans sa richesse.

Jeunes gens, pères, époux, tous les hommes capables de tenir un fusil, s'étaient enrôlés à l'envi. Pour équiper, pour nourrir les troupes, pour créer une artillerie, pour augmenter les ouvrages fortifiés, le Gouvernement avait établi des impôts nouveaux acceptés sans murmure; il avait émis, au mois d'avril, un emprunt qui n'était pas encore entièrement souscrit.

Il était impossible de soutenir plus longtemps de pareilles dépenses, et la guerre serait moins ruineuse que cette paix armée.

«(1) Bij de ongeduldige verwachting naar uitkomst — écrit à ce sujet J. de Bosch Kempen — maakten ook de financieele bezwaren een spoedige oplossing zeer wenschelijk. En de 6 t. h. leening, bij de wet van 13 April 1831 uitgeschreven, was niet ten volle ingeschreven. Het tekort was niet gedekt.

(1) « A l'impatiente attente d'une issue quelconque, il fallait ajouter les charges financières qui rendaient très désirable une solution rapide. L'emprunt 6 p. c., décrété par la loi du 13 avril 1831, n'était pas entièrement souscrit.

» Un nouveau projet financier était soumis aux Etats-Généraux, mais ce ne fut qu'en juillet qu'une participation suffisante fut assurée. Le commerce languissait, et, par suite des croyances erronées qui subsistaient au sujet de

» Een nieuw financieel voorstel was aan de Staten-Generaal ingediend, maar eerst in Juli kon van de genoegzame deelneming blijken. De handel kwijnde en bij de bekrompene meeningen, die toen nog over de vrije rivierkaart bestonden, zag men niet zonder kommer de gevolgen van de overeenkomst, omtrent de vaart op de Rhijn, den 31 Maart gesloten, te gemoet.

» In het verslag der Handelmaatschappij van 15 Juni 1831 werd vermeld, dat de gegarandeerde interest nog niet uit de winsten kon worden voldaan, zoodat men weder voor 640,175 fl. zijn toevlucht tot den garant, den Koning, had moeten nemen.

» In deze omstandigheden was het zeer natuurlijk dat Willem I zeer wenschte dat spoedig aan de buitengewone krachtsinspanning van Nederland een einde kwam... »

Aussi, tout en affectant un profond désir de maintenir la paix, tout en se plaignant très haut des provocations de la Belgique, le Roi épiait la première occasion de dénoncer l'armistice. Il se refusait hautement à reconnaître les décisions de la Conférence; il déclarait que la seule arrivée du Prince de Saxe-Cobourg sur le territoire belge équivaldrait à une déclaration de guerre.

La paix était donc, d'un côté comme de l'autre, à la merci du plus mince incident, et au cours du

la libre navigation, on ne voyait pas sans souci les suites de l'accord concernant la navigation sur le Rhin, accord conclu le 31 mars.

» Le rapport du 15 juin 1831, de la Société Commerciale, relate que l'intérêt garanti n'était pas assuré par les bénéfices, si bien que l'on dut avoir recours pour une somme de 645,175 fl. au garant, le Roi.

» Dans ces conditions, il était fort naturel que Guillaume I^{er} souhaitât que l'extraordinaire déploiement de forces de la Hollande prit fin au plus tôt. »

voyage qu'il faisait dans l'Est, Louis-Philippe se résolut à préparer une intervention qui pouvait subitement devenir nécessaire.

De Metz, le 13 juin, le Maréchal Soult, qui accompagnait le Roi, énumère au Président du Conseil, M. Casimir-Périer, resté à Paris, ses premières dispositions (1) :

« ... Toutes les troupes qui se trouvent dans les 16^e et 2^e divisions militaires vont être rapprochées des frontières et se tenir prêtes à déboucher sur les places de la Belgique, aussitôt que l'ordre en sera donné... Le Maréchal Gérard prendra le commandement supérieur, et pour cet effet se rendra à Lille...

» Ces dispositions préparatoires ont soulevé une question très grave : le Roi doit-il interrompre son voyage et retourner à Paris, ou bien le continuer ? Il nous a paru, et cela a été l'opinion bien prononcée de Sa Majesté, qu'Elle devait continuer le voyage au moins jusqu'à Strasbourg, attendu que, dans le cas contraire, il en résulterait un effet très fâcheux, qui aurait des conséquences infiniment nuisibles... »

A Paris, le bureau des opérations militaires dresse le *résumé des préparatifs des puissances étrangères contre la France*, d'après les documents parvenus au Ministère de la Guerre. Le tableau a été poussé au noir : l'Europe entière y figure, même l'Espagne qui organiserait un corps de 54,000 hommes vers la frontière des Pyrénées ; le Piémont, qui mettrait plusieurs brigades sur le pied de guerre, et la Suisse, dont on a restauré les fortifications.

Le Maréchal Soult prévoit que les ennemis de la

(1) Lettre écrite de Lunéville, le 17 juin.

France chercheront à égarer l'opinion, qu'ils voudront faire croire à un coup de main préparé contre la Belgique. Il instruit le général Pelet de ce qu'il devra répondre à ce sujet (1) :

« ...Vous ferez remarquer que les armements du Roi de Hollande justifient nos dispositions de précaution ou d'observation, et que, de notre part, il y aurait imprudence, même responsabilité, si nous ne prenions point des dispositions de prévoyance. Et ici c'est le cas d'observer encore qu'en aucun cas, on ne pourrait supposer que nos armements soient faits contre la Belgique, puisque nos vues ne tendent qu'à les diriger contre l'armée hollandaise ou prussienne, si l'une ou l'autre de ces armées pénétrait sur le territoire belge. Cette considération est importante, et il convient de la faire valoir lorsqu'il s'agira de justifier nos préparatifs, afin de rectifier à cet égard l'opinion publique... »

De son côté, le général Belliard, appelé à Paris par Casimir Périer, s'employait de toute son énergie à soutenir la cause de sa chère Belgique.

Dans un billet adressé à M. Sol, attaché à la Légation de France à Bruxelles (17 juin), il constate avec joie que la situation est améliorée et que, s'il n'y a pas encore d'arrangement, on est du moins disposé à s'entendre. « Communiquez cela au bon et brave Régent, dites bien qu'on ait patience, qu'on ne fasse rien qui puisse changer la bonne direction des affaires; assurez tous les amis que je suis tout occupé de leur pays et de ses intérêts, quoique absent de Bruxelles. »

(1) Lettre écrite de Lunéville, le 17 juin.

Quelque légitime espoir que l'on eût, à présent, de maintenir la paix et d'arriver à une entente, le Régent devait, pour l'avenir de la Patrie, s'occuper de l'armée, trop délaissée au milieu des désordres dont elle était la plus malheureuse victime.

Il mobilise le premier ban de la Garde Civique (7 juin); un arrêté du 16 juin appelle la classe de 1831 sous les drapeaux.

Mais, en même temps, 9,000 soldats de la levée de 1826 sont congédiés. Des hommes rompus à la manœuvre, habitués à la vie des camps sont, à l'heure du danger, remplacés par des recrues, pour lesquelles un fusil sera chose toute neuve.

Le 22, les Généraux Daine, Tieken de Terhove, Goethals, Wautier et Goblet, les Colonels Prisse et de Ghistelles se réunissent, sur le désir du Gouvernement, qui leur pose cette double question : « Les troupes sont-elles assez aguerries pour prendre l'offensive? Est-il plus prudent d'attendre l'attaque? »

Ils répondent que, devant la supériorité numérique des Hollandais, on ne peut songer à envahir leur territoire, mais que les régiments belges sauront vigoureusement défendre la frontière.

Sur l'insistance des Généraux Tieken et Daine, il est décidé qu'une complète liberté d'action sera, en cas de guerre, laissée aux commandants d'armée.

Dans la nuit du 26 juin, la Députation du Congrès quittait Londres pour Bruxelles, en même temps que MM. Devaux et Nothomb. Ces deux commissaires du Régent venaient d'arrêter, avec le Prince Léopold et la Conférence, la rédaction des

Dix-huit articles qui devaient, dans leur pensée, mettre fin aux hostilités de la Belgique et de la Hollande.

Peu d'heures avant leur départ, le Prince avait écrit au Régent :

« ... Quel que soit le résultat des événements politiques relativement à moi-même, la confiance flatteuse que vous avez placée en moi m'a imposé le devoir de faire tous les efforts qu'il a été en mon pouvoir pour contribuer à mener à une fin heureuse une négociation d'une si grande importance pour l'existence de la Belgique et peut-être pour la paix de l'Europe.

» La forme de mon acceptation ne permettant pas d'entrer dans les détails, je dois ici ajouter quelques explications. Aussitôt que le Congrès aura adopté les articles que la Conférence de Londres lui propose, je considérerai les difficultés comme levées pour moi et je pourrai me rendre immédiatement en Belgique... »

Arrivés à Bruxelles le soir du 27 juin, MM. Devaux et Nothomb ont remis à M. Lebeau le texte des Dix-huit articles, et la discussion peut s'engager dès le lendemain sur le traité :

TRAITÉ DES DIX-HUIT ARTICLES.

La Conférence, animée du désir de concilier les difficultés qui arrêtent encore la conclusion des affaires de la Belgique, a pensé que les articles suivants qui formeraient les préliminaires d'un traité de paix pourraient conduire à ce but. Elle a résolu, en conséquence, de les proposer aux deux parties :

ARTICLE PREMIER. — Les limites de la Hollande comprendront tous les territoires, places, villes et lieux qui appartenaient à la ci-devant République des Provinces-Unies des Pays-Bas en l'année 1790.

ART. 2. — La Belgique sera formée de tout le reste des territoires qui avaient reçu la dénomination de Royaume des Pays-Bas dans les traités de 1815.

ART. 3. — Les cinq Puissances emploieront leurs bons offices pour que le *statu quo* dans le Grand-Duché de Luxembourg soit maintenu pendant le cours de la négociation séparée, que le Souverain de la Belgique ouvrira avec le Roi des Pays-Bas, et avec la Confédération germanique au sujet du dit Grand-Duché, négociation distincte de la question des limites entre la Hollande et la Belgique.

Il est entendu que la forteresse de Luxembourg conservera les libres communications avec l'Allemagne.

ART. 4. — S'il est constaté que la République des Provinces-Unies des Pays-Bas n'exerçait pas exclusivement la souveraineté de la ville de Maestricht en 1790, il sera avisé par les deux parties aux moyens de s'entendre à cet égard sur un arrangement convenable.

ART. 5. — Comme il résulterait des bases posées dans les articles 1 et 2 que la Hollande et la Belgique posséderaient des enclaves sur les territoires respectifs, il sera fait à l'amiable entre la Hollande et la Belgique les échanges qui pourraient être jugés d'une convenance réciproque.

ART. 6. — L'évacuation réciproque des territoires,

villes et places aura lieu indépendamment des arrangements relatifs aux échanges.

ART. 7. — Il est entendu que les dispositions des articles 108 jusqu'à 117 exclusivement de l'Acte général du Congrès de Vienne, relatifs à la libre navigation des fleuves et rivières navigables, seront appliquées aux fleuves et rivières qui traversent le territoire hollandais et le territoire belge.

La mise en exécution de ces dispositions sera réglée dans le plus bref délai possible.

La participation de la Belgique à la navigation du Rhin par les eaux intérieures entre ce fleuve et l'Escaut formera l'objet d'une négociation séparée entre les parties intéressées, à laquelle les cinq Puissances prêteront leurs bons offices.

L'usage des canaux de Gand à Terneuzen et de Zuid-Willemsvaart, construits pendant l'existence du Royaume des Pays-Bas, sera commun aux habitants des deux pays; il sera arrêté un règlement sur cet objet.

L'écoulement des eaux des Flandres sera réglé de la manière la plus convenable, afin de prévenir les inondations.

ART. 8. — En exécution des articles 1^{er} et 2 qui précèdent, des Commissaires démarcateurs hollandais et belges se réuniront dans le plus bref délai possible en la ville de Maestricht, et procéderont à la démarcation des limites qui doivent séparer la Hollande et la Belgique, conformément aux prescriptions établies à cet effet dans les articles 1 et 2.

Ces mêmes Commissaires s'occuperont des échanges à faire par les pouvoirs compétents des deux Pays par suite de l'article 3.

ART. 9. — La Belgique, dans ses limites telles qu'elles seront tracées conformément aux principes posés dans les présents préliminaires, formera un Etat perpétuellement neutre. Les cinq Puissances, sans vouloir s'immiscer dans le régime intérieur de la Belgique, lui garantissent cette neutralité perpétuelle, ainsi que l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire, dans les limites mentionnées au présent article.

ART. 10. — Par une juste réciprocité, la Belgique sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les autres Etats et de ne porter aucune atteinte à leur tranquillité intérieure, en conservant toujours le droit de se défendre contre toute agression étrangère.

ART. 11. — Le port d'Anvers, conformément à l'article 15 du Traité de Paris du 30 mai 1814, continuera d'être uniquement un port de commerce.

ART. 12. — Le partage des dettes aura lieu de manière à faire retomber sur chacun des deux Pays la totalité des dettes qui, originairement, pesait, avant la réunion, sur les divers territoires dont ils se composent et à diviser dans une juste proportion celles qui ont été contractées en commun.

ART. 13. — Des Commissaires liquidateurs, nommés de part et d'autre, se réuniront immédiatement. Le premier objet de leur réunion sera de fixer la quote-part que la Belgique aura à payer provisoirement, et sauf liquidation, pour le service d'une portion des intérêts des dettes mentionnées dans l'article précédent.

ART. 14. — Les prisonniers de guerre seront ren-

voyés de part et d'autre 15 jours après l'adoption de ces articles.

ART. 15. — Les séquestres mis sur les biens particuliers dans les deux pays seront immédiatement levés.

ART. 16. — Aucun habitant des villes, places et territoires réciproquement évacués ne sera recherché ni inquiété pour sa conduite politique passée.

ART. 17. — Les cinq Puissances réservent leurs bons offices lorsqu'ils seront réclamés par les parties intéressées.

ART. 18. — Ces articles, réciproquement adoptés, seront convertis en traité définitif.

Pour copie conforme :

PALMERSTON.

Ce traité, autrement favorable que les Protocoles de janvier, créait une Belgique plus étendue que celle de Marie-Thérèse et de Joseph II, n'excluait pas systématiquement le Luxembourg du territoire du nouveau royaume, et les Plénipotentiaires étaient si convaincus de l'acceptation du Congrès, qu'ils prolongent la suspension des hostilités au delà du 30 juin, jusqu'au vote de l'Assemblée.

L'histoire des Parlements n'offre pas de séances plus tumultueuses que celles qui se succédaient alors au Palais de la Nation : insultes, interpellations, attaques passionnées se croisaient, allant d'un banc à l'autre ou partant des tribunes. L'*Association* jouait sa dernière carte; elle mobilisait tous ses partisans,

dans l'Armée, dans les journaux, dans la rue, dans le Congrès.

Le 2 juillet, on dépose sur le bureau un long factum signé par les officiers de la Garde Civique de Gand, qui protestent de tous leurs moyens contre l'acceptation de Saxe-Cobourg basée sur les propositions de la Conférence de Londres, et demandent que la guerre soit immédiatement déclarée à la Hollande.

La Garde Civique de Bruxelles n'entend pas se solidariser avec les mécontents de la Flandre Orientale. Conduits par le Baron Vanderlinden d'Hooghvorst et le Chevalier van Coekelberghe, ses officiers se rendent chez le Régent, lui déclarent solennellement qu'il peut s'appuyer sur eux et sur leurs troupes, promettant de ne pas mentir à leurs serments et de respecter la Loi, quelle que soit la décision du Congrès (1).

Cent vingt-six voix contre soixante-dix adoptèrent les *Dix-huit articles*, le 9 juillet (2), et le Comité direc-

(1) Une adresse fut en même temps remise au Régent. Elle était signée des noms suivants : Baron Vanderlinden d'Hooghvorst, Chevalier van Coekelberghe, Fleury-Duray, Baron Vanvolden de Lombeek, Michiels, Comte Vanderstegen-Deputte, Vandenbranden, Verhulst, de Donker, Fernelmont, Vanuffel, Brinck, Powis, Remy, Charlier d'Odomont, Vandelft, Meulenberg, Jacquot, Genies, Delannoy, Opdenbosch, Ranwez, Speeckaert, Kerckx, Comte Martini, Okerman, Baron Deshysebant, van den Daelen.

(2) Le même jour, un arrêté du Maréchal Soult désigne les régiments d'infanterie et de cavalerie qui formeront l'armée d'observation du Nord.

Ce sont les 12^e, 19^e et 20^e régiments d'infanterie légère, les 7^e, 8^e, 10^e, 12^e, 22^e, 25^e, 33^e, 38^e, 39^e, 53^e et 65^e régiments de ligne ; les 5^e, 9^e et 10^e régiments de dragons ; les 1^{er}, 4^e et 13^e régiments de chasseurs ; les 2^e et 5^e régiments de hussards ; les 1^{er}, 4^e, 5^e et 8^e régiments de cuirassiers.

On le empruntera aux garnisons de Charleville, Mézières, Givet, Sedan, Verdun, Metz, Amiens, Avesnes, Saint-Omer, Arras, Valenciennes, Cambrai, Lille, Montmédy, Maubeuge, Beauvais, Compiègne et Saint-Mihiel.

teur de l'*Association*, considérant que le vote portait atteinte à l'intégrité du territoire, donnait sa démission.

Le lendemain, une Députation belge s'embarque, une fois encore, pour l'Angleterre : elle porte au Prince Léopold une lettre du Régent qui le prie de tenir ses engagements du 26 juin.

Les représentants de la Belgique avaient adhéré aux propositions de la Conférence : le Royaume attendait son Souverain.



CHAPITRE II

LES PREMIERS JOURS DU RÈGNE ET LA RUPTURE DE L'ARMISTICE

« Le Prince Léopold
maintiendra l'ordre et les
garanties sociales avec un
esprit de franchise et de
loyauté conforme à celui
de notre Nation. »

(Lettre du Comte de Merode.)

Calais est en fête, le 16 juillet 1831. Les navires sont pavoisés, la garnison et la Garde Nationale forment la haie depuis le port jusqu'à l'hôtel Devin; des drapeaux flottent aux fenêtres. Sur le quai, les autorités du Département, le Consul d'Angleterre, le corps des officiers, entourent le Général Belliard, chargé par Louis-Philippe de saluer le Roi des Belges à son arrivée sur la terre française.

Au grondement des canons, le « Crusader » entre dans le port. Accueilli par les cris de bienvenue de la foule massée derrière les soldats, Léopold I^{er} se rend à l'hôtel, où il accorde de nombreuses audiences et s'entretient longuement avec M. le Hon, parti de Paris dans la nuit précédente.

Le lendemain (1), le Roi quitte Calais avec le Général Belliard et franchit la frontière de ses Etats, où il est reçu par M. de Sauvage, Ministre de l'Intérieur, le Marquis de Chasteleer, les Généraux d'Hane, d'Hooghvorst, van Coekelberghe, Duvivier. Le Général Wautier, commandant la division de l'Armée, des Flandres lui parle le premier :

« SIRE,

» Votre Majesté touche à peine le sol de la Patrie et déjà les Belges oublient leurs malheurs, déjà ils reçoivent le prix de leurs généreux efforts contre une injuste oppression.

» Sire, rendue à la liberté, fière et jalouse de son indépendance, la Nation vous confie les intérêts de son bonheur et de sa gloire. L'amour et la reconnaissance des Belges seront votre récompense.

» Sire, les braves que j'ai l'honneur de commander viennent vous exprimer par ma voix les sentiments de leur confiance et de leur inébranlable fidélité. Ce jour est doublement heureux pour moi, Sire, puisque Votre passage dans ma

(1) Lettre du Général Belliard à M. Sol (20 juillet) : « ...Nous sommes en toute tranquillité. Je suis assuré que le Roi des Belges prendra bien dans le pays et que tout le monde lui fera la cour pour avoir des places. J'ai fait tout le voyage de Calais à Dunkerque dans la voiture du Roi, et seul avec lui ; j'en ai été très content. Je crois qu'il en a été de même du Roi à mon égard.

» J'ai donné à Sa Majesté bien de bons renseignements pour sa gouverne... »

Division me permet d'être, le premier, l'organe de l'Armée. »

Le Roi répond :

« Je reçois avec plaisir l'assurance des bons sentiments de l'Armée. Je n'en ai jamais douté. Si, contre mon attente et mes désirs, nous étions obligés de recourir aux armes, on me verrait marcher à la tête des braves qui la composent. Je compte entièrement sur son courage et sa fidélité. »

Après avoir traversé Furnes, Léopold arrive à Ostende. Sa voiture est dételée, traînée par le peuple jusqu'à l'église Saint-Pierre, au seuil de laquelle l'Evêque de Gand, en costume pontifical, présente les hommages de ses prêtres.

A Bruges, dans la matinée du 18, parmi toutes les harangues, il faut signaler celle de l'Abbé de Foere :

« Nous nous flattons, Sire, que Votre Majesté sera fière de régner sur un clergé qui ne fut jamais ni l'appui des désordres populaires, ni le soutien des abus du pouvoir.

» Depuis Albert et Isabelle, les Belges jouissent pour la première fois du bonheur de posséder leur Souverain au milieu d'eux... »

En approchant de Gand vers la fin de la journée, on n'est pas sans craintes sur l'attitude des faubourgs, où, la semaine précédente, un mannequin, affublé d'un costume royal, a été promené au milieu des railleries. Quelques personnes voudraient modifier l'itinéraire et exposent leurs inquiétudes.

« C'est une raison de plus pour passer par Gand, » réplique le Roi, et depuis l'entrée de la ville jusque dans les fabriques qu'il visite, c'est le même enthousiasme qu'à Bruges, sans un cri discordant.

Les manifestations des Gantois sont telles, que le séjour dans leur ville dure près de vingt-quatre heures.

Par Alost et Assche (19 juillet), on atteint Molenbeek-Saint-Jean. La cavalerie de la Garde Civique de Bruxelles y est massée autour d'un arc de triomphe et suivra Léopold jusqu'à Laeken. La foule est si pressée, qu'il faut avancer au pas ; à maintes reprises, le Roi se lève dans sa calèche pour remercier ce peuple, dont les cris de joie lui font cortège.

Depuis le matin, la route qui unit Laeken à Bruxelles était sillonnée de voitures. Personnages illustres ou inconnus aspirant à la célébrité se coudoient aux abords du Parc, car chacun voulait arrêter le premier regard du Souverain. Dans ce royaume âgé d'un mois à peine, se démenaient déjà les ambitions, s'agitaient les intrigues, comme au sein de la plus antique Monarchie.

A 10 1/2 h. du soir seulement, Sa Majesté arrive au château, où l'attendent le Régent, les Ministres, une Députation du Congrès ; et tous les solliciteurs d'audience doivent reprendre en pleine nuit le chemin de la ville, sans avoir réalisé leur rêve.

Cent projets divers, d'innombrables papiers sont amoncelés dans le Cabinet du Roi.

Le premier qu'il veut étudier est la *situation de l'armée au 15 juillet*.

SITUATION DE L'ARMÉE AU 15 JUILLET 1831

Infanterie régulière

CORPS.	BATAILLONS DE GUERRE.			DÉPOTS.		
	EMPLACEMENTS.	OFFICIERS.	TROUPES.	EMPLACEMENTS.	OFFICIERS.	TROUPES.
1 ^{er} de ligne. . .	Armée de l'Escaut.	79	2,282	Bruxelles.	11	744
2 ^e » . . .	» de la Meuse.	68	2 686	Louvain .	14	1,099
3 ^e » . . .	» de l'Escaut.	71	2 408	Malines. .	12	812
4 ^e » . . .	» »	78	2 672	Tournai. .	18	721
5 ^e » 2 batail.	» »	43	1 792	Liège. . .	12	901
» » 1 »	» de Liège .	26	979	—	—	—
6 ^e » . . .	» des Flandres.	69	2,441	Bruges. . .	16	753
7 ^e » . . .	» du Luxemb.	72	2 725	Namur. . .	21	1,105
8 ^e » . . .	» des Flandres.	74	2,559	Ypres. . .	17	918
9 ^e » . . .	» de l'Escaut.	72	2,660	Mons. . . .	18	1,039
10 ^e » . . .	» de la Meuse.	74	2,556	Gand. . . .	15	676
11 ^e » . . .	» »	73	2,857	Liège. . . .	17	700
12 ^e » . . .	» de l'Escaut .	83	1,187	La situation manque.		
1 ^{er} chasseurs . .	» de la Meuse.	86	2,166	Alost . . .	13	251
2 ^e » . . .	» de l'Escaut .	86	806	Charleroi .	31	84
3 ^e » . . .	» de la Meuse.	76	1,131	Sittard . .	9	120
TOTAUX. . .		1,130	33,847	TOTAUX. . .	224	9,883

Corps divers

Compagnies Sédentaires	12	345	} TOTAL. .	27	1,027
Gardes forestiers	9	207			
Dépôt d'étrangers	6	475			

Volontaires

1 ^{er} bataillon de tirailleurs (armée des Flandres).	24	797
2 ^e » » (armée du Luxembourg).	21	547
Tirailleurs de la Meuse (armée de la Meuse)	52	527
1 ^{er} bataillon de tirailleurs de l'Escaut (armée de l'Escaut)	20	322
2 ^e » » » »	28	463
10 ^e » tirailleurs francs (armée du Luxembourg).	158	3,798
TOTAL. . .		303 6,454

Cavalerie

CORPS.	ESCADRONS DE GUERRE.			DÉPOTS.		
	EMPLACEMENTS.	OFFI- CIERS.	TROUPES.	EMPLA- CEMENTS.	OFFI- CIERS.	TROUPES.
Cuirassiers 1 esc.	Bruxelles	8	177	Liège. . .	10	68
» 3 »	Liège	24	327	—	—	—
1 ^{er} chasseurs 4 »	Armée de l'Escaut .	37	671	Tournai .	8	168
2 ^e » 4 »	» de la Meuse.	35	743	Gand. . .	8	318
1 ^{er} lanciers 4 »	» de l'Escaut .	36	655	Malines. .	10	195
2 ^e » 2 »	Bruxelles	18	361	Namur . .	7	126
» » 2 »	Namur	19	328	—	—	—
	TOTAUX. . .	177	3,262	TOTAUX. .	43	867

Guides de la Meuse : Officiers et soldats. . . . 75.

Artillerie

	OFFICIERS	TROUPES.	CHEVAUX.
Artillerie de campagne (force totale).	49	1,725	1,452
Armée de l'Escaut : 2 batter. de 6, 2 batter. de 12.			
» de la Meuse : 2 batter. de 6; 1 batter. de 12.			
Plus la compagnie bruxelloise de 6.			
» du Luxembourg : 2 batteries de 6.			
A Gand, 1 batterie de 12.			
TOTAUX : 6 batteries de 6; 4 batteries de 12.			
Artillerie de siège (force totale).	61	2,137	
Train	12	530	326
Canonnières sédentaires	3	66	
Ouvriers d'artillerie.	4	120	
TOTAUX. . .	129	4,578	1,778

Génie

1 ^{re} et 3 ^e compagnies à l'armée de la Meuse . .	9	317
2 ^e et 4 ^e » à Anvers (armée de l'Escaut).	10	308
5 ^e et 6 ^e » à Liège.	13	307
TOTAUX. . .	32	932

Troupes qui se trouvent à l'armée

ARMES.	ARMÉE DES FLANDRES	ARMÉE DE L'ESCAUT.	ARMÉE DE LA MEUSE.	ARMÉE DU LUXEMB.	TOTAUX.
Infanterie. . . .	3,729	17,276	12,292	6,389	37,686
Cavalerie. . . .	—	1,426	780	—	2,206
Artillerie. . . .	—	622	298	285	1,205
Génie	—	318	326	—	644
TOTAUX. . .	3,729	17,642	13,696	6,674	41,741

Troupes de garnison

ARMES.	1 ^{re} DIVIS. MILITAIRE	2 ^e DIVIS. MILITAIRE	3 ^e DIVIS. MILITAIRE	4 ^e DIVIS. MILITAIRE	TOTAUX.
Infanterie. . . .	5,410	2,825	2,635	4,296	15,166
Cavalerie. . . .	424	579	457	861	2,321
Artillerie. . . .	591	723	1,077	1,091	3,482
Génie	—	—	—	320	320
TOTAUX . .	6,425	4,127	4,169	6,568	21,289

Récapitulation

Infanterie	52,852
Cavalerie.	4,527
Artillerie	4,587
Génie.	964
Gendarmerie	1,106
TOTAL.	64,136

Le Roi ne devait apprendre que trop vite combien ces belles promesses étaient menteuses. L'armée, tant négligée par les chefs de la Révolution, se trouvait dans la situation la plus précaire : une partie des effectifs si pompeusement annoncés n'existait que sur le papier ; le matériel, l'équipement, l'armement étaient incomplets. Par-dessus tout, les États-majors et les chefs instruits faisaient défaut.

Pendant que le Roi passe la journée du 20 à conférer avec les membres du Gouvernement et les principaux hommes politiques, Bruxelles ne songe qu'aux derniers préparatifs de l'entrée solennelle du lendemain.

Plutôt que de lire les gazettes, on se porte vers la Place Royale, dont la décoration a été confiée à M. Suys. Devant le portique de l'église Saint-Jacques, les ouvriers achèvent de construire les galeries, où les tapissiers attachent des tentures de velours cramoisi, posent le baldaquin bleu et or du Trône. Les piliers des tribunes sont surmontés du Lion Belge ; dans les trophées d'armes qui couronnent les frises, la blouse bleue traversée du double baudrier est placée comme la cuirasse antique. Les noms des villes du Royaume brillent dans de larges médaillons, et celui de Venloo attire tous les regards.

La nuit n'interrompt pas les travailleurs. Éclairés par des torches ou des chandelles, ils croisent des guirlandes au-dessus des rues que va parcourir le cortège. Le drapeau aux trois couleurs est arboré à toutes les fenêtres ; on l'entoure d'emblèmes, de touffes de fleurs. Choc du marteau, roulement des diligences surchargées de voyageurs, appels des

ouvriers, échos de la Brabançonne se mêlent, dominés par les cent-un coups de canon qui annoncent la solennité du lendemain.

Jeudi 21 Juillet. — De la Porte Royale, où le Bourgmestre, M. Rouppe, a présenté à Léopold I^{er} les clefs de la ville, le défilé royal pénètre dans Bruxelles.

Voici d'abord la Gendarmerie, puis les Lanciers, les Cuirassiers ; la Garde Civique à cheval et les Chasseurs Volontaires de Chasteleer viennent ensuite, précédant les blessés de Septembre et la litière encadrée de lauriers, sur laquelle est porté le Capitaine Stieldorf (1). Derrière eux marchent la Commission des Récompenses, les Pompiers et le Corps Municipal. Un groupe de Cavaliers aux broderies scintillantes, aux plumets éblouissants : c'est l'État-Major de l'Armée et de la Garde Civique.

Des acclamations, le délire d'un Peuple nouveau qui salue le symbole vivant de sa liberté, montent vers le ciel quand apparaît le Roi, suivi des Généraux d'Hooghvorst, Duvivier, de Chasteleer, d'Hane.

Par les rues de Laeken et du Pont-Neuf, la rue Neuve et la Place de la Monnaie, la rue des Fripiers, le Marché-aux-Herbes, la rue de la Madeleine et la Montagne de la Cour, Léopold arrive à la Place Royale : il met pied à terre en face de l'église Saint-Jacques.

Sur la première estrade, devant les marches qui conduisent au trône, il écoute le discours par lequel

(1) Le capitaine Stieldorf commandait, au 23 septembre 1830, la barricade dressée à la grille de Schaerbeek. Grièvement blessé, il continua jusqu'au soir à donner des ordres.

le Régent lui fait la remise de ses pouvoirs, puis il prononce la formule du serment : « Je jure d'observer la Constitution et les lois du Peuple Belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. »

« Sire, montez au trône ! » dit alors M. de Gerlache. Et debout sous le dais, c'est à la Belgique tout entière que va parler le Roi.

« J'ai reçu dès mon entrée sur le sol belge les témoignages d'une touchante bienveillance ; j'en suis encore aussi ému que reconnaissant.

» A l'aspect de ces populations ratifiant par leurs acclamations l'acte de la représentation nationale, j'ai pu me convaincre que j'étais appelé par le vœu du pays, et j'ai compris tout ce qu'un tel accueil m'impose de devoirs.

» Belge par votre adoption, je me ferai aussi une loi de l'être toujours par ma politique.

» J'ai été également accueilli avec une extrême bienveillance dans la partie du territoire français que j'ai traversée, et j'ai cru voir dans ces démonstrations auxquelles j'attache un haut prix, le présage heureux des relations de confiance et d'amitié qui doivent exister entre les deux pays....

» Messieurs, j'espère être pour la Belgique un gage de paix et de tranquillité ; mais les prévisions de l'homme ne sont pas infailibles. Si malgré tous les sacrifices pour conserver la paix nous étions menacés de guerre, je n'hésiterais pas à en appeler au courage du Peuple Belge, et j'espère qu'il se rallierait tout entier à son chef pour la défense du pays et de l'Indépendance Nationale. »

Un *Te Deum* est chanté le lendemain à Sainte-

Gudule, où le Roi arrive dans une voiture attelée de six chevaux. Les voûtes de la Collégiale retentissent du « Domine salvum fac Regem », entonné par l'Evêque de Tournai.

Ce soir-là comme la veille, Bruxelles est illuminé. Cafés, estaminets et « cavitjes » ont obtenu l'autorisation de rester ouverts toute la nuit jusqu'au 25; le mouvement de la rue ne cesse qu'au petit jour, pour recommencer presque aussitôt.

De toutes les villes de Belgique, on accourt vers la Capitale; on veut apercevoir le Roi, on veut assister à la revue qu'il passera le dimanche.

Les Orangistes, qui cherchent à le représenter comme un ennemi de la Révolution, décidé à écarter systématiquement du pouvoir les hommes de 1830, sont vite réduits au silence, car le bruit s'est répandu déjà que Léopold déposera une couronne au « Jardin des Martyrs »; on sait aussi que ses premières largesses furent pour les victimes de Septembre; on se répète qu'il est allé à pied rendre visite au Régent.

Cela a suffi avec sa belle allure, la vaillance de ses paroles, pour lui conquérir l'amour et la confiance du peuple.

Dans certains milieux politiques, l'impression est fort différente. On y prétend que M. de Talleyrand, en aidant à placer le Prince de Saxe-Cobourg sur le trône de Belgique, a agi pour le plus grand profit de Louis-Philippe : de tels malheurs doivent fondre sur le jeune Royaume, que les Belges comprendront qu'il n'est pas de salut pour eux en dehors de la réunion à la France.

Pendant que les lampions s'allumaient dans Bru-

xelles et qu'aux regards émerveillés de la foule la flèche de l'hôtel de ville flamboyait tout entière, pendant que les chants de fête et les refrains patriotiques sonnaient à travers les rues, Guillaume I^{er}, accompagné du Prince d'Orange et de ses trois jeunes fils (1), arrive à Breda, où les équipages de la Cour sont déjà depuis le 19.

Il va loger dans la maison de M. Twiss ; le Prince et ses enfants passent la nuit à l'hôtel Cardinal.

Vingt mille hommes, l'élite de l'armée néerlandaise, sont réunis au camp de Rijen ; ils défileront le lendemain matin dans la plaine située à mi-chemin de Breda et de Tilbourg, entre Haansbergen et Vijf Eiken. Et le cœur du Prince d'Orange bat plus fort au moment de passer cette revue.

Le pays lui tient-il encore rigueur de la Proclamation d'Octobre ? Son exil volontaire à Londres, puis les semaines de retraite à Moerdijk n'ont-ils pas affaibli la mémoire passionnée que lui gardaient ses compagnons d'armes ?

Le Roi Guillaume aussi redoute la froideur des régiments ; il est anxieux de savoir l'accueil réservé à son fils.

Pendant longtemps il a opposé un refus formel aux prières du Prince Frédéric, qui, sacrifiant sa propre gloire, le suppliait de donner à son frère aîné le commandement en chef, car il jugeait que celui qui avait organisé l'armée, dressé les plans de campagne,

(1) 1^o Guillaume-Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, né le 19 février 1817 ; plus tard le Roi Guillaume III.

2^o Guillaume-Alexandre-Frédéric-Constantin Nicolas-Michel, né le 2 août 1818.

3^o Guillaume-Frédéric-Henri, né le 13 juin 1820.

vécu de longs mois de labeur et de peine, devait être le premier à l'honneur, marcher le premier au combat.

Cependant le jeune Prince eut des paroles si persuasives, des prières si pressantes, que Guillaume I^{er} céda, mais à la condition qu'avant de signer le décret, il conduirait son fils aîné devant le front des troupes et connaîtrait leurs sentiments à son égard.

Le 23 juillet, à 9 heures du matin, le Prince Frédéric inspecte rapidement les forces rassemblées dans la plaine. Il passe devant la Cavalerie du Lieutenant-Général Trip, les Cuirassiers du Colonel de Gallièrès et de Bouwens, les Chasseurs d'Utrecht commandés par le Colonel Bagelaar, les 52 pièces d'artillerie du Colonel List, les groene Jagers de Van Dam, les deux bataillons de Schutterij de la Hollande Septentrionale et de la Hollande Méridionale.

Tout à coup, les musiques entonnent le « *Wien Nêerlansch bloed* ». Guillaume I^{er} vient d'apparaître à l'extrémité de la plaine, ayant le Prince d'Orange à sa gauche. Un peu en arrière, les trois jeunes Princes; puis, au milieu de l'Etat-Major, une voiture dans laquelle est la Princesse Frédéric, accompagnée de Madame de Constant-Rebecque, la Grande-Maîtresse de Sa Maison.

De tous les rangs montent des clameurs, les « *Voorwaarts! Voorwaarts!* » grondent en tempête, coupés de « *Leve de Koning!* » « *Oranje boven!* » « *Leven de Prinsen!* » Le Roi ne peut retenir ses larmes devant cette armée enthousiaste, qui crie son amour pour la Patrie et pour les Nassau.

On arrive auprès des vétérans. Se souviendront-ils de la journée de Quatre-Bras, où le Prince fut blessé au premier rang de leurs bataillons?... Un court silence, et soudain les mêmes acclamations se déchaînent : les soldats de 1815 n'ont rien oublié. Ils contemplent avec émotion leur ancien chef et se répètent les uns aux autres : « Hij is nog altijd dezelfde ! (1). »

La revue terminée, la famille royale prend le chemin de Bois-le-Duc. Le Prince Frédéric retourne au Camp de Rijen, fait rassembler les officiers supérieurs.

« L'époque est peut-être très prochaine — leur dit-il — où Sa Majesté devra faire usage de votre enthousiasme et de votre désir de vous mesurer avec l'ennemi, afin de faire valoir les droits de la Hollande, les armes à la main. Lorsqu'il faudra tirer le glaive, le Roi compte trouver dans l'armée les mêmes témoignages d'amour et de fidélité. »

Alors le Général Van Geen s'avance : « Votre Altesse Royale peut affirmer au Roi et à la Patrie entière que nous ne perdrons pas un pouce de notre ancien territoire, sans qu'il soit acheté par notre sang. »

« Nous le jurons ! » s'écrient les officiers, tête nue, l'épée haute. Du camp, on les a entendus ; les soldats s'imaginent que la guerre est déclarée, que la frontière sera franchie le soir même : il faut les consigner, pour que la fausse nouvelle ne soit pas colportée au dehors, qu'elle ne parvienne pas jusqu'aux avant-postes belges.

Cloches et carillons font rage à Bois-le-Duc pour

(1) Il est toujours le même.

saluer l'entrée du Roi et du Prince d'Orange, venus inspecter la garnison et visiter les forts. (Samedi 24 juillet.)

Le lendemain, ils passent à Best la revue du Corps de réserve de Kort-Heyligers; puis, le 26, sur la Wroenselsche Heide, près de Eindhoven, la 3^{me} division d'infanterie et la 2^{me} brigade de cavalerie défilent devant eux.

Un ordre du jour du Prince Frédéric, exprimant à l'armée la satisfaction du Roi, laisse deviner aux troupes que les temps sont proches (1) :

« Het is voor mij een aangename plicht, op last des Konings, aan de troepen van het leger, die Z. M. dezer dagen heeft gezien, Hoogstdeszelfs bijzondere tevredenheid te kennen te geven over hunne goede houding en voorkomen.

» Groot was het genoegen dat de Koning onder-vonden heeft, door, op onderscheidene en ondubbel-zinnige wijze, de overtuigendste blijken te ontvangen van den uitmuntenden geest, die u allen bezielt. De Koning gevoelde zich gelukkig bij het zien van die moedige strijders, die reeds bewijzen gaven, hoe zij bloed en leven voor Koning en Vaderland veil hebben; bij het aanschouwen der vrijwilligers, die in het oogenblik van gevaar de wapenen aangordden;

(1) « Ce m'est un devoir agréable que de porter à la connaissance des troupes de l'armée, de la part du Roi, Sa satisfaction particulière pour leur bonne tenue.

» Sa Majesté éprouva un vif plaisir en recevant à diverses reprises les marques non équivoques de l'excellent esprit dont vous êtes tous animés.

» Le Roi se sentait heureux à la vue de ces courageux combattants, montrant qu'ils étaient prêts à donner leur sang et leur vie pour le Roi et la Patrie, à la vue de ces volontaires qui prirent les armes au moment du danger, de ces « schutterijen » qui répondirent avec enthousiasme à l'appel de Sa voix.

van die schutterijen, die allen zijne roepstem met geestdrift volgden.

» Ja, bij de tegenwoordigheid van u allen, die sedert zoo vele maanden aan de grenzen van Oud-Nederland staat, en met edele volharding ongemak en opofferingen draagt, terwijl gij niet vuriger wenscht dan met de wapenen in de hand, den vijand te toonen, welke gevoelens in uwen boezem kloppen, welk vertrouwen gij stelt op de Voorzienigheid en de regtvaardige zaak, die u te wapen deed snellen.

» Daarom is de Koning op het innigst overtuigd, dat, als het lot der wapenen de zaak van Nederland beslissen moet, gij dan met die edele geestdrift die gij van het eerste oogenblik af aan den dag leidet, met eenen overwinningspelenden moed, met die onwrikbare trouw, die uw eigendom is, den vijand onder de oogen zult treden, waarheen dan ook de stem des Konings en het Vaderland u mogen roepen.

» De Koning weet het, dat u die dag welkom zou wezen, waarop het bevel van voorwaarts door uwe gelederen mogt dringen, en gij onder den zegen van dien God, die Nederland en Zijn Koninglijk Huis zoo dikwerf uit een kommervollen toestand

» Votre présence aux frontières depuis de longs mois, la noble persévérance avec laquelle vous avez supporté les maux et les sacrifices, alors que vous ne demandiez qu'une chose : marcher à l'ennemi les armes à la main, montrent quels sentiments animent vos cœurs, quelle confiance vous avez en la Providence et dans la juste cause qui vous fit courir aux armes.

» Pour ces motifs, le Roi est intimement convaincu que, si le sort des armes doit décider de la cause des Hollandais, vous marcherez à l'ennemi avec ce noble enthousiasme que vous avez toujours montré, avec ce courage garant de la victoire, avec cette foi inébranlable qui est votre patrimoine. Vous irez là où la voix du Roi et de la Patrie vous appelle.

» Ce jour sera le bienvenu, où vous entendrez le commandement de « En

redde, een strijd zoudt voeren, die bij de jaarboeken van Nederlands alouden roem nieuwe bladzijden voegen moet ».

Avant de repartir pour La Haye, Guillaume I^{er} a un long entretien avec le Prince Frédéric, au quartier général de Breda. Il reconnaît que, dans l'état de surexcitation de l'Armée, une prompte décision s'impose : la guerre, à laquelle il est résolu depuis longtemps, ne peut plus être différée davantage. Donc, si la Conférence ne donne pas satisfaction aux dernières réclamations du Cabinet, il faut se tenir prêt à ouvrir immédiatement la campagne.

Mais il importe d'endormir jusqu'au dernier moment les soupçons des Plénipotentiaires ; il faut affecter de poursuivre les négociations jusqu'à l'heure où l'ordre de marche sera signé et où les grandes Puissances ne pourront plus arrêter les troupes néerlandaises à la frontière.

Depuis le 29 juin, le Baron de Wessemberg est à l'hôtel de Bellevue, à La Haye. Il y est venu pour décider le gouvernement des Pays-Bas à reconnaître le Roi Léopold et à signer les *dix-huit articles* ; il attend toujours une réponse, que l'on remet de semaine en semaine.

Le fils de M. Casimir-Périer, après s'être arrêté à Bruxelles auprès du Régent, est venu lui aussi, chargé par son père d'une mission conciliatrice.

avant » ! Vous irez avec la bénédiction de ce Dieu, qui, dans les situations difficiles, sauva si souvent la Hollande et sa Maison Royale, et vous livrerez un combat qui remplira de nouvelles pages dans l'histoire déjà vieille de la gloire Néerlandaise ! »

M. Verstolk van Soelen ne décourage personne. Que la Conférence sauvegarde les droits des Pays-Bas, qu'elle ne blesse pas leur légitime orgueil, et une entente n'aura rien d'impossible.

Si les diplomates étrangers se laissaient abuser par de belles paroles, l'entourage du Souverain savait que l'on courait à la guerre. Le Baron van Zuylen van Nyevelt, Ministre d'Etat, envoyé comme Plénipotentiaire auprès de la Conférence avec M. Reinhard Falck, le reconnaît dans ses Mémoires :

« Avant la fin du mois, le Roi me fit appeler dans son Cabinet et me communiqua, sous le sceau du secret, sa détermination de faire marcher ses troupes en Belgique, en m'ordonnant de me tenir prêt du jour au lendemain pour porter à Lord Palmerston, et partant à la Conférence, la dépêche officielle qui rendait compte de cette résolution importante. »

Le péril qui menace la Belgique se complique encore : des difficultés soudaines éclatent entre elle et la France, son unique alliée.

Le Protocole Réservé du 17 Avril, signé à l'insu de M. de Talleyrand et stipulant le démantèlement des 5 forteresses, avait été communiqué à la France le 14 Juillet seulement. Devant cette notification inattendue, le Ministère Casimir-Périer voulut donner les apparences d'un succès diplomatique à l'affront que la Conférence infligeait à la Monarchie de Juillet. Ce fut le but des paroles prononcées par Louis-Philippe dans son discours du Trône (23 Juillet) :

« ... Le Royaume des Pays-Bas, tel que l'avaient

constitué les traités de 1814 et 1815, a cessé d'exister. L'indépendance de la Belgique et la séparation de la Hollande ont été reconnues par les grandes Puissances. Le Roi des Belges ne fera point partie de la Confédération Germanique. Les places élevées pour menacer la France, et non pour protéger la Belgique, seront démolies. Une neutralité reconnue par l'Europe et l'amitié de la France assurent à nos voisins une indépendance dont nous avons été le premier appui... »

A Bruxelles, c'est une explosion de colères. De quel droit Louis-Philippe impose-t-il des conditions et parle-t-il en vainqueur? De quel protocole s'autorise la Conférence pour intervenir dans la politique intérieure de la Belgique(1)?

On se demande avec anxiété s'il n'existe pas d'autres traités secrets? Le Roi des Français exclut Léopold de la Confédération Germanique : faut-il pour cela renoncer, à tout jamais, au Luxembourg?

Les adversaires de la Royauté se préparaient à exploiter ce soulèvement de l'opinion, quand soudain, l'apaisement arriva d'Angleterre, sous la forme des discours prononcés par Lord Grey et Lord Palmerston devant le Parlement, au sujet de la démolition des forteresses.

« La proposition n'émane pas du Gouvernement Français!..., » déclare le premier. Le second suren-

(1) Le même sentiment se retrouve dans certains journaux. Le *Courrier Français* écrit : « ... Qu'est-ce donc que cette Conférence qui fait et défait des rois, constitue des Etats, impose la démolition des forteresses dans un territoire indépendant? Est-ce un Congrès à part, une continuation du Congrès de Vienne? »

chérît encore : « La négociation n'aura lieu qu'entre les quatre Puissances et la Belgique. La France en est exclue!... »

Enfin une lettre du Ministère des Affaires Étrangères de la Grande-Bretagne à M. Lebeau dissipe les dernières inquiétudes :

« J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence, pour information, copie du protocole de la Conférence du 17 avril dernier, au sujet du système de défense militaire de la Belgique, en rapport avec sa position de barrière pour les autres États de l'Europe, contre une agression possible de la France. »

Léopold I^{er} croyait encore à la paix. Il lui semblait impossible que la Conférence, aux désirs de laquelle la Belgique s'était soumise, ne la défendît pas contre la Hollande, qui repoussait toutes les décisions des Plénipotentiaires.

Avant que s'achevât la première semaine de son règne, il a exprimé sa volonté de parcourir les provinces. Les journaux publient le programme du voyage⁽¹⁾, et le Luxembourg n'y est pas inscrit. Faut-il en conclure que l'abandon du Grand-Duché est chose déjà résolue?

Dans l'après-midi du 28 Juillet, la garnison hol-

(1) Jeudi 28 juillet : Départ de Bruxelles, déjeuner à Malines; dîner et coucher à Anvers.

Vendredi 29 juillet: Revue de l'Armée de l'Escaut, dîner et coucher à Anvers

Samedi 30 » Départ d'Anvers, traverser Malines; déjeuner à Louvain; traverser Tirlemont, Saint-Trond; coucher à Tongres.

Dimanche 31 » Départ de Tongres, revue de l'Armée de la Meuse, coucher à Hasselt.

Lundi 1^{er} août: Départ de Hasselt, dîner et coucher à Liège.

landaise de la Tête de Flandre contemple en silence la foule qui, sur l'autre rive de l'Escaut, s'écrase le long des quais d'Anvers, acclamant frénétiquement son Roi.

Charles Rogier, Gouverneur de la province, désigne la citadelle que domine le drapeau néerlandais :

« Sire, Votre puissante intervention comme Prince a déjà donné à la Belgique presque tout ce que l'équité, le droit des gens et ses intérêts réclamaient impérieusement. Puisse Votre présence comme Roi au sein des murs d'Anvers être le signal du prochain affranchissement de cette cité, qu'attendent de si hautes destinées après de si grands désastres!... »

Léopold I^{er} passe, à Saint-Antoine, la revue de l'armée de l'Escaut, composée de 7,300 fantassins, 700 cavaliers et deux batteries. La manœuvre achevée, il déjeune en hâte sur le terrain, debout avec le Général Tieken de Terhove et l'État-Major.

Le surlendemain, Sa Majesté arrive dans la bruyère de Houtholden, près de Zonhoven. Depuis Hasselt, son escorte est fournie par un piquet de

Mardi	2 août	Départ de Liège, dîner et coucher à Verviers.
Mercredi	3 »	Départ de Verviers, déjeuner à Spa; coucher à Liège en y revenant par l'ancienne route, par Louvegné et Beaufays.
Jeudi	4 »	Départ de Liège, déjeuner à Huy; dîner et coucher à Namur.
Vendredi	5 »	Départ de Namur, retour à Bruxelles, d'où le Roi repartira, le lundi 8, pour Charleroy, Mons et Tournay.

Guides de la Meuse, la carabine au poing, et par une Garde d'honneur composée de quarante jeunes gens à cheval, dont le costume n'a rien de particulièrement militaire : habit noir, pantalon blanc, « écossaise tricolore » au bras gauche.

La moitié seulement de l'armée de la Meuse est sur le terrain, car pour la réunir toute, il eût fallu dégarnir complètement la frontière.

Quelles poignantes désillusions durent étreindre le cœur du Roi, devant ces régiments qu'on lui avait dépeints sous des couleurs si brillantes. Il croyait voir des bataillons disciplinés, des escadrons rompus à la manœuvre : il trouvait des hommes pleins d'élan et décidés à jouer leur existence pour la Patrie, mais tout neufs dans le métier des armes. Leur nombre même ne rachetait pas leur inexpérience, puisqu'il n'atteignait qu'au tiers de l'effectif aligné sur le papier (1). Daine répète au Roi les plaintes qu'il a vainement adressées par deux fois au Régent. Le 30 juin encore, il lui a envoyé, par le Capitaine Capiaumont, une lettre pressante implorant des renforts : « Si la reprise des hostilités est le vœu du pouvoir, je suis obligé de déclarer que je ne suis pas en mesure de faire la guerre de manière à assurer des succès qui puissent sauvegarder l'honneur de l'armée... Ma position est la même au 30 juin qu'au 22 janvier 1831. » Sa demande ne pouvant être exaucée, il s'adressait au Général Tieken, le priait de faire occuper Diest pour

(1) D'après M. Van der Taelen (*La Campagne de dix jours*), le Général de Failly, pour arriver au chiffre de 64,000 hommes qu'il annonçait, était obligé de compter jusqu'aux pompiers de la ville de Gand.

assurer leurs communications; à quoi le Commandant en chef de l'Armée de l'Escaut répondait : « Je n'ai pas reçu un seul homme de renfort, et il s'en faut de beaucoup que j'aie 15,000 hommes en tout. »

Le spectacle que le Roi avait devant les yeux révélait tant de mensonges, qu'il devinait, accablé d'angoisses, tout ce qu'on lui dissimulait certainement. Le hasard d'une audience accordée aux Députés du Limbourg, quelques heures avant de quitter Bruxelles, lui apprenait que leurs Gardes Civiques étaient encore sans fusils, malgré toutes les réclamations. D'autres provinces n'étaient-elles pas victimes de cette incurie?

De longs mois seraient nécessaires pour former une armée nouvelle, pour lui donner des chefs dignes de sa confiance; et d'une heure à l'autre, la guerre pouvait éclater.

Cependant, pour ne pas troubler la joie des fêtes, ni jeter l'inquiétude dans le pays, le Souverain feignait de croire à la paix, et disait à une députation des Gardes Civiques de Mons : « L'horizon politique paraît s'éclaircir...! » A la Chambre de Commerce d'Anvers : « Je ferai de nouvelles démarches pour vous mettre à l'abri de tout malheur nouveau. Il vous faut la paix, parce que c'est la paix qui fait fleurir le commerce... »

On a travaillé nuit et jour à embellir et à décorer les villes que doit traverser Léopold I^{er}. Les habitants de Hasselt font appel à la poésie; devant l'Hôtel de Ville, le Géant populaire de la Société de Rhétorique brandit ce quatrain :

*

Welkom, Vorst Leopold die wij met vreugd aanschouwen
En vieren als de hoop van Uw nieuw Vaderland :
Laat Hasselt zederijk, met eerbied U ontrouwen
De liefde die voor U in 't hart der burgers bránd (1).

Les rues de Tongres sont « plantées d'arbres ». Liège, où le Souverain fait son entrée dans la calèche du Comte d'Oultremont, présente le spectacle « d'un beau salon, orné de verdure, de draperies et d'étendards ».

Escorté des Gardes Civiques à cheval, qui ont revêtu la blouse bleue avec revers rouges, le Roi s'arrête devant la tombe des Patriotes, morts au Combat de Sainte-Walburge. Les veuves, les orphelins, les blessés, tous portant des branches de lauriers, sont rangés sur la route.

Puis Sa Majesté se dirige vers le Palais de Justice, d'où Elle assistera à un long défilé de musiques et de Sociétés.

Cette journée du 1^{er} août est la fête de la Paix; les « Vive le Roi ! » déchirent l'air, cris de reconnaissance, cris d'amour pour le Prince qui ramène la prospérité et la concorde.

Le soir, Léopold I^{er} se rend au théâtre à travers les rues illuminées.

En rentrant à La Haye, le Roi Guillaume n'avait plus qu'une pensée : précipiter les derniers apprêts

(1) Traduction du quatrain :

« Soyez le Bienvenu ! Roi Léopold. Nous vous contemplons avec joie, et nous fêtons en vous l'espoir de Votre nouvelle Patrie.

» Permettez à la ville de Hasselt de vous prouver respectueusement l'amour dont est rempli pour vous le cœur de tous ses habitants. »

de la guerre et agir assez vite pour que l'ordre de marche fût expédié le 30 juillet.

Un arrêté du 29 nomme le Prince d'Orange commandant en chef. La proclamation du Prince Frédéric, qui en portera la nouvelle aux troupes, est déjà imprimée; elle sera distribuée dès que le « Opperbevelhebber » aura rejoint l'armée.

Depuis plusieurs jours, l'ordre de bataille est réglé ainsi qu'il suit :

INDEELING VAN HET NEDERLANDSCHE LEGER
TE VELDE.

Hoofdkwartier te Breda.

Opperbevelhebber : Z. K. H. Prins Willem van Oranje, Veldmaarschalk.

Adjudanten :

Kolonel O.-J.-H. Graaf van Limburg-Stirum.

Luitenant-Kolonel V.-J.-R. Baron Van Tuyll van Serooskerken.

Toegevoegd (sedert 10 Augustus bij het Leger).

Kapitein-Volontair P.-A. Baron Sirtema van Grovestins,

Z. K. H. Prins Frederik der Nederlanden, Admiraal en Kolonel
Generaal.

Adjudanten :

Kolonel J.-C. De Waldkirch.

Kapitein-Luitenant ter zee C.-D. Van den Bosch.

Major A.-P.-P.-C.-R.-E. De Ceva.

Kapitein P.-M. Graaf van Limburg-Stirum.

Toegevoegd :

Luitenant Kolonel in Pruisischen Diensts Von Scharnhorst.

2^o Luitenant in Pruisischen Diensts Zanders.

Majoor J.-A. Graaf de Ficquelmont.

Kapitein F. Du Chastel.

Kapitein V. Van den Bosch.

1^o Luitenant E. Artan.

2^o Luitenant-Volontair D. Baron Van Tuyll van Serooskerken.

Secretaris J. Van Assen, Staatsraad.

Ordonnans officieren :

1^o Luitenant W.-J. Graaf Van der Goltz.

1^o Luitenant G.-A.-G. Baron Van der Duijn.

Chef van den Generalen Staf :
Luitenant-Generaal J.-V. Baron de Constant Rebecque.

EERSTE DIVISIE INFANTERIE.

Stafkwartier te Breda.
Bevelhebber : Luitenant-Generaal J. Baron Van Geen.
Chef van den Staf : Kolonel J.-B. Clerens (Oost-Indisch leger).
1^e Brigade : Stafkwartier te Ginneken.
Bevelhebber : Generaal-Majoor A. Schuurman.
Chef van den Staf : Kapitein G. E. Muller.
Compagnie flankeurs der Groningsche Hoogeschool (Studenten).
1^e Bataljon, 2^e Afdeeling, Noordhollandsche Schutterij.
1^e Bataljon, 1^e Afdeeling, Zuidhollandsche Schutterij.
1^e Bataljon Jagers.
Afdeeling Grenadiers : 1^e en 2^e Bataljon.
2^e Brigade : Stafkwartier te Tilborg.
Bevelhebber : Generaal-Majoor D.-O. De Favauge.
Chef van den Staf : Kapitein J.-G.-E.-A. Van Panhuis.
Jagers van Van Dam.
2^e Bataljon, 1^e Afdeeling : Geldersche Schutterij.
2^e Afdeeling Zuidhollandsche Schutterij : 1^e en 2^e Bataljon.
2^e Bataljon Jagers.
5^e Afdeeling Infanterie : 1^e en 3^e Bataljon.
Batterij Veld-Artillerie n^o 6.

TWEEDE DIVISIE INFANTERIE.

Stafkwartier in het Kamp van Rijen.
Bevelhebber : Z. D. H. de Luitenant-Generaal Karel Bernhard, Hertog van Saksen-Weimar.
Chef van den Staf : Majoor F.-B. Baron Von Gagern.
1^e Brigade : Stafkwartier in het Kamp van Rijen.
Bevelhebber : Generaal-Majoor A.-J.-J. Baron Des Tombe.
Chef van den Staf : Majoor L.-J. De Petit.
Vrijwillige Utrechtsche Jagers (Studenten).
1^e Bataljon, 2^e Afdeeling : Geldersche Schutterij.
7^e Afdeeling Infanterie : 1^e en 2^e Bataljon.
12^e Afdeeling Infanterie : 1^e en 2^e Bataljon.
2^e Brigade : Stafkwartier in het Kamp van Rijen.
Bevelhebber : Kolonel D.-O. Bagelaar.
Chef van den Staf : Kapitein H.-F.-C. Baron Forstner Van Dambenoy.
Koninklijke Jagers (Houtvesters).
2^e Bataljon, 4^e Afdeeling : Zuidhollandsche Schutterij.

2^e Afdeeling Infanterie : 2^e en 3^e Bataljon.
 18^e Afdeeling Infanterie : 1^e en 2^e Bataljon.
 Batterij Veld-Artillerie n^o 5.

DERDE DIVISIE INFANTERIE.

Stafkwartier te Eindhoven.
Bevelhebber : Luitenant-Generaal A.-F. Meijer.
 Chef van den Staf : Luitenant-Kolonel P.-M. Ecksteen
 1^e Brigade : Stafkwartier te Eindhoven.
Bevelhebber : Kolonel F. Stoecker.
 Chef van den Staf : 1^e Lieutenant volontair Jhr J. Mock.
 Vrijwillige Leidsche Jagers (Studenten).
 2^e Bataljon, 1^e Afdeeling : Friesche Schutterij.
 2^e Bataljon, 1^e Afdeeling : Groningsche Schutterij.
 8^e Afdeeling Infanterie : Reserve Bataljon.
 13^e Afdeeling Infanterie : 2^e en 3^e Bataljon.
 2^e Brigade : Stafkwartier te Stratum.
Bevelhebber : Kolonel J.-P. Sprenger.
 Chef van den Staf : Jhr J.-H. Hooft Van Iddekinge.
 Noordhollandsche Jagers.
 Groningsche Jagers
 1^e Bataljon, 3^e Afdeeling : Noordhollandsche Schutterij.
 2^e Bataljon : Utrechtsche Schutterij.
 1^e Bataljon, 2^e Afdeeling : Friesche Schutterij.
 17^e Afdeeling Infanterie : 1^e en 2^e Bataljon.
 Batterie Veld-Artillerie n^o 8.

DIVISIE CAVALERIE.

Stafkwartier te Breda.
Bevelhebber : Luitenant-Generaal Jhr A.-D. Trip Van Zoutland.
 Chef van den Staf : Majoor-titulair F.-W. Chomel (Maréchaussée).
 1^e Brigade : Stafkwartier te Oosterhout.
Bevelhebber : Generaal-Majoor J. Post.
 Afdeeling Kurassiers, n^o 3-2^e, 3^e en 4^e Escadron.
 Afdeeling Kurassiers, n^o 9-1^e, 2^e en 3^e Escadron.
 Regiment Lanciers, n^o 10-1^e, 2, 3^e en 4^e Escadron.
 Rechter halve Batterij Rijdende Artillerie, n^o 4.
 2^e Brigade : Stafkwartier te Eindhoven.
Bevelhebber : Generaal-Majoor Jhr. W. F. Boreel.
 Regiment Lichte Dragonders, n^o 4-1^e en 2^e Escadron.
 Regiment Lichte Dragonders, n^o 5-3^e en 2^e Escadron.
 Regiment Hussaren, n^o 6-1^e, 2^e en 3^e Escadron.
 Linker halve Batterij Rijdende Artillerie, n^o 4.

RESERVE-DIVISIE.

Stafkwartier te Sint-Oedenrode.

Bevelhebber : Luitenant-Generaal G.-M. Cort-Heyligers.

Chef van den Staf : Kapitein J.-W. Walter (Fungeerend).

1^e Brigade : Stafkwartier te Sint-Oedenrode.

Bevelhebber : Generaal-Majoor F. Knotzer.

Chef van den Staf : J.-J.-P. Van Munnich (Fungeerend).

1^e Bataljon, 1^e Afdeeling, Geldersche Schutterij.

2^e Bataljon, 1^e Afdeeling, Noordhollandsche Schutterij.

2^e Bataljon, 2^e Afdeeling, Noordhollandsche Schutterij.

1^e Marsch-Bataljon (1).

2^e Brigade : Stafkwartier te Veghel.

Bevelhebber : Kolonel M. Busch.

Chef van den Staf : Kapitein H. Ruding (Fungeerend).

2^e Bataljon, 1^e Afdeeling, Zuidhollandsche Schutterij.

1^e Bataljon, 1^e Afdeeling, Friesche Schutterij.

1^e Bataljon, 1^e Afdeeling, Groningsche Schutterij.

2^e Marsch-Bataljon (2).

Detachement Kurassiers der Afdeeling n^o 1.

Batterie Veld-Artillerie, n^o 9.

Detachement Transportstrein.

Reserve Park n^o 4.

Reserve Artillerie, en niet ingedeelde troepen.

4^e Compagnie van het 1^e Bataljon Mineurs en Sapeurs.

Escadron Maréchaussée.

Transportstrein.

Compagnie Werklieden.

Compagnie Hospitaal-Soldaten.

La force totale de l'armée, composée de 38 bataillons d'infanterie et de Schutterij, de 7 compagnies de Chasseurs, de 16 escadrons, de 9 batteries, d'une compagnie de Mineurs et de Sapeurs, s'élève à 38,750 hommes, 6,500 chevaux et 72 bouches à feu.

Le départ du Prince d'Orange a été retardé à plusieurs reprises, par les dernières notes que les Pays-Bas échangent avec la Conférence, par les

(1) Samengesteld uit 2 compagnieën van het Reserve bataljon der 5^e Afdeeling Infanterie, 3 compagnieën van het 1^e Bataljon der 1^e Afdeeling Noordhollandsche en 1^e compagnie van de Noordbrabantsche Schutterij.

(2) Samengesteld uit het 1^e Bataljon der 1^e Afdeeling Friesche Schutterij.

allées et venues des diplomates étrangers, auxquels le passage des bataillons venant du Nord, l'agitation des bureaux, tout un mouvement insolite n'ont pas su ouvrir les yeux. Ils se préoccupent encore du maintien de la paix, que déjà la chaise de poste du Prince Royal roule sur la route de Breda, que le pli contenant la dénonciation de l'armistice est parti pour Londres, que les soldats, en tenue de campagne, ont reçu des munitions pour deux jours.

Dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août, le Prince atteint Breda à une heure, et se rend immédiatement au Quartier Général, où l'Etat-Major est réuni.

Le Prince Frédéric remet le plan d'opérations à son frère, qui le parcourt avec admiration. Tout y est prévu, tout y est combiné avec une merveilleuse netteté : le Commandant en Chef n'a plus qu'à ordonner le départ et à monter à cheval. Aussi, les Princes décident que les hostilités commenceront le 2 août.

Pour s'effacer complètement devant son aîné, pour lui laisser tout entière la gloire des premières heures de commandement, le Prince Frédéric prétexte qu'il doit accompagner la Princesse à La Haye. Il quitte Breda avec elle, le 1^{er} août, dès le matin, après avoir signé l'ordre du jour suivant :

« Aan het leger wordt bekend gemaakt, dat het aan Zijne Majesteit den Koning behaagd heeft, bij besluit van den 29ⁿ Juli 1831, n^o 3, aan Z. K. H. den Prins van Orange het opperbevel over de krijgsmacht op te dragen, met uitnoodiging zich onverwijld aan het hoofd van het leger te stellen, zullende Z. K. H. de Prins Frederic Admiraal en Colonel-Generaal, den Prins van Orange in het waarnemen van zijn

commando behulpzaam wezen. Z. K. H. de Prins van Oranje alhier aangekomen zijnde heeft het opperbevel van het leger te velde heden aanvaard.

» Hoofdkwartier Breda, den 1^{er} Augustus 1831.

» FREDERIK » (1).

Dès 9 heures, le Prince d'Orange prend le commandement. Il se montre aux troupes, et des ovations le saluent à chaque pas. « A entendre les soldats et leurs chefs, — écrit le correspondant de l'*Amsterdamsche Courant*, — on croirait qu'ils se mettent en route pour une partie de plaisir plutôt que pour une bataille. »

L'ardeur est pareille au camp de Rijen, où le Duc de Saxe-Weimar adresse à la 2^e division une proclamation faite en ces phrases vibrantes dont il est coutumier :

« Koning en Vaderland laten U den door U zoo lang gewenschten roep van Voorwaarts hooren.

» Uw Vaderland en geheel Europa hebben de oogen op U gevestigd. Als overwinnaars wordt gij terugverwacht en deze hoop zal niet teleur gesteld worden.

» Vermoeinissen wachten U; draagt ze zonder

(1) Il est porté à la connaissance de l'armée qu'il a plu à S. M. le Roi, de donner, par décret du 29 juillet 1831, n^o 3, le commandement supérieur des troupes en campagne à S. A. R. le Prince d'Orange avec invitation de se porter sans délai à la tête de l'armée.

Le Prince d'Orange sera assisté dans son commandement par S. A. R. le Prince Frédéric, Amiral et Colonel-Général.

S. A. R. le Prince d'Orange, étant arrivé, prendra aujourd'hui même le commandement de l'armée en campagne.

Quartier-Général à Breda, le 1^{er} août 1831.

FREDÉRIC.

klagen. Gij zult gevaren ontmoeten, die de besten van uw volk met U zullen deelen! Met de gevaren groeit de eer en hare stem heeft nooit te vergeefs aan het oor van een braven Hollander geklonken. Voorwaarts!

» Kamp van Rijen, den 1ⁿ Augustus 1831.

» De Luitenant-Generaal
commandeerende de 2^e Divisie Infanterie,

» VAN SAXE-WEIMAR » (1).

Aux officiers de la Schutterij, le Prince d'Orange avait affirmé que les Pays-Bas, en déclarant la guerre, n'étaient guidés par aucun désir de conquête, que leur unique but était de signer une paix honorable.

Il va le répéter aux troupes dans un des ordres du jour qu'il leur adresse le 1^{er} août :

« Bij het betreden vanden grond door den opstand aan het wettig gezag onttrokken, reken ik het mij tot een eersten plicht, het Vaderlandsch leger te herinneren, dat geene zucht tot veroveringen ons doet voorwaarts trekken, daar wij niets anders

(1) Le Roi et la Patrie vous laissent entendre le cri si longtemps attendu de « En Avant ».

Votre Patrie et l'Europe entière ont les yeux fixés sur vous. On s'attend à vous voir revenir vainqueurs, et cet espoir ne sera pas trompé.

Bien des fatigues vous attendent, supportez-les sans vous plaindre. Vous rencontrerez des dangers, que votre Pays tout entier partagera avec vous. Les dangers grandissent la gloire, et sa voix ne résonna jamais en vain à l'oreille d'un brave Hollandais. En Avant !

Camp de Rijen, le 1^{er} août 1831.

Le Lieutenant-Général
commandant la 2^e Division d'Infanterie,
DE SAXE-WEIMAR.

bedoelen, dan overeenkomstig de door Nederland's Koning voor geheel Europa opgelegde staatkunde, die voorwaarden van scheiding tusschen Holland en België te verzekeren, welke door de bemiddelende mogendheden als billijk zijn erkend... (1) »

Les hurrahs de la revue du 23 juillet n'avaient-ils pas suffisamment édifié le Prince d'Orange sur les sentiments de l'armée à son égard? Les heures triomphales passées ce jour-là au milieu des troupes ne lui démontraient-elles pas assez que rien ne subsistait plus des malentendus d'autrefois?

Au moment d'entrer en ennemi sur le territoire belge, il veut, dans une autre proclamation, faire justice officielle de la légende qui le représentait comme un partisan de la Révolution :

« ... Mijne plichten en de wil des Konings hebben mij geroepen om een werkelijk deel aan de laatste staatkundige gebeurtenissen in Nederland te nemen. Al mijne daden, woorden en bedoelingen, hadden destijds eeniglijk ten oogmerk om van het Koninkrijk die onheilen af te weren, welke het te voorzien was, dat hetzelfde konden treffen en welke wij tegenwoordig allen ondervinden, maar daar de middelen, met zulk een oogmerk door mij aangewend, geene gunstige uitkomst hebben opgeleverd, moet ik zelf

(1) « A mon entrée sur le territoire soustrait par la Révolution à l'autorité légitime, je considère comme un premier devoir de rappeler à l'armée hollandaise que nul désir de conquête ne guide notre marche en avant.

» Notre seul but est, d'accord avec la politique de Sa Majesté exposée à l'Europe entière, d'assurer les conditions de séparation entre la Belgique et la Hollande, conditions reconnues équitables par les puissances médiatrices. »

gelooven dat ik mij in de keuze dier middelen heb bedrogen.

» De drijfveeren, die mij bezielten, waren intuschen van den zuiversten aard. Thans hoop ik U, met het zwaard in de hand, te overtuigen dat het bloed der Nassau's nog in mijne aderen vloeit en dat geen offer mij te zwaar zal zijn om het geluk te verzekeren van die geboortegrond voor welks onafhankelijkheid onze voorouders zoo dikwerf met een gewenschten uitslag legermachten bestreden, die de hunne verre in getal, maar geenszins in moed te boven gingen (1). »

Par quel acte la Hollande annoncerait-elle à la Conférence cette soudaine reprise des hostilités? En quels termes allait-elle la notifier à la Belgique?

Le Gouvernement Néerlandais craignait avant toute chose, nous l'avons vu, une intervention rapide des plénipotentiaires, qui arrêterait son armée dès les premiers pas sur le territoire Belge.

Afin de parer ce danger, il attend le 1^{er} août pour envoyer à Londres le baron van Zuylen van Nyevelt, porteur d'un message adressé aux représentants des

(1) « Mes devoirs, ainsi que la volonté du Roi, m'ont appelé à prendre une part active dans les derniers événements politiques des Pays-Bas.

» Toutes mes actions, mes paroles, mes intentions, avaient alors en vue de détourner de la Royauté les désastres qui, c'était à prévoir, pouvaient l'atteindre, et que nous éprouvons tous aujourd'hui.

» Mais les moyens employés par moi, pour atteindre un tel but n'ayant pas eu un dénouement favorable, je suis forcé de croire que je m'étais trompé dans le choix de ces moyens.

» Cependant les motifs qui m'animait étaient les plus purs.

» A présent, j'espère vous convaincre, le glaive à la main, que le sang des Nassau coule toujours dans mes veines, qu'aucun sacrifice ne sera trop grand pour assurer le bonheur de cette Patrie, pour l'indépendance de laquelle nos ancêtres combattirent si souvent avec le résultat désiré, des armées qui surpassaient la leur en nombre, mais jamais en courage. »

cinq Puissances. En termes ambigus, M. Verstolk van Soelen y annonce à la fois le commencement des hostilités et le désir de continuer les négociations pour la paix.

Après un résumé de discussions antérieures, il écrit :

« ... Selon les intentions du Roi, je me trouve dans le cas d'ajouter que Sa Majesté s'est déterminée à appuyer la négociation par les moyens militaires, détermination devenue doublement nécessaire depuis les événements qui viennent de se passer en Belgique, où l'on a vu un Prince se mettre en possession de la Souveraineté sans avoir préalablement satisfait aux conditions fixées par la Conférence dans les 12^e et 19^e protocoles, et juré sans restriction une Constitution dérogeant aux droits territoriaux de Sa Majesté et de la Hollande.

» Comme l'intention de conclure un armistice ne s'est pas réalisée, il n'existe aujourd'hui aucune cessation d'hostilités... »

Le Ministre des Affaires Etrangères ajoute que le Roi n'a plus d'autre alternative que celle de recourir à ses propres moyens, et de mettre un terme à des condescendances qui ne seraient plus compatibles avec la sûreté extérieure et intérieure de l'Etat, ni avec les intérêts de ses fidèles sujets déjà si gravement compromis, et dont la ruine absolue serait le résultat de la prolongation de la présente crise.

Il termine en protestant des désirs pacifiques de Guillaume I^{er}.

« Depuis la date des pièces diplomatiques que je me suis permis de citer, de nouveaux motifs ont dû fortifier les dispositions déjà exprimées de la part de

Sa Majesté, mais quels qu'en puissent être les résultats, ils n'altéreront en aucune manière les vœux d'un heureux succès, dont le Roi ne cesse d'accompagner les efforts de V. V. E. E. et ceux de ses propres plénipotentiaires, ayant pour objet d'arriver à un accord destiné à régler la séparation, d'une manière conforme aux droits reconnus de Sa Majesté et de la Hollande... »

Le baron van Zuylen van Nyevelt fut reçu par Lord Palmerston dans la matinée du 3 août, alors que les forces hollandaises avançaient déjà de toutes parts en Belgique. « Mylord, dit-il, en tendant le message, vous verrez que nous sommes en guerre avec Léopold. » Le Ministre anglais, sans répondre, glissa le pli dans son portefeuille, ne l'ouvrit que le lendemain en présence des autres plénipotentiaires, qui savaient déjà les événements par un courrier de Bruxelles et par les gazettes.

Vis-à-vis de la Belgique, le Cabinet de La Haye jugea qu'il pouvait laisser de côté toutes les formalités consacrées par les lois de la guerre, exigées par le Droit des Gens. Sans une ligne de notification, sans une démarche quelconque qui en tint lieu, il lançait ses régiments contre les troupes belges, déconcertées devant une attaque inattendue.

Comment légitimer cette brusque invasion lorsque, le 25 juillet encore, les plénipotentiaires de Londres répondaient au Roi Guillaume, protestant contre les Dix-huit articles et l'élection du Prince Léopold : « Garantes de la suspension d'armes (1) qui eut lieu dès le mois de novembre, les Cours sont tenues par

(1) Dans la suspension d'armes du 21 novembre 1830, aucun terme n'avait été fixé pour la reprise des hostilités.

des engagements solennels qui subsistent dans toute leur force, de prévenir une reprise des hostilités. »

On a prétexté aussi que, pour le Roi des Pays-Bas, les Belges étaient des sujets révoltés, à l'égard desquels il n'avait pas à observer les formalités qui sont d'usage de nation à nation.

La Hollande se renfermait donc dans ce qu'elle croyait son droit, sans vouloir s'attarder à la question d'humanité, et, en prévenant la Conférence à la toute dernière heure, elle estimait avoir satisfait à ses obligations morales.

Cependant, elle était, pour Anvers, forcée à de certains ménagements. Une convention spéciale avait été signée sous le contrôle des puissances, qui réglait la situation de la ville, au pouvoir des Belges, et de la Citadelle, occupée par les Hollandais.

Le soir du 1^{er} août, le Général Chassé, commandant de la forteresse, écrit au Général Tabor, Gouverneur militaire de la province d'Anvers :

« D'après les ordres supérieurs qui me sont parvenus aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous prévenir, aux termes de la ratification de la Convention qui règle la suspension d'armes entre la Citadelle et la place d'Anvers, en date du 5 novembre 1830 (1), que S. M. le Roi des Pays-Bas ayant décidé la reprise des hostilités, la suspension d'armes avec la Citadelle doit être dénoncée comme elle l'est par la

(1) La Convention du 5 novembre avait été complétée par la stipulation suivante :

« Les affaires continueront à rester dans le *statu quo*. La reprise des hostilités sera annoncée de part et d'autre, trois jours d'avance.

» Le parlementaire fondé de pouvoirs, ordonnateur en chef de l'armée belge : F. CHAZAL.

» Le Lieutenant-Général : Baron CHASSÉ.

» Approuvé : le Commissaire délégué, membre du Gouvernement provisoire : CH. ROGIER. »

présente; la reprise des hostilités devant en conséquence avoir lieu dans trois fois vingt-quatre heures ou jeudi 4 du présent mois d'août, à 9 heures et 1/2 du soir. En me conformant ainsi aux termes de mes conventions, je compte sur ce que ce délai fixé sera également observé de votre part, et dois vous prévenir aussi que, s'il n'était pas strictement observé jusqu'à ce terme, si notre communication était interceptée ou des travaux entrepris pendant ce temps, je serais dans le cas de procéder de suite à la reprise des hostilités. »

Les Belges étaient en droit de supposer que le délai de trois jours stipulé dans la lettre du Général Chassé, l'unique avertissement officiel reçu des Pays-Bas, s'étendait au pays tout entier. Aussi, leur indignation fut légitime lorsque, moins de douze heures plus tard, les Hollandais ouvrirent le feu sur deux points opposés du territoire.

CHAPITRE III

LA GUERRE

PREMIÈRES JOURNÉES DE CAMPAGNE (2-8 AOUT)

« Je me rends à mon
poste. J'y attends tous les
Belges à qui la Patrie,
l'Honneur et la Liberté
sont chers. »

*(Proclamation Royale du
4 Août.)*

Harassé par quinze jours d'entrées triomphales, de spectacles, de discours, de conseils de ministres, de revues et d'audiences, mais brisé plus encore par les inquiétudes mortelles qui lui faisaient des nuits d'insomnie, Léopold I^{er} avait, le 2 août, retardé jusqu'au milieu de l'après-midi son départ pour Verviers.

A 4 heures, les voitures se rangeaient, entourées des Guides de la Meuse, et les Liégeois se pressaient pour voir encore leur Roi, quand un courrier arrive d'un galop éperdu : il apporte la lettre du Général Chassé.

Si bien gardé que soit le secret par l'entourage du Souverain, la foule, devant les estafettes qui s'élancent dans toutes les directions, devant l'escorte qui regagne son quartier, a vite deviné qu'un grave événement est survenu. Elle remarque les visages

*

soucieux des officiers, les ordres qu'ils multiplient à voix basse; et les mêmes mots montent à toutes les lèvres : « Nous avons la guerre ! »

Peu après, la nouvelle est officielle. Les fêtes sont contremandées; on apprend que le Roi partira à 8 heures.

Le temps manque pour prévenir les maîtres de poste et assurer, sur la route, des relais suffisants à toute la suite. MM. de Merode, d'Hooghvorst, d'Hane, de Chasteleer gagneront la capitale en traversant Namur; Sa Majesté y arrivera directement.

M. de Muelenaere, ministre des Affaires étrangères, était resté à Bruxelles, et il ne fallait pas songer à l'en faire venir pour rédiger la note annonçant aux Puissances la soudaine déclaration de guerre; le Roi ne pouvait non plus retarder l'appel aux Souverains de la France et de la Grande-Bretagne.

Parmi les notabilités liégeoises qui, la veille, l'assuraient de leur absolu dévouement, Léopold avait remarqué M. Lebeau : l'ancien membre du Congrès, après avoir refusé un portefeuille et la légation de Londres, s'était contenté du siège d'avocat général auprès de la Cour d'appel de Liège.

Il le fait mander sur l'heure, lui expose la mission inattendue qu'il veut lui confier. M. Lebeau accepte, s'incline à l'avance devant toutes les responsabilités et écrit à M. Lehon (1) :

(1) La légation de Belgique occupait le n° 7, de la rue de la Chaussée d'Antin.

« Liège, 2 août 1831.

» M. le Ministre des Affaires étrangères étant demeuré à Bruxelles, Sa Majesté, qui est en ce moment à Liège, me charge de vous expédier, par courrier extraordinaire, copie de deux dépêches qu'Elle vient de recevoir, annonçant la reprise des hostilités, de la part du Roi de Hollande pour le 4 de ce mois.

» La France, signataire des propositions adoptées par le Congrès et les membres de la Conférence, ne peut hésiter, si elle est de bonne foi, dans la marche qu'elle a à suivre.

» L'armistice accepté par la Hollande et la Belgique constitue envers les cinq Puissances un engagement indéfini. A elles donc incombent le droit et le devoir d'intervenir à main armée contre la Hollande, qui se met, par la reprise des hostilités, en état de guerre contre les cinq Puissances, au nombre desquelles figure la France.

» Il est facile de voir et de faire comprendre, Monsieur le Ministre, quelle facilité les événements donnent au Ministère français de se tirer du faux pas où il s'était mis par l'affaire des forteresses. Si la France nous aide à défendre notre territoire et notre indépendance, la démolition des forteresses du Midi devient naturellement un acte de reconnaissance et de bonne amitié qui ira de lui-même. Insistez sur cette considération.

» La France, ayant adhéré, dans les prélimi-

naires, à notre neutralité, et y ayant ajouté la garantie de l'inviolabilité de notre territoire, vous pouvez, en vertu de cette stipulation, réclamer officiellement l'intervention armée du Cabinet du Palais Royal. Mais prenez vivement la chose, il n'y a pas un moment à perdre. Il faut que la France, si ses représentations restaient sans fruit, nous aide à en finir promptement, si elle tient à éviter une conflagration générale. Je suppose qu'on expédiera sur-le-champ un courrier pour La Haye.

» LEBEAU. »

Quelques heures plus tard, M. de Muelenaere écrivait officiellement à M. Lehon. Le Ministre des Affaires étrangères exprimait le désir que l'armée française se rassemblât sur la frontière, mais il insistait pour qu'elle ne pénétrât pas en Belgique avant que la nécessité en fût constatée.

Dans Anvers, la rupture de l'armistice jette l'affolement et la terreur : on se voit revenu aux pires moments de l'année précédente, au bombardement, à l'incendie de l'entrepôt. Dès le matin du 2 août, une longue procession de fugitifs défile sous les portes ; la route de Malines et celle de Lierre sont encombrées des véhicules les plus variés : charrettes ou cabriolets, calèches ou voitures attelées de chiens emportaient les objets précieux entassés à la hâte. Les moindres auberges rencontrées sur le chemin sont envahies, et les hôteliers, saisissant la fortune au passage, réclament dix florins pour un mauvais lit.

On était au mardi matin : d'après la lettre du Général Chassé, soixante-dix heures s'écouleraient encore avant la reprise des hostilités. Cependant, plusieurs détachements, sortis de Oostburg et de IJzendijke, soutenus par une canonnière stationnée dans le Braakman, ont déjà attaqué les écluses de Verlaat et de Kapitalen-Dam (1), dont la possession permet d'inonder à volonté tout le pays environnant.

Les Belges prévoyaient si peu ce coup de main, qu'ils n'avaient pas fortifié l'approche des écluses. Forcés de se replier en hâte, ils reviennent quelques heures plus tard et tentent vainement de reprendre leurs positions.

Le même jour, dès le lever du soleil, les trois divisions hollandaises se sont mises en mouvement sur la frontière du Nord.

Accompagné du Prince Frédéric, revenu de La Haye dans la nuit, le Prince d'Orange se dirige par Ginneken vers Chaam. Il y passe encore la revue des troupes du Général Van Geen qui, l'inspection terminée, poursuit sa route sur Baerle-Nassau et Baerle-Duc, abandonnés par les Belges.

Un détachement, conduit par le Général Schuurman, rencontre à Zondereygen les avant-postes du Général Clump et les disperse.

Le Duc de Saxe-Weimar a donné l'ordre au Major Tegelaer, commandant son avant-garde, de pénétrer sur le territoire ennemi par Poppel, com-

(1) Les écluses de Capitalen Dam et de Verlaat se trouvaient sur un des bras de l'Escaut Occidental, actuellement ensablé, à 6 kilomètres au Nord-Ouest de Philippine

mune située à 15 kilomètres au N.-E. de Turnhout.

On pensait surprendre les Belges et en avoir vite raison. Mais le Général Niellon, prévenu la veille de l'agitation qui régnait dans le camp de Zeyst, où quantités de charrettes étaient réquisitionnées, avait envoyé 150 tirailleurs de l'Escaut au village de Raevens, sur la route de Poppel à Turnhout, pour y surveiller les mouvements des Néerlandais.

A 7 1/2 heures du matin, des paysans accourent, annoncent au premier poste l'approche de l'ennemi : « *Zij komen af, zooals 't haar op den hond !* (1) »

Une décharge arrête les Eclaireurs hollandais. Déconcertés, ils reculent, laissant au Général Niellon le temps d'accourir avec 850 hommes du 2^e Chasseurs à pied.

Cependant, le gros de la Division avance avec les deux Princes, qui ont rejoint le Duc de Saxe-Weimar. Le temps d'arrêt de leur première ligne les effraie : si l'hésitation se prolonge, c'en est fait peut-être de la confiance et de l'ardeur des jeunes soldats !

Ils mettent tous les trois pied à terre, tirent l'épée et entraînent les *Koninglijke jagers*... Alors, un grand hurrah retentit ; baïonnette au fusil, les Hollandais s'élancent.

Niellon s'est tourné vers ses chasseurs : « Voici les ennemis ! Ils sont vingt contre un !... Je compte sur vous !... Vive le Roi ! »

La fusillade éclate, et, quelque inégale que soit la lutte, elle se prolonge pendant deux heures. Alors la résistance n'est plus possible : la colonne belge

(1) « Ils arrivent, nombreux comme le poil sur le dos d'un chien ! »

doit battre en retraite, s'éloigner de Raevens, découvrir la place de Turnhout.

Malgré l'admirable bravoure déployée dans ce malheureux combat, Niellon payait la faute tactique commise en s'établissant à Raevens, au Nord du canal de jonction de l'Escaut à la Meuse. S'il eût pris position sur la rive gauche, au Sud du pont, il pouvait longtemps en interdire le passage à l'ennemi, sans sacrifier autant d'hommes.

Au cours de cette journée, la Division Meijer n'était pas restée inactive. Les Hussards occupaient Bergeyk, les Dragons poussaient jusqu'à Eerzel, l'infanterie tout entière campait dans la bruyère qui s'étend entre Groot Wilreit et Klein Wilreit. La réserve du Général Cort-Heyligers installait ses bivouacs à Alphen.

Donc, la Division Saxe-Weimar est pour ainsi dire réunie à celle du Général Van Geen; elle se trouve encore à quatre heures de marche du Général Meijer, mais les Hussards ont déjà opéré la liaison. La Division de réserve, qui, le 1^{er} août, restait en arrière de l'armée, s'est portée jusque sur le front stratégique des troupes. Enfin, le grand Parc d'Artillerie de réserve a quitté Gorinchem pour s'établir à Ramsdonk.

Aussitôt après l'occupation de Raevens, les deux Princes s'étaient rendus au quartier général de Baerle-Duc, d'où le Commandant en Chef adresse sa proclamation à la Belgique :

« J'ai mis le pied sur votre territoire, à la tête de l'armée nationale des Pays-Bas. Je viens tranquilli-

ser les paisibles habitants de ces contrées sur le but de cet acte d'hostilité.

» Aucune vue, ni de conquête, ni de vengeance, n'anime l'armée et son commandant.

» Le Roi, mon père, ne m'envoie ici que pour obtenir des conditions justes et équitables de séparation entre les provinces qui lui sont restées fidèles et celles qui se sont soustraites à sa domination.

» Nous ne faisons la guerre qu'afin d'obtenir plus promptement une paix durable.

» Je garantis protection et sûreté aux habitants paisibles du territoire sur lequel je me trouve maintenant. Je promets de même du soutien à ceux qui sont dévoués à la bonne cause.

» Si quelques désordres sont commis çà et là, désordres qui sont inséparables de la marche d'une armée nombreuse, chaque plainte que feront les habitants sera entendue par le chef de l'armée. Une punition sévère atteindra immédiatement tout délit qui aura été prouvé.

» Donné à notre quartier général, le 2 août 1831.

» Le Général en Chef de l'armée Hollandaise,

» GUILLAUME, PRINCE D'ORANGE. »

A 5 heures du matin, le 3 août, les Princes rejoignent dans la bruyère de Zondereygen la Division Van Geen. Par Merxplas et Beersse, elle gagne Vosselaer, à l'Ouest de Turnhout, tandis que les forces du Duc de Saxe-Weimar, parties de Raevens, s'avancent à l'Est.

Niellon qui, la veille, a obtenu pour tous renforts

250 hommes et 2 pelotons de lanciers, soutient vaillamment l'attaque. Il dirige lui-même le feu des canons.

Dans le magnifique ouvrage consacré à l'artillerie néerlandaise (1), le capitaine Van Es rend hommage au Général belge, qui se révéla dans ces circonstances comme un chef remarquable et sut, malgré l'énorme disproportion de ses ressources, arrêter les troupes du Roi Guillaume durant plusieurs heures.

Le capitaine Wuppermann (2) confesse de même que, si tous les généraux belges avaient montré autant d'énergie et d'esprit d'initiative, la victoire eût coûté aux Hollandais plus de peines et de plus rudes sacrifices.

Vers midi, Niellon reconnaît que, à prolonger une lutte trop inégale, il risque d'être tourné sans aucune chance de sauver Turnhout. La route de Lierre est encore libre : par elle, il va rejoindre le gros de l'armée de l'Escaut. (3)

A 2 heures, les Hollandais entrent dans Turnhout, où l'arbre de la Liberté, dressé sur la Grand' Place, est aussitôt abattu et brûlé. Le Prince établit son quartier général dans la maison de M. Messemaekers, où se trouvait tout à l'heure encore celui de Niellon. Il y reçoit les délégués de l'administration communale et, pour mieux les persuader qu'il est éloigné de toute arrière-pensée de conquête, leur déclare qu'aucune garnison hollandaise

(1) Het Historisch Museum van het Korps Rijdende Artillerie, door N.-J.-A.-P.-H. van Es, kapitein der Rijdende Artillerie. *Niet in den Handel.*

(2) De Geschiedenis van den Tiendaagschen Veldtocht, door W.-E.-A. Wüpperman, kapitein van den Generalen Staf.

3) Positions de l'Armée de l'Escaut, 4 août 1831 :

ne restera dans la ville après le départ de l'armée.

Le Rapport adressé ce soir-là, à La Haye, annonce qu'on est en communication avec la 3^e division qui occupe Arendonk et Rethy.

Pendant que Niellon tentait en vain de sauver Turnhout, deux colonnes venues de la région de Berg-op-Zoom, franchissaient la frontière au Nord d'Anvers. La première colonne, conduite par le Colonel d'Ablaing van Giessenberg, repoussait un détachement belge à Calmpthout, s'avancait jusqu'à Brasschaet; l'autre, commandée par le major de Bosson, dépassait Cappelle et se trouvait arrêtée à Donck par les 400 hommes du Major Boulenger.

Dès le début de l'engagement, les Belges ont l'avantage : le Major de Bosson est blessé et fait prisonnier, ses soldats sont refoulés jusque sur le territoire hollandais, près de Putten. Menacé à son tour, inquiet de l'attitude hostile des paysans, le

1^{re} Brigade : Halle, Sandhoven, Pulle, Grobbendonck, Oelegheem, Massenhove, Vierzel, Broechem.

2^e Brigade : Saint-Antoine, Saint-Job-in-'t-Goor, S'Gravenwesel, Schilde, Weyneghem, Deurne, Schooten, Merxem, Brasschaet.

3^e Brigade : Merxem, Ledonck, Wilmarsdonck, Eekeren.

Brigade de cavalerie : Saint-Antoine, Saint-Job-in-'t-Goor, S'Gravenwesel, Schilde, Ramst, Broechem, Borsbeek, Pulle, Sandhoven.

Brigade d'artillerie de campagne : 1/4 de lieue en avant de Schilde, Grobbendonck, Weyneghem, Mommelghem, Merxem, toute cette artillerie est gardée par de l'infanterie.

La force totale est de 15,000 hommes, dispersés, depuis Eekeren jusqu'à Grobbendonck, sur un front de 25 kilomètres !

Postes occupés par l'ennemi :

A 1 lieue de Turnhout, ses patrouilles ont poussé jusqu'à Oostmalle. Une forte colonne s'est dirigée sur Moll et Gheel.

On porte les forces de l'ennemi à 2 divisions, commandées par les Généraux Van Geen et Saxe-Weimar. En tout 30,000 hommes.

Colonel d'Ablaing abandonne ses positions, bat en retraite sur Esschen.

En rentrant à l'aube du 3 août dans sa capitale, Léopold se trouve aux prises avec une des situations les plus désespérées qu'ait jamais enregistrées l'histoire.

Il est encore un étranger pour le pays sur lequel il règne depuis douze jours seulement ; il est ignoré de la plupart de ses sujets ; il ne sait presque rien des hommes qui l'entourent, ni des chefs auxquels sont confiés les destins de ses armées.

Ce qu'il a vu depuis une semaine l'épouvante : pas d'administration, pas de moyens de transport, pas de matériel de campagne. Certes, le passé de ses généraux lui est un garant de leur bravoure : la plupart ont servi sous l'Empereur. Daine a fait la campagne de Russie comme chef de bataillon. L'aîné des frères Duvivier, chef d'escadron en 1807, fut à Montenotte, en Egypte, à Eylau ; le cadet, capitaine à Wagram, est nommé colonel sur le champ de bataille de Bautzen. Tieken de Terhove sait par sa bravoure attirer l'attention de Napoléon, qui l'attache à son escorte ; lieutenant-colonel pendant la campagne de France, il force 800 grenadiers russes à mettre bas les armes à Montmirail. Chasteleer, élève du Prytanée de La Flèche, sous-lieutenant aux Cuirassiers, décoré après Dresde, puis lieutenant. De Failly, sorti de l'Ecole de Fontainebleau, s'est signalé à Essling, en Espagne, à la Moskowa. Clump, d'Hane, Goblet, Goethals, de Wautier, Niellon combattirent eux aussi dans les journées immortelles.

Certes, ils donneront aux hommes l'exemple de l'intrépidité, mais se révéleront-ils tacticiens? Sauront-ils dresser un plan de bataille, organiser la résistance pour laquelle rien n'a été préparé?

Arrivé au Palais de Bruxelles, le Roi signe le décret qui appelle sous les armes le premier ban de la Garde Civique, puis celui qui modifie le Ministère : Charles de Brouckère remplace M. de Sauvage à l'Intérieur; la Guerre passe des mains du Général de Failly, nommé Major-Général, dans celles du Général d'Hane de Steenhuyze; Lebeau est nommé Ministre sans portefeuille.

Il tarde au Roi de se rendre à Anvers : peut-être l'attaque sur Raevens n'était-elle qu'une feinte, destinée à dégarnir l'Escaut, vers lequel se porteraient tout à coup les forces hollandaises, et il veut être le premier au péril.

Avant de partir pour l'Armée, il adresse une Proclamation au Pays :

« BELGES!

» En prenant possession du Trône où la Volonté Nationale m'a appelé, je disais en m'adressant aux représentants de la Belgique :

« Si, malgré tous les sacrifices pour conserver la
» paix, nous étions menacés de guerre, je n'hésiterais
» pas à en appeler au courage du peuple Belge, et
» j'espère qu'il se rallierait tout entier à son chef pour
» la défense du pays et de l'indépendance nationale.»

» Ces paroles, je les adresse aujourd'hui à la nation entière. Sans déclaration préalable, les enne-

mis ont subitement repris les hostilités, méconnaissant à la fois les engagements qui résultent de la suspension d'armes et les principes qui régissent les peuples civilisés.

» Ils n'ont pas reculé devant la plus odieuse violation du Droit des Gens, et par la surprise ils ont voulu se ménager quelques avantages momentanés. Ce sont les mêmes hommes que vous avez vaincus en septembre : ils apparaissent au milieu des populations paisibles, précédés par la dévastation et l'incendie.

» Forts du sentiment de notre droit, nous repousserons cette agression inopinée, nous opposerons la force à la force.

» Déjà une fois vous avez vaincu la Hollande. Vous avez commencé la Révolution par la victoire ; vous la consoliderez par la victoire. Vous ne serez pas infidèles à nos glorieux souvenirs ; vos ennemis vous attendent aux lieux déjà témoins une fois de leur défaite.

» Chacun de vous fera son devoir.

» Belges ! comme vous je défendrai la Belgique ! Je compte sur la Garde Civique, sur l'Armée, sur le courage et le dévouement de tous.

» Je me rends à mon poste.

» J'y attends tous les Belges, à qui la Patrie, l'Honneur et la Liberté sont chers !

» Bruxelles, le 4 août 1831.

» LÉOPOLD. »

Cette proclamation enflamme la foule. Des patriotes la lisent à haute voix ; enfants, vieillards

demandent à rejoindre l'Armée... Mais encore et toujours les fusils manquent, ces fusils qui, dans les journées de Septembre, « se montraient comme par enchantement (1) ».

Des bandes de Volontaires se forment : pistolets d'un autre âge passés à la ceinture, quelque sabre antique leur battant les talons, ils prennent la route d'Anvers. C'est une explosion d'enthousiasme, où ressuscitent les heures les plus enfiévrées de la Révolution.

L'exaltation de la presse atteint son paroxysme.

« Le Roi Guillaume, écrit le *Courrier des Pays-Bas*, poussé par la fatalité, vient d'accomplir ses destins. Un échec, et la Hollande se lève en masse contre lui. Cet échec est inévitable... Nos jeunes soldats sont transportés de joie, et l'énergie, comme un feu rapide, a pénétré dans tous les cœurs. Qu'il se lève donc, le jour de gloire et de vengeance, ce jour que nous avons promis aux Martyrs de Septembre, et nous irons déposer un nouveau laurier sur leur tombe. »

Plus confiant encore, le *Courrier Belge* réclame l'envahissement de la Hollande :

« Ne sommes-nous plus les Belges de Bruxelles, de Berchem, de Waelhem ? Nos blouses ne couvrent-elles plus la poitrine des braves ?

» C'est au cœur qu'il faut frapper le vil ennemi de notre indépendance. Allons proclamer dans sa capi-

(1) Dans une circulaire aux Gouverneurs, le Ministre de l'Intérieur exprime le vœu que tous les citoyens possédant des armes et ne pouvant en faire usage eux-mêmes les remettent à ceux qui veulent les employer pour la Patrie.

tale la vieille république des Provinces-Unies ; allons signer à La Haye le traité que Guillaume a refusé de signer à Londres !... »

A ceux que n'embrase pas une semblable foi dans la victoire, les tacticiens improvisés montrent ce tableau de l'Armée Belge, dressé par le Général de Failly :

ARMÉE DE L'ESCAUT.

Général de Division : Tieken de Terhove.

1^{re} Brigade : Général Niellon.

2^e rég. de chasseurs à pied.

9^e rég. d'infanterie de ligne.

1^{er} bataillon de tirailleurs de l'Escaut.

2^e Brigade : Général Clump.

1^{er} et 4^e rég. de ligne.

2^e bataillon de tirailleurs de l'Escaut.

3^e Brigade : Colonel de l'Escaille.

3^e et 12^e rég. de ligne.

4^e Brigade : Général de Tabor.

(Garnison d'Anvers.)

5^e et 7^e de ligne.

Brigade de cavalerie : Général Marneffe.

1^{er} chasseurs à cheval.

1^{er} lanciers.

Artillerie : Major Dupont.

1^{re}, 3^e, 9^e et 10^e batteries.

ARMÉE DE LA MEUSE.

Général de Division : Daine.

1^{re} Brigade : Colonel Van den Broeck.

3^e rég. de chasseurs à pied.

10^e rég. de ligne.

2^e Brigade : Colonel du Fresnel.

1^{er} bataillon de tirailleurs de la Meuse.

2^e rég. de ligne.

3^e Brigade : Colonel l'Ollivier.

1^{er} rég. de chasseurs à pied.

11^e rég. de ligne.

Brigade de cavalerie : Colonel Spaye.

2^e rég. de lanciers.

2^e rég. de chasseurs à cheval.

Le rég. des cuirassiers.

Compagnie des guides de la Meuse.

Artillerie : Lieutenant-Colonel Van Dam.

2^e, 4^e, 5^e, 7^e et 11^e batteries.

ARMÉE DES FLANDRES.

Général de Division : de Wauthier.

Ce corps d'armée se compose : des 6^e et 8^e régiment de ligne; 1^{er} bataillon de tirailleurs, 6 batteries d'artillerie.

ARMÉE DU LUXEMBOURG.

Général de Division : Goethals.

Comprenait : 10 bataillons de tirailleurs, 4^e et 8^e batteries.

Le reste des troupes se compose des dépôts des différentes armes, de la maréchaussée, des gardes forestiers, de la garde municipale de Gand, du Dépôt des déserteurs étrangers, etc.

C'étaient 48,144 hommes, 4,483 chevaux, 66 canons à opposer à l'Infanterie, la Cavalerie et l'Artillerie du Prince d'Orange. Donc, en apparence, la lutte s'engageait presque à nombre égal.

On ne songeait pas que cette armée, comparable sur le papier à celle des Hollandais, était en majorité composée de Volontaires, remplis d'ardeur, impatientes de se mesurer avec l'ennemi, mais à peine exercés, ignorant la manœuvre, incapables, pour la plupart, de se plier à la discipline.

Certains de ces corps avaient des officiers nommés à l'élection, et par cela même dénués de tout prestige sur leurs soldats. « Comment maintenir l'ordre, écrivait plus tard le Général Daine (1), lorsque

(1) Rapport au Roi.

200 hommes par bataillon quittent à la fois les rangs et répondent hardiment aux chefs élus par eux : « Je ne t'ai pas fait officier pour que tu me com- » mandes ! »

La crainte de la trahison s'était glissée parmi les troupes ; les chefs s'observaient avec défiance.

Ce serait d'ailleurs méconnaître entièrement les roueries habituelles de la politique, que de ne pas mentionner ici, pour mémoire, les intrigues de toute nature, ourdies en Belgique par les partisans restés nombreux et puissants de la famille d'Orange.

N'étant pas arrivé au but qu'il voulait atteindre, en créant un royaume à son profit, le Prince d'Orange eut des émissaires travaillant pour sa cause, répandus dans tout le pays. Tandis que s'agitaient les problèmes de la constitution définitive du nouvel État, des conspirations éclataient à Anvers, à Gand, à Bruxelles, à Hasselt, en faveur du régime hollandais.

L'histoire de cette période troublée a été écrite par le Lieutenant-Général Eenens, qui participa aux événements de 1831 (1).

S'il faut l'en croire, des partisans convaincus du Prince d'Orange figuraient dans le conseil même du Roi Léopold, et l'on trouverait dans leurs agissements et dans les avis qu'ils donnaient au Souverain, le secret de bien des hésitations politiques et des fautes de stratégie militaire révélées pendant les premiers jours du nouveau règne, surtout durant la campagne du mois d'août.

Aussitôt après le départ du Roi pour Anvers, les

(1) Les conspirations militaires de 1831.

Ministres s'étaient réunis. Seul, M. de Muelenaere n'avait pu assister à ce conseil et MM. Lebeau, Coghen, de Brouckère, d'Hane, Raikem décident qu'à son retour il prendra les résolutions suivantes :

« 1^o Il donnera à M. Lehon, à Paris, l'ordre de réclamer de la France, comme l'une des Puissances garantes de la neutralité belge, la mise à notre disposition d'une force armée, qui se réunira sur la frontière française et se tiendra prête à entrer en Belgique, sur l'avis qui lui sera ultérieurement donné par le Gouvernement belge.

» 2^o Il enverra à M. Lehon des pleins pouvoirs pour conclure un traité relatif à la démolition de quelques forteresses, en n'accueillant qu'avec réserve et circonspection les exigences du Cabinet français, en les bornant, autant que possible, et en stipulant formellement, que le Gouvernement ne peut traiter que sous la condition expresse de la ratification du Pouvoir Législatif.

» 3^o Il invitera M. Lehon à tâcher d'obtenir que, dans le même traité, il soit stipulé les clauses d'un traité de commerce, ou si la France ne consent pas à faire entrer ce traité dans la convention relative aux forteresses, que les deux traités portent, autant que possible la même date, ou une date très rapprochée;

» 4^o Il invitera aussi M. Lehon à négocier avec le Gouvernement l'achat de cinquante mille fusils, qualité éprouvée. »

Le Conseil décide, en outre, que le Ministre des Affaires Étrangères donnera à M. Van de Weyer, à Londres, les instructions suivantes :

« M. Van de Weyer réclamera : 1^o du Cabinet Anglais; 2^o des Cinq Cours signataires des prélimi-

naires : la garantie de la neutralité Belge, stipulée dans ces préliminaires, par lesquels les Cinq Cours se portent garantes de cette neutralité.

» Le Ministre des Affaires Étrangères invitera nos Ministres plénipotentiaires à faire ressortir aux yeux des Puissances, avec lesquelles ils communiqueront, tout ce qu'ont d'odieux l'agression inopinée de la Hollande, sans aucun avis préalable, la violation de la suspension d'armes, les formes d'une agression qui procède par la dévastation et l'incendie contre des populations inoffensives, qui se reposaient sur la foi des engagements réciproques.

» Nos Ministres devront placer officiellement sous la sauvegarde des Cinq Cours, la ville d'Anvers, dont la conservation importe au commerce européen, dont Anvers est un des plus vastes entrepôts.

» Ces instructions devront être expédiées immédiatement et avec la plus grande célérité. »

En approchant d'Anvers, le 4 août, la chaise du Roi avance à grand'peine. La route est noire de femmes, entourées de petits enfants; elles marchent auprès de charrettes remplies de meubles et de vêtements. Plus loin, ce sont des orphelins, que l'Administration dirige sur Malines. Ces voitures, d'où partent des hurlements d'épouvante, emmènent les fous, dont l'hôpital est trop exposé au feu de la Citadelle.

Mais, dès l'entrée de la ville, on est en pleine agitation guerrière : ici, des hommes dressent les barricades, avec les pavés arrachés par de jeunes garçons; là, on creuse des fossés. Le bombardement semble si inévitable, que les pompiers de

Bruxelles, de Gand et de Malines sont accourus, et campent sur les points les plus menacés.

A l'apparition de Léopold, une clameur immense s'élève : elle le précède, elle vole de rue en rue, annonçant son approche, appelant la population à sa rencontre. Devant le Palais, où il va prendre quelques heures de repos, les « Vive le Roi » se mêlent au chant de la *Parisienne*.

Le soir venu, la place de Meir est comme un camp improvisé : des Gardes Civiques s'étendent sur le sol, y passent la nuit pour être prêts dès la moindre alerte, à entourer le Roi des Belges (1).

Le lendemain, à 5 heures, une violente fusillade réveille la ville. On croit à une attaque du Général Chassé, les rues se remplissent de gens épouvantés, fuyant à demi vêtus, pensant déjà voir une pluie de feu s'abattre sur leur maison.

Mais on apprend que l'engagement est sur l'autre rive de l'Escaut, du côté de Burght, et l'émotion s'apaisait, quand un bruit de bataille retentit à nouveau.

De continuelles alertes, de multiples attaques rempliront la journée. Le « Rapport des 24 heures », envoyé par le Général de Tabor au Ministre de la Guerre les résume :

« *Place d'Anvers*. — Au point du jour, la patache de la douane a été submergée par la flottille hollandaise.

» *Fort et batterie du Nord*. — Deux coups de canon

(1) Le même jour, le Général Tieken écrit de Schilde, à 9 heures du matin : « ... La troupe est harassée de fatigue, d'autant qu'elle ne peut pas convenablement se nourrir, vu le manque d'effets de campement... »

étant partis du bateau à vapeur, un boulet est venu tomber dans la batterie « Bonnet de Prêtre ». Nos canonniers ont cru pouvoir riposter, quelques coups de canon furent échangés.

» *Port et marine.* — A 9 3/4 h. du matin :

» Deux bateaux à vapeur appartenant à l'escadre stationnée sous la Citadelle ont remonté l'Escaut ; ils étaient chargés de troupes et de canons obusiers.

» A 11 1/2 h. :

» Ils sont redescendus, amenant chacun deux navires de commerce, qu'ils ont pris du côté de Boom.

» *Batteries du Kiel.* — A 10 3/4 h.

» L'ennemi a fait une sortie de la citadelle. Une colonne de 1,000 à 1,200 hommes suivant la ligne du fleuve s'est dirigée sur nos travaux de siège. A 11 1/4 h., ils avaient débordé nos ouvrages.

» A midi, ils en étaient chassés. L'ennemi s'est retiré dans le plus grand désordre. Il s'est reformé en colonnes sur le glacis du Sud de la Lunette Saint-Laurent. A 1 heure, il était rentré dans la citadelle par la porte de secours.

» L'ennemi a encloué deux de nos batteries de 8 pièces. Il a incendié les habitations du Kiel. Le feu de la citadelle a continué longtemps après la rentrée de la colonne.

» Vers 10 heures du soir, l'ennemi a recommencé son feu, de la citadelle sur nos batteries. Il n'a pas cessé toute la nuit. Au point du jour, il a tenté une nouvelle sortie, mais sans succès. »

Le jeudi 4 août, à 7 heures 1/2 du matin, M. Lehon recevait, à Paris, le message de M. Lebeau et

se rendait immédiatement chez le Ministre des Affaires Étrangères, pour réclamer l'intervention militaire (1).

En sa présence, le Comte Sebastiani écrit au Comte de La Rochefoucauld, envoyé extraordinaire de France à La Haye : un courrier lui porte l'ordre d'affirmer que toute attaque des Pays-Bas contre la Belgique équivaudrait à une déclaration de guerre contre la France. A la même heure, le télégraphe transmet au général Belliard, par la voie de Lille, une dépêche destinée au Général Chassé, l'avertissant que le premier coup de feu, tiré par la Citadelle sur la ville d'Anvers, sera considéré comme un acte d'hostilité envers la France.

Du Ministère, M. Lehon se rend au Palais Royal. Bien que n'ayant pas encore présenté ses lettres de crédit, il peut remettre à Louis-Philippe un appel pressant, écrit par le Roi Léopold lui-même.

Pour que l'intervention soit officiellement annoncée avant la fin de la journée, on fixe la réception solennelle du Ministre de Belgique à l'après-midi.

Accompagné de MM. Firmin Rogier et Van der Straten, il est, après l'audience du Roi, admis à présenter ses hommages à la Reine, entourée des

(1) Ce matin-là, le général commandant la 6^e division militaire envoie, par la ligne de Calais, la dépêche télégraphique suivante au Maréchal Soult :

« Les Hollandais ont attaqué hier, 3. Le Roi marche sur Anvers avec toutes les troupes disponibles à Bruxelles et aux environs, suivies par des masses de volontaires. »

Sur l'original de la dépêche, conservé dans les Archives du Ministère de la Guerre de France, figure cette note : « Le mauvais temps et les dépêches encore plus urgentes adressées à Lille ont empêché l'arrivée de celle-ci. »

Princesses Louise(1), Marie et de Madame Adélaïde. Sa Majesté l'assure de toute sa sympathie pour les Belges : « Je leur en donne aujourd'hui la preuve : mes fils partent pour aller les défendre. Je n'ai pas besoin de vous dire vers qui vont mes vœux. »

En même temps que paraît le décret nommant le Maréchal Comte Gérard Commandant en Chef de l'Armée du Nord, des affiches posées dans Paris apprennent l'intervention des Français en Belgique :

« Le Roi de Hollande a dénoncé l'armistice et annoncé la reprise des hostilités contre les Belges, pour ce soir, à neuf heures et demie.

» Ce matin, à 5 heures, le Roi a reçu une lettre du Roi des Belges, qui lui demande le secours d'une armée française.

» Le Roi, ayant reconnu l'indépendance du Royaume de la Belgique et sa neutralité, de concert avec l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, et les circonstances étant pressantes, obtempère à la demande du Roi des Belges. Il fera respecter les engagements pris d'un commun accord avec les Grandes Puissances.

» Le Maréchal Gérard commande l'Armée du Nord, qui marche au secours de la Belgique, dont la neutralité et l'indépendance seront maintenues ; et la paix de l'Europe, troublée par le Roi de Hollande, sera consolidée.

» Dans de telles circonstances, le Ministère reste ;

(1) 1. — Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle, née à Palerme, le 3 avril 1812 ; plus tard, Reine des Belges.

2. — Marie-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine, née à Palerme, le 12 avril 1813 ; plus tard, duchesse de Wurtemberg.

3. — Eugénie-Adélaïde-Louise, sœur du Roi, née le 23 août 1777.

il attendra la réponse des Chambres au discours de la Couronne.

» P.S. — Une dépêche télégraphique, reçue à 10 heures du matin, annonce qu'un engagement a déjà eu lieu près de Gand, entre les troupes belges et les troupes hollandaises. »

Dans l'après-midi, le Duc d'Orléans se rend à la caserne du 1^{er} hussards, dont il est le chef, fait rassembler le régiment, lui dit la nouvelle :

« Braves camarades, la Hollande, au mépris des traités et du droit des gens, attaque aujourd'hui la généreuse nation belge. La Belgique, notre alliée, réclame le secours de la France : le Roi, mon père, a résolu de voler à sa défense. Que demain, à 6 heures, notre régiment soit en marche. Dès ce soir, je pars avec le brave Maréchal Gérard.

» Camarades, nous nous retrouverons sur la frontière, et c'est en face de l'ennemi que je prouverai que je suis aussi digne que fier de marcher à votre tête. »

Après un dîner de famille, auquel assistait le Maréchal, le Duc d'Orléans et le Duc de Nemours ont quitté le Palais Royal pour l'armée du Nord.

Sous la pluie torrentielle, une foule de jeunes gens, d'ouvriers, d'hommes du peuple, qui s'étaient cotisés pour acheter des torches, suivent les Princes jusqu'à la barrière, en criant : « Vive notre avant-garde!... Appelez-nous! Nous irons vous rejoindre. »

Dans la même nuit, le Maréchal Gérard prend la route de Maubeuge, où est établi le quartier général. Il emporte une longue lettre du Maréchal Soult,

établissant les mesures à prendre immédiatement pour l'entrée en campagne.

« ... La neutralité du Royaume de Belgique a été garantie par les Grandes Puissances et les notifications du Protocole qui consacre cette garantie ont été faites au Roi de Hollande. Cependant, au mépris de ces stipulations, la cessation de la suspension d'armes qui existait entre la Hollande et les Belges a été dénoncée par le Général Chassé, commandant de la citadelle d'Anvers, au nom de son Souverain et les hostilités ont dû commencer aujourd'hui. Une dépêche télégraphique a même annoncé que déjà, du côté de Gand, il y avait eu un engagement. Dans cet état de choses, le Roi de Belgique a écrit au Roi pour réclamer son appui, et l'inviter à faire entrer une armée française sur le territoire belge, pour l'opposer à l'armée hollandaise que l'on annonce devoir entrer en opérations et déboucher par Anvers.

» Sa Majesté ayant jugé utile aux intérêts et à la sûreté de la France de répondre à l'invitation du Roi de Belgique, des ordres sont donnés pour que les troupes déjà rassemblées dans les 16^e et 2^e divisions militaires soient mises sur le pied de campagne et sous votre commandement. L'opération qui vous est confiée a pour objet d'aller secourir le Roi de Belgique, d'empêcher que l'armée hollandaise puisse faire aucun progrès dans ce pays, et même de la rejeter en Hollande. Vous devez toutefois prévenir cette armée que vous avez l'ordre de la traiter en ennemie et de la combattre, si, à votre approche, elle ne rentre pas immédiatement en Hollande, et n'abandonne point tout ce qu'elle aurait pu prendre ou enlever sur le territoire belge.

» Pour remplir cette mission de haute confiance, vous devez vous mettre en rapport avec le Gouvernement du Roi de Belgique et avec les commandants des troupes belges, afin que vous soyez toujours instruit à temps des moindres mouvements que pourraient faire les troupes hollandaises, et afin que vous puissiez faire contre elles telles dispositions qu'il conviendra.

» Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous l'écrire, Monsieur le Maréchal, l'armée que vous commandez va se trouver réunie dans les 2^e et 16^e divisions militaires; savoir : la 1^{re} division d'infanterie, commandée par le Lieutenant-Général Barrois et la division de cavalerie aux ordres du Lieutenant-Général Dejean sur le point de Givet.

» Les 2^e, 3^e et 4^e divisions d'infanterie aux ordres des Généraux Teste, Tiburce, Sebastiani et Hulot, se rassemblent à Maubeuge, Valenciennes et Lille.

» La division de Cuirassiers, commandée par le Lieutenant-Général Gérard et les deux brigades de cavalerie légère aux ordres de M^{sr} le Duc d'Orléans et du Général Lawœstine, se réunissent sur ces trois dernières directions.

» L'artillerie, les troupes du génie et les équipages militaires ont également reçu des instructions en conséquence : vous avez maintenant à donner des ordres à ces divers corps.

» Vous ferez déboucher de Givet la division Barrois et celle du Général Dejean pour se porter directement sur Namur. Elles éprouveront d'autant moins de difficultés dans cette marche, que, sur tous les points de leur passage, le Gouvernement belge a dû faire prévenir les habitants.

» Les trois autres divisions déboucheront, savoir : la 2^e de Maubeuge pour se porter sur Charleroi, la 3^e de Valenciennes pour marcher sur Mons, la 4^e de Lille, pour aller par Tournai sur Ath. Votre cavalerie prendra aussi ces directions suivant les ordres que vous lui donnerez.

» Tout porte à croire que vous n'éprouverez aucune résistance pour entrer à Namur, Charleroi, Mons, Tournai et Ath, car ces places sont sur les directions stratégiques que vous devez suivre ; il n'est même pas possible que vous les évitiez. Les généraux commandant les divisions devront avoir pour instructions : 1^o de demander à entrer dans ces places pour y effectuer leur passage ; 2^o de s'y arrêter au besoin ; 3^o d'y laisser, en partant, quelques troupes, dans telle proportion que vous jugerez convenable de leur donner, afin que, dans le cas de retour, vous soyez assuré d'y trouver un appui et que vous puissiez en faire la base de vos opérations.

» Après avoir occupé les places que je viens d'énoncer (Namur, Charleroi, Mons, Tournai et Ath), vous mettrez votre armée en marche et, en évitant Bruxelles, vous la dirigerez sur Louvain, où sera votre point de concentration. Ce point vous est désigné, parce que vous y serez en mesure de marcher sur Anvers et de repousser l'armée hollandaise, si elle avait débouché par cette ville, ou de vous diriger sur Maestricht, dans le cas où les ennemis se présenteraient en force de ce côté, et où vous n'auriez rien à craindre pour Anvers.

» Je ne dois pas supposer, dans cette instruction, que des troupes prussiennes puissent pénétrer en Belgique. Cependant, si ce cas arrivait, vous devez

faire demander au Général qui aurait le commandement de ces troupes dans quel but et à quel titre il y vient, afin que, d'après le rapport que vous m'en ferez, je sois à même d'en rendre compte au Roi et de prendre ses ordres.

» Mais, en attendant ces ordres, vous éviterez de vous compromettre avec ces troupes, ni de laisser commettre à leur égard aucune hostilité; vous ferez en sorte d'entretenir avec elles, ainsi qu'avec leurs chefs, les meilleurs rapports d'amitié. J'ai en outre à vous recommander de veiller avec soin à ce que, dans les troupes qui sont sous votre commandement, il ne se fasse point de manifestations susceptibles de porter ombrage à aucune puissance, ni laisser supposer que l'esprit de propagande règne dans l'armée. Vous donnerez des ordres précis à cet égard.

» Il me serait difficile de pousser plus loin les prévisions, car on ne saurait deviner ce qui pourrait survenir d'ici au moment où vous serez concentré sur Louvain. A ce sujet, le Roi s'en rapporte à votre haute expérience de la guerre et à la prudence que vous mettrez dans vos dispositions. D'ailleurs, je compte que vos fréquents rapports me mettront à même de vous donner au besoin de nouvelles directions, selon les vues de Sa Majesté. »

Belliard avait suivi le Roi Léopold à Anvers. Après l'affaire du Kiel, craignant de voir les Hollandais diriger une attaque contre la cité même, il écrit à Chassé, que les grandes Puissances, qui consacreront la neutralité de la ville d'Anvers, la prennent sous leur protection.

Par un second message, il avertit le général que

les troupes françaises sont déjà en marche et il réclame une entrevue. Elle a lieu dans la citadelle, à 6 1/2 heures; Belliard y communique les déclarations de son gouvernement : le premier coup de feu tiré sur Anvers équivaldra à une déclaration de guerre de la Hollande à la France.

Séance tenante, les deux généraux signent une suspension d'hostilités :

« Il est convenu entre S. E. le Lieutenant-Général et Pair de France Comte Belliard et le soussigné, commandant supérieur de la citadelle d'Anvers, qu'il y aura suspension d'hostilités entre la citadelle et les forces maritimes hollandaises et les troupes belges, jusqu'à la réception des ordres supérieurs qu'attend le soussigné à cet égard ; pendant la durée de cette suspension, tout restera dans le *statu quo* quant aux travaux d'attaque à exécuter de part et d'autre, et des commissaires hollandais et belges seront nommés respectivement pour établir une ligne de délimitation à marquer par des poteaux, conformément aux stipulations qui ont été fixées par la Convention ratifiée le 5 novembre 1830.

» (Signatures.)

» En cas de rupture de la présente suspension, il en sera donné connaissance vingt-quatre heures d'avance. »

Une proclamation du Bourgmestre d'Anvers, M. Gérard Legrelle, affichée le 6 août, annonce l'heureuse nouvelle aux habitants : « Cette sauvegarde garantit nos personnes et nos propriétés contre toute agression de la Citadelle et des forces navales hollandaises. »

Maintenant que tout danger immédiat semblait écarté du côté d'Anvers, le Roi se préoccupait surtout des périls qui allaient menacer la division de la Meuse (1).

Suivant les résolutions prises au Conseil de Guerre du 22 juin, les chefs d'armée étaient restés maîtres de régler leurs plans de campagne. Daine, s'appuyant à droite sur Tongres, à gauche sur Hechtel, opposait le centre de ses forces à Maestricht, dont la garnison n'avait rien de redoutable, et présentait le flanc gauche à trois divisions hollandaises, qui devaient inévitablement couper ses communications avec l'armée de l'Escaut.

Il venait, le 3 août, de signer un Ordre exprimant aux troupes la satisfaction du Roi, à la suite de la revue de Houtholden, quand un courrier du Général de Failly lui apprend la dénonciation de l'armistice. Dans sa lettre, le Ministre de la Guerre, croyant

(1) L'Armée de la Meuse au 7 juillet :

1^{re} brigade : Colonel Van den Broeck : 3^e régim. de Chasseurs à pied (3 bat.).

2^e brigade : Colonel l'Olivier : 10^e régiment (1^{er} bataillon).

11^e régiment (1^{er}, 2^e 3^e bataillons).

3^e brigade : Colonel Dollin-Dufresnel : 2^e régiment (1^{er}, 2^e, 3^e bataillons).

10^e régiment (2^e bataillon).

1^{er} bataillon de tir. de la Meuse.

Artillerie : Colonel Vandamme : 2^e, 7^e et 5^e batteries.

1^{er} régiment de Chasseurs à pied : 1^{er}, 2^e et 3^e batteries.

Colonel Wuesten : 1 compagnie de Sapeurs-Mineurs.

1 compagnie de Guides de la Meuse.

2^e, 4^e et 7^e compagnies du 2^e Chasseurs à cheval.

EFFECTIF.

HOMMES.			CHEVAUX.		
OFFICIERS.	TROUPES.	TOTAL.	OFFICIERS.	TROUPES.	CHEV. ARTIL.
531	11,795	12,326	105	411	359

encore que l'ennemi observerait les délais fixés par les conventions, recommande d'éviter toute démonstration qui pourrait faire naître un conflit.

Effrayé de sa faiblesse, Daine demande des renforts immédiats à la division de Luxembourg. Si peu nombreuse qu'elle soit, le Général Goethals en détache quelques compagnies, les dirige à marches forcées sur la Meuse : la garnison d'Arlon est réduite à cent hommes ; le major commandant le château de Bouillon n'a plus avec lui que 12 soldats malades.

Se fiant aussi à la lettre du Général Chassé, certain que les Hollandais ne commenceraient pas les hostilités avant l'expiration des quarante-huit heures, Daine comptait utiliser la journée du 4 pour rassembler ses troupes sur les points les plus exposés. Il ignore que le Prince d'Orange est depuis l'avant-veille déjà sur le territoire belge, que Turnhout est aux mains de l'ennemi ; il ne sait pas davantage que, dans cette après-midi du 4 août, considérée comme la dernière journée de répit, le Duc de Saxe-Weimar occupe Gheel, le Général Meijer s'avance jusqu'à Moll, la division Van Geen est établie sur la grand'-route de Turnhout à Anvers près de Vosselaer, et la brigade de cavalerie du Général Post à Casterlé.

Les Belges croyaient donc l'avant-garde hollandaise encore près de la frontière, quand le matin du 5 août, le Général Meijer, ayant quitté Moll en pleine nuit, fait attaquer les cantonnements d'Oostham et de Tessenderloo, puis surprend dans Beeringen un bataillon si peu préparé à une alerte, que ses fusils n'étaient pas chargés.

Kort-Heyligers, parti de Eindhoven, s'avance sur

la route de Houthaelen. Sa première brigade, commandée par le Général Knotzer, se heurte, à Hechtel, aux tirailleurs volontaires du Major Lecharlier, envoyés en éclaireurs par Daine.

Chassée par l'incendie des maisons dans lesquelles elle s'était fortifiée, la petite fraction belge doit se retirer devant des forces trop supérieures. Elle gagne Helchteren sans être inquiétée, grâce aux marais où s'égare le bataillon de Noordhollandsche Schutters, envoyé pour lui couper la retraite.

Pendant cette double attaque, Daine recevait un ordre du Roi, envoyé du quartier-général de Malines dans la soirée du 4, qui lui enjoignait d'opérer sa jonction avec Tieken.

Quelques heures plus tard, le Général de Failly apportait les instructions suivantes :

« L'armée se mettra en mouvement le 6 août, s'il est possible, pour se porter sur Diest et Sichem, et le jour suivant, 7 du même mois, sur Westerloo. Si l'ennemi occupait quelque'une de ces positions, il en serait chassé de vive force; s'il ne s'y trouvait pas, le Général Daine se porterait en avant avec ses forces sur Gheel, où il continuerait d'agir conjointement avec le corps d'armée que commande le Général Tieken de Terhove, qui a l'ordre de ne commencer une attaque sérieuse que lorsqu'il entendra la canonnade de l'armée du Général Daine. En conséquence, ce dernier Général emploiera tous les moyens pour faire connaître au Général Tieken le progrès de ses mouvements. »

De ces ordres, qui lui parviennent, l'un à 11 heures du matin, l'autre au commencement de l'après-midi,

le Commandant de l'Armée de la Meuse ne tient aucun compte. Il reste immobile à Hasselt, et le Duc de Saxe-Weimar peut, sans rencontrer de résistance, franchir en une étape la distance entre Gheel et Diest, occuper cette dernière ville (1).

La ligne du Démer est forcée; les Hollandais tiennent la tête des deux routes qui vont de Diest à Aerschot et à Bruxelles : toute communication va être coupée entre l'armée de l'Escaut et l'armée de la Meuse.

Dans la même journée encore, des colonnes mobiles, venues de Bergen-op-Zoom et de Breda, harcelaient les avant-postes belges, et quelques bataillons sortis de la citadelle d'Anvers s'emparaient de Melkhuis, où ils enclouaient une batterie.

Dès les premières nouvelles des mouvements hollandais, le Roi Léopold avait deviné la tactique du Prince d'Orange mettant à profit le vide laissé entre les deux armées belges pour les isoler complètement, et voulant détruire l'une avant d'attaquer l'autre. Aussi, n'eut-il plus qu'une pensée : faire exécuter à Daine une marche de flanc sur la gauche,

(1) Le Commissaire de l'arrondissement de Louvain écrit, le 5 août à 5 heures de l'après-midi au Ministre de la Guerre qui se trouve à Malines :

« Je m'empresse de porter à votre connaissance la nouvelle que nous tenons de source certaine et qui nous est transmise sur le champ. Les Hollandais sont entrés, à 1 heure de l'après-midi, dans la ville de Diest; ils paraissent être au nombre de 2 ou 3,000 hommes. On dit en même temps qu'ils se sont aussi avancés jusqu'à Montaigu et même qu'ils ont occupé Sichem. La Garde Civique s'est retirée à Aerschot. Nous ferons des préparatifs de défense à Louvain, et nous sommes déterminés à défendre Aerschot. Il est urgent que vous nous envoyiez quelques troupes de Ligne dans cette dernière ville, si nous voulons y tenir pendant quelque temps. Le tocsin sonne dans tous les environs. Par mesure de sûreté, la Régence de cette ville a décidé de faire évacuer le dépôt des prisonniers hollandais qui est à l'abbaye de Parc (*sic*), sur Wavre, Gembloux et Namur. »

qui l'amènerait à Westerloo et Gheel, tandis que Tieken dirigerait ses troupes vers la droite sur Diest.

Tous les messages envoyés au quartier général de la Meuse, à partir du 4 août, se résument en cet ordre sans cesse répété : revenez vers Diest.

Dans cette concentration, à laquelle aucun obstacle insurmontable ne s'opposait, la mission la plus difficile était laissée à Tieken de Terhove.

Une marche décidée de Daine, exécutée dès la réception des ordres du Roi, remédiait à tout et plaçait les troupes belges dans de bonnes conditions stratégiques sur des lignes intérieures, permettant de battre séparément les divisions hollandaises.

Aussitôt arrivé à Malines, où il établit le grand quartier général, le Roi a pris le commandement en chef de l'Armée (1).

Dès lors, l'existence de Léopold I^{er} sera une si incroyable complication de travail, d'inquiétudes, de fatigues, qu'on est surpris qu'il ait pu la supporter sans faiblir. Dans ce pays qui lui est inconnu, où tant de mauvais vouloir évident et de sourdes inimitiés l'environnent, il veillera à tout, s'occupera de tout (2).

(1) Ordre du jour :

« Le Roi a pris en personne le commandement en chef de l'armée. Son quartier général est provisoirement établi à Malines.

» L'Armée verra dans cette résolution de Sa Majesté une nouvelle preuve de la sollicitude du Roi et de sa ferme résolution de maintenir l'indépendance nationale. Ce sera pour elle un motif de plus de se montrer partout digne du pays qu'elle est appelée à défendre, et de son Auguste Chef. »

(2) Un des premiers Ordres du jour, daté de Malines, est motivé par quelques cas de désobéissance signalés dans les gardes civiques.

« Le Roi voulant que la plus stricte discipline soit maintenue en tous temps dans l'armée, et particulièrement en ce moment où la moindre infrac-

Aux Généraux Daine, Tieken et de Wautier, commandant les Corps d'Armée en présence de l'ennemi, le Ministre de la Guerre écrit sur l'ordre de Sa Majesté :

« Il est urgent que vous fassiez observer par de fréquentes patrouilles et par des reconnaissances bien dirigées, les moindres mouvements des forces ennemies qui vous sont opposées. Vous voudrez bien me transmettre journellement un rapport circonstancié des reconnaissances que vous avez ordonnées, et de tous les renseignements que vous avez pu vous procurer sur les dispositions de l'ennemi, sa force, l'espèce des troupes qu'il présente, le matériel qui l'accompagne, les noms des généraux qui les commandent et l'emplacement de leurs quartiers généraux, ainsi que sur les projets que l'on peut leur opposer. Tous ces détails devront m'être transmis en même temps que le rapport de ce qui s'est passé dans les 24 heures à l'armée sous vos ordres, au Quartier Général Royal ; il est provisoirement établi à Malines. »

A Paris, comme à Maubeuge, les nouvelles étaient rares et les bruits venus de Belgique ne donnaient que des renseignements fort incertains. Les dépêches expédiées par le Maréchal Gérard subissaient de fréquents et longs retards : un orage, l'approche

tion peut exercer une funeste influence, MM. les Généraux feront traduire sur-le champ devant les Conseils de Guerre permanents aux armées, pour y être jugés conformément aux lois militaires, tout officier, de quelque grade qu'il soit revêtu, tout sous-officier ou soldat qui se rendrait coupable d'un acte d'insubordination, ou n'exécuterait pas immédiatement à la lettre les ordres qu'il aurait reçus. »

de la nuit, empêchaient de distinguer assez nettement les bras du télégraphe aérien, et il fallait attendre au lendemain pour renouer les communications.

Le Lieutenant-Colonel Framois, commandant la place de Longwy, prévient, le 4 août, que le Gouverneur d'Arlon ayant envoyé ses soldats et son artillerie au Général Daine, projette de se retirer sur la Meuse à la première attaque. Il prétend que la Prusse combine ses mouvements avec ceux de la Hollande.

De Lille, le même jour, le Général Corbineau, plus sérieusement informé, annonce que le Roi Léopold se rend à Anvers avec toutes les troupes disponibles, et que son frère, le Duc de Saxe-Cobourg, s'embarque à Calais pour solliciter l'appui d'une escadre anglaise. « Les forces hollandaises à Anvers se composent de 7 à 8,000 hommes sur la flotte, de 6,000 dans la citadelle, avec le Général Chassé. Il y a, en outre, 12,000 hommes à Breda, sous les ordres du Prince Frédéric. »

Dans la nuit du 5 au 6 août, un courrier s'élance à brides abattues sur la route de Maubeuge, porteur de cet ordre du Ministre de la Guerre :

« Monsieur le Maréchal,

» Le Ministre des Affaires étrangères vient d'annoncer au Roi que l'on se bat à Gand, à Turnhout, à Anvers, et sur toute la ligne. L'intention de Sa Majesté est que vous entriez en Belgique après-demain, 7 août, et que vous soyez le même jour à

Mons. C'est un bel anniversaire qu'il convient de célébrer par cette entrée (1). Prenez les troupes que vous avez sous la main, et dirigez-les sur-le-champ dans cette ville. Vous mettrez aussi en mouvement toutes les troupes qui composent votre armée et qui se trouvent déjà sur les frontières, en les dirigeant sur les places qui vous ont été indiquées... »

L'opinion, en France, n'était pas unanime à approuver l'intervention. Le peuple, au cœur duquel les mauvais souvenirs de la Sainte-Alliance restaient vivaces, s'était pris d'enthousiasme pour la Pologne et l'Italie, opprimées par la Russie et l'Autriche. Il lui semblait que Louis-Philippe fût, par l'origine démocratique de son pouvoir, moralement engagé à devenir le protecteur de ces nations persécutées ; cependant, le Cabinet restait sourd à leurs appels, n'envoyait pas une armée à la délivrance de Varsovie.

« Pourquoi — demande *Le National* — avoir abandonné la Pologne et marcher pour notre ami Saxe-Cobourg, qui déjà a tranché du grand seigneur avec nous sur la question des forteresses?... »

Le Gouvernement juge inutile de répondre à cette question et à bien d'autres encore. La campagne de Belgique lui apporte l'occasion de couronner d'une branche de lauriers la Monarchie de Juillet, dont le « bourgeoisisme » est déjà la proie de la caricature, et il souhaite de toute son âme que les suprêmes démarches tentées par la Conférence, le 5 août, restent vaines.

(1) Le 7 août 1830, la Chambre avait offert à Louis-Philippe, Duc d'Orléans, le titre de Roi des Français.

Les plénipotentiaires de Londres ont appris par « le bruit public » que l'armistice vient d'être dénoncé. Ils se refusent à croire — écrivent-ils au baron Verstolk van Soelen (1) — que le Roi « puisse avoir pris la résolution de rallumer les feux de la guerre et de livrer à la destruction une cité commerciale, événement déplorable en lui-même et qui, par les sentiments de haine et de vengeance qu'il soulèverait, rendrait peut-être impossible la conclusion de la paix. » Que Sa Majesté rappelle ses régiments ; que la ville d'Anvers ne se trouve pas exposée à une catastrophe « qui serait infiniment déplorable » (2).

Du Gouvernement de la Belgique, la Conférence réclame aussi « la cessation immédiate des hostilités qu'il aurait reprises et la rentrée de ses troupes dans les frontières du territoire belge, si elles en étaient sorties ».

Ne pouvant supposer que Daine désobéirait de parti pris à ses ordres, inquiet de ne pas apprendre son approche, le Roi dépêche, dans la matinée du 6 août, le Capitaine Baudry vers le quartier

(1) La nouvelle de la reprise des hostilités avait été apportée à Londres par une lettre de Sir Charles Bagot, Ministre de la Grande-Bretagne à La Haye, affirmant que les troupes hollandaises étaient déjà en mouvement dans la journée du 2 août.

(2) Le Gouvernement Hollandais ne se faisait que peu d'illusions sur l'issue de la guerre. Le 5 août, le baron Verstolk van Soelen déclare à la tribune des Etats Généraux : « S'il arrivait que le sang de nos braves fût répandu sans fruit ; s'il arrivait même que le trône et la Patrie fussent ébranlés dans leurs fondements, la conscience de n'avoir baissé l'étendard du Lion que devant une force majeure dirait à l'Europe impartiale et à la juste postérité que nous fûmes un peuple uni avec son Roi, obéissant aux lois, fidèle au sol qui l'a vu naître, et dans sa chute même, digne du respect du monde. »

général de la Meuse, avec un nouveau message (1) :

« Ayant appris par différents rapports que les Hollandais sont en force sur la route de Gheel à Diest, quelques modifications deviennent nécessaires aux instructions que vous avez reçues par le Général de Failly.

» Arrivé à Diest, après en avoir chassé l'ennemi, s'il s'y trouve, au lieu de vous diriger d'abord sur Gheel, vous vous mettrez en communication avec le Général Tiekens qui passera la Nèthe à Lierre et se portera au-devant de vous dans la direction de Diest, mais qui attendra pour faire une attaque sérieuse sur l'ennemi, qu'il ait appris que vous l'avez attaqué de votre côté. »

En même temps, l'ordre suivant est adressé au Général Tiekens de Terhove :

« Demain, 7 août, M. le Général Tiekens se portera avec toutes ses forces réunies de Ramst sur Herenthals et, le jour suivant, d'Herenthals sur Gheel. Le pont de Grobbendonck, occupé par les troupes, paraît avantageux pour le passage de la Nèthe. Si le Général Tiekens rencontre l'ennemi en

(1) Ce même matin du 6 août, à 8 heures, le Baron Henri de Wyckersloot, major commandant le 2^e bataillon de la garde civique mobile bruxelloise, écrit de Boom au Général Marquis de Chasteleer :

« ... Les Hollandais ne nous ont pas encore attaqués, mais nous nous y attendons d'un moment à l'autre. Hier, ils se sont avancés jusqu'à Saint-Bernard ; ils y ont pris deux bateaux marchands dont ils se servent pour garantir les roues de leur bateau à vapeur. Aussitôt que j'en ai eu connaissance, j'ai envoyé trois détachements sur trois points différents ; malheureusement, ils avaient abandonné la partie... Le meilleur esprit dirige tous mes hommes, ils brûlent d'en venir aux mains avec nos ennemis. Pour le moment, nous sommes parfaitement rassurés. Les seuls instants critiques pour nous sont alors que les marées remontent, parce qu'ils peuvent dans ce temps tenter une descente, afin de s'emparer des bateaux qui sont ici et surtout des navires en construction au chantier de M. Fleury Duray... »

forces dans quelqu'une de ces positions, il manœuvrera de manière à éviter tout engagement sérieux avant que le bruit de la canonnade dans la direction de Sichem et de Westerloo ne lui annonce que le Général Daine est, de son côté, aux prises avec l'ennemi, ou que celui-ci ne l'en ait informé d'une autre manière, mais positive. Des ordres ont été donnés à cet égard à M. le Général Daine, afin qu'il ait à tenir M. le Général Tieken exactement au courant du progrès de ses mouvements.

» Les troupes de l'armée de l'Escaut étant en ce moment assez dispersées, il serait bon que la journée d'aujourd'hui, 6 août, fût employée à les concentrer. Dans tous les cas, M. le Général Tieken laissera au Nord d'Anvers une force suffisante pour garantir d'une surprise les forts et batteries qui sont dans cette direction. »

A peine le commandant de l'Armée de l'Escaut se prépare-t-il à exécuter les prescriptions du Roi, qu'un second courrier lui apporte ces lignes pressantes :

« Le Général Tieken concentrera sur-le-champ ses deux premières brigades et les portera sur Lierre, où il passera la Nèthe. Il laissera la ville de Lierre en état de défense, s'avancera de suite dans la direction de Diest, et se mettra en communication avec le Général Daine, qui y arrivera le 7 août matin au plus tard. »

Le 6 août devait être, d'après les instructions du Prince d'Orange, jour de repos pour les divisions Van Geen, Saxe-Weimar et Meijer. Seul, le Général Kort-Heyligers avait à poursuivre les opérations :

sa 2^e brigade (colonel Busch) occuperait Helchteren, et la 1^{re} (général Knotzer) pousserait jusqu'à Houthaelen, disperserait les avant-postes belges établis au Sud du village.

Tandis que les Hollandais s'apprêtaient à exécuter ce mouvement, Daine quitte Hasselt dès le lever du jour, pour porter son quartier général dans la direction de Hechtel.

Lorsqu'on arrive à la hauteur de Zonhoven, la tête de colonne prend la droite, le gros des forces se forme en bataille sur la bruyère de Winterslag ; l'aile droite, comprenant la cavalerie, s'étend jusqu'à Hengelhof ; l'aile gauche se trouve près de Zonhoven.

Le Major Lecharlier était resté à Helchteren, d'où il surveillait les mouvements de l'ennemi. Pour l'en déloger, le général Knotzer envoie ses cuirassiers en reconnaissance sur les côtés du village, pendant que le 1^{er} bataillon de marche s'avance en tirailleurs, suivi du reste de la brigade qui arrive par la route en colonne serrée.

Après une brève fusillade, les Belges se retirent sur Houthaelen, où surviennent enfin les renforts que Lecharlier implorait depuis qu'il avait signalé l'approche de Knotzer : ce sont deux compagnies du 1^{er} Chasseurs à pied, un bataillon du 2^e de ligne sous les ordres du Major Patoux, et deux pièces d'artillerie avec le Lieutenant Fonsny.

Avant 8 heures, le combat s'engage.

L'attaque des Belges est si impétueuse, que le général ennemi demande en hâte le secours de la 2^e brigade, restée à Helchteren ; car, au fracas de la bataille, Daine va certainement accourir avec ses

troupes, et alors, il ne s'agira plus pour les Hollandais que de vendre chèrement leur vie. La division Kort-Heyligers ne pourra soutenir le choc des dix mille hommes de l'armée de la Meuse, les charges de sa cavalerie, le feu de ses seize canons, et, si le Commandant belge débouche à Houthaelen avec toutes ses forces, la Réserve néerlandaise doit inévitablement être anéantie où prise. Mais, persistant dans son inconcevable attitude, Daine ne bouge pas du quartier général, où, pourtant, l'écho du combat arrive si distinct.

A 11 heures, les volontaires de Lecharlier ont épuisé leurs munitions. Ils vont se ravitailler en hâte à Zonhoven, laissant la défense de leurs positions au Commandant Patoux et au Lieutenant Fonsny, qui ne cèdent pas un pouce de terrain.

Au moment où ils reviennent, la 2^e brigade Hollandaise entre en ligne, et le combat se fait plus acharné encore. Le Lieutenant-Colonel Wimmer, qui s'élançait à la tête de la Schutterij de Groninghe, est mortellement frappé : ses soldats ont une minute d'hésitation, dont les Belges profitent pour pousser une attaque furieuse et mettre le désordre dans l'aile droite.

La lutte se prolonge ainsi, l'après-midi entière, sans que, de part ou d'autre, la situation ait changé, chacun des adversaires semblant à son tour reprendre le terrain perdu. A 5 h. 1/2, un effort désespéré des Hollandais a rejeté les Belges en arrière de leurs canons, quand l'arrivée de 4 compagnies des 10^e et 11^e de Ligne leur rend l'avantage : d'un élan formidable, ils reprennent leurs pièces, autour desquelles un corps-à-corps acharné s'engage.

La nuit est venue : Knotzer se replie sur Hout-haelen.

Une marche en avant du Général Daine aurait suffi à transformer en victoire éclatante cet héroïque combat de quatorze heures.

Et si l'on veut admettre que le Commandant en Chef n'eut pas assez de confiance en ses jeunes soldats pour engager une action capitale, du moins pouvait-il encore, dans la nuit du 6 au 7 août, par un mouvement rapide au Sud de Diest, vers Tirlemont, rejoindre l'armée de l'Escaut, obéir aux ordres du Roi, lui rendre possible l'exécution du plan qui changeait le sort de la Campagne.

Dans son quartier général de Malines, Léopold était comme isolé de toute une moitié de la Belgique : les renseignements ne parvenaient que difficilement, quand encore ils n'étaient pas arrêtés ou travestis en chemin.

Les nouvelles les plus certaines sont communiquées par le Ministre de l'Intérieur, M. Charles de Brouckère, qui, envoyé à Louvain pour y exercer une surveillance générale, écrit le 6 août, à 2 1/2 heures :

« Sire,

» J'arrive à l'instant des avant-postes. Les nôtres occupent Winghe-Saint-Georges, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander ; les avant-postes sont à Thielt et les reconnaissances se poussent jusqu'à Belkevoort, à une lieue de Diest. Le pays est très favorable aux tirailleurs, il est boisé et onduleux ; j'ai trouvé sur les lieux le Bourguemaître (*sic*) de Louvain et y ai préparé au capitaine Baudry les

moyens d'arriver par les chemins de traverse à Haelen; il était à 1 1/2 heure à deux lieues de Louvain, accompagné d'un bon guide.

» L'ennemi se fortifie dans Diest; il a pris des paysans en réquisition. Deux hommes qui en sont sortis hier soir assurent que les deux Princes et le Duc de Saxe-Weimar sont dans cette ville avec 10,000 hommes. Le 12^e régiment d'infanterie et une compagnie de lanciers bivouaquent en avant sur la route et occupent l'espace d'un quart de lieue. Ils ont fait des coupures dans le pavé pour se couvrir.

» Ces données me feraient croire, Sire, que Diest est destiné à devenir le centre d'opérations appuyées d'une part sur Maestricht et de l'autre sur Anvers. S'il débouche, cela doit être par Aerschot, point important sur la Dyle et placé entre Louvain et Malines. Les paysans armés arrivent à Aerschot; ils sont déterminés à faire bonne contenance; cependant, l'ennemi ayant au moins deux batteries et de la cavalerie à Diest, il me semble urgent que, de Malines, on envoie du monde pour appuyer Aerschot et qu'un bon officier soit chargé de diriger les mouvements. Une partie de la brigade de Bruxelles pourrait prendre ses logements à Kurbergen et Bete-com. Une pareille disposition produirait un effet moral prodigieux, car les Louvanistes comptaient sur la brigade bruxelloise qui leur avait été annoncée.

» Il arrive à l'instant 400 fusils. On les distribue aux gardes des campagnes, réunis à Louvain. On travaille aux barricades, la ville peut résister à un coup de main. Un point seulement est faible, la porte de Tirlemont; je demande à Bruxelles deux

pièces de campagne. Il y a sur les lieux des canonniers volontaires bien exercés.

» En général, l'ennemi ne fait pas de mal aux individus; il paie tout ce qu'il prend. Cependant, quelques patriotes et des curés ont été maltraités. Le Prince de Saxe-Weimar est brutal comme de coutume. Tels sont, Sire, les renseignements que j'ai obtenus, mes espions ne sont pas de retour.

» On vient de me dire que la droite de l'ennemi qui était à Sichem et Verle, fait mine de s'étendre vers Langdorp et que, de ce côté, il a également de l'artillerie. J'envoie à l'instant un ami à Aerschot pour avoir des nouvelles positives. Si les bruits se confirment, il devient plus nécessaire encore d'occuper Herbergen et le pont de Werchter, avant la nuit.

» J'attends ici, Sire, vos ordres et le retour de mes espions. Vous voudrez bien me faire savoir vos intentions sur ce qu'il me reste à faire : retourner à Bruxelles, demeurer ici, où pousser en avant. Si le Général Daine agit avec vigueur, le succès me paraît certain.

» Veuillez, Sire, agréer l'expression du dévouement de celui qui a l'honneur d'être de Votre Majesté, Sire,

» Le très humble et très respectueux serviteur,

» CH. DE BROUCKÈRE.

» Louvain, le 6 août à 2 1/2 heures, de l'an 1831. »

Il semble que le Général Belliard communique au Gouvernement Français, sans trop les contrôler, les bruits recueillis de côté et d'autre.

Le 6 août, alors que la marche des Hollandais

se dessine déjà bien nettement et qu'il n'y a plus d'illusions possibles sur leurs intentions, le Ministre de France, dans son rapport au Maréchal Soult, admet encore la possibilité de leur retraite :

« ...M. d'Henzel, secrétaire de la Légation, qui se rend à La Haye, est passé ce matin, à 8 heures, à Bruxelles. Il se dirige par Aix-la-Chapelle; il sera, ce soir ou dans la nuit, à La Haye. Je suis assuré que les Hollandais se retireront de suite; déjà même, si j'en crois les rapports des prêtres, qui sont ordinairement bien instruits, ils auraient commencé un mouvement rétrograde : cela mérite confirmation... On n'a rien de bien positif sur les mouvements de l'ennemi, et c'est vraiment inconcevable, d'autant plus que les habitants sont contre eux. J'ai prié encore le Roi aujourd'hui d'exiger des reconnaissances dans toutes les directions, d'envoyer de tous les côtés des officiers d'Etat-Major, d'en faire prendre, et d'avoir des habitants du pays qui se tiennent au courant de tout ce qu'il y aura d'important à faire connaître. Ce soir, on doit, à ce que m'a dit le Roi, recevoir beaucoup de rapports; je les attendrai pour expédier ma lettre. M. le Maréchal Gérard m'écrit de Maubeuge, m'annonce son arrivée et me demande des nouvelles : je lui donnerai tout ce que je sais et apprendrai.

» Le Roi m'a bien remercié de l'avoir débarrassé d'Anvers; il pourra tirer de là des troupes et les porter ailleurs.

» Je crois toujours que les Hollandais opèrent sur le Limbourg, Venloo et Maestrick (*sic*), avec le désir d'enlever la première place et d'ajouter à la garnison et aux approvisionnements de l'autre.

» Voici la position de l'Armée Belge :

» Le Général Wautier occupe la ligne de la Flandre avec 150 chevaux, 6,000 hommes d'infanterie et 8 à 10,000 gardes civiques.

» Le Général Tiken occupe Breval, Merien, Westmale, Pouderlé, Lichtard (*sic*) (1) et villages environnants ; son corps est de 13,500 hommes.

» Herenthals n'est encore occupé par personne. Le Général Daine avec un corps de 12,000 hommes, 9 bataillons tirés du Luxembourg, formant 3 mille 600 hommes, tient Tongres, Hasselt, Hechtel et Sonhaven (*sic*) ; un corps de gardes civiques mobilisés de 10 à 12,000 hommes remplit le vide qui se trouve entre les deux corps de Tiken et de Daine.

» L'ennemi occupe Turnhout et toute la route jusqu'à Gheel poussant sur Herenthals : c'est là où est le Prince d'Orange avec le Duc de Saxe-Weimar. Le corps se compose déjà de 12,000 hommes.

» Turnhout est occupé par 1,800 chevaux, lanciers et cuirassiers, 4,000 hommes d'infanterie et 17 pièces d'artillerie.

» En avant du Général Daine, l'ennemi à 30 à 35,000 hommes, qu'on suppose se diriger sur Venloo avec beaucoup d'artillerie, on ignore s'il y en a de siège.

» Un autre corps Hollandais arrive par la route de Breda, fort de 12,000 hommes, se tient réuni à Cappel (2), vis-à-vis Breskal (3), qu'il a attaqué hier : il fut repoussé et éprouva quelque perte.

(1) Brasschaet, Merxem, Westmalle, Poederle, Lichtaert.

(2) Capellen.

(3) Brasschaet.

» Pardon de mon griffonnage, mais je dors en écrivant. Pourrez-vous me lire? »

Maubeuge n'était guère mieux partagé sous le rapport des nouvelles, et la marche des Hollandais y restait entourée de mystère.

L'entrée des troupes françaises sur le territoire belge est fixée au dimanche 7 août : on est d'accord sur ce point-là, comme sur tous les autres, avec le Cabinet de Bruxelles.

Le 6, M. de Muelenaere, Ministre des Affaires Étrangères, en assure encore le Maréchal Gérard (1) :

« Monsieur le Maréchal,

» J'ai reçu cette nuit la dépêche par laquelle M. le Hon, notre Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire à Paris, m'informe de la généreuse résolution qu'a prise S. M. le Roi des Français, comme une des Puissances signataires de la suspension d'armes et garantes de la neutralité belge, de mettre à la disposition de S. M. le Roi Léopold une armée qui se réunira, sous vos ordres, sur les frontières, prête à entrer en Belgique sur l'avis ultérieur de notre Gouvernement.

» Je me suis empressé de la transmettre à Sa Majesté au quartier général de Malines.

» C'est avec une joie bien vive que la Belgique apprendra cette noble détermination du Roi des

(1) M. Charles Withe, dans la *Révolution Belge de 1830*, affirme que le Comte de Muelenaere se signalait parmi les plus opposés à l'intervention française et qu'il l'avait prié de dire au Roi, alors à Malines, qu'il l'implorait à genoux, d'empêcher l'exécution d'une mesure qui était de nature à compromettre l'honneur militaire du pays.

Français, et le choix que Sa Majesté a fait en confiant le commandement de l'armée à une des grandes illustrations militaires de notre époque. Vous aurez, Monsieur le Maréchal, la douce satisfaction de concourir à assurer l'indépendance d'un peuple entier, à l'histoire duquel votre nom, déjà si célèbre, se rattachera désormais.

» Le Ministre de la Guerre, qui se trouve avec le Roi, au quartier général à Malines, aura l'honneur de se mettre immédiatement en rapport avec vous et de vous communiquer les ordres de Sa Majesté, qui doivent nécessairement précéder votre entrée en Belgique.

» A cet effet, je vous prie, Monsieur le Maréchal, de vouloir bien me faire connaître le lieu de la frontière française où vous aurez établi votre quartier général, afin que je puisse en donner avis à mon collègue, Monsieur le Ministre de la Guerre.

» Veuillez agréer, Monsieur le Maréchal, l'expression de ma haute considération.

» Bruxelles, le 6 août 1831.

» Le Ministre des Affaires Étrangères,

» (Signé) DE MUELENAERE. »

» P. S. — Le Lieutenant-général Comte Belliard est parvenu à conclure avec le Général Chassé une suspension d'armes jusqu'à ordres ultérieurs. »

Cette lettre n'était pas encore parvenue à Maubeuge, lorsque le Maréchal, obéissant aux ordres formels du Duc de Dalmatie, décide, le samedi

6 août, que les troupes se mettront en marche le lendemain, au lever du jour. Il dépêche le Général Baudrand vers le Roi Léopold, pour lui annoncer l'approche de ses alliés.

Les dernières instructions venues de Paris rappellent que, dès qu'on aura franchi la frontière, « pour faire respecter la neutralité reconnue par la Conférence de Londres, il faut laisser flotter sur les remparts le drapeau belge, et ne pas y arborer le drapeau français (1) ».

Dans la nuit du samedi au dimanche, quelques heures avant le moment fixé pour le départ, le Duc d'Orléans, tout impatient de faire ses premières armes, écrit au Ministre de la Guerre :

« Maubeuge, 6 août, à 11 heures du soir.

» Monsieur le Maréchal,

» Le Maréchal Gérard étant extrêmement occupé en ce moment à donner les ordres nécessaires à l'exécution du mouvement que vous lui avez prescrit pour demain, 7 août, me charge de vous informer que vos instructions seront ponctuellement exécutées : il a déjà donné avis au Gouvernement belge de la marche des troupes françaises, par le général Baudrand qui est parti ce soir pour Bruxelles, et demain, l'on se dirigera à la fois sur Mons, Charleroi et Namur. Au point du jour, le Maréchal Gérard

(1) Le même jour, un billet de Casimir-Périer au Duc de Dalmatie demande s'il ne serait pas utile d'adresser au *Moniteur* « une note qui contiendrait la liste des officiers généraux employés, les numéros des corps et les noms des colonels qui les commandent », car les détails publiés par divers journaux sont, la plupart du temps, contradictoires.

vous expédiera une estafette pour vous rendre un compte détaillé des mesures qu'il a prises, conformément à vos ordres, et vous envoyer l'ordre du jour qu'il va adresser aux troupes de son armée.

» Les Généraux Saint-Cyr et Haxo arrivent à l'instant. Le Général Poret de Morvan, s'étant foulé le pied aujourd'hui, ne pourra se mettre en route demain; c'est moi qui, faute de mieux, ai été désigné par le Maréchal Gérard pour le remplacer.

» Tout nous fait présager que nous recevrons en Belgique un accueil fraternel, et je crois que la position où se trouvent maintenant les frontières du pays ne peut qu'ajouter au plaisir qu'on aura de nous voir arriver.

» Pour ne pas retarder davantage le départ de cette estafette, et le Maréchal Gérard se réservant, d'ailleurs, Monsieur le Maréchal, de vous donner tous les détails de ses opérations, je ferme ici cette lettre, en vous assurant de nouveau de tous les sentiments avec lesquels je suis

» Votre affectionné

» FERDINAND PHILIPPE D'ORLÉANS. »

Les Belges avaient passé la nuit du 6 au 7 août sur la bruyère de Winterslag, anxieux de voir arriver le convoi de vivres demandé au Général Vandermeere, gouverneur de Liège. Les villages voisins avaient livré tout ce qu'ils possédaient, on n'y pouvait même plus trouver un morceau de pain et ce fut une allégresse à travers

le campement, lorsqu'apparurent les premières charrettes (1).

Kort-Heyligers, dont les troupes épuisées par les fatigues de la veille, manquent de vivres elles aussi, ne veut pas courir les risques d'une nouvelle bataille. Masquant avec soin sa manœuvre, il dirige la réserve vers Zolder et Heusden, où il établira son quartier général.

Pour mieux donner le change à Daine et le persuader que les Hollandais se maintiennent dans leurs positions, il a fait sonner le réveil par les tambours et les trompettes de toute sa division.

Arrivé à Zonhoven dans le milieu de la nuit, le Capitaine Baudry remettait immédiatement au commandant en chef la lettre du Général d'Hane, lui enjoignant de marcher vers Diest, pour se réunir à Tieken qui allait traverser la Nèthe près de Lierre, et venir à sa rencontre.

Une fois de plus, Daine désobéissait aux ordres du Roi : au lieu de tenter sur l'heure le mouvement prescrit, il décide d'attaquer les forces néerlandaises, qu'il pense avoir devant lui et annonce à ses troupes l'entrée en campagne :

« Au bivouac de Houthaelen, le 7 août 1831.

» L'armée de la Meuse allant se mettre en mouvement pour attaquer l'ennemi, sa composition sera fixée comme suit :

(1) L'approche du Prince d'Orange, la marche rapide des Hollandais, inspiraient aux commerçants de telles idées de prudence, qu'ils n'ont rien voulu livrer que contre espèces sonnantes : le Général Van der Meere doit s'engager personnellement, pour obtenir la formation d'un convoi et le diriger immédiatement sur Zonhoven.

» Le Colonel Boucher commandera l'avant-garde, qui sera composée du bataillon des tirailleurs de la Meuse, du 2^e bataillon du 1^{er} régiment de chasseurs à pied, de deux escadrons du 2^e régiment de chasseurs à cheval, et d'une section d'artillerie de la 2^e batterie.

» Il sera attaché à chaque bataillon une section d'artillerie de campagne.

» L'arrière-garde sera formée du 3^e bataillon du 11^e régiment d'infanterie, d'un escadron de lanciers et d'une section d'artillerie.

» Tous les équipages appartenant au corps de la Meuse seront placés entre l'armée et l'arrière-garde.

» Le Général de Division,

» Commandant en chef de l'armée de la Meuse,

» DAINE. »

Quel mobile poussait Daine à transgresser aussi ouvertement les ordres de son Souverain ?

Beaucoup l'ont soupçonné de trahison ; d'autres supposent qu'il voulait opérer une diversion sur le territoire hollandais.

Lui-même écrit dans son rapport au Roi : « Mon plan était depuis longtemps arrêté : marcher sur le Brabant Septentrional, dont la population nous était acquise ; nourrir la guerre par la guerre, relever le moral des Belges en les faisant aller en avant, obliger les forces ennemies à rétrograder pour défendre leur sol, et, faisant tête de colonne à gauche,

rejoindre le général de Tieken après avoir jeté la terreur dans le Brabant Septentrional. »

Peut-être, faut-il accuser plutôt la profonde incapacité du Général, que rien, dans sa carrière militaire, ne préparait au rôle trop lourd qu'il fut appelé à jouer. Parti simple tambour, et parvenu, sous l'Empire, au grade de Colonel, il était brave, — son coup de main sur Venloo, l'année précédente, en témoigna — ; mais, peu instruit, le sentiment de son infériorité dans le rang suprême ajoutait à son indécision naturelle, le faisait hésitant à l'excès : il passait d'un projet à l'autre sans oser s'arrêter à aucun.

Quittant Gheel le 7 août, à 5 heures du matin, le Prince d'Orange arrive par Oosterloo, Diest et Herck à Saint-Trond. Le Duc du Saxe-Weimar vient d'occuper cette ville, que les Belges avaient abandonnée en y laissant de nombreux approvisionnements.

Le quartier général de Van Geen est porté à Diest, d'où il se relie par Geet-Betz et Leau à la 2^e Division. Meijer occupe Herck-la-Ville, Berbroek et Kermpt, à mi-chemin entre Diest et Hasselt; Kort-Heyligers a pris position en avant de Heusden, entre Beeringen et Zolder.

Sans soupçonner le danger qui la menace, l'Armée de la Meuse va s'avancer vers le centre de l'ennemi, dont les ailes tendent à l'envelopper.

L'avant-garde commandée par le Colonel Boucher, atteint Curange un peu après-midi. Averti de l'approche des Belges, Meijer a échelonné ses tirailleurs dans les bois de Stevoort et de Herkenrode, situés le long de la route qui relie Diest à Hasselt.

Sur le terrain découvert, entre les deux bois, il a placé de l'infanterie, un régiment de dragons, et la demi-batterie à cheval du Capitaine Bentinck.

Les Belges ont à peine aperçu les Hollandais, que l'attaque commence. Les chasseurs à pied courent vers le bois de Stevoort : ils en délogent l'ennemi, qui cède aussi, du côté d'Herckenrode, devant les tirailleurs luxembourgeois du Major Petithan. Sur la route, les deux pièces du Major Kessels et du Capitaine Blondeau ouvrent le feu.

Bientôt, Daine se résout à faire avancer les Guides de la Meuse, dont les charges successives refoulent les troupes du Général Meijer au delà de Kermpth et de Spalbeek, jusqu'à Berbroeck.

Durant plus de huit heures, ce fut une lutte sans merci, où les rangs sabrés par la cavalerie, troués par les boulets, ouverts par les bayonnettes se reforment sans cesse. En certains moments, les corps-à-corps sont si forcenés, que les « schutters » de la Frise se battent au couteau, que les chasseurs belges, « semblables à des guêpes furieuses », se font jour à coups de crosse (1).

La pièce pointée par le Capitaine Blondeau, ne cesse d'envoyer la mort à travers les rangs hollandais. Le 1^{er} lieutenant Gaymans reçoit l'ordre de s'en emparer : il part avec ses dragons, disperse les chasseurs à cheval qui protègent la section d'artil-

(1) « Dès que l'action fut engagée — a écrit le général Capiaumont — elle se dissémina et se dispersa dans les fourrés, les ravins, les clairières, derrière les haies, les murailles, le coin d'une chaumière, d'une meule; elle varia sans cesse et se transforma selon les accidents du sol de cette contrée abrupte. Chaque portion de terrain devint un champ clos, témoin d'exploits valeureux et de morts, les plus vaillants des deux côtés. »

lerie; Blondeau et les servants meurent, labourés par les pointes, hachés sur leurs canons.

Maîtres des deux pièces, les Hollandais continuaient leur course, atteignaient les premières maisons de Kermpt, quand une colonne de chasseurs conduite par le capitaine Ducorron, débouche du village, s'élance derrière les assaillants, qui ont fait une volte-face rapide. Les canons sont repris : les cavaliers belges, toujours poursuivant les dragons, s'ouvrent un chemin dans les rangs des tirailleurs, pénètrent jusqu'au milieu des lignes ennemies.

Le Maréchal-des-logis Coureux arrive jusqu'au colonel Van Balveren qui, à la tête des hussards n° 6, allait commander la charge, et lui fend le crâne d'un coup de sabre.

A cette chevauchée, qui passa comme un torrent sur le champ de bataille, restent attachés les noms des Majors van de Kerkhoven et Vanderveken, des Lieutenants Van der Burgh et Van der Stegen, du Maréchal-des-logis Hansotte.

Il est 8 heures du soir : devant une nouvelle attaque qui menace de tourner leur aile gauche, les Hollandais commencent la retraite, harcelés jusqu'au delà de Spalbeek par les chasseurs à cheval et les Guides de la Meuse.

A ce moment, Daine se décide à paraître sur le lieu de l'action. Les soldats, convaincus qu'il vient se mettre à leur tête pour continuer la poursuite, ne songent plus à la fatigue, oublient leurs blessures : ils acclament le Général, ils se préparent à un nouveau combat.

Quelle consternation, en apprenant que Daine ordonne à la cavalerie de se rallier à Kermpt au reste

de l'armée, pour prendre immédiatement la route de Hasselt.

C'était tourner le dos à l'ennemi, perdre en une minute d'aberration tout le résultat de cette journée, où tant de courage aura été déployé en vain, tant de sang répandu en pure perte.

Au cours des escarmouches livrées à Calloo et sur d'autres points de la rive gauche de l'Escaut, l'indiscipline pitoyable, le manque de munitions rendent également superflus tous les efforts et la bravoure des Belges.

Chazal, qui commandait les volontaires liégeois, cantonnés à Beveren-Waes, écrit à Charles Rogier (8 août) (1) :

« ... Nos soldats se sont bien conduits, mais tout est dans la confusion. Nous sommes seuls, livrés au Général X..., qui est un animal stupide, et qui va donner sa démission. C'est notre bataillon seul, avec quelques gardes civiques, presque sans armes, qui doit couvrir une ligne de 10 lieues d'étendue. Si l'ennemi voulait se jeter au milieu de nous, il nous écraserait par portion, sans que nous puissions lui résister... »

Quatre jours après, nouveau billet désespéré de Chazal, qui n'a même pu se procurer une lunette pour surveiller les mouvements des Hollandais.

« On vient de m'envoyer trois pièces d'artillerie : figurez-vous qu'elles sont sans roues de rechange,

(1) Peu de jours après, Charles Rogier, jugeant sa présence inutile à Anvers, où l'autorité militaire concentrait tous les pouvoirs, rejoint les volontaires liégeois et combat dans leurs rangs jusqu'à la fin de la campagne.

sans munitions pour les charger, sans chevaux pour les traîner, et qu'elles sont servies par des hommes qui n'ont pas trop l'habitude de cette arme. Que veut-on que je fasse de ces canons? Je dois les faire traîner par des chevaux de réquisition qui, au premier coup, culbuteront mes hommes en se plaçant au milieu d'eux, ou bien renverseront mes pièces dans les fossés... »

Pour le Roi, toutes les préoccupations sont dominées par l'angoissant problème de la jonction des deux armées. Il veut, sans perdre une heure, rassembler les meilleures forces du pays en avant de Louvain, afin de les diriger rapidement ensuite sur le point où s'aventurera une des divisions ennemies.

Il ordonne au Général de Tabor d'envoyer d'Anvers au Général Tieken la 3^e brigade, dont l'armistice permet de disposer momentanément. Il réclame, de la Direction du matériel de l'artillerie, un million de cartouches, qui seront expédiées à Louvain.

Les Commandants du Brabant, du Hainaut, de la Flandre Orientale, de Namur et de Liège sont avertis que tous les gardes civiques qui passeront par leurs provinces, doivent être dirigés sur l'armée royale, « quels que soient les ordres antérieurs ». Ceux qui traverseront Malines seront désignés pour les villages entre Lierre et Diest, tels que Walver, Putte, etc.

Le général de Wautier qui, dans les Flandres, luttait contre des assaillants dix fois supérieurs en nombre, ne soutenait que par miracle les perpétuelles attaques des Hollandais. S'il avait réussi à

les repousser de Maldeghem, le 3 août, s'il avait pu, dans la journée du 6, leur reprendre l'écluse de Hazegras, enlevée par eux la veille, le moment approchait pourtant, où il serait forcé de battre en retraite, où Gand serait menacé.

En apprenant que, bien loin de lui envoyer des renforts, on va appeler à Louvain les gardes civiques des Flandres, il écrit sa détresse au Roi :

« Quartier général de Bassevelde, 8 août.

» Sire,

» L'armée des Flandres, qui a contre elle le désavantage d'une position défensive dans un pays difficile et malsain; qui, n'ayant jamais reçu d'organisation définitive et dépourvue de tout ce qui est nécessaire à tenir la campagne, est chargée de couvrir une ligne de vingt-cinq lieues d'étendue, sans ouvrages de défense antérieurs à la rupture de l'armistice, et sans artillerie pour armer ceux que je viens de faire élever; l'armée des Flandres, dis-je, qui ne compte en troupes de ligne que 7 bataillons, bien qu'elle soit chargée de la défense de plusieurs places fortes, semble être abandonnée à elle-même et l'objet d'une défaveur dont je ne puis me rendre compte.

» Je ne puis augmenter mes forces que du contingent de la garde civique des Flandres, et cependant une grande partie de cette garde reçoit l'ordre de se diriger sur Louvain.

» Dans la position difficile où je me trouve, Sire, je charge M. le Lieutenant-Colonel du Génie Dan-

*

delin, dont les talents justifient ma confiance et qui est digne de celle de Votre Majesté, de se rendre auprès d'Elle et de Lui exposer ma véritable situation, car il me semble qu'elle a été jusqu'ici complètement méconnue.

» Je supplie Votre Majesté de la prendre en considération et de me mettre à même de remplir dignement la mission dont je suis honoré. »

Pendant que cette requête était portée à Malines, le Ministre de la Guerre écrit au Général de Wautier, lui demande de tenter une diversion en Hollande, qui forcerait le Prince d'Orange à détacher une fraction de ses troupes vers les points menacés par la division des Flandres.

Le Général répond qu'il est prêt à essayer une attaque sur Oostburg et Breskens, mais il fait remarquer que, dans cette région, les villages sont rares, les habitations clairsemées et qu'il doit être pourvu de tous les objets nécessaires au bivouac. Il n'a ni bidons, ni flacons, ni sacs à distribution, « enfin rien de ce qui est indispensable, lorsqu'il faut entrer dans un pays où l'on compte un habitant par lieue carrée, et où l'eau même doit être transportée comme un objet d'approvisionnement... Ce n'est pas tout d'entrer dans un pays, il faut y faire vivre la troupe, et sur son passage, et sur les lieux où elle doit se maintenir. Que dirait mon armée, si, après des marches fatigantes et après le combat, elle se trouvait, à la nuit, sans moyen de préparer ses aliments, et dans l'impossibilité de se les procurer?... »

Certain que Daine approchait à marches forcées

et qu'il déboucherait vers Diest dans la matinée du 7, Léopold I^{er} avait transporté son quartier général à Louvain, d'où il voulait s'avancer à la rencontre des régiments de la Meuse.

Profonde est sa colère, lorsqu'un courrier, arrivé à 11 heures, annonce que le Général, faisant passer sa tactique personnelle avant les ordres et le plan d'ensemble du Roi, restait à Zonhoven.

Le Ministre de la Guerre lui écrit aussitôt :

« Quartier Général Royal de Louvain,

» le 7 août 1831, à midi.

» Monsieur le Général,

» Le Roi ne peut assez vous témoigner son mécontentement pour la non-exécution de l'ordre de marche qui vous a été remis par le Général de Failly. Je suis chargé de vous prévenir de la part de Sa Majesté qu'il (*sic*) attend de vous que vous obtempériez sur-le-champ à cet ordre. Vous laisserez seulement à Zonhoven le plus de gardes civiques possible pour cacher votre mouvement à l'ennemi qui est à Houthaelen. Je ne puis trop vous le répéter, Monsieur le Général, de la prompte et exacte exécution des ordres précités dépend le succès de l'opération qui se fait en ce moment, à côté de laquelle le ravitaillement de Maestricht n'est qu'un objet très secondaire. »

Les reproches les plus sévères ne sont pas épargnés non plus au Général de Failly, qui ne pouvait

ignorer l'ordre de marche, puisque, avant son départ de Malines, on lui avait fait connaître les vues du Roi.

Cette désobéissance systématique du chef de l'armée de la Meuse rendait vaine toute une série d'opérations que le Roi avait combinées pour la matinée du 7, dans le but de hâter la réunion des deux corps.

Concentrant ses deux premières brigades, Tieken les portait sur Lierre, où il passait la Nèthe. Laisant la ville en état de défense, il s'avancait alors dans la direction de Diest et se mettait en communication avec le Général Daine, dont l'arrivée était attendue pour la matinée du 7 août.

L'ordre formel est donné d'éviter tout engagement sérieux avec l'ennemi, tant que la canonnade dans la direction de Sichem et de Diest n'aura pas annoncé que Daine est, de son côté, aux prises avec les Néerlandais.

« Ce mouvement se fait — ajoute le Général d'Hane — parce que l'ennemi se porte en force sur Diest et menace aussi Bruxelles et Louvain. »

Tieken s'est mis en mouvement le 7 août, dès le lever du soleil. Jamais la chaleur ne fut plus écrasante et la marche est un interminable martyre pour les jeunes soldats, si peu entraînés à de telles étapes. Le long de la route, des hommes et des chevaux tombent, terrassés par l'insolation où à demi asphyxiés par la poussière.

Après avoir rallié la brigade Niellon, Tieken atteint Boisschot à 3 heures. Par Aerschot, il envoie

un officier au Général Daine, pour l'engager à ne pas donner de relâche à l'ennemi, qui, « outre un matériel considérable, traîne à sa suite un bagage, tout comme s'il avait eu le projet de conquérir la Terre-Sainte ».

A Westmeerbeek, Niellon avait appris par le Bourgmestre de Testelt, que Sichem et Montaigu sont occupés par un millier de Hollandais seulement, que l'armée du Prince d'Orange, concentrée à Diest, est aux prises avec Daine et qu'elle semble avoir été battue.

En attaquant le jour même, les généraux belges pouvaient enlever les deux dernières positions, pousser jusqu'à Diest, prendre l'ennemi en queue, transformer l'inutile fait d'armes de Kermpt en une victoire grosse de résultats.

Ils ne surent ni se mettre d'accord, ni profiter des circonstances; ils n'osèrent peut-être pas non plus assumer de trop lourdes responsabilités.

Niellon va de Westmeerbeek à Westerloo, puis s'arrête à Vaerendonck, où il passe la nuit. Le lendemain matin, à 5 heures, le capitaine Mateau, envoyé en reconnaissance du côté de Diest, lui annonce que toute la brigade de Favauge est dans la ville, que le Général du Génie Vanhof, un vieux soldat de Waterloo, a fortifié la place. Aux seize cents jeunes recrues inexpérimentées de Niellon, l'ennemi opposerait cinq mille cinq cents hommes, aguerris par plusieurs mois passés dans les camps.

C'eût été chercher la défaite.

D'ailleurs, le Roi, averti des hésitations de ses généraux, faisait envoyer, dans la nuit du 7 au 8,

un ordre de retraite à Tieken de Terhove (1).

En se rendant à Aerschot dans la matinée du lendemain, le Roi pensait y apprendre l'arrivée prochaine de la Division Tieken, mais il ne peut obtenir aucune nouvelle positive des troupes de l'Escaut et se résout à marcher lui-même à leur rencontre.

Avec six cents Gardes Civiques et quinze gardarmes, par une route que le soleil embrase, où la poussière étouffe et aveugle les hommes, il se dirige sur Westmeerbeek. Là aussi, on ignore la direction exacte suivie par la brigade qui traversa le pays la veille.

Le Roi établissait lui-même les postes autour du village, quand arrivent des traînards du 4^e de ligne : on sait par eux que les soldats de l'Escaille sont au bivouac entre Heyst-op-den-Berg et Boisschot. Quelques minutes plus tard, un officier d'Etat-Major, envoyé par Tieken, annonce à Sa Majesté que les troupes s'avancent sur le chemin de Westerloo.

Les têtes de colonne ne tardent pas à paraître; l'armée défile devant Léopold qui, le soir même, la ramène à Aerschot, où elle prend position près de la ville. Les soldats de Clump se placent entre Rillaer et Aerschot; la brigade Niellon campe en avant

(1) « Monsieur le Général,

» D'après les ordres de Sa Majesté, j'ai l'honneur de vous prévenir qu'il faut immédiatement vous rendre avec votre corps d'armée à Aerschot, en plaçant toutefois la Brigade du Général Niellon de manière à appuyer sa gauche vers Ramsel et Truysidels. Vous attendrez dans Aerschot des ordres ultérieurs et vous réunirez à votre corps d'armée les gardes civiques qui se trouvent sous le commandement du Colonel Nijpels.

» Le Ministre de la Guerre,

» D'HANE. »

de Langdorp, s'étendant du Démer à la route de Westmeerbeek; le Général Coekelberg s'établit à Betecom.

Dans la nuit du 6 au 7 août, on attendait impatiemment, au quartier général de Maubeuge, le retour de l'officier envoyé à Mons pour concerter avec le Gouverneur du Hainaut les dispositions relatives à l'entrée de l'Armée du Nord.

Il arrive à 1 heure du matin, et ses premières paroles frappent le Maréchal de stupeur : tout en montrant les sentiments les plus favorables à la France le Général Baron Duval de Blaregnies a déclaré que si quelqu'un des régiments voulait entrer à Mons, ou dans une autre place de la province, il ferait fermer les portes.

Pour que cette décision parût si incroyable au Commandant en chef, il faut supposer qu'il n'avait pas eu connaissance de la lettre de M. de Muele-naere, demandant formellement que l'Armée du Nord ne pénétrât pas sur le sol belge avant d'y être invitée par le Gouvernement du Roi Léopold.

Il s' imagine qu'il y a plutôt excès de zèle de la part du Gouverneur du Hainaut? ou encore fausse interprétation des ordres venus de Malines? Le Général Baudrand, qui doit rapporter les instructions du Roi des Belges lui-même, dissipera certainement le malentendu et tout se sera borné à un retard d'une demi-journée.

Cependant, la responsabilité du Maréchal est trop grande pour qu'il ne réclame pas sur-le-champ les instructions du Cabinet Français. A 2 heures du matin, il écrit au Duc de Dalmatie :

« ... Cette position inattendue me fait calculer toutes les suites d'un faux mouvement, si, arrivant

*

devant les places, je me voyais obligé d'en forcer l'entrée, ou de retrograder. Les résultats en seraient certainement fâcheux sous tous les rapports et contraires aux intérêts du Roi, comme aux intérêts de la France. Je crois donc devoir suspendre à l'instant le mouvement que j'allais opérer, et je m'empresse en vous exposant l'état des choses, de vous demander une prompte décision sur ce que je dois faire. Je vous prie de porter immédiatement cette dépêche sous les yeux du Roi et du Conseil et de me répondre le plus tôt qu'il vous sera possible. C'est le même courrier venu de Bruxelles que je dépêche jusqu'à Paris. J'espère que demain soir, je pourrai avoir votre réponse. Vous comprendrez facilement, Monsieur le Maréchal, en vous mettant à ma place, avec quelle impatience je vais l'attendre... »

Le Général Baudrand ne rentre à Maubeuge que le dimanche soir, à 8 heures. Son rapport est la confirmation officielle des paroles du Gouverneur du Hainaut :

« Monsieur le Maréchal,

» Conformément à vos instructions, je me suis rendu à Mons; j'y ai vu Monsieur le Général Duval, commandant militaire de la province, lequel m'a dit n'avoir reçu aucun ordre de son gouvernement de recevoir des troupes françaises dans la place. Cet officier général m'a paru persuadé qu'il était de son devoir de s'opposer à l'entrée de toute troupe étrangère, s'il n'en recevait l'autorisation du Ministre de la Guerre belge.

» J'ai poursuivi ma route jusqu'à Bruxelles, mais n'y ayant trouvé ni le Roi, ni le Général Belliard, ni le Ministre de la Guerre, j'ai poussé jusqu'à

Malines, où se trouvait le quartier général ; j'ai remis au Général Belliard la lettre dont vous m'aviez chargé pour lui.

» L'objet de ma mission était d'informer le Roi de l'entrée des troupes françaises sur le territoire belge. Ayant été introduit auprès de Sa Majesté, je lui ai annoncé que j'étais envoyé par vous pour lui faire connaître ce mouvement, et lui faire part de votre désir de seconder ses vues pour la défense du territoire belge. Le Roi m'a dit que cette occupation le jetait dans quelque embarras, que, d'une part, il craignait que ce ne fût un motif ou un prétexte de guerre contre la Hollande et que, d'autre part, il était défendu par la Constitution belge (1) d'admettre en dedans des frontières de la Belgique aucune troupe étrangère, sans que cette admission eût été autorisée par une loi. Sur mon observation que le secours avait été formellement demandé par lui, le Roi m'a répondu que, dans le premier moment on était si peu en mesure de résister à l'attaque inopinée des Hollandais, qu'on s'était cru dans la nécessité de recourir à ce moyen extrême, mais que, les choses se présentant à présent sous un aspect plus favorable, il m'engageait à vous prier de sa part, quand je vous rejoindrais, d'arrêter les troupes aux lieux où elles se trouveraient, et de ne les point faire avancer davantage jusqu'à ce qu'il vous en eût fait faire la demande. Ce prince, au reste, a témoigné qu'il était sensible à l'empressement qu'a montré le Roi des Français à venir au secours des Belges, et

(1) ARTICLE 121. — Aucune troupe étrangère ne peut être admise au service de l'Etat, occuper ou traverser le territoire, qu'en vertu d'une loi.

m'a chargé de vous faire ses remerciements pour l'attention que vous avez eue de lui envoyer un officier général pour l'avertir du mouvement.

» Sa Majesté partait immédiatement pour Louvain. J'ai pris congé d'Elle et je suis venu sans m'arrêter, vous rendre compte de ma mission. »

Lorsque l'envoyé du Maréchal était arrivé à Malines, Belliard s'y trouvait auprès du Roi. Partageait-il les illusions de l'Etat-Major sur les chances de victoire que conservait l'armée belge? Ou bien, témoin des démarches suppliantes tentées au nom de l'honneur national pour arrêter les Français, craignait-il que leur approche soulevât l'opinion et affaiblît la popularité de Léopold? Toujours est-il qu'il remit au Général Baudrand une lettre, insistant auprès du Maréchal, pour que les désirs du Souverain fussent obéis :

« ...Le Roi regrette que les troupes françaises se soient mises en marche avant d'avoir reçu l'avis et la prière de son Gouvernement. Il a expliqué pourquoi au Général Baudrand, qui est chargé de vous le répéter. Moi, mon cher Maréchal, je suis chargé de vous prier, dans le cas où vos troupes seraient déjà entrées en Belgique, de les arrêter dans les positions où elles se trouvent, et de donner contre-ordre pour tout autre mouvement aux troupes qui n'ont pas encore quitté la France...

» Le Général Baudrand vous expliquera les mouvements qui ont eu lieu dans les deux armées depuis ma lettre d'hier soir. Le Roi concentre ses troupes : ce soir, il aura 25 à 30,000 hommes, réunis, 10,000 Gardes Civiques auront rejoint demain matin,

et, avec toutes ces forces réunies, le Roi a l'intention d'attaquer le Prince d'Orange qui se trouve à Verle, occupant Diest qu'il fortifie.

» Le corps hollandais venu de Breda, dont je vous ai parlé hier soir, a fait un mouvement en arrière : est-ce une retraite ou une marche pour se rapprocher de Turnhout, où est la réserve? C'est ce que nous saurons ce soir. Je crois toujours que les Hollandais se retireront, aussitôt la notification du Gouvernement Français qui doit avoir été faite aujourd'hui.

» Je vous prie, mon cher Maréchal, d'envoyer de suite auprès de moi quatre officiers habiles du Génie, et d'artillerie, et d'Etat-Major : ils seront très utiles. Il n'y a pas, à l'armée belge, un officier expérimenté (ceci entre nous); il faudrait les diriger sur Bruxelles et les adresser à M. Sol, de la légation française, hôtel d'Hollande (*sic*), qui leur donnera une nouvelle direction pour venir me rejoindre... »

Un post-scriptum, ajouté en hâte, demande, au nom du Roi, 25,000 fusils, « dont il a le plus pressant besoin ».

Si toute la seconde partie de la lettre contraste étrangement avec l'apparente confiance du début, on s'explique plus mal encore comment le Ministre de France appuyait l'opposition du Roi Léopold, lorsqu'on lit le billet suivant, expédié de Bruxelles à Maubeuge, le même jour à 4 heures du soir :

« Mon cher Maréchal,

» A l'instant, je reçois un courrier du Roi, de Louvain. Sa Majesté me charge de vous prier d'envoyer de suite un Lieutenant-Général français

d'infanterie avec moi. Cet officier général sera ici comme colonel dirigeant auprès du Général Daine, qui commande un des corps principaux de l'armée belge, et dont les moyens sont loin de répondre à ce qu'on pourrait désirer de lui. Le hasard fera arriver cet officier général français et le placera de même auprès de Daine.

» Mille amitiés, mon cher Maréchal,

» AUGUSTE BELLARD.

» P. S. Envoyez bien vite : on donnera des chevaux. »

Aussitôt après avoir reçu la première lettre du Maréchal Gérard, le lundi 8 août, le Duc de Dalmatie s'est rendu auprès de Casimir-Périer, puis au Palais-Royal, où le Conseil est immédiatement convoqué. La discussion est courte : les Ministres ne modifieront rien à leurs décisions premières, et la Belgique sera sauvée malgré elle.

A 4 heures 1/4, une estafette part pour Maubeuge. Elle va remettre au Maréchal Gérard les résolutions du Gouvernement, ainsi résumées :

« Les ordres que vous avez reçus n'ont eu d'autre but que de protéger l'indépendance de la Belgique et de refouler l'armée hollandaise au delà des frontières belges. Si l'armée hollandaise n'a pas évacué le territoire belge au moment où vous recevrez cette dépêche, vous continuerez votre marche dans les directions qui vous ont été données. Instruisez de suite le gouvernement belge des ordres que je vous envoie et de vos dispositions. Sa Majesté le Roi Léopold verra dans cette mesure une nouvelle

preuve de l'amitié du Roi des Français, et du désir de marcher à son secours contre un ennemi qui a violé tous les engagements pris de concert avec les grandes puissances...

» Je ne puis supposer que le passage par les places vous soit refusé; car pour aller au secours de la nation belge attaquée par l'armée hollandaise, il faut suivre les routes que ces places maîtrisent. En conséquence, vous en ferez la demande expresse. S'il y avait refus, vous passeriez autour des glacis. La question des places se décidera plus tard. D'ailleurs, vos derniers régiments pourraient très bien fournir les détachements que vous auriez l'intention d'y laisser, en vertu des ordres que le gouvernement belge ne peut manquer de donner. Il doit sentir que vous ne pouvez pénétrer dans le pays sans avoir une base d'opérations assurée.

» J'espère que ma lettre vous arrivera assez à temps pour que demain, de bonne heure, vous puissiez opérer votre mouvement. »

Deux courriers se croisent à la barrière Saint-Denis : l'un se dirige vers Maubeuge avec les instructions du Cabinet; l'autre apporte à Paris un nouveau message du Maréchal, joint au rapport du Général Baudrand :

« Maubeuge, 7 août, à minuit.

» Monsieur le Maréchal,

» Au moment où je venais de vous expédier, la nuit dernière, une dépêche datée de 2 heures du matin, l'officier que j'avais envoyé à Mons est rentré. Il avait conféré longuement avec le Gouverneur, qui,

tout en lui montrant les sentiments les plus favorables à la France, n'a pas hésité à déclarer que, si nous voulions entrer à Mons, et dans les autres places de la province, il en ferait fermer les portes. Le Général Baudrand vient d'arriver de Malines et me confirme pleinement ces dispositions de la part du Gouvernement Belge. Vous en jugerez par le rapport que j'ai l'honneur de vous adresser. Je crois plus fermement encore qu'hier que les ordres seuls du Gouvernement du Roi doivent me tracer la conduite que je dois tenir, et j'attendrai votre réponse.

» Le Général Belliard m'engage, de la part du Roi Léopold, à arrêter mon mouvement si je l'ai commencé, et à ne pas entrer qu'il ne m'ait écrit; de plus, il me demande l'envoi de 25,000 fusils, d'un général et de plusieurs officiers, ajoutant qu'il en écrit à Paris.

» Je pense, en effet, comme lui, que de pareils ordres doivent émaner de Paris; je vous prie donc, Monsieur le Maréchal, de m'adresser ceux que le Gouvernement jugera convenable de donner à cet égard.

» Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération,

» Maréchal Comte GÉRARD. »

Les Ministres, qui venaient de regagner leurs hôtels, sont mandés une seconde fois chez le Roi.

Rien ne trouble leur accord, rien n'ébranle leurs résolutions, affirmées de nouveau au Commandant de l'Armée du Nord dans cette autre lettre du Maré-

chal Sault, expédiée à 10 heures et demie du soir :

« Le Gouvernement du Roi entend que votre mouvement ne soit pas différé par les considérations que M. le Général Baudrand vous a rapportées ; car il est un fait qui les domine, c'est la demande formelle du Roi des Belges, pour que le Roi des Français envoie une armée à son secours, contre l'armée hollandaise qui a pénétré sur le territoire belge (1). Un autre fait, c'est que cette armée a poussé jusqu'à Diest, où elle se fortifie, d'après le dire de M. le Général Belliard. Certes, la France ne peut pas souffrir un pareil voisinage, avec d'autant plus de raison qu'à Diest, le Prince d'Orange a moitié moins de chemin à faire pour arriver à Bruxelles que n'en a l'armée française, placée sur la frontière, pour atteindre cette capitale.

» Ainsi, vous devez marcher contre l'armée hollandaise, pour la repousser hors du territoire belge, et, si les généraux de cette dernière nation, qui commandent dans les places, vous refusent le passage, vous leur demanderez de vous donner ce refus par écrit. Vous continuerez ensuite votre mouvement pour remplir la mission qui vous est confiée. Dans ce cas, vous pourrez éviter Mons et Charleroi, en dirigeant sur la route de Binche à Nivelles les deux colonnes du centre, en ramenant sur cette direction la colonne de droite par Rocroy, sur Chimay et Beaumont. Quant à la colonne de gauche, vous la rapprocherez également de votre centre. Ainsi, votre

(1) Le Cabinet français s'obstinait donc à ne faire aucun cas de la restriction contenue dans la lettre écrite par M. de Muelenaere à M. Lehon, le 2 Août.

armée marchera rassemblée, et toujours prête à livrer bataille aux Hollandais.

» Ces observations ont pour but d'insister sur la nécessité de tenir votre armée réunie, surtout en approchant des ennemis, afin qu'aucun détachement ne puisse être compromis.

» J'ai remarqué dans les copies des deux lettres que le Général Belliard vous a écrites, et dont Sa Majesté a bien voulu me donner communication, qu'il vous demande de la part du Roi des Belges un officier général, plusieurs autres officiers et 25,000 fusils. Il a paru extraordinaire à Sa Majesté que cette demande eût été faite, alors que les ennemis sont au milieu de la Belgique, et qu'on refuse de recevoir nos troupes et même de leur accorder passage dans les places. Du reste, ceci n'est qu'une simple observation, car je ne suis point autorisé à accorder les demandes. »

En arrêtant la poursuite de sa cavalerie, dans la soirée du 9 août, Daine avait sauvé la brigade hollandaise, qui peut s'arrêter à hauteur de Berbroeck, établir ses cantonnement entre ce village et Herck.

La nuit se passe sur le qui-vive : on redoute quelque nouvelle attaque de l'armée de la Meuse, alors que les Belges, tête basse, maudissant le chef qui bat en retraite devant un ennemi repoussé, arrivent déjà en vue de Hasselt.

Il est trois heures du matin. Plus indécis que jamais Daine ordonne la halte. A-t-il oublié qu'un seul bataillon, — celui du commandant Lecharlier, — est resté entre Kermpt et Curange, où, malgré toute sa vaillance, il ne pourra longtemps arrêter un retour offensif du Général Meijer? Songe-t-il que la cavalerie hollandaise est peut-être déjà lancée à sa poursuite?

Jusqu'à 7 heures et demie, les troupes brisées de fatigue, grelottantes, restent aux portes de la ville.

Le Prince d'Orange avait quitté Saint-Trond dans l'après-midi du 7, pour porter son quartier général à Diest.

Les nouvelles du combat de Kermpt lui arrivent successivement, et, en apprenant le mouvement inattendu des Belges, il est persuadé que Daine veut attirer l'armée Hollandaise près de Hasselt, y livrer un combat décisif, dont le succès lui permettrait de descendre vers Saint-Trond, et de rejoindre les troupes de l'Escaut.

Dans la pensée du Prince, la bataille s'engagera le 9 août. Pour contrecarrer les projets de son adversaire, les divisions néerlandaises vont, pendant la journée du 8, former devant l'armée de la Meuse un arc, dont le centre est Hasselt, et qui coupera toute communication entre Daine et Tieken.

Les ordres prescrivant ce mouvement sont expédiés du quartier général de Diest, le 7 août avant minuit.

Le Général Van Geen enverra sa première brigade par Haelen et Herck jusqu'auprès de Kermpt, où elle prendra position et couvrira la réserve d'artillerie et de cavalerie qui sera dans ce village. La 2^e brigade restera à Diest, Sichem et Scherpenheuvel, pour surveiller l'armée de l'Escaut.

Le Duc de Saxe-Weimar abandonnera Saint-Trond à 5 heures du matin, et marchera sur Hasselt. Arrivé à Herck-Saint-Lambert, il y laissera une brigade qui gardera la route de Hasselt à Saint-Trond ; l'autre, prenant à droite, ira s'établir à Wim-

mertingen, où elle sera maîtresse de la chaussée qui conduit de Hasselt à Tongres.

Le Général Meijer occupera Curange dès le petit jour, et y attendra les ordres du Prince.

Aux chefs des trois divisions, il est recommandé de munir les troupes de vivres et de fourrages pour deux jours, car, peut-être, l'attaque n'aura lieu que le surlendemain.

Sur la route de Spalbeek à Kermpt, toute jonchée encore des débris de la bataille, les Princes arrivent le lundi 8 août, à 7 heures du matin : aussitôt, on se met en marche. Les Noordhollandsche Jagers, les Volontaires de Leyde et de Groningen, déployés en tirailleurs, atteignent les premières maisons de Curange, lorsqu'ils aperçoivent le détachement belge.

Trop certain qu'en voulant arrêter une brigade entière, il condamne ses hommes à périr jusqu'au dernier, sans profit pour l'armée de la Meuse, le Commandant Lecharlier, après une longue fusillade, se replie sur Hasselt, où il avertira Daine de l'approche des Hollandais.

Mais déjà le Commandant en chef n'est plus dans la ville. Consommant sa ruine, trompant les suprêmes espérances du Roi, vouant à une défaite inévitable les troupes de l'Escaut qui seront seules désormais contre quatre divisions hollandaises, il a traversé Hasselt sans s'y arrêter, à 7 1/2 heures du matin, et s'est engagé avec son armée sur la route de Tongres.

Dans la défense de sa lamentable cause, adressée au Roi le 24 août, Daine tente d'expliquer ce mouvement :

« Je n'avais pas de nouvelles de l'armée de l'Escaut : son canon ne m'avait pas annoncé qu'elle me comprenait et me tendait la main ; d'un autre côté, les forces imposantes que l'ennemi venait de déployer me firent pressentir qu'en continuant ma route sur Diest, je risquais de faire détruire mon armée en détail et d'être infailliblement forcé de mettre bas les armes. »

En se dirigeant sur Tongres, il prétend y rallier les forces qui, sous les ordres du Colonel Wuesten, luttent depuis plusieurs jours contre les sorties de la garnison de Maestricht : quinze cents chasseurs, de forts détachements de la Garde Civique de Liège, quatorze canons. Après s'être ravitaillé, il fera tête de colonne à droite, culbutera la division Saxe-Weimar à Saint-Trond, et opérera sa jonction avec Tieken, en passant par Tirlemont et Louvain (1).

Ce serait donc pour exécuter ce plan, que les malheureux soldats de la Meuse, après s'être battus toute la journée de la veille, avoir fait une marche de nuit et campé quatre heures dans le froid du matin, traversent au milieu du pire désordre, les rues étroites de Hasselt, encombrées de chariots et de caissons.

Les voitures du Train et des Ambulances, qui, contrairement aux règles les plus élémentaires, ferment la marche de la colonne principale et ne

(1) Le Général Capiaumont écrit dans ses « Mémoires » qu'il voulut en vain décider Daine à marcher sur Saint-Trond avec ses troupes encore électrisées par la journée de Kermpt. Le Bourgmestre, M. Tops, père de son officier d'ordonnance, réunirait les vivres nécessaires ; il serait facile à Wuesten, établi à Tongres, de rejoindre l'Armée de la Meuse par Looz, à marches forcées, et de tomber sur le flanc droit de la division Saxe-Weimar.

sont défendues par aucun détachement, ont à peine quitté Hasselt, que l'arrière-garde du Lieutenant-Colonel de Gand se met en mouvement. Elle suit immédiatement l'armée : aucune cavalerie n'est échelonnée sur les côtés de la route pour la protéger.

Daine n'a laissé dans la place qu'une compagnie de mineurs et trois canons, sous le commandement du Major de Beaulieu. Les tirailleurs de Lecharlier, qui arrivent peu de temps après le Général, s'ajoutent à cette garnison dérisoire : tous sont résolus à mourir dans les murs de Hasselt.

Les Hollandais approchaient de la ville; ils avançaient avec précaution, dans l'attente d'une attaque soudaine, quand le bruit se répand que les Belges sont déjà sur la route de Tongres.

Un aide de camp du Prince d'Orange, le Lieutenant-Colonel van Tuyll van Serooskerken, accompagné d'un trompette, se présente en parlementaire, pour sommer la garnison de se rendre.

Dans la ville une longue discussion s'est engagée entre les conseillers communaux et le Major de Beaulieu.

L'officier belge a déjà fait pointer ses canons sur l'avant-garde hollandaise, quand le Baron de Cecil, bourgmestre, accourt avec ses échevins. Le premier coup de feu entraînera pour Hasselt les plus terribles représailles, sans retarder sa chute d'une heure. Que peut une poignée de braves contre une armée entière? Ne sera-ce pas servir plus utilement les intérêts de la Patrie, que rejoindre les troupes de la Meuse, leur conserver ces trois pièces d'artillerie pour les revanches futures?

M. de Beaulieu se laisse enfin convaincre : il sort

de Hasselt avec son détachement et les tirailleurs de Lecharlier. Alors, seulement, le Baron de Cecil, deux échevins et un prêtre se rendent auprès du Prince d'Orange, lui apportent la capitulation d'une cité qui n'a plus un soldat pour la défendre.

Sur l'heure, la brigade du Général Boreel, composée de sept escadrons, et une demi-batterie d'artillerie légère commandée par le « tweede luitenant » Barnaert, traversent Hasselt au grand trot pour fondre sur l'arrière-garde de Daine.

Si, comme le supposait le Prince d'Orange, la division Saxe-Weimar avait pu quitter Saint-Trond à 5 heures du matin, pour opérer le mouvement qu'il lui prescrivait, les Belges se trouvaient pris entre les régiments du Duc et la cavalerie de Boreel : pas un homme n'échappait au désastre ; c'était l'anéantissement complet de l'armée de la Meuse.

Mais le courrier, parti de Diest dans la soirée du 7 août, n'atteignit Saint-Trond qu'à 4 heures du matin. De nombreux détachements étaient disséminés autour de la ville, où ils préparaient des travaux de défense, et, quelque hâte qu'on eût mise à les rassembler, il était 7 heures lorsque la division se dirige en deux colonnes sur Herck-Saint-Lambert et Wimmertingen.

En vain, le Major de Beaulieu et le commandant Lecharlier, qui avaient rejoint l'arrière-garde, suppliaient le Lieutenant-colonel de Gand de faire volte-face et de prendre position pour attendre l'ennemi. Les ordres du Général en chef, la protection du convoi de vivres et de munitions engageant

sa responsabilité : il suivra la colonne principale...

Soudain, un coup de canon éclate : le boulet est venu frapper dans les rangs des cuirassiers. Une seconde détonation retentit, et d'autres cavaliers tombent. L'escadron est formé de recrues ; la mort qui s'abat sur eux avant même qu'ils aient aperçu l'ennemi, les épouvante. Entraînés par une effroyable panique, ils se jettent dans les lignes de l'infanterie, ils s'ouvrent un chemin parmi les voitures, dont les attelages, pris de peur, partent à leur tour d'un galop fou.

Les charges hollandaises achèvent la déroute. Par trois fois, leurs escadrons sabrent dans cette masse démoralisée et ne s'arrêtent que lorsque les chevaux sont épuisés.

En ces minutes désastreuses, quatre officiers se concertent avec le Général de Failly, qui vient de quitter le gros de la colonne, où il était auprès de Daine. A la hauteur de Cortessen, le commandant Lecharlier réunit ses tirailleurs, le Lieutenant-Colonel Delobel et le Major Franklin rassemblent trois escadrons de Cuirassiers, le Major Kessels met en batterie ses quatre pièces de douze et tous, pleins de sang-froid, opposent soudain à l'ennemi une résistance inattendue.

Cette volte-face vigoureuse arrête la poursuite.

La brigade Boreel reçoit l'ordre de rebrousser chemin vers Hasselt : les dragons n° 5 camperont en avant de la ville, l'artillerie légère et les dragons n° 4 iront bivouaquer au Nord.

Les hussards n° 6, qui, par Diepenbeek et Beverst, avaient poussé une reconnaissance jusqu'aux portes de Tongres, ne rallient la brigade que le lendemain,

ramenant avec eux quelques prisonniers. Du samedi au mardi matin, ils avaient passé cinquante-six heures à cheval.

Il est difficile d'établir exactement les pertes des Belges dans la journée de Hasselt. Mais, si le nombre des morts reste indécis, le chiffre des blessés et des prisonniers est connu : 1 officier, 86 sous-officiers et soldats étaient soignés le lendemain dans les hôpitaux de Hasselt et de Diest; 6 officiers, 296 sous-officiers et soldats sont dirigés sur Bois-le-Duc et internés dans la citadelle. Enfin, la division Saxe-Weimar, quoiqu'elle arrivât près de Wimmeringen à la fin de l'engagement, arrêtait au passage 200 hommes, qui s'étaient jetés à travers champs sur la droite de la route et, inconscients de ce nouveau péril, tombaient d'eux-mêmes entre les mains des éclaireurs.

Schakos, pièces d'équipement, sacs, lancés à la volée, jonchaient la route, les plaines environnantes. Armes et munitions abandonnées dans Hasselt ou prises par l'ennemi, les Belges perdaient 3 canons, 2 petits houwitsers, 12 caissons, 9 voitures de transport, 5 voitures d'ambulances, des chevaux de la cavalerie et du train, 1,900 fusils de tous modèles, une énorme quantité de boulets, de grenades.

Dans un indicible désordre, infanterie et cavalerie mêlées, l'armée de la Meuse est arrivée, à 5 heures, en vue de Tongres, où elle compte trouver le Colonel Wuesten, ses cinq mille hommes, ses deux batteries complètes.

La ville est proche, et l'on n'a pas aperçu un poste; voici les premières maisons, et pas un soldat n'appar-

raît... Emu des bruits de défaite qui lui parviennent, sans indication sur la conduite à tenir, Wuesten a abandonné Tongres pour Liège, le matin même.

Alors, des appels furieux montent de tous les rangs; les hommes interpellent leur général, l'insultent, le menacent. Des cris de mort s'élèvent autour de l'Hôtel du Paon, où Daine, accablé par l'effroyable responsabilité qui pèse sur lui, cherche en vain à prendre quelques instants de repos.

Le Général Van der Meere, commandant de la province de Liège, arrive à 8 heures : il trouve un Etat-Major consterné, une armée manquant de tout, en révolte ouverte contre ses chefs. Le maréchal des logis Debaye, du 2^e lanciers, est entré dans la chambre de Daine, a braqué un pistolet sur lui en s'écriant : « Je déteste les traîtres ! » On tient des conseils de guerre sans y convoquer le général en chef; on veut le mettre en accusation, le passer par les armes.

Que quelques escadrons hollandais tombent au milieu de ces hommes qui ne songent plus à se défendre, et ce serait un carnage atroce. Van der Meere obtient que l'armée parte le soir même pour Liège, où elle sera plus en sûreté.

On y arrive dans la nuit du 8 au 9, avec les troupes du Colonel Wuesten, rencontrées sur la route au moment où elles revenaient vers Tongres.

Conscient de ses fautes, incapable de lutter contre toutes les colères et les malédictions qui grondent autour de lui, Daine se décide à abandonner son poste et veut transmettre ses pouvoirs au Lieutenant-Général Goethals, commandant de l'Armée du Luxembourg.

CHAPITRE IV

DE HASSELT A LOUVAIN

« Il me semble que je vous ai donné une grande preuve de confiance en vous appelant à mon secours, et j'espère ue jamais cette confiance ne sera altérée... »

*(Lettre de Léopold Ier
au Roi des Français.)*

Avant que le 8 août s'achevât, les Princes établissaient leur quartier général à Curange, et Meijer occupait Hasselt avec la première brigade de sa division.

Le Commandant en chef de l'armée néerlandaise n'avait plus rien à redouter de Daine : il pouvait disposer de toutes ses forces pour écraser l'armée de l'Escaut. Mais, avant d'attaquer Tieken, il laissera à ses troupes vingt-quatre heures de repos, qu'elles passeront le lendemain dans leurs cantonnements.

Cette décision allait sauver Bruxelles, que le Prince d'Orange comptait atteindre en quatre jours : il voulait être à Saint-Trond le 10, le 11 à Tirlemont ; puis, de Louvain, où son quartier général aurait été porté dans la soirée du 12, marcher sur la capitale, et y entrer le 13.

Si les Hollandais avaient continué leur mouvement

dès le matin du 9 août, le Maréchal Gérard arrivait trop tard pour leur barrer la route. Maître de Bruxelles, soutenu secrètement par la Conférence, triomphalement accueilli par le parti Orangiste, dont l'influence était puissante encore, le Roi Guillaume eût pu parler en vainqueur.

Cependant, autour de Léopold, personne ne mettait en doute la prompte arrivée de Daine, et ce billet, envoyé de Louvain par M. de Brouckère, dans l'après-midi du 8 août, augmentait la confiance :

« Je reçois enfin des nouvelles du Général Daine par M. le Capitaine de Haervan. Elles sont datées d'hier matin à 9 1/2 heures au bivac de Haute-Halem (*sic*). Il mande que la division Kort-Heyligers, à laquelle il a eu à faire pendant deux jours, a fait un mouvement sur Solder et Berighem. Le Général est parti hier soir pour attaquer l'ennemi à Diest et exécuter les ordres du Roi. »

D'autres messages, venus probablement de Kermpt, laissaient croire à des engagements sérieux, et le Souverain, assuré de la jonction de ses armées, explique une fois encore au Ministre de France pourquoi il a cru devoir suspendre l'entrée en Belgique du Maréchal Gérard :

« Aerschot, le 9 août 1831.

» Mon cher Général,

» Je suis arrivé ici d'assez bonne heure. J'ai pris 1,500 gardes civiques des différents cantons et 20 gendarmes, et je me suis rendu avec toutes les précautions militaires à Westmeerbeek, assez près de Westerloo. Là, j'ai eu le bonheur de me réunir à

Tieken; ce général, que j'ai amené ici, a à peu près 13,000 hommes sous les armes. J'ai été reçu par la troupe, qui était fatiguée à mort, avec des acclamations et une joie extrême. Je pense réunir ici demain matin, pour enlever Montaigu et marcher vers Daine, qui paraît avoir eu des succès, environ 17,000 hommes et une vingtaine de canons.

» Je respire à présent, ayant ce bon gros bataillon qui est animé du meilleur esprit.

» Les circonstances se trouvant si favorables, je crois qu'il est urgent d'arrêter le mouvement du Maréchal Gérard; le sentiment est extrêmement fort dans l'armée, et je le trouve naturel, de combattre sans secours étranger.

» Je pense que, pour la bonne harmonie entre les Puissances, il est absolument désirable de ne faire marcher le Maréchal que lorsque l'urgence des circonstances le demandera.

» Veuillez me croire, mon bien-aimé Comte, toujours votre sincèrement dévoué ami.

» LÉOPOLD. »

En voyant combien l'espoir restait vivant au cœur du Roi, on s'imagine tous les mirages vainqueurs dont la Presse, avec une foi profonde, leurrait le pays.

Les journaux annoncent, le 9 août encore, que la position du Prince d'Orange devient de plus en plus critique, cerné qu'il est de toutes parts; d'après les dernières nouvelles, le général Daine sera certainement maître de Diest le lendemain avant midi. « Nous aimons à croire, ajoute le *Moniteur*, que la

conduite si belle de cet estimable général détruira tous les faux rapports qu'on s'est plu à faire sur son compte. » Même, le bruit se répand que la jonction des deux armées est un fait accompli et que le Prince Frédéric serait prisonnier.

Ainsi, des messagers d'illusions arrivaient de toutes parts, joyeusement accueillis, entretenant l'ardeur d'un peuple qui ne voulait pas croire à la possibilité de la défaite.

A Java, deux Belges, Kerckoven et Louis, avaient tenté de soulever une émeute contre le régime hollandais. Ils sont aussitôt arrêtés ; mais, en traversant les mers, la nouvelle grandit, se transforme, devient une révolution victorieuse.

Le Général d'Hane en avertit M. Lebeau (1) :

« Sa Majesté me charge de vous annoncer qu'Elle reçoit à l'instant, par la voie de l'Angleterre, la nouvelle que les troupes stationnées dans l'île de Java s'étant mises en insurrection, les Belges, plus nombreux que les autres Européens, se sont emparés de l'autorité et ont établi un gouvernement au nom de la nation belge. Toute l'île s'est soumise à ce gouvernement.

» Le Roi vous invite à envoyer de suite un agent à Batavia. »

Sans vouloir songer à la torture des longues marches sous un soleil implacable, les Volontaires s'enrôlaient en foule, accouraient des moindres villages, aux cris de : « Vive le Roi ! Vive la Guerre ! Vive la Liberté ! »

Le 6 août, sur la place Royale de Bruxelles, ils

(1) Lettre datée d'Aerschot, le 8 août.

sont réunis plus de 2,000, qui, sous les ordres du Général Van Koekelberg, du Colonel Anoul et du Vicomte de Nieuport, vont rejoindre l'armée de l'Escaut.

Le surlendemain, devant l'église Saint-Jacques encore, sacs et fusils sont distribués à 500 jeunes gens que l'on dirige ensuite sur Louvain.

Puis, ce sont les Gardes Civiques de Saint-Gilles, conduits par le Major Cresson; ceux de Soignies avec le Major Berson; de Waterloo, de Charleroi, de Mons; les hommes du canton de Lennick-Saint-Martin, avec M. d'Arconati; les Volontaires d'Audenarde, ayant M. Camille de Smet à leur tête; ceux de Sottegem, d'Ath, de tant d'autres communes. Après quelques heures de repos, tous vont se mettre à la disposition du Roi.

Des chariots de vivres sont envoyés au quartier général : le village donne des sacs de pommes de terre et un bœuf, la cité offre de la farine, une provision de viande salée, des tombereaux remplis de pain.

Un rapport de M. François, administrateur de la Sûreté Publique, au Général Baron Duvivier, commandant la 2^e division territoriale, fait connaître « la situation et l'esprit public de la capitale ».

« L'immense majorité des habitants démontre l'attachement le plus vif pour le Roi. Les départs successifs des Volontaires pour l'armée parlent assez haut pour qu'il soit inutile d'entrer dans aucun détail à cet égard. Il y a bien encore des Orangistes qui s'agitent beaucoup, correspondent avec l'ennemi, cherchent à faire naître le découragement en répandant des nouvelles sinistres sur l'armée belge, sur

les forces de celle ennemie et sur les dispositions de nos officiers généraux, mais ils trouvent peu de crédit dans le peuple qui s'irrite, au contraire, contre eux et menace de les punir à sa manière. Je crois que les Orangistes s'exagèrent beaucoup leur nombre, qu'ils ont à leur disposition des fonds qu'ils répandraient dans le public si les Hollandais obtenaient un avantage marqué sur nos troupes et qu'ils seraient capables de préparer un complot contre la personne même de Sa Majesté. A cet égard, je désirerais qu'on exerçât plus de surveillance autour d'Elle.

« Le peuple est toujours exaspéré contre M. le Général de Failly, dont la personne ne serait pas en sûreté s'il paraissait maintenant à Bruxelles. »

Dans une Proclamation aux habitants, le Bourgmestre, M. Rouppe, rend hommage aux Gardes Civiques, « qui ont noblement répondu à l'appel de notre bon Roi, Belge de cœur et d'affection, comme il l'est par notre adoption.

» De toutes parts accourent les héros de Septembre, soutenus par des masses de Volontaires, qui rivalisent avec eux de courage et de dévouement.

» Au besoin, des Alliés, dont la valeur nous est connue, voleraient à notre secours.

« L'issue de cette lutte sanglante ne peut être douteuse. »

Les citoyens les plus fortunés envoient à l'hôpital Saint-Jean matelas, couchettes, draps de lit pour les blessés; les pauvres fabriquent de la charpie, préparent du linge à pansement.

Les brasseurs offrent leurs attelages pour le transport du matériel et des munitions, les professeurs

de l'Athénée fondent quinze bourses destinées aux fils des vaillants, morts à l'ennemi. Chacun veut faire preuve de patriotisme et de dévouement.

Mais voici venir l'heure où la réalité de la défaite sonnera le glas de tous les beaux rêves.

Un des premiers à connaître l'extrême gravité de la situation est M. Gendebien, qui écrit de Louvain le 8 août, à sa femme, demeurée à Bruxelles :

« ... Notre position est des plus critiques. Je crois que le corps du Général Daine est cerné, qu'il sera battu et pris en grande partie... Nous établissons des défenses pour Louvain; peut-être irai-je ce soir pour en établir à Bruxelles. Si les Français, à qui on avait d'abord donné contre-ordre, n'arrivent pas, nous sommes perdus. Ne dites rien de ce que je vous écris, mais notre position est affreuse, si les Français n'arrivent pas bien vite. »

Le lendemain matin, second billet, plus alarmé encore :

« ... Emballez et sauvez tout ce que vous pourrez. Il est très possible que Bruxelles soit occupé demain soir ou après-demain dans la journée. Daine a été complètement battu. J'irai probablement à Bruxelles aujourd'hui pour préparer les moyens de défense... Ne dites mot de tout ceci. »

Si proche que le quartier général fût de Louvain, les renseignements qui épouvantaient M. Gendebien n'y étaient pas encore parvenus au matin du 9 août.

Le Roi avait résolu de marcher ce jour-là sur Montaigu avec toutes ses forces, d'enlever cette position, d'où il tendrait la main à l'armée de la Meuse, qui s'était certainement emparée de Diest.

Dans le Conseil de guerre tenu la veille, le Général d'Hane avait exposé le plan adopté par le Commandant en Chef :

« L'intention du Roi est que le Général Clump fasse sur la gauche une fausse attaque. La brigade Niellon marchera en colonne sur la chaussée de Rillaer à Montaigu et attaquera de front cette position, tandis que les Colonels Nijpels et de l'Escaille, avec le 12^e de Ligne et les Gardes Civiques, se rendant de Rillaer par Thielt sur Bequevoort, longeront le Bois des Princes, laisseront à la lisière quelques éclaireurs pour simuler une troisième attaque; en même temps, leur troupe cherchera à se lier avec l'Armée de la Meuse, que l'on espère rencontrer vers Diest, Haelen ou Herk.

» Une partie de la brigade Nijpels poussera des détachements sur la rive droite du Démer, de Langdorp vers Thesselt, et sera secondée dans la surveillance des chemins de cette rive aboutissant à Aerschot, par quelque cavalerie.

» La brigade van Coekelberg, au fur et à mesure que les mouvements s'opéreront, viendra prendre position à Rillaer et composera là la réserve de l'Armée. »

L'enthousiasme est dans tous les cœurs; vétérans et volontaires sont assoiffés de bataille. Quand Léopold apparaît sur le front des troupes, le matin du 9 août, lorsqu'il se met à la tête de l'armée, les acclamations montent et grandissent toujours.

On fait halte près de Rillaer. Le Roi passe dans les groupes, s'arrête, parle à l'un et à l'autre avec cette bonté simple qui, dès les premiers jours du règne, sut lui conquérir tant de fidélités. Au moment

où il arrive près d'une compagnie de Gardes Civiques, « cassant une croûte » dans la bruyère, un des hommes se lève, lui offre un morceau de pain noir et un verre de genièvre, qu'il accepte.

Les soldats sont impatients de se remettre en marche. A 11 heures, l'ordre du départ va être donné, quand les rangs s'écartent devant un cavalier hors d'haleine : il apporte une lettre du Baron de Mehr, ancien gouverneur du Limbourg, qui annonce le désastre de Hasselt.

Maintenant, il n'est plus question d'attaquer les Hollandais : c'est la défense de la capitale qu'il faut organiser. Mornes, silencieux, les Belges rentrent à Aerschot par la même route qu'ils suivaient le matin, le cœur battant et la chanson aux lèvres.

Après quelques heures de repos, l'armée de l'Escaut est dirigée sur Louvain, où le Roi tentera d'arrêter l'invasion.

Arrivé à 5 heures de l'après-midi, Léopold établit son quartier général dans la maison de M^{me} Claes.

Il avait si ardemment rêvé la réunion de ses deux armées, songé à une telle revanche remportée avec elles, que tout ce qu'il apprenait de la déroute de Hasselt, de la retraite vers Liège, ne pouvait tuer ses dernières illusions, et il fait encore écrire à Daine par son Ministre de la guerre :

« 9 août 1831, 9 heures du soir.

» Monsieur le Général,

» Le Roi a appris avec peine, par voies indirectes, que le corps d'armée de la Meuse, placé sous

vos ordres, a essuyé une défaite complète, ce qui n'aurait pas eu lieu si vous aviez suivi d'abord les ordres qui vous avaient été donnés, et nous aurions été à même de prendre l'offensive, au lieu de la défensive à laquelle nous sommes aujourd'hui réduits. Il s'agit maintenant, Monsieur le Général, de réparer cet échec, et, pour sauver l'honneur national, de former un corps compact des hommes sous vos ordres, qui sont restés fidèles à leurs drapeaux.

» Je vous enjoins, en conséquence, de ramener par Namur, et à marches forcées, les débris du corps sous vos ordres, pour les réunir à l'armée de l'Escaut, que le Roi commande en personne.

» Sa Majesté attend de vous, Général, la prompte exécution des ordres que je vous transmets par la présente. Vous mettrez en communication avec moi des hommes sûrs et intelligents, et vous m'enverrez un rapport circonstancié de l'affaire que vous avez eue, de la perte que vous avez faite et du nombre d'hommes qui vous restent encore sous les armes.

» Le Ministre de la Guerre *ad interim*,

» D'HANE. »

Douze heures plus tard, d'autres instructions sont envoyées au Général Daine : elles lui prescrivent de concentrer ses forces à Liège, de s'y maintenir jusqu'à ce qu'il reçoive « un ordre contraire et positif ».

Sur les rives de la Meuse, l'anxiété n'était pas

moins poignante qu'aux bords de la Dyle. On croyait les Hollandais déjà en marche sur Huy ; la nouvelle se répandait qu'ils y franchiraient le fleuve pour se diriger sur Namur. D'autres prétendaient que le Prince d'Orange, profitant du désarroi qui régnait à Liège, allait s'emparer de la ville.

Les haines, les colères ne désarment pas devant la menace de l'invasion, et M. Tielemans, Gouverneur de la Province, cherche, dans ses proclamations, à apaiser les passions déchaînées à travers cette malheureuse armée :

« ... Les soldats accusent leurs officiers, les officiers accusent leurs généraux; il en est toujours de même à la suite d'un échec ou d'une retraite. Gardez-vous de donner à ces reproches réciproques une consistance que leur exagération ne mérite pas.

» Dans les masses, il y a d'ordinaire quelques lâches; le temps les flétrira, mais ce n'est pas le moment de se livrer à des récriminations qui ôtent toute confiance au soldat... »

Averti de la déroute de Daine, quelques heures avant le Roi, Belliard, sans attendre d'ordres et sous sa propre responsabilité, expédiait un officier au Maréchal Gérard pour le prier de « mettre de suite son armée en mouvement » (9 août). A 2 heures de l'après-midi, un second messenger allait, au nom de Sa Majesté, demander que le Commandant en Chef des forces françaises entrât immédiatement en Belgique.

L'envoyé du Général Belliard n'eut pas besoin de pousser jusqu'à Maubeuge pour rencontrer le Maré-

chal. Les Ministres restés à Bruxelles avaient jugé la situation si effrayante dès le 8 août, que, sans perdre de temps à consulter le Roi, M. de Muelenaere faisait, par l'entremise du Gouverneur du Hainaut, réclamer le secours des Français.

Dans la soirée, un officier belge apportait à Maubeuge ces lignes du Général Duval de Blaregnies :

« Monsieur le Maréchal,

» J'ai l'honneur de vous informer que je viens de recevoir l'ordre de mon gouvernement de laisser entrer en amis les troupes françaises qui se présenteront pour entrer en Belgique par les frontières de mon commandement.

» Je vous prie, Monsieur le Maréchal, de vouloir bien me prévenir de votre entrée en Belgique.

» BARON DUVAL DE BLAREGNIES. »

Aussitôt, des estafettes s'élancent dans toutes les directions : l'une porte à Lille la dépêche que le télégraphe transmettra à Paris dès le lever du jour, les autres prennent le chemin de Givet, de Valenciennes, d'Avesnes, vont remettre aux différentes divisions l'ordre d'entrée en campagne.

Le Commandant en chef passe la nuit à donner des instructions, à régler tous les derniers détails, puis il écrit au Duc de Dalmatie :

« Maubeuge, 9 août 1831, à 5 heures du matin.

» Monsieur le Maréchal,

» Je m'empresse de vous confirmer la dépêche télégraphique que j'ai fait passer cette nuit à Lille, pour vous être transmise sans retard. Hier, vers 11 heures du soir, un officier belge est arrivé à Maubeuge et m'a apporté la lettre du Gouverneur de Mons, dont j'ai l'honneur de vous adresser copie. Vous y verrez que je suis invité formellement à entrer en Belgique et qu'on est disposé à nous recevoir en amis. Je viens en conséquence d'ordonner au général commandant la première division à Givet d'en partir au reçu de mon ordre, ainsi que le Général Dejean, avec toute l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie qui s'y trouvent, pour se porter sur Namur. J'ai prescrit de même aux généraux qui commandent la 4^e division et la réserve de cavalerie à Lille de se porter sur Tournai pour, de là, occuper Ath le lendemain. La 3^e division à Valenciennes opérera un semblable mouvement sur Mons, pendant que le 5^e Dragons et le 12^e régiment d'infanterie de ligne prendront la même direction.

» Le 39^e régiment part d'Avesnes pour Charleroi, conduit par le Général Tholozé, mais, ne pouvant arriver en un jour, il couchera à Beaumont aujourd'hui et entrera à Charleroi demain 10. Moi-même, je vais me mettre avec la colonne sortant de Maubeuge, Monseigneur le Duc d'Orléans marchant en tête du 5^e régiment des Dragons. La proclamation ci-jointe sera distribuée à la troupe et aux habitants;

les soldats prennent des vivres en partant et j'ordonne de veiller à ce qu'une discipline exacte soit observée avec le plus grand soin, à ce qu'aucun cri, aucun signe, aucune démonstration ne trouble l'ordre de choses établi et ne détruise l'union et la tranquillité.

» N'ayant rien su depuis hier de ce qui a pu se passer entre les Belges et les Hollandais, je ne puis vous parler encore des dispositions que j'aurai à prendre à Mons pour exécuter le reste de vos instructions. J'attendrai les rapports des commandants de mes diverses colonnes, mais je dois vous faire observer que ce mouvement s'opère avec quatre colonnes composées, excepté celle de Lille, d'un seul régiment d'infanterie et d'un de cavalerie. Je laisse des ordres sur les quatre points pour accélérer l'arrivée successive des troupes qui sont encore en arrière, afin qu'elles rejoignent au plus tôt, en Belgique, les divisions dont elles doivent faire partie. »

Avant que les troupes quittent Maubeuge, la proclamation, annoncée dans la lettre du Maréchal, leur est distribuée :

« Soldats,

» L'Armée est appelée à protéger l'indépendance du peuple que la France a placé à la tête de ses amis. Sa Majesté le Roi des Belges n'aura pas réclamé en vain l'appui du Roi des Français. Les Hollandais, qui connaissent la valeur des Belges, viennent de nouveau la provoquer, en troublant la paix de l'Europe, au mépris des Grandes Puissances dont l'accord a garanti l'indépendance et la neutra-

lité de la Belgique. Soldats, nous allons défendre la cause de la France, en soutenant notre alliée. Vous ferez honorer le nom français par votre conduite dans un pays ami : par là, vous répondrez à l'attente de notre Roi, qui compte sur votre discipline autant qu'il est assuré de votre courage.

» Au quartier général à Maubeuge, le 9 août 1831.

» Le Maréchal de France, commandant en chef l'Armée du Nord,

» COMTE GÉRARD.

» Par Monsieur le Maréchal,

» Le Lieutenant-Général, chef d'Etat-Major,

» SAINT-CYR NUGUES. »

Conduit par le Duc d'Orléans, le 5^e Dragons a, le premier, passé la frontière, à 5 heures 1/2 du matin.

Les couleurs françaises flottent seules sur le bâtiment des douanes belges, et comme un des officiers du Prince vient dire qu'on doit y arborer aussi le drapeau brabançon, on lui répond que les douaniers ne l'ont jamais reçu.

Un ordre du Ministre de la Guerre avait prescrit que les soldats emporteraient des vivres pour quatre jours, et que la quantité nécessaire au restant de la semaine suivrait sur des voitures. Mais le Maréchal, voulant diminuer la fatigue d'une jeune armée encore peu entraînée, ne fait remettre aux hommes que la provision de deux jours ; pour transporter le surplus, on réquisitionne des charrettes de cultivateurs.

Du moindre hameau jusqu'à Mons, ce ne sont

que visages heureux. Aux « Vive la Belgique ! » des soldats répondent les « Vive la France ! » des paysans. Dans les villages, on crie : « Vive le Roi ! Vivent ses fils ! » On jette des fleurs autour des Princes ; du vin, de la bière sont versés aux cavaliers. « C'était à qui les régalerait (1). »

Le Gouverneur du Hainaut, accompagné de la Garde Civique, est allé à la rencontre des Français, qui trouvent à Mons le même enthousiasme que dans les campagnes. Le Duc d'Orléans et le Duc de Nemours, descendus à l'hôtel de la Poste, doivent paraître sur le balcon, acclamés par les Volontaires et par la foule.

Le Maréchal n'obtient que des renseignements contradictoires sur l'issue des combats engagés depuis quelques jours : d'après tel bruit, Daine serait victorieux ; s'il faut ajouter foi à d'autres rumeurs, sa défaite aurait été complète. On envoie aux nouvelles un officier français, M. Guibout, qui revient, affirmant que l'armée de la Meuse a été dispersée.

Il faut être prêt à tout événement : des cartouches sont distribuées aux troupes.

C'est à Louvain que Léopold I^{er} a appris l'entrée de l'armée française sur le territoire belge et, quelques heures après, l'arrivée du Duc d'Orléans à Mons.

Le Marquis de Chasteleer est aussitôt désigné pour se rendre auprès du jeune Prince, porteur de cette lettre du Roi :

(1) Lettre du Duc d'Orléans au Colonel du 1^{er} régiment de Hussards.

« Louvain, le 10 août 1831.

» Mon cher Monseigneur,

» Je suis sûr que Votre Altesse Royale sera un peu mécontente de moi de l'avoir empêchée depuis plusieurs jours de se chamailler et de se battre. Cependant, elle rendra justice à mes sentiments. L'honneur national demandait de se battre, s'il était possible, sans secours étranger, malgré l'état de confusion dans lequel l'attaque inopinée des Hollandais avait plongé le pays. Le Général Daine, en désolant cinq jours à mes ordres et en se retirant finalement en désordre sur Liège, a mis fin à la possibilité de terminer la guerre promptement par nos propres moyens.

» Je vous envoie le Marquis de Châteleer (*sic*) pour prendre soin de Vos Altesses Royales. Je vous prie d'offrir mes hommages à votre Frère et mes amitiés au Maréchal. Aussitôt que je serai un peu éclairé sur la position des Hollandais, je m'empresserai d'aller vous trouver et de vous réitérer les sentiments que j'ai depuis de longues années pour vous, et avec lesquels je ne cesserai d'être,

» Mon très cher Monseigneur,

» Votre bien sincèrement dévoué ami,

» LÉOPOLD. »

La réponse du Duc d'Orléans est remise au Roi dans le milieu de la nuit suivante :

« Mons, 10 août, 8 heures du soir.

» Sire,

» Je m'empresse de témoigner à Votre Majesté combien, mon Frère et moi, nous sommes touchés et reconnaissants de la lettre pleine de bienveillance qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire et de me faire remettre par le Marquis de Châteleer. Nous sommes heureux que vous ayez rendu justice à notre empressement à marcher les premiers à la tête de l'armée française pour assister, dans la défense de votre trône et de son indépendance, la Nation qui vous a élu pour son Roi, et que vous daigniez apprécier le regret que nous avons ressenti de n'être pas arrivés assez à temps pour prévenir les événements dont Votre Majesté veut bien me donner connaissance.

» En attendant, Sire, que le mouvement de l'armée française m'ait permis d'aller moi-même, avec mon Frère, vous assurer de tous les sentiments dont vous connaissez depuis longtemps la sincérité, et m'acquitter de toutes les commissions dont m'ont chargé pour vous le Roi, mon Père, la Reine et toute ma Famille, j'espère que Votre Majesté voudra bien agréer l'expression du respect avec lequel je suis

» Son très dévoué serviteur,

» FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS. »

A la Chambre des Députés française, la question

de politique étrangère ne réussissait pas à faire l'union complète. Loin de considérer l'intervention comme une œuvre nationale, dont tous les partis pouvaient revendiquer l'honneur, certains Représentants comptaient s'en servir ainsi que d'un bélier, pour abattre le Cabinet Casimir-Périer.

La séance du 9 août appartient à la discussion de l'Adresse, dont un paragraphe est consacré à l'intervention militaire :

« ... La Belgique, qui, comme nous, s'est librement donné un Roi, vient d'être attaquée. Nos armées marchent à son secours, et la France s'associe avec transport à un mouvement généreux dont le but est de défendre et d'affermir le principe de notre glorieuse révolution, de fixer définitivement nos rapports avec nos voisins et de dissiper tous les doutes qui agitent péniblement la France. »

Plusieurs députés s'opposent à cette rédaction; de violentes interruptions éclatent.

M. Larrabit se refuse à considérer comme une victoire le démantèlement des forteresses, car elles sont une menace, non pas contre la France, mais contre ses ennemis. Les deux Gouvernements populaires ne sont-ils pas des alliés naturels? L'un peut-il être menacé sans que l'autre soit en péril? Applaudir à la destruction des places fortes « est d'un esprit petit, irascible et peu national : c'est outrager nos alliés ».

Vient ensuite le refrain, entonné par l'opposition chaque fois que la question belge reparaît : en choisissant le Prince Léopold, le nouveau royaume s'est livré pieds et poings liés à l'Angleterre. Sur ce

thème, le Général Lamarque (1) brode de nouvelles variations :

« Parcourez toute la France : pas une ville, pas un village, où l'on n'ait vu avec indignation un Prince anglais s'asseoir sur le trône de Bruxelles. Elevez des arcs de triomphe, faites entendre des chants de victoire autour de vos diplomates, pour une concession que la branche aînée des Bourbons n'eût jamais soufferte. Hâtez-vous de serrer vos lignes de douanes. C'est Manchester qui prédominera; Manchester avec son industrie progressive est à vos portes. »

A ces attaques, le Comte Sebastiani répond que, si le Roi Léopold conserve le souvenir de son pays adoptif, il n'en sera pas moins Belge avant tout. Et, sans plus s'émouvoir de grandes phrases qui ne trouvent aucun écho dans le pays, le Cabinet presse le Maréchal Gérard de joindre les troupes belges.

Le Duc de Dalmatie lui envoie lettres sur lettres, car des bruits inquiétants sont arrivés au Palais-Royal. Il insiste pour que l'armée opère sa concentration et se porte en avant par les routes les plus courtes et les plus faciles. Il conseille de ne pas négliger les ressources de l'espionnage, pour être instruit de ce qui se passe aux bords de la Meuse (2); et, si l'armée hollandaise n'a pas évacué la Belgique dès l'entrée des Français, il faudra l'attaquer, la poursuivre jusqu'aux limites de son pays. Arrivé à la frontière, on s'arrêtera et on ne la franchira sous aucun prétexte, sans avoir reçu des ordres.

(1) Au mois d'avril, le Général Lamarque avait offert ses services au Régent. Mais devant les conditions qu'il posait — pouvoir absolu sur l'armée, absence de contrôle pour ses opérations, — les négociations avaient été aussitôt rompues.

(2) Lettre du 10 août.

Les nouvelles du Commandant en Chef de l'Armée du Nord ajoutaient à l'impatience du Cabinet : le départ, écrivait-il, avait été si précipité, que des régiments s'étaient mis en route sans batteries et même sans cartouches. Plusieurs généraux et beaucoup d'officiers de l'Etat-Major n'avaient pas encore paru. « Nous sommes tous à pied, dans la force du terme : hier nous sommes entrés à Mons sur des chevaux du 5^e dragons. Les secrétaires, les équipages, l'indispensable pour les bureaux et l'administration n'est pas arrivé. Nos aides de camp et nos chevaux ne seront ici que dans deux ou trois jours... (1). »

Louvain était maintenant le dernier refuge de l'indépendance, et quelques heures avaient suffi à transformer la ville savante en une cité guerrière. Avant même que l'armée de l'Escaut y arrivât, le Bourgmestre, M. Deneef, préparait la défense, distribuait des munitions à ses volontaires, évacuait sur Wavre les 500 prisonniers hollandais, casernés depuis plusieurs mois dans l'Abbaye de Perck.

Du 8 au 10 août, près de 8,000 engagés arrivent de tous les points de la Belgique. Beaucoup ne possèdent qu'un fusil de chasse; il en est davantage encore qui, n'ayant que leur bâton et leur couteau, vont de porte en porte, implorant une arme pour marcher contre l'ennemi.

Dans les rues, où hier encore les passants étaient si rares, les bataillons défilent, les chevaux des estafettes galopent, les tambours résonnent, les roues des caissons sautent sur le pavé.

(1) Lettre du Maréchal Gérard (Mons, 10 août).

Là où jamais un réverbère n'a lui, d'innombrables chandelles, plantées de droite et de gauche, éclairent la marche des soldats (1).

Le service de ravitaillement, qui n'existait qu'à l'état de projet ou sur le papier, quelques jours auparavant, commence à s'organiser. M. de Bassompierre, chargé de l'intendance de Louvain, écrit ce rapide billet au Ministre de la Guerre :

« Général,

» J'ai reçu cette nuit 1,655 pains envoyés par M. le Gouverneur de Bruxelles et 2,000 de Malines; les envois se succéderont.

» Je reçois à l'instant : 950 gamelles,
» 800 grands bidons;
» 550 marmites.

» Veuillez m'indiquer une répartition entre les corps, pour que chacun en ait la même proportion, et faire connaître aux corps susdits qu'ils peuvent en disposer de suite contre un récépissé.

» Mes pieds sont tellement meurtris que je ne puis venir prendre vos ordres. J'ai ici de la besogne de

(1) Lettre du Général Malherbe au Général Goblet, quartier-maître général de l'armée :

« Louvain, le 10 août 1831, 4 1/2 heures du matin.

» Monsieur le Général,

» J'ai l'honneur de vous informer que la brigade Clump a pris position entre le village de Corbecq et la ville, comme il l'a été ordonné par vous. La brigade Niellon a dû prendre ce matin la position indiquée le 9 août à 10 heures du soir, savoir : au pont de Tildonck, sa gauche en face de Campenhout. Le Commandant de l'artillerie a reçu ordre de placer deux pièces au pont de Tildonck. L'artillerie est parquée dans l'intérieur de la ville, vers la porte de Bruxelles, excepté la 1^{re} batterie du Général Clump, qui a suivi le mouvement de la Brigade. Quant au régiment de Lanciers, comme

quoi perdre le peu de cervelle qui me reste. Veuillez, si vous avez quelques ordres à me donner, me les adresser au magasin.

» J'ai l'honneur d'être, avec respect,

» L'Intendant militaire,

» H. DE BASSOMPIERRE. »

Il n'est pas une maison de Louvain qui n'abrite officiers ou soldats. Lorsque le Colonel anglais, Lord William Russell, arrive, le 10 août, avec ses domestiques et ses chevaux, un billet de logement lui donne comme résidence l'habitation de M. Vantilt (174, rue de Malines), dont la femme vient d'accoucher quelques jours plus tôt.

Pour éviter l'invasion de sa demeure, il invoque vainement le besoin de silence et de repos. On lui répond par cette simple note :

« Il n'y a plus dans toute la ville une seule maison d'officier non occupée par des militaires; d'ailleurs, les couches de la dame ne sont pas très récentes, et, vu l'encombrement de la ville, l'excuse ne peut être admise. »

aucune disposition n'a été prise à son égard, il bivouaque près de la ville, entre la porte de Tirlemont et Diest.

» Une reconnaissance a été portée dans la direction de Tirlemont, pour savoir à quelle hauteur se trouve l'ennemi. Le rapport doit vous en être adressé directement.

» Le Général de Division commandant en chef l'Armée de l'Escaut.

» Par ordre : le Général de Brigade chef d'Etat-Major,

» MALHERBE.

» P. S. — Je n'ai aucune nouvelle du 12^e régiment. »

Ce n'est pas seulement la liberté de la Belgique, mais aussi la paix de l'Europe qui va se jouer autour de Louvain. Si, malgré l'approche des Français, le Prince d'Orange continue sa marche en avant, s'il vient se heurter à l'armée du Maréchal Gérard, nul ne saurait prévoir les conséquences de la rencontre : malgré les Protocoles, malgré les assurances des Plénipotentiaires, un conflit international peut surgir.

Avant que l'Armée du Nord se réunisse aux forces belges, le Cabinet Casimir-Périer a tenté une suprême démarche auprès du Roi Guillaume : il a chargé le Comte de La Rochefoucauld, Ministre de France à La Haye, de réclamer une dernière fois la cessation des hostilités, le rappel des troupes néerlandaises.

La réponse a été fort ambiguë, et en même temps qu'il la transmet à Paris, M. de La Rochefoucauld la communique directement au Maréchal Gérard :

« La Haye, le 10 août 1831.

» Monsieur le Maréchal,

» Conformément aux ordres que j'ai reçus de M. le Comte Sebastiani, j'ai déclaré à ce gouvernement que, si le Roi Guillaume ne donnait immédiatement les ordres nécessaires pour la cessation des hostilités et pour la rentrée de ses troupes dans les frontières de son territoire, ce Prince aurait à combattre une armée française. Dans le cas où la réponse de ce gouvernement ne serait pas complète-

ment satisfaisante, j'avais ordre de quitter La Haye sur-le-champ.

» En conséquence de cette communication, M. le Baron Verstolk de Soelen, Ministre des Affaires Étrangères, vient de me donner lecture de la lettre qu'il écrit à M. de Fagel, Ministre de Hollande à Paris, et qu'il lui adresse par mon courrier.

» Dans cette lettre, il cherche à justifier la conduite de ce gouvernement et il termine en disant que, comme il n'est jamais entré dans les intentions du Roi des Pays-Bas de provoquer la moindre collision entre lui et une des cinq grandes Puissances, ses alliées, le Prince donnerait à son armée l'ordre de rentrer dans les frontières de son territoire, du moment même où les troupes françaises se présenteraient en Belgique.

» Des instructions, conformes en tous points à la déclaration que m'a faite le Baron de Verstolk, ont été expédiées, la nuit dernière, au Prince d'Orange.

» Comme on suppose ici, Monsieur le Maréchal, que l'Armée que vous commandez est déjà entrée en Belgique, le Roi des Pays-Bas, par l'entremise de son Ministre des Affaires Étrangères, m'a invité à vous exprimer le désir que, dans le cas où vous le jugeriez convenable, vous puissiez vous entendre avec le Prince d'Orange, commandant en chef des troupes hollandaises. Il pense que, de cette manière, toute collision fâcheuse pourra être évitée, et que la retraite de son armée dans les frontières de son territoire pourra s'opérer sans de nouveaux malheurs qu'il est permis de redouter, tant sont fortement prononcés les sentiments de haine et de vengeance qui animent les deux parties.

» Je profite de l'occasion, Monsieur le Maréchal, pour me rappeler à votre souvenir et pour vous renouveler les assurances de ma haute considération.

» LE COMTE P. DE LA ROCHEFOUCAULD.

» P. S. — Mon courrier allait partir, quand M. le Baron Verstolk de Soelen m'a fait prier de passer chez lui. Il vient de m'informer que les hostilités n'ont point cessé et ne cesseront que du moment où vous vous serez mis en rapport, Monsieur le Maréchal, soit avec un Commandant hollandais, soit avec le Prince d'Orange lui-même.

» Sans cette précaution, m'a-t-il dit, le Roi risquerait de compromettre le salut de son armée. Il a ajouté que l'armée hollandaise ne rétrograderait jamais devant l'armée belge, mais seulement devant l'armée française; il m'a dit, en outre, qu'il venait d'apprendre que les troupes belges s'étaient repliées sur les troupes françaises.

» M. de Verstolk a terminé la conversation que j'ai eue avec lui, en me disant qu'il était bien entendu que, tout en se retirant, le Prince d'Orange se réservait le droit de repousser les troupes belges qui chercheraient à inquiéter sa retraite. »

Au rapport du Comte de La Rochefoucauld était joint l'extrait d'une lettre adressée, le 9 août, par le Baron Verstolk van Soelen au Baron Fagel, Envoyé plénipotentiaire des Pays-Bas à Paris :

« ... Nous aimons à nous persuader nous-mêmes que le présent exposé suffira pour engager le Gouvernement français à renoncer à son intention d'envoyer

une armée française en Belgique. Cependant, s'il n'en était pas ainsi, vous voudrez déclarer au Comte Sebastiani que l'armée du Roi, n'ayant d'autre but que d'obtenir l'acceptation de l'annexe A par les Belges, n'a aucunement l'intention d'agir hostilement contre une des cinq Puissances, lesquelles sont considérées par Sa Majesté comme ses amies et alliées, et que, par conséquent, si une armée française se présentait, les armées hollandaises se retireraient en de ça de nos frontières. »

Sans inquiétude à présent du côté de la Meuse, le Prince d'Orange allait réunir toutes ses forces contre l'armée Royale.

Le mercredi, 10 août, à 4 heures du matin, Van Geen revient à Diest, où il se tient prêt à prendre part à une action générale. La cavalerie de Boreel quitte Hasselt pour Saint-Trond : là, elle se sépare, et va occuper Dormael, Halle et Léau. La division Meijer est à Saint-Trond, la colonne du Général Post à Grand-Looz et Houppertingen.

Les 5,000 hommes de la réserve demeurent dans Hasselt, afin d'assurer les communications de l'armée hollandaise avec la place de Bois-le-Duc et surveiller un mouvement problématique de Daine.

Au Duc de Saxe-Weimar l'ordre a été donné de s'emparer de Tirlemont avec une de ses brigades, de cantonner la seconde dans Orsmael et les autres villages situés en avant de la ville.

Partis de Hasselt à 10 heures, le Prince d'Orange et le Prince Frédéric traversent Herck, Cortenbosch et arrivent à Saint-Trond, où ils établissent le grand quartier général. Dans l'après-midi, ils iront jusqu'au

château de Duras, pour rendre visite à la Comtesse d'Oultremont, qui, huit années plus tard, devait épouser le Roi Guillaume.

Tirlemont avait pour toute garnison la Garde Civique de Namur, dont un détachement s'était fortifié dans une auberge, « Ma Campagne », située en dehors des murs, au bord de la route de Saint-Trond.

Dès les premiers coups de feu tirés sur ses éclaireurs, le Duc de Saxe-Weimar fait avancer les houwitsers du 2^e Lt. Jhr. L.-J. Tindal. Quelques minutes plus tard, la maison est en flammes, et les Belges rentrent dans la ville, menacée à son tour par les pièces hollandaises.

Résister davantage, c'est exposer Tirlemont à la ruine, vouer à la captivité ou à la mort des soldats qui pourraient encore aller grossir les forces réunies autour du Roi. Après une courte discussion, les officiers donnent l'ordre de la retraite : rapidement les Gardes Civiques traversent la ville, sortent par la porte de Louvain.

Le Duc a deviné leur manœuvre trop tard. Un bataillon d'infanterie, un escadron de Lanciers et une section d'artillerie qu'il envoie pour couper la retraite des Belges, arrivent lorsqu'ils sont déjà hors d'atteinte.

N'ayant plus de défenseurs, Tirlemont se rend aux Hollandais. Pas un être vivant dans les rues : portes closes, la cité entière est comme morte ; le Bourgmestre et les Echevins ont quitté la maison communale. Tout ce silence, tout ce deuil indiquent une haine si farouche, que le Duc, redoutant un

soulèvement, jure de faire brûler jusqu'au sol la demeure d'où partirait un coup de feu.

Tandis que le drapeau néerlandais reprend possession du Nord de la Belgique, le Colonel Van den Broeck, parti de Venloo, va planter les couleurs brabançonnnes sur le territoire ennemi.

De Weert, le 9 août, il demande au Général Vandermeere, Gouverneur de Liège, des armes et des munitions « pour toute cette brave population, impatiente de se battre ».

Il veut entrer le lendemain en Hollande, pénétrer jusqu'à Nimègue. « J'ai formé une colonne mobile, composée d'une grande partie du 3^e régiment, 3 pièces d'artillerie, un détachement d'officiers à la suite, fort de près de 100 hommes, et qui a pris le nom de « compagnie sacrée ». Cette colonne se grossit de toutes les gardes civiques des environs qui ont des armes. »

Quelques heures plus tard, Vandermeere reçoit le rapport du Commandant Brialmont, commandant de la place et de la forteresse de Venloo :

« Général,

» Nos communications étant rompues avec l'armée de la Meuse et l'intérieur du royaume, je crois devoir vous faire parvenir de mes nouvelles par un exprès, vous priant de les communiquer au Général en chef et au Gouvernement.

» L'ennemi s'est présenté, hier et aujourd'hui, sur les deux rives de la Meuse ; sur la rive droite, ils se

sont installés avec 400 hommes environ à Meumen. Sur la rive gauche, ils ont fait des démonstrations à Maashees, à Vierlingsbeek et je m'attends à les voir déboucher par Meijel. On porte leur nombre à 5 ou 6,000 hommes, mais ces rapports ne peuvent pas être regardés comme très exacts. Ce qui paraît le plus vraisemblable, c'est qu'ils auraient 4 pièces d'artillerie et une bonne avant-garde de cavalerie.

» J'ai fait pousser des reconnaissances sur les deux points en question, afin de m'assurer de leur mouvement. Je me tiens en relations avec le colonel Van den Broeck, qui est en ce moment à Weert, avec un peu d'artillerie, une partie du 3^e régiment de Chasseurs et une partie des Gardes Civiques armés, de Ruremonde à Maeseyck. Une autre colonne se trouve encore à Ruremonde, avec les ordres de se replier au besoin sur Venloo. Je suis préparé à voler à leur secours s'ils sont attaqués et leur faciliter leur retraite sur notre place.

» J'ai rendu actif le premier ban de la garde civique de Venloo; la compagnie d'artillerie le sera également demain, si l'ennemi fait mine de vouloir nous approcher. J'ai distribué une partie d'armes et des cartouches à tous les gardes civiques des environs et leur ai donné des ordres pour qu'au pis aller, ils aient à se jeter dans Venloo.

» Veuillez me faire parvenir des nouvelles de l'armée. Depuis trois jours, nous sommes dans la plus grande ignorance de ce qui s'est passé. »

Le Colonel Van den Broeck a quitté Weert dans la matinée du 10 août. Par la route d'Eindhoven, il

atteint Maarheze (1), et y fait arborer le drapeau belge; puis, il continue jusqu'à Leende (2), où les acclamations des habitants saluent son entrée.

Encouragés par ce premier succès, les soldats voudraient, malgré la fatigue, marcher immédiatement sur Eindhoven : Van den Broeck va céder à leurs prières, quand une estafette, accourue de Venloo, annonce que 5,000 Hollandais, partis de Geijsteren (3) sous la conduite du Colonel Ardesch, se préparent à lui couper la retraite. La lutte serait trop inégale : il faut rentrer à Weert, en passant par Meijel (4).

Les nouvelles transmises au Maréchal étaient unanimes à dépeindre la joie des soldats français marchant vers la frontière, tous rêvant la bataille. Quelques-uns de ces rapports sont rédigés sur le mode lyrique, tel celui du Chevalier Petel, commandant la place de Givet (5) :

« ... Jamais dans la première révolution l'enthousiasme n'a été porté à un plus haut degré; jamais l'élan n'a été plus universel et plus spontané. Je ne doute pas de la victoire : elle était écrite sur le front des braves qui sont partis hier en chantant, comme s'ils allaient à une fête. Leur air triomphant contrastait péniblement avec le 4^e bataillon du 5^e de ligne et les deux escadrons du 2^e Hussards, dont la physionomie triste et pensive témoignait le regret que ces braves éprouvaient de ne pas suivre leurs

(1) A 9 kilom. au N.-O. de Weert.

(2) A 15 kilom. au N.-O. de Weert.

(3) A 6 1/2 kilom. à l'O. de Maeseyck.

(4) A 16 kilom. au N.-E. de Weert.

(5) Givet, le 10 août.

camarades. Leurs adieux ont été touchants, et l'espoir de se trouver bientôt ensemble au Champ d'Honneur a arrêté plus d'une larme prête à couler. Encore ému, Monsieur le Maréchal, des scènes de patriotisme de la veille, je ne peux résister au désir de vous en faire connaître une partie. Il sera doux à votre cœur de savoir que l'Armée brûle d'amour pour le Roi que la France a élu, et pour la Patrie... »

Si le lendemain même de son arrivée à Mons, le Maréchal Gérard avait poursuivi sa marche en avant, il rejoignait les troupes royales dans la soirée du 11 août, et la sanglante journée de Louvain était épargnée aux Belges et aux Hollandais. Mais, dès la première heure de cette campagne, que les esprits les plus pacifiques jugeaient inévitable depuis plusieurs mois, dès les premiers pas de cette armée, si longtemps concentrée à la frontière, exercée et inspectée sans cesse, on s'aperçoit que les généraux ne sont pas encore à leur poste, que les canons et les chevaux manquent.

De cette négligence ou de cette fatalité, l'ennemi va profiter, et, lorsque les Français peuvent enfin quitter Mons, le 11 août, les régiments néerlandais entourent déjà Louvain.

Ni Léopold I^{er}, ni le Maréchal ne croyaient, il est vrai, le péril aussi immédiat : l'un et l'autre supposaient que la jonction des Alliés préviendrait l'attaque du Prince d'Orange.

Au quartier général du Roi, où MM. Raikem, Lebeau, Coghen et de Muelenaere sont venus de Bruxelles, le 10 août, pour le Conseil des Ministres,

on s'est ému de la lettre écrite l'avant-veille, par le Baron Chassé au Général de Tabor.

Il y dénonce de nouveau la suspension des hostilités, car le Gouvernement néerlandais n'a pas trouvé bon de ratifier la Convention provisoire arrêtée avec le Général Belliard. Il semble cependant qu'Anvers sera encore épargné : le commandant de la citadelle déclare que « la ville n'aura à supporter toutes les rigueurs de la guerre, auxquelles l'expose sa situation, qu'en cas d'agression qui l'oblige à user de représailles, ou si la marche des opérations de la guerre venait à l'exiger ».

Le Roi se préoccupe davantage encore de rester dans l'ignorance des intentions du Maréchal. Le Conseil décide que : « Avant de rien arrêter sur les opérations ultérieures, il est indispensable de savoir si les corps français ont adopté un plan indépendant des opérations de l'armée nationale. Des considérations politiques pourraient leur faire adopter un semblable système, et ces considérations seraient telles, qu'alors il serait indispensable de conquérir le Limbourg. »

Il est urgent de connaître le chemin que suivra la division Barrois, arrivée à Namur; de l'engager même à se diriger par telle ou telle route, afin de la concentrer sur le point où les Belges seront probablement attaqués.

Dans Louvain, les bruits les plus rassurants circulent : une escadre anglaise serait signalée sur l'Escaut; l'insurrection de Java, jointe à l'approche des Français, aurait décidé le Prince d'Orange à abandonner le territoire belge, et le mouvement sur

Tirlemont ne doit avoir d'autre but que de couvrir la retraite. On parle d'une victoire remportée par Daine sur la garnison de Maestricht.

On est heureux aussi d'apprendre, par un rapport du Général Duvivier, que les esprits s'apaisent à Bruxelles :

« ...La première nouvelle de l'arrivée des troupes françaises avait fait naître, il y a trois jours, quelque mécontentement, mais tout le monde sentant aujourd'hui la nécessité qui a fait adopter cette mesure, finit par y applaudir. Les Orangistes sont les seuls qui la désapprouvent encore. »

En arrivant à Nivelles, où il établit son quartier général le jeudi 11 août, le Maréchal trouve de nouvelles instructions du Duc de Dalmatie, insistant pour que l'armée « soit réunie le plus promptement possible et qu'elle opère sa concentration en se portant en avant ; elle est d'autant plus facile que toutes les directions des colonnes, partant d'une base assez étendue, tendent à se réunir à quatre ou cinq marches de distance ».

« ...Les directions que je vous ai tracées vous tenaient éloigné de la Meuse au-dessous de Namur. Vous devez maintenir votre armée dans cet éloignement du fleuve jusqu'à ce que vous ayez reçu de moi des ordres contraires, qui se trouveraient motivés par les dispositions de l'armée hollandaise. Comme il vous importe d'être instruit de ce qui se passe sur les bords de la Meuse, vous emploierez les ressources de l'espionnage et les rapports qu'il est aisé d'établir dans ce pays ami, pour obtenir les renseignements essentiels.

» Si l'armée hollandaise n'a pas déjà évacué le territoire belge, vous marcherez à elle avec vos forces réunies, vous l'attaquerez, et vous la poursuivrez jusqu'aux limites de son pays. Mais vous prendrez position en deçà de ces limites, que vous ne franchirez d'aucune manière, jusqu'à ce que vous ayez reçu de nouveaux ordres.

» Vous maintiendrez les relations les plus amicales avec le Gouvernement et les troupes de S. M. le Roi des Belges. Si quelque partie de son armée se trouvait rapprochée de vous et pouvait coopérer au succès de l'opération qui vous est confiée, vous vous concerteriez avec le Général qui la commande et vous demanderiez qu'il fût mis sous vos ordres, en vertu de la dignité dont vous êtes revêtu. Mais vous conserverez constamment intact et séparé de toute direction qu'on voudrait lui donner, le commandement de votre armée, afin d'assurer une prompte et entière exécution aux ordres que vous recevrez.

» Vous exécuterez au plus tôt que vous le pourrez la partie de mes instructions dans lesquelles je vous ai recommandé d'obtenir que les forces belges soient dirigées sur Anvers, tandis que vous agirez au-delà de Louvain. »

C'est au Roi des Français lui-même que le Maréchal, après avoir lu la lettre du Ministre de la Guerre, adresse un rapport sur ses opérations :

« ...De tout temps, j'ai été contre le système des petits paquets, et aujourd'hui, plus que jamais, je suis frappé de la nécessité de n'opérer qu'avec des masses réunies ; la jeunesse et l'inexpérience de notre armée en font un devoir impérieux. Aussi, jus-

qu'à présent, j'ai résisté invinciblement à toutes les demandes, à toutes les sollicitations qui m'ont été faites de la part du Gouvernement Belge, pour faire marcher un détachement de quelques régiments sur Bruxelles, dont, disait-il, on devait attendre le plus heureux résultat : outre que ce mouvement serait sorti de ma ligne d'opérations, j'aurais eu à craindre, d'un autre côté, que, si les Hollandais venaient à attaquer Bruxelles avec avantage, celles de mes troupes qui s'y seraient trouvées n'eussent partagé une défaite, ce qui aurait été du plus mauvais effet sur le reste de l'armée. Dans les premiers engagements, il faut absolument des succès à nos jeunes soldats, et je mettrai tous mes soins à leur procurer cet encouragement.

» Pour faire, autant qu'il dépendait de moi, quelque chose qui pût être utile aux Belges, dans la situation critique où ils se trouvent, et bien que je sois encore loin d'avoir toutes mes troupes réunies, j'ai ordonné pour aujourd'hui un mouvement de concentration en avant. La division Barrois, qui est établie à Namur, a poussé à Gembloux un régiment d'infanterie, un régiment de cavalerie et une batterie d'artillerie. Le Général Tholozé a quitté Charleroi, en y laissant une petite garnison, pour se porter à Sombref (*sic*); la division Sebastiani, ainsi que le 5^e de Hussards, occupe Nivelles et les environs. Le Général Teste, avec un régiment d'infanterie et le 5^e de Dragons, aux ordres de M. le Duc d'Orléans, est à Brayne-la-Leu (*sic*); enfin, le Général Henrion, avec deux régiments d'infanterie, se trouve à Hal. En jetant les yeux sur la carte, le Roi verra que mes mouvements de concentration s'opèrent

jusqu'à présent, exactement sur les points indiqués dans la lettre du Roi, et tout à fait comme si j'en avais reçu ses ordres. A mesure que les troupes rejoindront, elles viendront se masser en avant de Nivelles et de Genappe.

» Je pense qu'à l'exception de la 2^e brigade de Cuirassiers venant de Saint-Mihel et de Verdun, toutes les troupes seront réunies pour le 15. Je pourrai alors attaquer le Prince d'Orange et tenter une affaire décisive, s'il me fait la grâce de m'attendre, car dans cette circonstance, il faut que l'armée qui m'est confiée remplisse dignement sa mission, et que, pesant de tout son poids dans la balance, elle termine la lutte dans une seule rencontre. Je ne négligerai aucun moyen de tirer parti des troupes belges, j'emploierai leur concours autant qu'il me sera possible, mais toujours en conservant la liberté de manœuvrer seul, si quelques circonstances fâcheuses les éloignaient de moi.

» Malgré les nombreux moyens que j'emploie pour me procurer des notions exactes sur l'armée hollandaise, sur sa force et sur ses positions, je n'ai que des renseignements bien incomplets, et qui se contredisent d'un moment à l'autre.

» Chaque jour, j'envoie des officiers à Bruxelles et au quartier général belge, sans être plus heureux, car il règne dans les esprits et les choses une telle confusion, que même les gens du Gouvernement sont, à un point incroyable, ignorants de ce qui se passe.

» La retraite du Général Daine sur Liège est complètement confirmée, mais ses pertes n'ont pas été considérables, car il paraît que cette retraite n'a

été qu'une fuite sans combats, occasionnée par une terreur panique : on assure que les Belges n'ont pas perdu, dans cette déroute, au delà de cent hommes, ce qui ne fait pas l'éloge de leurs vainqueurs.

» Cette armée de la Meuse a un autre Général qui est un brave homme, et qui a déjà remonté le moral de ses troupes (1).

» Hier, les Hollandais se sont emparés de Tirlemont : ils ont tiré quelques obus sur la ville, qui n'était défendue que par quelques centaines de gardes civiques, qui l'ont promptement abandonnée.

» Le Roi Léopold est en position à Louvain avec 22,000 hommes, dont 8,000 de gardes civiques. Loin d'avoir la pensée d'attaquer le Prince d'Orange, il paraît, au contraire, que celui-ci veut emporter Louvain et marcher sur Bruxelles. Si cela était, je pourrais m'écrier qu'il y a là de l'étoile ! Et il faudrait que je fusse bien maladroit si je n'en profitais pas ; car alors, en marchant sur Louvain, j'aurais des chances pour en finir avec le Prince d'Orange.

» Je remercie le Roi des nouvelles si bonnes, si importantes qu'il a bien voulu me confier ; selon ses ordres, je n'en ai fait part qu'à ses fils.

» Je prie le Roi d'accueillir avec sa bonté ordinaire mes hommages respectueux.

» Maréchal Comte GÉRARD. »

Malgré les excessives précautions du Maréchal, le

(1) Le Général Goethals, commandant en chef de l'Armée du Luxembourg, fut appelé à Liège par le Général Daine, mais n'eut pas le temps de prendre la direction de l'Armée de la Meuse.

Duc de Dalmatie ne se lasse pas de lui prêcher la prudence : il ne doit se porter vers Louvain que lorsque ses colonnes seront bien ralliées, lorsqu'il aura l'armée « entièrement dans la main ». Alors seulement il pourra livrer bataille (1).

Le Ministre réclame tous les renseignements possibles, s'informe de la direction suivie par Daine. Il voudrait apprendre que toute l'artillerie a enfin rejoint, que les journées de marche furent forcées en ces circonstances extraordinaires.

Quant aux troupes à laisser en arrière pour la garde des places, un bataillon suffira la plupart du temps; tout au plus faudra-t-il en mettre deux dans les villes très importantes.

Le Roi des Belges ne croit pas encore que l'heure de la bataille décisive soit si prochaine; nulle crainte ne se devine dans la lettre adressée à Louis-Philippe, le 11 août :

« Très excellent ami,

» J'avais journellement l'intention de vous écrire, de vous remercier moi-même des nouvelles preuves de bienveillance que vous venez de me donner. Je me flatte cependant, que vous y aurez aussi pu voir que les paroles que j'ai prononcées venaient de mon cœur, que les relations entre les deux pays doivent être basées sur l'amitié et la confiance.

» Il me semble que je vous ai donné une grande preuve de confiance en vous appelant à mon secours,

(1) Lettre du 11 août.

et j'espère que jamais cette confiance ne sera altérée. Cet excellent Belliard a tout vu et entendu ; je n'entre donc point dans des détails que vous connaissez déjà. Le Général Daine m'a joué de vilains tours et m'a gâté une assez bonne combinaison militaire, de réunir toutes mes forces aux environs de Diest. La campagne des Hollandais est singulière et il me paraît un expériment (*sic*) qui peut leur coûter cher. L'insurrection de Java est très curieuse et peut avoir pour le commerce de la Belgique et de la France des conséquences très importantes.

» J'ai été fatigué un peu au delà de ce qui est raisonnable, mais mon monde est si nouveau que je dois être partout, et j'ai dû, à différentes occasions, placer les avant-postes et faire le service d'un lieutenant de l'Etat-Major Général.

» Vos illustres fils sont à Hal aujourd'hui ; mon intention serait d'occuper Tirlemont aujourd'hui, pour ouvrir des communications avec les troupes de la Meuse. We shall see about it. Mettez-moi aux pieds de la Reine et de toutes les princesses, et veuillez ne pas m'oublier ainsi que croire que les sentiments d'attachement et d'amitié que je vous ai voués depuis de si longues années ne cesseront qu'avec ma vie.

» Votre bien sincèrement dévoué ami et frère,

» LÉOPOLD. »

L'épouvante envahit Bruxelles. On dit que les Hollandais occupent Wavre, que les valets de pied du Prince d'Orange viennent d'arriver au château de

Tervueren — son ancienne résidence d'été —, que tout y est préparé pour le recevoir.

Des enfants parcourent les communes environnantes, supplient les hommes valides qui peuvent y être encore, de se joindre aux derniers défenseurs de la ville, où il ne reste que quelques détachements de gardes civiques.

Secrètement, les Archives et les fonds de la Banque sont partis pour Hal, dans la nuit du 9 au 10.

On improvise des barricades à la porte de Louvain et à la porte de Namur; un canon est placé au coin de la rue Thérésienne, un autre à l'angle de la rue Verte. Deux pièces sont mises en batterie sur la route d'Ixelles, deux aussi sur celle d'Etterbeek, et leurs servants s'aperçoivent à ce moment-là seulement, qu'elles sont hors de service.

Le Comte d'Aerschot, MM. Barthélemy et Duval apprennent que le Duc d'Orléans doit arriver à Hal dans la matinée du 11 : ils vont l'y attendre; ils le conjurent de ne pas s'arrêter, de continuer sa route jusqu'à Bruxelles. Mais le Prince a reçu des instructions formelles, dont il ne s'écartera pas malgré les prières, bien que les nouvelles envoyées par le Général Belliard ne laissent plus d'illusions sur les projets de l'ennemi.

Une lettre du Duc à son Père retrace tous les incidents de la journée :

« Halle (*sic*), ce 11 août, à 11 h. du soir.

» Sire,

» Conformément aux ordres du Maréchal, je suis parti avec le 5^e de dragons, de Braine-le-Comte, à

5 heures du matin, et à 10 heures j'entrais à Halle, où je trouvai le Général Teste avec le 12^e de ligne. Nous nous établîmes militairement, et nous placâmes nos grand'gardes et nos postes comme si nous étions devant l'ennemi. A peine avions-nous fini, que je reçus une estafette du Général Belliard pour m'annoncer que, loin de se retirer, les Hollandais se sont portés en avant et ont enlevé Tirlemont hier, à 4 heures du soir. Mes instructions me prescrivant de ne marcher sur Bruxelles qu'autant que l'armée du Prince d'Orange se retirerait, je suspendis à l'instant mon mouvement sur la capitale, et je dus résister aux vives et continuelles sollicitations de MM. d'Aerschot, Barthélemy et Duval, du chef du personnel de la guerre et d'une foule d'autres personnages qui me mettaient le pistolet sous la gorge, pour me décider à poursuivre ma route sur Bruxelles.

» Cette ville continue à être en proie à la plus cruelle anxiété; l'émigration ne cesse pas et la route est couverte de voitures qui s'éloignent à la hâte.

» Il y aurait eu une grave imprudence de ma part à m'éloigner ainsi du gros de l'armée française, laissant toute la route, depuis Braine-le-Comte jusqu'à Bruxelles, dégarnie de troupes, et m'exposant à être coupé.

» D'ailleurs les nouvelles que j'ai reçues depuis confirment mes prévisions. Les Hollandais se sont emparés de Jodoigne et ont poussé un fort parti jusqu'à Wavre. Le Maréchal est à Nivelles avec les 7^e et 35^e de ligne, le 5^e de hussards et une batterie d'artillerie. Et nous, depuis les renforts qui nous sont parvenus d'Ath ce soir, nous avons avec nous, à Halle, six bataillons d'infanterie et le 5^e dragons,

mais point d'artillerie; elle ne nous arrivera que demain. Le Général Tholozé occupe Charleroy avec le 39^e de ligne et le 10^e dragons, et Namur a pour garnison le 5^e de ligne, le 20^e léger, le 2^e hussards et deux batteries d'artillerie sous les ordres du Général Barrois. Voilà, pour le moment, quelles sont nos forces. Il nous importe de nous concentrer au plus vite, car, quoique je persiste à croire que les Hollandais ne nous attaqueront pas, je n'en pense pas moins que la présence de leurs avant-postes à Wavre exige que nous nous préparions dès à présent à leur donner la leçon que nous leur devons, et nous ne saurions trop mettre de prudence et de sagesse dans les dispositions que nous allons prendre cette nuit.

» Pour dire la vérité, nous ne sommes pas tout à fait prêts, et vingt-quatre ou quarante-huit heures de plus nous seraient d'un grand secours.

» Nous ne devons d'ailleurs compter que sur nos propres forces. La démoralisation est complète dans l'armée belge. On ne voit sur les grandes routes et sur les chemins de traverse, que volontaires qui reviennent de l'armée, après avoir jeté ou vendu leurs fusils.

» M. de Brouckère lui-même, dans son ordre du jour aux gardes civiques, avoue que les citoyens ne font plus la moindre attention à la générale et aux rappels que l'on bat en vain dans les casernements qui entourent Louvain. Aussi, tout le pays a-t-il les yeux sur l'armée française. C'est son ancre de salut : on sent partout le besoin que l'on a des Français; sur la route que nous avons faite aujourd'hui, ce n'est qu'un seul cri : « Vivent nos libérateurs! Vive la France! Vive Louis-Philippe! »

» J'ai envoyé le Général Baudrand au quartier général de Nivelles, pour me rapporter bien en détail les ordres et les instructions du Maréchal, et je prévois à présent qu'il faudra abandonner mon projet d'entrée à Bruxelles. Au reste, ce n'eût pas été ce mouvement qui eût pu sauver la capitale, si les Hollandais avaient vraiment voulu s'en emparer. Ils sont toujours les maîtres de le faire s'ils le veulent, mais je n'ai pas un instant l'idée qu'ils poussent l'audace à ce point.

» Je suis extrêmement pressé, Sire, et je n'ai pas le temps de vous donner d'autres détails sur ces démonstrations offensives des Hollandais qui, peut-être, ne cherchent qu'à masquer par là leur retraite. Mais je ne veux pas fermer cette lettre sans vous parler de la vive satisfaction que j'éprouve du beau manifeste du Ministère dans la discussion de l'Adresse. Je regarde la partie du discours de M. Périer qui regarde les Affaires intérieures comme un morceau politique admirable de sagesse, de logique et de constitutionnalité...

» P. S. — La consternation est telle à Bruxelles, que M. d'Aerschot n'a trouvé d'autre moyen pour faire renaître un peu de confiance, que de faire publiquement préparer pour ce soir, mon dîner à l'hôtel d'Arenberg, où l'on annonçait à chaque instant que j'allais arriver. »

Si le Duc d'Orléans avait eu sous les yeux l'ordre du jour de M. de Brouckère (1), auquel sa lettre fait

(1) « Ordre du jour (10 août).

» Il vient d'être porté à ma connaissance que les Gardes Civiques et les volontaires des communes ont quitté hier les postes qui leur étaient confiés,

allusion, il l'aurait interprété de façon fort différente; il se fût montré moins injuste pour la garde civique, qu'il fait tout entière solidaire des fautes de quelques « soldats-citoyens ».

Nous avons vu ces volontaires, hier encore paisibles agriculteurs ou bourgeois insoucians, transportés soudain en pleine vie des camps. Faut-il s'étonner, si quelques-uns se cabraient devant les rigueurs de la discipline, les longues factions, toute une existence inattendue ?

Certains quittaient leur poste pendant deux ou trois heures, sans arrière-pensée de désertion, sans même s'imaginer qu'ils commettaient un acte criminel. C'est ainsi qu'à Westcapelle, des gardes civiles des Flandres, manquant de vivres, vont — à l'insu de leurs chefs — s'approvisionner à Bruges, et regagnent ensuite leur compagnie.

Dans une autre lettre, écrite le même soir au Maréchal Soult, le Duc d'Orléans confesse, comme il vient de le faire au Roi, que l'armée française n'est pas encore prête à risquer une action décisive :

et cela sans aucun ordre, ce qui peut compromettre le succès de nos opérations contre l'ennemi.

» J'invite instamment MM. les commandants de ces divers corps à prendre de suite des mesures énergiques, pour que semblable abus ne se renouvelle point.

» J'invite par ce même ordre du jour ceux qui ont pris les armes pour consolider, par de nouveaux succès, l'honneur et la dignité de la Nation, à mettre plus d'empressement à se rendre aux lieux indiqués pour se rassembler au premier appel des tambours. A deux pas de l'ennemi, le soldat, défenseur de la Patrie, doit toujours être prêt à prendre sa place sous les armes au moindre signal donné à cet effet.

» Le Ministre de l'Intérieur, Colonel de l'Etat-Major,

» CHARLES DE BROUCKÈRE »

« Halle (*sic*) , le 11 août, à 11 heures du soir.

» Monsieur le Maréchal,

» C'est à Halle que se trouve aujourd'hui l'avant-garde française. Nous avons sur ce point le 5^e dragons et 6 bataillons des 12^e, 19^e et 38^e de ligne, mais point encore d'artillerie; ce n'est que demain qu'elle arrivera et il est probable qu'alors, nous serons devenus l'extrême gauche de l'armée du Nord, par suite du mouvement qu'elle devra faire pour faire face aux Hollandais, dont les dernières opérations ont un caractère offensif. Après avoir occupé Tirlemont hier, à 4 heures, ils ont envoyé aujourd'hui un corps s'établir à Jodoigne et pousser les avant-postes jusqu'à Wavre.

» Ces nouvelles m'ont fait renoncer à l'intention que j'avais eue, surtout dans un but politique, d'occuper Bruxelles ce soir, mais quelque utile que notre entrée dans cette ville eût pu être, pour rendre quelque confiance aux Belges et satisfaire l'opinion de la France, j'ai dû abandonner complètement cette idée malgré les instances et les importunités d'une foule de députés belges, qui sont venus ici uniquement dans le but de me décider à entreprendre ce mouvement.

» Je suis maintenant dans l'attente des ordres que le Général Baudrand va me rapporter du quartier général de Nivelles. Je crois urgent de concentrer mes troupes et d'accélérer l'arrivée de notre artillerie et de nos munitions, qui sont en retard. Peut-être le mouvement des Hollandais sur Wavre n'a-t-il pour but

que de masquer leur retraite, mais il y a pourtant des probabilités pour qu'ils nous attendent, et alors il importe bien de mettre toutes les chances de notre côté, et de faire que le châtimement que nous devons leur infliger soit aussi complet qu'ils le méritent, et pour cela je vous répéterai ici ce que je viens de dire au Roi : nous ne devons compter que sur nos propres forces, il n'y a plus d'armée belge. La déconfiture de Daine a non seulement dispersé le corps de la Meuse, mais attaqué aussi le moral des troupes de Louvain. Les volontaires reviennent sans armes et à travers champs. Lierre, Malines et Hérenthals sont déjà complètement abandonnés par les volontaires qui occupaient ces points. Je n'en espère pas moins que nous atteindrons le but de notre expédition, et je compte entièrement pour obtenir ce résultat, et sur la prudence et les talents militaires du Maréchal Gérard, et sur l'activité si grande et l'ordre parfait que je ne doute pas que vous continuiez à faire régner dans toutes les parties de votre Ministère.

» Croyez, Monsieur le Maréchal, à l'assurance de tous les sentiments avec lesquels je suis,

» Votre affectionné

» Ferdinand-Philippe d'Orléans.»

Désespérant de vaincre la résistance du duc d'Orléans, certains que de plus longues prières ne le décideront pas à modifier la marche de son régiment, M. d'Aerschot et ses compagnons étaient rentrés à Bruxelles, pour annoncer à M. Cogen

— seul membre du Cabinet resté dans la capitale —
l'échec de leur démarche.

Le Ministre ne peut croire que les Français laisseront les Hollandais s'emparer de Bruxelles, qu'ils assisteront impassibles à l'entrée du Prince d'Orange venant restaurer le trône de Nassau, alors qu'un seul régiment peut sauver la ville, assurer le maintien du Roi élu.

M. Coghen adresse au Maréchal Gérard, le 12 août, à 4 heures 1/2 du matin, un billet qui révèle toutes ses angoisses :

« Monsieur le Maréchal,

» J'ai l'honneur de vous rendre compte que deux officiers envoyés d'ici à Wavre, hier à 9 heures du soir, à l'effet de connaître la marche de la colonne ennemie qui s'était dirigée de ce côté, y ont recueilli les renseignements suivants :

» Trois cent cinquante Hollandais venant de Jodoigne se sont approchés de Wavre, à trois quarts de lieue ; divers habitants se sont abouchés avec eux. Selon leur dire, ils font partie du corps de Kort-Heyligers, fort de 6 à 7,000 hommes, qui se dirigerait sur Tervueren, pour prendre à dos notre armée établie à Louvain.

» Ce corps campe cette nuit dans les prairies de Sainte-Agathe, entre Wavre, Tervueren et Bossut. Son mouvement donne ici de vives inquiétudes ; on va s'occuper de réunir les faibles ressources dont on peut disposer pour mettre Bruxelles en état de défense.

» Bruxelles n'ayant aucune troupe qu'elle puisse

opposer à l'ennemi, veuillez, Monsieur le Maréchal, prendre en considération sa position critique et les dangers affreux auxquels la ville est exposée. Un mouvement de votre armée sauverait infailliblement notre Capitale ; ne lui refusez pas les secours qu'elle attend de vous.

» En l'absence du Ministre de la Guerre,

» Le Ministre des Finances,

» COGHEN. »

Le tocsin sonne, les tambours battent. Des vieillards, armés de fusils de chasse, se hâtent vers les barricades ; la garde civique, rangée en bataille sur le boulevard du Régent, attend le retour des patrouilles envoyées dans la direction de Tervueren.

Malgré l'énergie désespérée de ses habitants, Bruxelles est à la merci de la première avant-garde hollandaise qui débouchera du côté de Wavre.



CHAPITRE V

BAUTERSEM ET LOUVAIN. 11-13 AOÛT

« ... Leopold zelf bleef met doodsvrachting in den hevigen kogelregen. » (*W.-E.-A. Wüppermann.*)

« Onze Koning reed te paard nevens de batterijen. Zijn gelaat was onbewogen en droeg dien stempel van stille, indrukwekkende kalmte, welke den wijzen vorst nu ook bij den eersten blik doet eerbiedigen en beminnen. Zijne tegenwoordigheid bracht moed en vertrouwen in alle harten. » (*Hendrik Conscience.*)

Loin de se montrer déconcerté en apprenant l'occupation de Tirlemont, le Roi avait jugé, sur-le-champ, que ce succès du Duc de Saxe-Weimar pouvait enfin servir ses projets. Jusqu'à présent, les désobéissances successives du Général Daine, la funeste inertie de certains officiers, la mauvaise interprétation de ses ordres l'avaient empêché d'exécuter le plan bien nettement arrêté dans sa pensée depuis le début de la campagne : attirer une division hollandaise dans quelque position favorable aux Belges, l'écraser avant que le restant de l'armée ennemie pût arriver à son aide.

Le Duc est à Tirlemont, n'ayant, pour lui porter un secours immédiat, que la cavalerie légère du Général Boreel, cantonnée entre Orsmael et Leau; Meijer est encore à Saint-Trond avec les Princes;

Van Geen n'a pas quitté Diest; Kort-Heyligers se trouve à Hasselt, la grosse cavalerie du Général Post à Looz, avec l'artillerie de réserve.

Une brusque attaque sur Tirlemont peut mettre la 2^e division en déroute : le Roi la risquera le 11, dès le lever du jour.

Un ordre confidentiel est envoyé à chaque chef de brigade, dans la soirée du 10 août, lui enjoignant de se trouver avec ses forces le lendemain matin, à 5 heures, en avant de la porte de Tirlemont. Il y prendra position et se gardera militairement (1).

En même temps, le Roi règle le combat :

« D'après les ordres de Sa Majesté, l'armée devant se porter en avant, occupera le plus tôt possible les positions suivantes :

» La brigade Niellon, à droite de la route de Diest, longeant cette route et suivant les mouvements de l'armée.

» La brigade Nijpels, sur la route de Diest, occupera avec des forces suffisantes la montagne à gauche du village de Linden, appuyant sa gauche à la Dyle et sa droite à la montagne de Caberay et le bois de Counen.

» La garde civique de la brigade Van Coekelberghe placera des postes d'observation sur les mon-

(1) Déjà les Hollandais avaient commencé leur mouvement sur Louvain, ainsi qu'en témoigne le rapport suivant, envoyé du quartier général de Winghe-Saint-Georges, le 10 août, à 8 heures du soir :

« L'ennemi a poussé sur Winghe une forte reconnaissance 2.000 hommes environ et quatre pièces d'artillerie. Les 2 compagnies du 12^e, sous les ordres du Major Wallet, attaquées inopinément par la cavalerie et l'artillerie, ont 3 morts et 8 blessés. Le bataillon envoyé pour l'échelonner, a eu un moment de désordre, par suite de quelques volées de mitraille, mais bientôt les deux autres, commandés par le Colonel de l'Escaille, ont repris

tagnes, depuis Louvain jusqu'au village de Pellenberg; elle gardera soigneusement la forêt d'Heverlé, en appuyant sa droite à la Dyle.

» Un régiment de cette brigade restera à Louvain pour garder cette ville, ayant soin d'éclairer les bois environnants;

» Le reste de l'armée se placera sur la grand'route de Tirlemont, en colonne serrée par division, en conservant les volontaires sur son flanc gauche dans les bois, qu'ils garniront de leurs éclaireurs;

» Les Chasseurs dits de Chasteleer, les gardes civiques de Mons et de Namur se placeront en colonne serrée sur la grand'route, en tête de l'infanterie de ligne, pour suivre le Roi.

» La cavalerie, en colonne sur le flanc droit de la route de Tirlemont et prête à se porter en avant où le besoin l'exigera;

» L'artillerie sur la grand' route, soutenue par les masses d'infanterie en échiquier.

» Tout le terrain que va occuper l'armée sera exploré par des vedettes, et un piquet de cavalerie commandé pour servir d'escorte au Roi.

» Le Ministre de la Guerre *ad interim*,

» CONST. D'HANE. »

l'avantage sur l'ennemi et ont conservé les premières positions. Retraite en ordre parfait à Winghe, sans que l'ennemi ait osé suivre de près.

» Il est 8 heures; nous sommes rentrés dans le village de Winghe, où nous nous maintiendrons, je pense, toute la nuit. J'ai fait faire des barricades, mais le village, dominé de tous côtés, peut être facilement canonné. La position de Winghe est d'autant plus désavantageuse, qu'elle a à dos la route de Tirlemont à Aerschot, qui n'est gardée par aucune troupe et par laquelle il est extrêmement facile de nous tourner. Déjà on m'annonce que l'ennemi marche sur mon flanc. Le peu de monde que nous avons rendrait notre position critique, si vous ne donnez l'ordre de nous soutenir. »

A 5 heures du matin, le Roi sort de Louvain : il trouve toutes les troupes réunies, à l'exception de la brigade Niellon, dont l'avant-garde n'est pas encore signalée.

Les cavaliers, envoyés aux nouvelles, apprennent que l'ordre de marche est arrivé au milieu de la nuit seulement à Campenhout, où était le Général, et qu'il n'a pu se mettre en mouvement à l'heure voulue.

Attaquer Tirlemont avec des forces incomplètes serait une entreprise insensée. Le Roi rentre dans la ville, après avoir ordonné que les troupes conservent leurs positions.

Sur la route de Corbeek-Loo, on voit à ce moment arriver un capitaine, suivi de deux lanciers. Les chevaux semblent se soutenir à peine; les uniformes, détrempés et couverts de boue, sont lamentables.

Des soldats ont reconnu l'officier, dont le nom court à travers les rangs : c'est le capitaine Capiaumont, aide de camp de Daine. On se précipite vers lui, on le presse de questions : vient-il annoncer l'approche de la division? Précède-t-il les régiments libérateurs?

Conduit au quartier général, introduit auprès de Léopold par le Ministre de l'Intérieur, Capiaumont déclare qu'il est envoyé pour établir la vérité relativement à l'armée de la Meuse.

Elle n'est pas anéantie, comme on l'avait affirmé à Sa Majesté, et pourra, dans peu de jours, reprendre la campagne.

Sur le désir du Roi, l'officier fait le récit de son voyage. Il a quitté Liège la veille, à 9 heures du soir,

accompagné de deux lanciers et d'un brigadier du 2^e chasseurs à cheval ; toute la nuit, ils ont erré dans la Hesbaye, au milieu d'une véritable tempête, et failli périr dans la Grande-Gette, grossie par l'orage. A peine échappés à ce danger, ils sont surpris par des cavaliers hollandais sortis de Meldert, qui leur donnent la chasse à travers la bruyère de Tourines et n'abandonnent la poursuite qu'en vue des avant-postes belges.

Le Roi félicite Capiaumont de sa vaillance, puis lui annonce que M. de Brouckère va porter à Liège des instructions verbales, y hâter la reconstitution des troupes de la Meuse, de façon qu'elles accourent à l'aide de l'armée royale.

Encore brisé de fatigue, l'aide de camp du Général Daine prend place dans la chaise de poste de M. de Brouckère. Ils seront à Liège avant minuit.

Sans laisser soupçonner aux Belges un mouvement qui tendait à les envelopper, l'armée hollandaise s'était mise en marche, le 11 août, à 3 heures du matin.

La division Saxe-Weimar a pour mission de tourner Louvain et de barrer la route de Bruxelles. Renforcée de la brigade de cavalerie légère et d'une batterie montée, elle comprend 10 bataillons, 7 escadrons, 2 compagnies de chasseurs volontaires (en tout 10,000 fantassins et 1,200 cavaliers), plus 20 bouches à feu.

En quittant Tirlemont, le Duc passe par Oirbeek, Meldert et Tourinnes-la-Grosse. Sa 1^{re} brigade, avec l'artillerie montée et le parc de réserve, établit les bivouacs entre Hamme-Mille et Nodebais ; la 2^e bri-

gade occupe Nethen : ses avant-postes s'étendent jusqu'à Weert-St-Georges et Rhode-St^e-Agathe. La cavalerie légère campe à Bossut-Gottechain.

Le Prince d'Orange et le Prince Frédéric s'éloignent de Saint-Trond avec la division Meijer, traversent Halle-Boyenhoven, Orsmael, Gussenhoven, arrivent à Tirlemont, où va être établi le grand quartier général. La 2^e brigade, deux escadrons et une demi-batterie occupent la ville. La 1^{re} brigade poursuit sa marche sur la route de Louvain : les « Schutters » de la Frise et de Groningue, avec une section d'artillerie, s'arrêtent à Cumplich ; deux bataillons de la « 13^{de} afdeeling » poussent jusqu'à Roosbeek, et le bataillon de réserve de la « 8^{de} afdeeling », avec des chasseurs volontaires et une section d'artillerie, sous les ordres du « 2^{de} luitenant » V. M. T. Baron Bentinck van Nijenhuis, bivouaque à Boutersem, à mi-chemin entre Tirlemont et Louvain. Deux détachements, forts chacun de 200 hommes, couvrent les flancs de la colonne, à droite et à gauche, vers Neerbutsel et Verrijck.

A midi, les Belges ne savent rien encore du mouvement de l'armée hollandaise, et le Roi veut tenter l'attaque, que le retard de Niellon a empêchée dans la matinée.

Sur la gauche, ce général, appuyé par une section d'artillerie, a l'ordre d'occuper les hauteurs de Peltenberg (1) d'où il observera la route de Diest, et de pousser jusqu'à Lubbeek. La brigade de l'Escaille, avec 300 recrues arrivées la veille de Luxembourg

(1) En 1793, un bataillon français y avait tenu, onze heures durant, contre les Autrichiens.

et de Namur, les Chasseurs de Chasteleer, un bataillon du 7^e de ligne, un escadron de lanciers et une batterie, s'engage sur la route de Tirlemont : elle forme l'avant-garde du corps principal, composé des brigades Clump et Coekelberghe, qui suivent à quelque distance.

Le Roi marchait avec l'avant-garde; il venait de dépasser Lovenjoul, quand des coups de feu se font entendre : les éclaireurs belges se heurtent aux patrouilles hollandaises.

Ordre est aussitôt envoyé à l'armée, dont la tête se trouve à 2 kilomètres en arrière, vers Corbeek-Loo, de forcer la vitesse (1).

Pendant que le mouvement s'exécute, le Major Gillain, avec un bataillon du 12^e de ligne, et le Major Crooy, commandant un escadron du 1^{er} lanciers, s'avancent sur Boutersem, occupé par l'ennemi.

Au moment où ils approchent du village, deux canons sont soudain démasqués et ouvrent le feu; mais telle est la vigueur de l'attaque, que les Hollandais doivent, par le pont de la Velpe, se replier sur Roosbeek (à 2 kilomètres de Boutersem), où ils ont de la cavalerie et une batterie légère.

Alors arrivent les Chasseurs-Eclaireurs de Bru-

(1) Les différents corps ayant pris part aux journées des 11 et 12 août étaient commandés par les officiers suivants :

3 ^e rég. de chasseurs :	Lieutenant-Colonel Godart.
9 ^e rég. d'infanterie :	Colonel Strock.
1 ^{er} rég. d'infanterie :	Colonel Coitin.
4 ^e rég. d'infanterie :	Colonel Leboutte.
1 ^{er} bat. de tirailleurs :	Major Duquesne.
3 ^e bat. du 7 ^e d'infanterie :	Major Delporte.
Lanciers :	Général de Marneffe.
1 ^{er} rég. de chasseurs à cheval :	Colonel van Remoortere.

xelles (les Chasteleer), le bataillon de réserve du 12^e de ligne, une compagnie du 7^e, et les gardes civiques de Mons. Entraînés par la présence du Roi, ces hommes, dont la plupart entendent la fusillade pour la première fois, mettent la baïonnette au canon et s'élancent.

Les uns se jettent à droite de la route, passent la Velpe à gué sous le feu des Hollandais, s'emparent de Verrijk, où tombe le Colonel Valkenburg, chef des Chasseurs de Groningue. Les autres franchissent le pont, occupent le village de Roosbeek, que l'ennemi défend pas à pas, maison par maison.

Malgré les prières de son entourage, le Roi reste au premier rang, sous la pluie des balles. D'Hane est blessé à ses côtés ; on le conjure de ne pas risquer sa vie de la sorte. — « Ne dois-je pas donner l'exemple à ces jeunes soldats ? » et il continue à diriger l'attaque. Sa témérité est telle, que le Ministre de la Guerre, passant près du Colonel Pletinckx, lui dit : « Envoyez de suite un escadron pour protéger le Roi, qui s'expose comme un sous-lieutenant. »

« Plusieurs fois, écrit *L'Émancipation*, ce courage l'a porté à des imprudences qui auraient pu avoir des suites bien fatales pour notre cause, en l'entraînant, pour ainsi dire, dans les avant-postes ennemis. »

Le Roi s'étonne d'apercevoir un prêtre parmi les servants des pièces : c'est l'abbé Walop, aumônier de la prison de Vilvorde. Quatre heures durant, il ne quitte la batterie que pour aider à panser les blessés, les exhorter et les bénir.

On évalue à 60, le nombre des Belges tués entre

Bautersem et Roosbeek; de ceux-là, sont les capitaines Demoole et Martin. Mais nul ne pourra compter les actes de folle vaillance accomplis dans cette fin de journée, où les lieutenants Pevèze et Bureau, les sous-lieutenants Christophe et Lesage, le volontaire français Marcourt se signalent entre tant d'autres.

À l'approche de la nuit, les Hollandais se retirent sur Cumptich; les Belges qui, dans leur élan victorieux, sont arrivés à 5 kilomètres de Tirlemont, laissent des avant-postes près de Roosbeek et reviennent à Bautersem, où s'installe la brigade de l'Escaille. Les troupes du Général Clump bivouaquent en avant de la Groote Heyde, à l'ouest du village; le pont de la Velpe est gardé par une partie du 7^e de ligne et quatre canons; le reste de l'artillerie se place sur la route, à la hauteur de Velterbeek et de Lovenjoul.

Pendant que les Belges avançaient sur la chaussée de Tirlemont, le Prince d'Orange, accompagné seulement d'un piqueur, quitte son quartier général. A travers champs, il rejoint le Duc de Saxe-Weimar à Nethen, pour s'enquérir de l'endroit exact où serait l'avant-garde française et combiner les mouvements du lendemain, qui doit être la journée décisive.

Des échos de bataille arrivent soudain jusqu'à eux. Sans vouloir accepter aucune escorte, le Prince reprend en hâte le chemin de Tirlemont. Il y trouve le Lieutenant-Colonel Baron van Omphal, porteur d'une lettre du Roi Guillaume : Sa Majesté ordonne de cesser les hostilités dès l'apparition des Français,

sans toutefois céder devant des menaces ni se laisser tromper par de vagues rumeurs.

Le Commandant en chef lut le message, le communiqua à son frère, mais personne autour d'eux ne connut les instructions de La Haye. C'est que le Prince était déjà bien résolu à ne pas les suivre.

Au début de la campagne, il avait pu croire qu'en s'emparant de Bruxelles avant l'arrivée du Maréchal, il obligerait le Gouvernement de Louis-Philippe à s'incliner devant le fait accompli, à sacrifier l'indépendance de la Belgique et le trône de Léopold, plutôt que de déclencher une guerre européenne et de s'exposer à un nouveau 1815.

Le 11 août, les Français étaient trop rapprochés de la Capitale pour qu'un tel espoir semblât possible encore. Mais le Prince d'Orange voulait remporter un avantage sérieux, avant que Gérard le forçât à la retraite : il devinait que la Conférence saisirait ce prétexte pour modifier le traité de paix dans un sens favorable à la Hollande.

La suite des événements devait lui donner raison.

Aucune allusion aux ordres du Roi Guillaume ne figurera donc dans le rapport, daté de Tirlemont, le soir du 11 août :

« J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que j'ai établi, aujourd'hui, mon quartier général à Tirlemont, qui est occupée par la 2^e brigade de la 3^e division. La 1^{re} brigade, 3^e division, est à Contich et a une forte avant-garde à Boutersem.

» La 2^e division, qui est à Bossut et dans les environs, surveille les routes de Namur et Wavre à Louvain.

» La 1^{re} division est mon aile droite et occupe

Saint-Joris-Winghe et les environs. Ce rassemblement de toutes les forces de l'armée a pour but de tenter demain une attaque sur Louvain.

» L'avant-garde a été aux prises avec l'ennemi à Boutersem.

» L'affaire était en elle-même de peu d'importance, mais nous avons à déplorer la perte du Lieutenant-Colonel Valkenburg, qui commandait les chasseurs de Groningue. Il a trouvé là une mort glorieuse.

» Le Commandant en chef de l'Armée,

» GUILLAUME, PRINCE D'ORANGE. »

Le Prince qui, dans l'après-midi, a, de concert avec le Duc de Saxe-Weimar, arrêté les plans du lendemain, est si bien résolu à les laisser exécuter, qu'il n'envoie pas une estafette à la 2^e division. Les soldats du Génie y passent la soirée et une partie de la nuit à consolider les ponts de la Dyle, que l'artillerie franchira au lever du soleil.

Enfin, une preuve plus concluante encore de sa détermination est fournie par l'*Ordre de Bataille*, adressé aux trois divisions hollandaises :

« La 1^{re} division se mettra en marche demain 12 août, au point du jour, sur Louvain, le long de la chaussée. Si l'ennemi se retire dans Louvain, alors la 2^e brigade, avec une demi-batterie et un escadron de lanciers, se détachera à droite pour aller passer la Dyle au pont de Saint-Adrien et ensuite le canal, puis par Herent déboucher sur la chaussée de Louvain à Malines, s'avancer sur Louvain, gagnant les

hauteurs sur sa droite pour se mettre en communication avec les troupes du Duc de Saxe-Weimar, qui, après avoir tourné la ville du côté opposé, doivent se rendre maîtresses de la Montagne de Fer. Ainsi, la 2^e brigade devra, dès que la division se mettra en marche, se tenir sur l'aile droite de la division, si elle marche sur plusieurs colonnes ou si elle se déploie.

» Si la division est attaquée pendant sa marche, elle doit prendre à temps une position avantageuse et faire la résistance la plus vigoureuse, même attaquer l'ennemi avec détermination. On doit éviter les feux de tirailleurs et même les feux en ligne, préférer d'aller à l'ennemi en colonne et à la baïonnette.

» La 1^{re} brigade cherchera à se mettre en communication par le Pellenberg sur sa gauche, avec la 3^e division et la soutiendra en cas de besoin.

» La colonne du Duc de Saxe-Weimar se mettra en marche au point du jour, demain 12, pour passer la Dyle à Saint-Joris-Weert, et par Neeryssche, elle cherchera à gagner la chaussée de Tervueren vers Leefdael ou Berthem ; elle la suivra sur Louvain et, à hauteur de Berthem, enverra une brigade à gauche, dans la direction de Velthem, qui gagnera la chaussée de Bruxelles. De cette façon, on pourra attaquer la Montagne de Fer des deux côtés à la fois.

» Les circonstances décideront s'il est plus avantageux de ne pas séparer les brigades, mais de porter la division entière sur la chaussée de Bruxelles, pour agir de là avec vigueur contre l'ennemi.

» Les mineurs et sapeurs de tous les corps marcheront en tête des colonnes, et l'artillerie fera feu sur les masses de troupes qui, au moindre ébran-

lement, devront être chargées par la cavalerie.

» La 3^e division réunira demain, à 5 heures du matin, sa 2^e brigade à la colonne du Général Post, hors de la ville sur la chaussée de Louvain, et la dirigera sur Cumptich pour s'y joindre à la 1^{re} brigade.

» L'avant-garde de cette colonne sera composée des corps de chasseurs, de deux bataillons d'infanterie, de deux escadrons de lanciers et de la batterie n^o 8.

» Cette colonne s'avancera lentement vers Louvain, sans s'engager fortement avec l'ennemi, afin de laisser à nos autres colonnes le temps de le tourner. Si l'ennemi se retire dans la direction de la ville, alors la 3^e division le poursuivra, en jetant quantité de grenades pour le mettre en déroute.

» La réserve du Général Post se mettra en mouvement demain à 3 heures du matin; à Tirlemont elle se réunira à la 3^e division, dont elle suivra l'avant-garde. Elle laissera à Tirlemont, pour la défense de la ville, le 1^{er} bataillon de la Zuidholland Schutterij. L'artillerie de la colonne du Général Post passe, dès son arrivée à Tirlemont, sous les ordres du commandant de l'artillerie de campagne.

» La cavalerie cherchera l'occasion d'enfoncer l'ennemi, aussitôt que le terrain et les circonstances le permettront.

» S. A. R. se tiendra pendant l'action à la tête de la 3^e division. »

On prétend que le maire de Lubbeek, averti du mouvement de la division Saxe-Weimar, prévint Niellon dans l'après-midi du 11, et que le Général,

attachant peu d'importance à la nouvelle, ne la mentionna pas au rapport.

La seule attaque redoutable dans l'opinion de l'Etat-Major Belge devait venir de Tirlemont. Pourtant, quoi qu'on en ait dit, toutes les précautions sont prises du côté de Winghe : deux grand'gardes sont établies, l'une sous les ordres du capitaine Sapin, à gauche des bivouacs du 2^e chasseurs ; l'autre, commandée par le capitaine Bailleux, sur la colline en avant de Lubbeek.

Il est nuit noire, quand Niellon arrive de son quartier général pour inspecter les premières lignes. Afin d'exalter encore l'ardeur de ses soldats, il fait jouer la *Brabançonne*, et l'on a prétendu que les accents de l'Hymne national révélèrent à l'ennemi l'emplacement exact des bataillons belges. Une reconnaissance, déjà faite par le Lieutenant-Colonel Gey, avait renseigné Van Geen de façon plus certaine que les échos de la musique militaire.

Sur la ligne qui s'étend en avant de Boutersem, les grand'gardes sont nombreuses. Le Roi, avant de rentrer à Louvain, s'est assuré par lui-même qu'aucune surprise n'est à craindre durant la nuit.

Le soleil du 12 août se levait à peine, quand Van Geen met son avant-garde en mouvement. Trompant la vigilance des sentinelles, elle franchit le pont du Molenbeek, arrive à travers les blés jusqu'au bivouac, où les Chasseurs sont encore endormis.

Dès lors, les surprises se succèdent ; les différentes fractions de la brigade Niellon sont attaquées et séparées les unes des autres. Quoique composées en partie de tout jeunes soldats, arrivés de leur village

depuis quelques jours seulement, elles prolongent la résistance contre un adversaire supérieur en nombre, en organisation, en discipline.

Une petite troupe se réunit dans un verger, sur lequel la fusillade fait rage. Effrayé par le sifflement des balles, le cheval du Major Maenhout se cabre, hennit : « Stil, Pietje, dit l'officier en le caressant, het is niets, vriendje; dat zijn maar vliegen (1)! »

Le Lieutenant-Colonel de Ruzette, qui commande un bataillon du 9^e de ligne, aperçoit les lanciers néerlandais. Il fait former le carré; mais, à ce moment, la cavalerie s'écarte, démasque quatre canons, qui mitraillent les Belges presque à bout portant.

C'est un terrible désarroi. L'arrivée de renforts hollandais va encore l'aggraver, lorsqu'un brouillard épais se répand sur la campagne. L'ennemi craint de tirer sur ceux des siens qui cherchent à tourner Lubbeek : il ralentit le feu. Les Belges en profitent pour battre précipitamment en retraite dans la direction de Pellenberg, poursuivis par la brigade du Général Favauge.

La défaite serait complète sans la diversion du Général Coekelberghe, qui lance ses gardes civiques, postés entre Boutersem et Lubbeek, sur le flanc gauche des Hollandais et arrête un instant leur mouvement.

Beaucoup d'écrivains, même parmi les Belges, ont représenté l'affaire de Lubbeek comme une déroute; d'autres ont affirmé que les volontaires surent faire bonne contenance en ces heures tragiques. Un fait

(1) « Voyons, Pietje! ce n'est rien, mon petit ami, ce ne sont que des mouches! »

suffirait à donner raison aux derniers : le médecin-major Decaisne put, durant cette retraite, examiner et panser les blessés, faire transporter à Louvain les plus sérieusement frappés.

Le service de l'intendance était si désorganisé à l'armée de l'Escaut, que les troupes engagées dans le combat du 11 août passèrent la nuit sans qu'aucune distribution de vivres leur fût faite. A 6 heures du matin seulement, quelques voitures, chargées de pain, arrivent près de Boutersem ; mais au moment où les soldats, mourant de faim, se précipitent vers les charrettes, l'alarme est donnée.

Dans le brouillard qui enveloppe encore la campagne, un poste a distingué les silhouettes des Lanciers néerlandais débouchant de Roosbeek. C'est l'avant-garde de la Division Meijer, conduite à l'attaque par les deux Princes.

Entre les Hollandais, qui brûlent de se distinguer sous les yeux de tels chefs, et les Belges, encore tout enfiévrés du succès de la veille, la lutte s'engage aussitôt. Mais, devant la supériorité de l'assaillant, il faut se retirer en arrière de Boutersem, où l'artillerie s'établit solidement sur les côtés de la route, de Welterbeek à Lovenjoul.

Lorsque les Hollandais pénétrèrent dans le village, l'État-Major, craignant de révéler par ses uniformes la présence des Princes, s'était rangé derrière une maisonnette formant l'angle gauche de la rue. Quelques minutes plus tard, un boulet renverse la cheminée, couvre les officiers de plâtras et de suie ; bientôt la cabane entière est transpercée et s'écroule.

Le Prince d'Orange, monté sur un pur-sang du haras de Tervueren, était à l'entrée de Boutersem :

il surveillait l'arrivée des renforts, indiquait leurs emplacements. Tout à coup, le cheval s'abat, une jambe brisée par un boulet. On croit le Veldmaarschalk atteint, on se précipite vers lui, mais il s'est relevé déjà. « Ik heb niets, volstrekt niets, mijne Heeren (1) », dit-il aux officiers qui l'entourent; et, prenant le cheval d'un de ses aides-de-camp, il continue à diriger le combat.

Persister dans une attaque de front prolongerait inutilement une lutte déjà trop meurtrière. Le Prince lance quelques bataillons dans la plaine qui s'étend au Nord-Est de Boutersem, afin de tomber sur le flanc gauche des Belges; le Général de Constant Rebecque se met à la tête d'une colonne qui, par Welterbeek, tournera leur droite.

A ce moment, le Roi apprend la défaite de Nielon. Privé de son aile gauche, qui aurait pu arrêter le mouvement du Prince d'Orange, menacé sur ses derrières par la division Van Geen, il veut éviter la bataille avec un ennemi trois fois plus nombreux, se borner à le tenir à distance jusqu'au moment où paraîtront les Français.

Soutenues par les batteries Lauwerijs, Ryckholt et Rigano, les troupes royales vont se placer sous la protection des murs de Louvain. Cette retraite, dirigée par Léopold 1^{er}, s'opéra avec un admirable sang-froid : les Belges mirent cinq heures à parcourir neuf kilomètres.

M. Alexandre Carton de Wiart, après avoir pris une part active aux événements de la Révolution, s'était enrôlé de nouveau en 1831 : il commandait

(1) « Je n'ai rien, absolument rien, Messieurs ! »

une compagnie de Volontaires de Bruxelles, dans laquelle combattait aussi son fils Adrien, âgé de 15 ans.

Le bataillon servit d'escorte au Roi, le 9 août, l'accompagna à Louvain et eut son rôle de vaillance dans les événements qui se déroulèrent autour de cette ville.

Une lettre particulière de M. Carton de Wiart les retrace en des lignes rapides :

« Vendredi 12 août.

« Ce matin, la canonnade a commencé vers 6 heures. Les boulets ennemis tombaient comme une grêle. J'ai vu un de nos soldats littéralement coupé en deux par un boulet. Le Général van Koekelberg nous a ordonné de nous replier sur Louvain et nous nous sommes établis sur une hauteur qui domine la porte de Tirlemont, à gauche hors de Louvain. Les Hollandais sont venus s'établir en face et ont placé une batterie qui foudroyait la porte où se trouvait une batterie belge, dont un des pointeurs était le prêtre Walop (*sic*), aumônier de la maison de force de Vilvorde, celui qui m'avait accosté hier à Louvain. Vers le soir, le Général Niellon est venu donner l'ordre au bataillon de se diriger vers la porte de Malines... »

A Paris, on soupçonnait si peu l'imminence du danger, que le 11 août, à 4 heures du soir, le Ministre de la Guerre écrit encore au Maréchal de ne pas trop se hâter, « d'attendre d'être à peu près réunis

pour se porter vers Louvain ». Il faut qu'il ait les colonnes bien ralliées, les troupes dans la main. « Cela est nécessaire, avec une armée neuve comme celle que vous commandez. » Le Cabinet français estime que Gérard sera probablement forcé de s'avancer jusqu'à Diest.

Le Duc de Dalmatie était plus heureusement inspiré lorsque, trois jours plus tôt, il envoyait au Commandant de l'armée du Nord un plan d'ensemble, dont la réalisation immédiate eût changé du tout au tout l'issue des événements :

« Monsieur le Maréchal,

» Privés, comme nous le sommes, de renseignements exacts sur la composition de l'armée hollandaise et de nouvelles certaines sur les mouvements qu'elle a dû opérer, je dois, au premier moment, chercher dans les journaux toutes les indications qu'ils présentent et même consulter les moindres bruits qu'ils répètent : vous serez à même de rectifier sur les lieux, les bases des premières dispositions que vous aurez prescrites.

» On a dit que le Prince d'Orange s'avancait à la tête de deux divisions, de Breda sur la route de Turnhout; on a prétendu, même, que son quartier général s'était avancé jusque dans cette ville, et que ses troupes avaient fait une pointe sur Diest et même sur Aerschot. Cette direction, qui semble s'éloigner de Bruxelles, menace cependant cette capitale, parce que le Prince d'Orange peut avoir négligé la route directe d'Anvers, afin d'éviter les obstacles

que lui opposerait le passage du Rupel ou celui de la basse Nèthe et de la Dyle. La route de Turnhout à Louvain tourne ces obstacles. Il faut remarquer cependant qu'à Westerloo se trouve un embranchement de routes, dont l'une conduit à Bruxelles par Aerschot, et l'autre à Maestricht et à Liège par Diest. La direction que le Prince d'Orange donnera à ses colonnes, soit par Aerschot, soit par Diest, vous éclairera sur le but de ses opérations.

» Les Hollandais entreprennent en même temps deux autres opérations, dont l'une, appuyée par l'escadre, paraît dirigée contre Anvers; l'autre, qui est effectuée par la garnison du Sas-de-Gand et par les troupes de débarquement, semble avoir pour objet de se rendre maître des écluses de la rive gauche de l'Escaut, qui peuvent inonder toute la basse Flandre, ou peut-être, de menacer Gand, vers lequel les forces hollandaises s'étaient avancées jusqu'à Bouchout.

» D'après cela, les principales forces hollandaises, et probablement les meilleures, se trouvent sous les ordres du Prince d'Orange et dans la première direction que je viens d'indiquer. L'opération de la Flandre ne serait que secondaire. L'intention du Roi est que vous marchiez avec votre armée contre le Prince d'Orange, et que vous engagiez le Gouvernement belge à diriger ses forces vers Anvers, pour délivrer cette place et pour assiéger la citadelle. Ces troupes devraient également traverser l'Escaut et nettoyer toute la rive gauche du fleuve jusqu'à la mer. Ainsi, le théâtre des opérations se trouverait partagé par l'Escaut et le canal de Bruxelles en deux parties. Celle de la rive droite, moins Anvers, serai :

occupée par vos troupes; la rive gauche serait destinée à l'armée belge. Les opérations, quoique séparées, pourraient se combiner pour obtenir le but que l'on se propose : la délivrance du territoire belge.

» Le point de concentration qui vous a été indiqué sur Louvain se trouve heureusement choisi, relativement au terrain et aux opérations qu'ont entreprises les Hollandais. S'ils vous laissent le temps de réunir vos divisions sur Louvain, vous occuperez la position de... (*illisible*). Là, vous vous trouverez en face de l'armée hollandaise, et à même d'arrêter ses progrès sur le territoire belge. Après que vous auriez rempli les formalités indiquées dans vos instructions, vous tomberiez vivement sur l'armée ennemie, et vous l'obligeriez à repasser la frontière.

» Si vous vous trouviez prévenu sur Louvain par les marches de l'ennemi, vous concentreriez votre armée le plus loin possible, et vous marcheriez contre les Hollandais. L'intention du Roi est que, dans tous les cas, vous marchiez avec vos forces bien réunies contre celles du Prince d'Orange, et que vous l'obligiez à évacuer le territoire belge.

» Quoiqu'il vous ait été recommandé de tenir vos troupes le plus rassemblées possible et de ne faire aucun détachement qui pourrait se trouver compromis, vous vous éclairerez assez loin pour être prévenu promptement de tous les mouvements de l'ennemi. Dans vos dispositions, vous avancerez votre droite de manière à isoler autant que possible l'armée hollandaise de Maestricht et des divers points de la Meuse, par lesquels elle pourrait chercher à établir des relations avec les troupes prussiennes. Quoique le Gouvernement n'ait aucun sujet d'inquiétude sur

les intentions de cette Puissance, il convient toujours de se tenir en mesure contre les événements. Cette disposition générale tendrait à rejeter l'armée hollandaise dans le Brabant Septentrional, entre la basse Meuse et l'Escaut Oriental.

» J'attends avec beaucoup d'impatience les renseignements que vous pourriez avoir à me donner, tant sur la marche de l'armée hollandaise que sur les dispositions des troupes belges et sur les mesures que le Roi Léopold aura ordonnées. Veuillez m'envoyer de fréquents rapports et des estafettes toutes les fois que l'importance de la matière semblera l'exiger. Je n'ai reçu qu'à 7 1/2 heures votre dépêche du 7, qui était partie à 2 ou 3 heures. »

Les dernières illusions du Roi étaient mortes. Il savait que les débris de l'armée belge, luttant contre 3 divisions hollandaises, couraient à l'écrasement fatal, et pourtant, il ne laissait rien deviner de ses angoisses. Si le Maréchal Gérard n'intervenait pas assez tôt pour conjurer la ruine, si l'indépendance de la Belgique devait périr devant Louvain, il lui voulait d'héroïques funérailles. Et, jusqu'au soir, on le vit s'exposer aux balles, traverser lentement les endroits que balayait la mitraille.

L'indépendance avait d'autres ennemis que les Hollandais : c'étaient ces hommes mystérieux, insaisissables, qui, depuis un an, travaillaient à jeter la désunion dans le peuple, le poussaient à l'émeute, l'animaient contre le Roi comme ils l'avaient excité contre le Congrès. Ils n'avaient pas désarmé devant le péril national; même sur le champ de bataille, ils persévéraient dans leur œuvre de haine. Tout bas, on

parlait de trahison dans les rangs de la Garde Civile; on jetait le soupçon sur les chefs, on rappelait le désastre de Hasselt; les bruits perfides volaient de bataillon en bataillon, arrivaient jusqu'au quartier général. Partout, l'indiscipline faisait rage.

Comme on annonçait au Roi qu'un régiment venait d'être cerné, il prie un lieutenant d'aller à brides abattues contrôler la nouvelle.

« Sire, répond l'officier, je suis de l'Etat-Major, et pour les écritures seulement. »

Sa Majesté se tourne vers le capitaine Van Craen :

« Et vous, Monsieur, êtes-vous aussi pour les écritures? »

« Non, Sire, je vais où l'on m'envoie. »

Coup sur coup, le quartier général apprend que les Français approchent de Wavre, que la division Saxe-Weimar a passé la Dyle, qu'elle va occuper la Montagne de Fer, barrer le chemin de Bruxelles.

Avant que le Maréchal atteigne Louvain, l'artillerie hollandaise, établie sur les hauteurs, pourra incendier et ensanglanter la ville.

Lord William Russell réclame du Roi l'autorisation d'intervenir auprès du Prince d'Orange, dont il a été l'aide de camp à Waterloo, pour obtenir un armistice. Longtemps Léopold refuse, puis il songe à toutes les existences qu'un seul mot peut condamner ou sauver : il consent. Aussitôt, Lord William Russell monte à cheval; escorté de quelques Lanciers, il galope sur la route de Tirlemont, en agitant un drapeau blanc.

A un kilomètre au delà de Lovenjoul, rencontrant l'avant-garde hollandaise, il se fait conduire auprès

du Commandant en chef. Il lui remet une lettre de Sir Robert Adair, adressée au Duc de Saxe-Weimar, que le Ministre d'Angleterre croyait à la tête des troupes sorties de Tirlemont. Ce pli annonce l'arrivée à Wavre des 50,000 hommes de l'Armée du Nord; il rappelle que le premier coup de feu, tiré à partir de ce moment contre les Belges, serait considéré par la France et la Grande-Bretagne comme une déclaration de guerre des Pays-Bas.

Le Veldmaarschalk lit la lettre, puis la tend à son frère, qui assistait à l'entretien.

— « Que faire? »

— « Ehrlich währt am längsten, » répond le Prince Frédéric (1).

On convient que, des deux côtés, le feu cessera sur toute la ligne; des ordres en conséquence sont immédiatement envoyés aux commandants des brigades hollandaises et belges. Le Duc de Saxe-Weimar devra, lui aussi, suspendre sa marche vers la Montage de Fer.

Le Général de Constant-Rebecque, qui commandait la colonne lancée sur le flanc droit des Belges, accourt auprès du Prince dès qu'il apprend l'arrivée de Lord William Russell. Il le prie de considérer qu'un arrêt subit, dans le moment décisif des opérations, à l'heure où la partie est gagnée pour les Néerlandais, peut anéantir les résultats de la journée,

— « Que Son Altesse achève le mouvement, qu'Elle se fasse remettre Louvain, et donne sa

(1) « Qui bien fera, bien trouvera. »

parole que les hostilités cesseront dès qu'Elle posséderait la preuve certaine de l'arrivée des Français. »

Le Prince se laisse convaincre. Au major Ceva, il confie la mission de se diriger immédiatement sur Wavre, pour s'assurer de l'approche du Maréchal Gérard, et remettre, en chemin, des instructions au Duc de Saxe-Weimar.

Les minutes sont précieuses; afin d'éviter à l'officier un long détour, Lord William Russell s'engage à lui faire traverser, sous sa sauvegarde, les lignes belges et la ville de Louvain.

A Van Geen, on dépêche le Comte de Limburg Stirum avec le nouvel ordre suivant :

« De bedoeling van den Veldmaarschalk is dat de Divisie zal voortrukken tot op de hoogte van Pellenberg, om de vijand in den rug en flank aan te vallen, alsmede eene sterke verkenning afzenden naar den weg die langs de vaart van Leuven naar Mechelen loopt, ten einde zich in verband te stellen met de tweede Divisie Infanterie, die de bezetting van den IJzer-Berg zou beproeven (1). »

Les premières instructions du Prince d'Orange avaient arrêté la Division Van Geen dans sa marche sur Louvain, en même temps que l'ordre de suspendre les hostilités arrivait aux brigades belges. De part et d'autre, on était donc en droit de compter au moins sur une journée de répit.

Soudain, les troupes hollandaises reprennent leur

(1) « L'intention du Feld-Maréchal est que la Division avance jusqu'à la hauteur du Pellenberg, pour tomber sur les derrières et le flanc de l'ennemi. Elle fera, en outre, une forte reconnaissance vers le chemin qui longe le canal de Louvain à Malines, afin de se mettre en communication avec la 2^e Division d'infanterie, qui tentera d'occuper la Montagne de Fer. »

mouvement : le Général Favauge conduit l'attaque contre le Looberg ; des Lanciers néerlandais, accompagnés d'une demi-batterie montée, se trouvent en présence des Lanciers du Colonel Pletinckx et de la demi-batterie du Capitaine Rigano.

Le lieutenant d'Etat-Major de Bowens, posté sur les remparts de Louvain, note au crayon les phases de l'engagement. A 10 3/4 heures, il envoie ce billet hâtif :

« Au Quartier Général,

» chez M^{me} Claes.

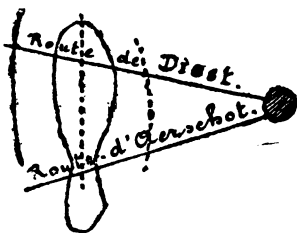
» C'est sur la montagne dite Looye-Berghe (*sic*) que l'action a lieu en ce moment. Nos troupes occupent la ligne pointillée. La batterie, qui donne peu d'intervalle, empêche l'ennemi d'avancer et doit lui faire beaucoup de mal.

» C'est du rempart de la porte de Malines que j'observe les mouvements. Ceux de l'ennemi me sont cachés par les hauteurs. Une partie des nôtres paraissent prendre position sur la route de Diest ; une autre est descendue la montagne vers l'ennemi, ce qui me fait croire qu'ils le repoussent.

» J'ai fait fermer la porte de Malines, j'y retiens les fuyards.

» Dans une heure, j'enverrai un second rapport. »

La batterie signalée dans ces lignes est celle du



Capitaine Rigano, qui disperse les Lanciers hollandais.

Le Colonel Pletinckx se prépare à les charger, mais le Général de Marneffe, craignant de voir la cavalerie belge tomber dans quelque surprise, l'en empêche.

La résistance ne pouvait se prolonger : maîtres des hauteurs, les Hollandais vont y établir des batteries, et, malgré les mesures que prend le Roi pour résister, s'il le faut, jusque sur les ruines de Louvain, les Français arriveront trop tard pour épargner à la ville un désastre complet.

Cet armistice que n'a pu obtenir Lord William Russell, le Ministre d'Angleterre l'arrachera à l'obstination du Prince d'Orange. N'amenant avec lui que le Major de l'Eau, qui porte le drapeau de parlementaire, Sir Robert Adair, arrêté à tout moment par les troupes qui rentrent dans Louvain, salué par les balles, exposant sa vie, arrive à Corbeek-Loo, où se trouve le Prince.

Sans discuter longtemps, Son Altesse Royale consent à une suspension d'armes de vingt-quatre heures, mais Elle y met cette condition absolue, que la cité sera évacuée le lendemain avant midi par les Belges et occupée par ses troupes.

Un projet de convention est immédiatement dicté au Général de Constant Rebecque, qui écrit, le papier placé sur la sabretache du Lieutenant-Colonel Neveu.

Sir Robert Adair a repris le chemin de Louvain : il rend compte de sa mission au Roi, insiste pour faire accepter les conditions de l'ennemi.

Mis en garde par le résultat des premières négo-

ciations, Léopold envoie le capitaine Baudry au Pellenberg, où se trouve à présent le Veldmaarschalk, afin de s'assurer que ses intentions, relatives à l'armistice et à l'évacuation de la place, furent bien comprises. La rédaction proposée par l'officier belge est refusée, parce qu'il y est fait mention du Roi Léopold, que le Gouvernement néerlandais ne veut pas reconnaître.

Enfin, tout est réglé, et le Lieutenant-Colonel Comte de Limburg Stirum, porteur du texte définitif, accompagne le capitaine Baudry à Louvain, où Sa Majesté désigne le Général Goblet pour accepter cette convention :

« Conditions d'une suspension d'hostilités entre S. A. R. le Prince d'Orange et le Chef de l'Etat-Major général par intérim :

» Article premier. — La ville de Louvain sera évacuée par les troupes belges, demain 13 août, à midi, et remise aux troupes sous les ordres de S. A. R. le Prince d'Orange.

» Art. 2. — Les portes de la ville et les postes principaux seront remis par les gardes des troupes belges à des gardes des troupes hollandaises, demain avant l'heure de midi.

» Art. 3. — Il y aura suspension d'hostilités dès à présent, jusqu'à l'heure de midi du jour de demain, 13 août.

» Par ordre de S. A. R. Monseigneur le Prince d'Orange.

» Le Lieutenant-Général,

» Chef de l'Etat-Major général,

» Baron DE CONSTANT DE REBECQUE.

» Accepté par le Général de Brigade, Chef de l'Etat-Major *ad interim*.

» A. GOBLET.

» Au Pellenberg, devant Louvain, le 12 août 1831.

» Je suis garant que le Prince d'Orange a donné sa parole que les troupes belges peuvent évacuer la place avec armes et bagages et tout leur matériel.

» Le Colonel aide de camp

» de S. A. R. le Prince d'Orange,

» Comte DE STIRUM. »

Ces dernières lignes ont été ajoutées sur l'observation, faite par le Général Goblet, que le matériel ne dépendant pas de l'armée active, était passé sous silence. Mais personne ne remarque que les troupes de la Meuse sont complètement oubliées par l'armistice.

Durant les négociations, les batteries Lauwerys, de Ryckholt et Dupont, les canons de la Garde Civique de Bruxelles, commandés par le Capitaine Eenens, ont pris position sur les remparts de Louvain ; l'artillerie de la Garde Civique de Namur et de Mons est rangée en avant de la porte de Diest.

L'Intendance va enfin distribuer des vivres aux malheureux soldats, qui n'ont pas reçu un morceau de pain depuis vingt-quatre heures. Ils se jettent à l'assaut des voitures, mais à tout moment, il faut ouvrir les rangs, donner passage à un convoi de blessés.

Cinq cents malades sont à l'ambulance de la rue de Tirlemont et à l'hôpital, dont le médecin en chef, M. Jacmart (1), est forcé de s'annexer les maisons voisines. « Les salles sont encombrées de généreuses Louvanistes, apportant de la charpie pour les pansements, et des couvertures qui sont jetées sur les lits qui en manquaient; des hommes du peuple plient sous le poids des matelas qu'ils viennent de recevoir de la bonté des habitants (2). »

Dans les deux camps, la charité et l'humanité furent pareilles : Belges et Hollandais rivalisaient de soins auprès des blessés recueillis après la bataille.

Autour des commandants en chef, chacun croyait fermement qu'un traité de paix définitif succéderait sans retard à l'armistice.

Cavaliers et artilleurs hollandais reçoivent l'ordre de mettre pied à terre; les fantassins forment les faisceaux.

Des soldats, cantonnés dans le voisinage de Tivoli, se reposent étendus sur le sol. Comme le Veldmaarschalk passe auprès d'eux, ils se lèvent brusquement, mais lui les arrête d'un geste : « Restez ! dit-il, tout est fini ! »

A Louvain, le Roi va visiter les blessés, donne aux différentes brigades les ordres pour le départ...

Une indicible confusion règne sur le restant de la

(1) Jacmart (Charles-François), né à Fumay (Ardennes), le 5 juin 1771, mort à Bruxelles, le 11 octobre 1850. Médecin principal des armées impériales, détaché aux ambulances pour la bataille d'Eylau, directeur de l'hôpital de Mayence. Nommé Recteur Magnifique de l'Université de Louvain par le Roi Guillaume (1822). Médecin Principal de l'Armée belge, par décret du Régent (1831). Il démissionna en 1832.

(2) Correspondance de *L'Émancipation*.

journée. Des écrivains belges et hollandais ont parlé de trahison, de violation de la foi jurée; des volumes furent écrits, qui, de part et d'autre, déchiraient l'honneur de l'adversaire.

Maintenant que la paix la plus profonde, faite aussi bien d'intérêts communs que de sympathies réciproques, unit la Belgique aux Pays-Bas, on peut juger sans passion la journée du 12 août.

Le Prince d'Orange, dont l'armée, si supérieure en nombre à celle des Belges, était admirablement exercée, conduite par des officiers de haute expérience, n'avait nul besoin de recourir à des moyens déloyaux, s'accordant mal avec les sentiments chevaleresques et la vaillance que lui reconnaissaient ses adversaires eux-mêmes.

On ne peut davantage effleurer d'un soupçon Léopold I^{er}, le Souverain qui eut, entre tous, le respect de la parole donnée et dont le règne entier restera dans l'histoire comme un modèle d'honneur.

Les responsabilités des tragiques événements qui suivirent l'armistice ne doivent retomber sur aucun des commandants en chef; mais, dans ces deux armées, surexcitées par le combat, le moindre incident mal interprété entraînait fatalement une catastrophe.

La 3^e division hollandaise, arrêtée à moins de 500 mètres des murs de Louvain, s'était rangée au Sud de la chaussée de Tirlemont; une partie de l'artillerie occupait la plaine qui s'étend devant le Looberg.

De ce côté comme vers Perk, on entendait encore quelques coups de feu échangés entre les tirailleurs.

Pour en finir avec ces petits engagements, le Chef d'Etat-Major colonel Ecksteen donne l'ordre au capitaine Boekop de prendre position, avec les chasseurs de Leyde et de la Hollande septentrionale, près de l'Abbaye de Perk.

Ces instructions furent sans doute mal comprises, car les chasseurs, aussitôt mis en marche, ouvrent le feu contre des détachements belges.

Soudain, à midi, un coup de canon retentit sur les remparts : il a été tiré par une pièce de 18 de la batterie Eenens. On croit à une reprise des hostilités, et sur toute la ligne l'artillerie tonne.

Devant cette attaque inattendue, qui les surprend en plein repos, le désordre se met dans les rangs des Hollandais. Puis leurs canons ripostent, et c'est pendant une demi-heure le plus épouvantable tumulte.

Le colonel de Gallièrès ralliait ses cuirassiers, quand un même boulet lui enlève la jambe gauche et frappe de pareille façon son fils, le lieutenant-adjudant, qui se tenait derrière lui : ils tombent l'un et l'autre sur les cadavres de leurs chevaux.

En quelques minutes, une cinquantaine de morts et de blessés sont étendus devant les remparts de Louvain.

Des deux côtés, les officiers ont conservé un admirable sang-froid : risquant d'être blessés par leurs propres soldats aveuglés de colère, ils se jettent devant eux, relèvent les fusils. Entre le quartier général du Roi et celui du Prince, des aides de camp s'élancent, portent des dépêches.

Le capitaine comte van Limburg Stirum, précédé d'un trompette de cuirassiers tenant un drapeau

blanc, est envoyé à Louvain pour demander l'explication de la canonnade. Un officier de lanciers belges revient avec lui, apporte l'assurance formelle que le Roi a, tout le premier, donné l'ordre de cesser le feu.

Les canons se sont tus. Les Princes rentrent à Tirlemont, les troupes néerlandaises vont occuper leurs bivouacs... Alors seulement, les soldats apprennent l'approche des Français, qu'on avait su garder secrète jusque-là, craignant de jeter le découragement dans leurs cœurs.

Le Prince d'Orange se résignait à cette fin brusque de la campagne. Il l'avait commencée sans haine pour les Belges; tout au long des Dix Jours, il s'était montré plein de modération, animé d'un grand esprit de justice envers les habitants. Si la guerre ne lui apportait pas le dénouement qu'il avait pu rêver, du moins mettait-elle en nouvelle lumière la valeur de ses troupes et elle refaisait de lui l'idole de la Hollande.

Au contraire, le Duc de Saxe-Weimar, nature vindicative et violente, souhaitait la destruction d'un pays qui, à ses yeux, s'était mis en révolte ouverte contre le Roi légitime. Il voulait mener la guerre jusqu'au bout, sans souci de la Conférence, sans vaines questions d'humanité, résolu au besoin à entamer la lutte contre le Maréchal Gérard.

Les Belges connaissaient bien les sentiments du Duc, et le peuple l'avait surnommé « den saksischen menscheneter » (l'Ogre saxon).

Établi sur la Montagne de Fer, d'où son artillerie domine Louvain, maître de la route de Bruxelles, il voudrait hâter le moment où ses canons porteront

la mort et l'incendie dans la ville, où sa cavalerie coupera la retraite de ses adversaires.

C'est dans de telles dispositions que le trouve Belliard, arrivant de Wavre, où il est allé supplier le Maréchal de presser sa marche. Il déclare au Duc que la France et l'Angleterre regarderont comme une déclaration de guerre le premier coup de canon qui serait dorénavant tiré contre les Belges.

La menace n'était pas neuve et Saxe-Weimar ne pouvait s'en inquiéter beaucoup. Il refuse au Général l'autorisation de rejoindre le Roi, car le feu va probablement être rouvert contre Louvain et il ne faut pas que le Ministre de France expose ses jours.

Peu satisfait de cet accueil, redoutant de nouveaux périls pour les Belges, Belliard rebrousse chemin vers Tervueren, d'où il réussit, dans la journée, à gagner le quartier général de Léopold.

Sans consulter le Prince d'Orange, dont il redoute quelque contre-ordre, le Duc hâte les mouvements de sa division. La batterie du Major Ramaer, couverte par un escadron de Hussards, s'établit sur la Montagne de Fer; les pièces du Capitaine Van der Beek prennent position sur la Montagne des Dominicains, au Sud de la ville.

A ce moment, un convoi sort de Louvain et s'engage sur la route de Bruxelles, où il transporte une partie des caisses régimentaires. Les Koninklijke Jagers s'en emparent et, dans l'après-midi même, l'argent sera partagé entre les hommes des différents corps.

Confiant dans l'armistice, le Roi a donné les derniers ordres pour l'évacuation de l'Armée de l'Escaut : la première brigade sera commandée par le

Colonel Strock, car Niellon ne doit quitter Louvain qu'à l'entrée des Hollandais. Puis viendront la brigade Clump avec la batterie Lauwerijs, la brigade de l'Escaille, la Garde Civique de Bruxelles (Général Coekelberghe), l'artillerie divisionnaire, les Gardes Civiques de Louvain, Tirlemont et Wavre (Colonel Nijpels), les volontaires de T'Serclaes et de Dettilly, les Gardes Civiques volontaires hors rang.

La cavalerie du Général de Marneffe, qui doit précéder ces différentes troupes, sort à 1 heure par la porte de Bruxelles. Soudain, l'artillerie de la 2^e Division ouvre le feu sur elle ; mais les Belges prennent à droite, s'engagent dans un chemin couvert qui conduit à la route de Malines. Là, ils attendent l'arrivée du Roi qui vient, une fois de plus, d'échapper aux boulets hollandais : à l'instant où il franchissait la porte de Bruxelles, un projectile, passant à quelques centimètres de sa tête, brise la grille. Plusieurs officiers ont été blessés autour de lui.

Résolu à ne pas laisser l'armée belge tout entière suivre la même route, le Duc va, vers 2 heures, lancer sa Division contre Louvain, lorsqu'on signale l'arrivée d'un parlementaire : Lord William Russell, ayant auprès de lui le Major de Ceva, apporte le texte de l'armistice.

Devant l'écroulement de ses plans, Saxe-Weimar ne peut maîtriser un élan de colère. Tourné vers l'officier anglais, il s'écrie : « I am ashamed that your King is my brother-in-law (1) ! »

(1) Le Duc Charles-Bernard de Saxe-Weimar avait été marié, le 30 mai 1816, à Ida, sœur du Duc régnant de Saxe-Meiningen. L'ainée, Amélie-Adélaïde-Louise, avait épousé Guillaume IV, roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Engagé de la sorte, l'entretien ne se prolonge pas, et Lord William Russell redescend vers Louvain, sans attendre que le Duc soit apaisé...

On n'en avait pas fini avec les surprises de cette malheureuse journée.

Arrivé à 3 heures près du pont de Campenhout, Léopold envoie le Lieutenant Gaëtan porter à Tieken l'ordre d'avancer avec ses troupes. Des coups de fusil éclatent : d'après les Belges, le messenger du Roi venait de tomber dans une embuscade; au dire des Hollandais, des soldats du 2^e Chasseurs auraient tiré sur l'aile gauche de la 2^e Division.

Que la provocation vînt d'un côté ou de l'autre, elle allait déclencher un dernier engagement.

Au pas de charge, le 2^e chasseurs et un bataillon du 9^e de ligne se lancent à l'assaut des positions hollandaises. Accueillis par une salve d'artillerie, ils cèdent, mais recommencent bientôt l'attaque. Alors le Duc prend lui-même le commandement de ses Dragons, et, dans un galop furieux, ils tombent sur les Belges.

La demi-batterie, commandée par le Lieutenant Soudain de Niederwerth, lui répond : de part et d'autre, l'action va reprendre avec un nouvel élan.

Le sergent Jacque, des Chasseurs de Niellon, se jette au-devant du Duc, lui saisit le bras gauche, cherche à le renverser de son cheval et ne lâche prise qu'après avoir reçu trois coups de sabre,

Touché par tant de courage, Saxe-Weimar ordonne que son adversaire soit transporté et soigné au quartier général. Après le combat, il se rend au

chevet du sergent, lui tend la main et fait l'éloge de sa vaillance, devant les officiers réunis.

Le Colonel de Limburg Stirum était à Louvain, réglant avec le Général Niellon tous les derniers détails de l'évacuation, lorsque le bruit du canon leur parvient. Ils sautent à cheval. L'officier néerlandais, arrivé auprès de Saxe-Weimar, lui remet le texte de la capitulation, contresignée par le Prince d'Orange, le décide à arrêter la cavalerie, à se retirer avec ses forces sur la Montagne de Fer. En même temps, Niellon, qui avait suivi la chaussée, se précipitait au milieu des combattants, parvenait à faire cesser le feu.

Il était 4 1/2 heures. La campagne de Dix Jours venait de finir.

Le soir, l'armée de l'Escaut bivouaque à Malines et dans les environs. Les troupes de Clump occupent Muysen et Hombeek, où elles gardent les ponts de la Dyle; la 1^{re} brigade est devant la porte d'Anvers, la 3^e au village de Heffen. L'artillerie et la cavalerie campent sur la route de Louvain; les gardes civiques du Général Coekelberghe passent la nuit sur la Grand'Place de Malines.

Les Princes étaient rentrés à Tirlemont, où, après avoir rendu visite au Colonel de Gallières et à son fils, soignés dans la maison de M^{me} Van den Bossche, ils dînent au « Plat d'Etain ».

L'aspect de la ville est désolé. Dans sa fidélité à la Révolution, elle avait accueilli, toute remuée d'allégresse, les bruits de victoire qui se succédaient depuis la veille. Ce fut d'abord l'écho du succès de

Bautersem, vite transformé en triomphe; ensuite, la nuit passée à attendre l'arrivée des troupes belges. Le 12, après la panique causée par la canonnade imprévue des remparts, quelques cuirassiers ont fui jusque dans les environs de Tirlemont : il n'en faut pas davantage pour croire à la déroute de l'ennemi, pour confirmer le bruit de son écrasement définitif.

Succédant à de si beaux rêves, le retour du vainqueur était un douloureux réveil.

Tandis que les derniers coups de canon grondaient dans les plaines de Louvain, deux régiments français arrivent avec le Duc d'Orléans et le Duc de Nemours à Bruxelles, pour n'y rester que douze heures et retourner ensuite à Hal.

Cette démonstration, si ardemment désirée par la Capitale et qui, la veille encore, pouvait donner à réfléchir au Prince d'Orange, épargner aux deux peuples tant de morts, tant de sang, n'était plus qu'une promenade militaire, sans utilité pour le sort de la Belgique.

Mais que pouvait le Maréchal Gérard devant les courriers successifs du Duc de Dalmatie, lui demandant de ne pas hâter sa marche? Que pouvait-il surtout devant les lettres de Louis-Philippe, craignant de voir ses fils mêlés à un échec possible, voulant à tout prix éviter cette humiliation à sa dynastie naissante (1)?

« ... Je suis bien aise — écrit-il le 12 août — que

(1) « Le Cabinet du Palais Royal paraît avoir refusé positivement de répondre d'une manière satisfaisante à l'élan et au patriotisme de l'armée. On regrette que 50,000 hommes soient obligés d'aller se promener, l'arme au bras, jusqu'aux frontières de Hollande, surtout pour reconduire les Hollandais vainqueurs... » (Correspondance de *L'Émancipation*.)

vous vous soyez décidé à envoyer les dragons avec mon fils à Hal. Mon fils me déduit avec beaucoup de lucidité, dans sa lettre, les raisons qui vous ont déterminé à ce mouvement, que la demande du Roi Léopold aurait suffi pour rendre nécessaire; je m'en applaudis d'autant plus, que déjà les malins disaient que nous avions été très pressés d'occuper les places, mais que nous ne l'étions pas autant d'assister le Roi des Belges. Avec ce mouvement sur Hal, nous leur fermerons la bouche, et, à Hal, je ne les crois pas compromis.

» Je n'en dirais pas autant de Bruxelles, où je crois qu'ils doivent aller aussi, si le Général Belliard leur annonce que les Hollandais font un mouvement rétrograde; mais je désire vivement qu'ils ne s'y aventurent pas avant que ce mouvement rétrograde ne soit bien certain, et je crains que mon fils ne soit un peu trop pressé d'entrer dans Bruxelles. Sans doute, ils trouveraient toujours bien moyen de s'en tirer, si les Hollandais faisaient volte-face et venaient les y attaquer; mais il faudrait se retirer, passer pour abandonner les Belges, leur Roi et leur Capitale. L'exhibition serait fâcheuse, et ce serait toujours une étourderie désagréable, quelle que fût ensuite la promptitude avec laquelle vous la répareriez. Tâchez donc, mon cher Maréchal, qu'ils n'y aillent pas sans être bien certains de l'éloignement des Hollandais. S'ils sont en marche rétrograde derrière Louvain, c'est bien; cela aura bonne grâce et cela fera bon effet, au dedans et au dehors. Mais si Bruxelles est sérieusement menacé, qu'ils attendent que vous ayez réuni vos forces et que vous puissiez y marcher en corps d'armée.

» Je pense avec plaisir que c'est aujourd'hui le 12, que tout sera réuni à Maubeuge, Lille et Givet, et que le 15, tout pourra être ensemble et se porter en avant. J'en suis bien pressé; nous n'avons aucune nouvelle de Givet. »

La clochette du crieur public a tinté, à 8 heures du soir, dans les rues de Louvain : Niellon fait annoncer que l'évacuation de tous les hommes, armés ou non, et du matériel est assurée; il réquisitionne les chevaux disponibles pour emmener l'artillerie, les caissons et « autres transports ».

Une proclamation du Général, affichée dans la nuit du 12 au 13, engage les bons citoyens à se rendre à Bruxelles, pour y tenter un suprême effort.

Dès 6 heures du matin, les derniers défenseurs commencent à abandonner la ville, où l'avant-garde hollandaise pénètre à midi.

L'artillerie, la cavalerie et l'infanterie sont massées sur le boulevard de Tirlemont; des détachements sont désignés pour occuper les points principaux de la cité. Afin d'éviter tout contact entre les Hollandais et les habitants, aucun billet de logement n'est distribué : on n'a donné aux soldats que des bons de subsistance sur les habitants, qui sont tenus de porter les vivres aux postes indiqués.

Ayant auprès de lui l'aîné de ses fils (1), le Prince d'Orange fait son entrée à 3 heures et se rend à l'hôtel

(1) Les trois fils du Prince d'Orange étaient ;

1^o Guillaume-Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, né le 19 février 1817; plus tard le Roi Guillaume III.

2^o Guillaume-Alexandre-Frédéric-Constantin-Nicolas-Michel, né le 2 août 1818.

3^o Guillaume-Frédéric-Henri, né le 13 juin 1820.

deville. Il y signe l'Ordre du Jour annonçant à l'armée la fin de la campagne (1) :

« Leuven, den 13ⁿ Augustus 1831.

» Wapenbroeders !

» Gij hebt aan mijne verwachting voldaan. Ik vertrouwde op uwe dapperheid en onwankelbaren moed. Ik waardeer de lijdzaamheid waarmede gij alle de vermoeienissen hebt doorgegaan, en u al dat gemis hebt getroost, dat de krijgsmarschen in de nabijheid des vijands altijd vergezelt.

» Groot is uwe belooning. De zegen onzer wapenen is volkomen.

» Na eenen veldtocht van nauwelijks tien dagen staan wij in het hart van België.

» Tweemaal ontmoetten wij den vijand, eerst te Hasselt, toen bij Leuven, en dit was genoeg om de twee Belgische legers uiteen te slaan en in wanorde op de vlucht te jagen.

» Gisteren en heden stonden onze voorposten op

(1)

« Louvain, le 13 août 1831.

» Frères d'Armes,

» Vous avez répondu à mon attente. J'avais confiance en votre bravoure et en votre courage inébranlable. J'apprécie la résignation avec laquelle vous avez supporté les fatigues et les privations, qui accompagnent toujours les marches de guerre faites à proximité de l'ennemi

» Grande est votre récompense. La gloire de nos armes est complète.

» Après une campagne de dix jours, nous sommes arrivés au cœur de la Belgique.

» Deux fois, nous rencontrâmes l'ennemi, d'abord à Hasselt, puis à Louvain, et ce fut assez pour battre les deux armées belges et pour les mettre en déroute.

» Hier et aujourd'hui, nos avant-postes se trouvaient à deux heures de

twee uren afstand van Brussel en geen, Belgisch leger is er meer om den intocht zijner hoofdstad te beletten.

» De Koning, mijn Vader, heeft onze behaalde overwinning bij Hasselt met blijdschap vernomen.

» Door mij betuigt hij zijne innige tevredenheid aan u en alle troepen van alle wapenen, die aan deze en de vorige gevechten deelnamen en hunne pogingen vereenigden, om dat leger te vernietigen, dat onder den naam van het leger van de Maas zich onverwinnelijk waande.

» Wij hebben nu onze taak volbracht. Wij hebben gedaan wat Koning en Vaderland van ons eischten. Wij hebben gezegevierd over den vijand, tegen wien wij ten strijde zijn gegaan.

» Met eere keeren wij terug naar onze oude grenzen. Een talrijk leger uit Frankrijk rukt België binnen. Zijne voorposten raken de onze.

» Wij keeren terug ten gevolge van eene schik-

Bruxelles, et il n'y a plus d'armée belge pour nous défendre l'entrée de la capitale.

» Le Roi, mon Père, a appris avec joie la victoire remportée à Hasselt. Par ma voix, il vous témoigne sa satisfaction profonde, ainsi qu'aux troupes de toutes armes qui prirent part à ce combat et aux précédents, et qui réunirent leurs efforts pour détruire cette armée qui, sous le nom d'armée de la Meuse, se déclarait invincible.

» Notre tâche est remplie. Nous avons fait ce que le Roi et la Patrie réclamaient de nous : nous avons vaincu l'ennemi que nous avions à combattre.

» Rentrions avec honneur dans nos anciennes frontières. Une armée française nombreuse pénètre en Belgique. Ses avant-postes touchent les nôtres.

» Nous retournons à la suite d'un arrangement que notre Souverain a conclu avec le Roi des Français.

» Le Commandant en chef de l'Armée,

» GUILLAUME, PRINCE D'ORANGE. »

king, die onze Souverein heeft gemaakt met den Koning der Franschen.

» De Opperbevelhebber van het leger :

» WILLEM, PRINS VAN ORANJE. »

Depuis le premier jour de la campagne, Belliard avait servi avec une égale ardeur les intérêts de la Belgique et ceux de la France, négociant auprès du Général Chassé, suivant le Roi Léopold, accourant partout où sa présence pouvait être utile au pays, qu'il considérait comme une seconde Patrie.

C'est lui encore qui intervient au dénouement. Dans l'Hôtel de Ville de Louvain, d'où il a daté son bulletin de victoire, le Prince d'Orange signe, avec le Ministre de France, les préliminaires de la Convention qui inaugure l'indépendance définitive de la Belgique (1).

« Par suite de la Convention conclue entre S. A. R. le Prince d'Orange et M. le Lieutenant-Général Belliard, les troupes, sous les ordres de Son Altesse Royale quitteront demain, 14 août, leur position à Louvain et environs et iront, ce jour-là, occuper des cantonnements sur la route de Tirlemont et sur celle de Diest. Boutersem et Saint-Joris-Winghe seront les derniers villages occupés par elles du côté de Louvain. Les jours suivants, la route de l'armée de Son Altesse Royale se continuera par

(1) Déjà le matin du 13 août, le Prince d'Orange avait agité et presque résolu la question de la retraite avec le Général de Lawoestine, rencontré sur la route de Tirlemont à Louvain.

étapes sur Saint-Trond et Hasselt. Tongres est aussi occupé par elle. Il est à désirer que les troupes françaises restent éloignées au moins d'une marche de ses colonnes, afin d'éviter tout point de contact entre les deux armées.

» Par ordre de S. A. R. le Prince d'Orange, Général en chef de l'Armée,

» Le Lieutenant-Général,

» Chef de l'Etat-Major général,

» BARON DE CONSTANT-REBECQUE.

» La ville de Louvain sera évacuée demain, 14 août, à 10 heures du matin. S. A. R. le Prince d'Orange aura son quartier général le 14 et le 15 à Tirlemont. »

~~~~~

## CHAPITRE VI

### L'ÉVACUATION DU TERRITOIRE BELGE

« Les destinées humaines n'offrent pas de tâche plus noble et plus belle que celle d'être appelé à maintenir l'indépendance d'une Nation et à consolider ses libertés. »

*(Paroles du Roi à la Députation du Congrès.)*

Ni la journée de Louvain, ni la retraite de l'armée hollandaise ne mettait officiellement un terme aux hostilités; et cette campagne, engagée sans déclaration de guerre, se terminait sans convention, sans traité.

Le Roi Guillaume cédait devant les troupes françaises, mais ne reconnaissait pas la souveraineté du Roi Léopold; la Belgique, délivrée des régiments ennemis, ignorait les intentions de la Conférence relativement aux territoires qui avaient été le prétexte avoué de la lutte.

Les mêmes inquiétudes continueraient donc à peser sur l'Europe, et la question belge pouvait, d'un instant à l'autre, devenir autrement menaçante que ne l'avait été la révolution polonaise.

Presque chaque jour, le Duc de Dalmatie prêche la prudence au Maréchal Gérard. C'est « aussi

amicalement que possible » qu'il doit inviter le Prince d'Orange à retourner en Hollande; il évitera d'envoyer des troupes trop près de Maestricht, « pour ne pas donner d'ombrage » (1).

Si le Cabinet français redoutait quelque action trop prompte de l'Armée du Nord, une lettre du Maréchal dut le rassurer pleinement. A Wavre, le 13 août, l'organisation est aussi incomplète qu'elle l'était à Mons, quatre jours auparavant :

« ... Je ne dois pas vous cacher que l'armée n'est point assez ensemble ni assez pourvue du nécessaire, pour hâter brusquement son entrée en campagne. Comme je vous l'ai déjà marqué, plusieurs corps et brigades sont encore en arrière. Les officiers d'État-Major n'arrivent point; beaucoup de généraux sont encore sans chevaux; les ambulances sont arrivées, mais point les officiers de santé; toute l'artillerie n'est pas encore en ligne; les corps manquent généralement d'effets de campement; les équipages militaires n'ont pas rejoint; heureusement le pays est de nature à y suppléer. Jusqu'à présent, par la bonne volonté des habitants, et aussi par les ordres du Gouvernement belge, les soldats sont logés et nourris. »

Le Maréchal ajoute qu'il va entrer dans la région de la Dyle, contrée ravagée par la guerre, où les vivres seront rares. Si les jeunes troupes doivent entreprendre de longues marches sans que la subsistance soit bien assurée, leur santé et la discipline pourront en souffrir.

---

(1) Dans une de ses lettres, le Maréchal Soult désire que l'Armée française se concentre à Louvain et y campe. La Montagne de Fer offre une « belle position dont il faudra profiter, si les hostilités cessent, pour instruire et former les soldats. »

Devant cet aveu du chef de l'armée, le Ministère français se montre plus pacifique et plus accommodant encore. Le Maréchal se gardera d'éveiller les susceptibilités de l'Angleterre, qui ne tolérerait pas qu'il approchât d'Anvers ; il évitera tout ce qui pourrait soulever une réclamation, soit dans le Parlement, soit dans la nation britannique. On pousse les précautions jusqu'à rappeler à Gérard « le secret et la réserve qui doivent présider à toutes les opérations militaires et politiques ». Dès qu'il aura entièrement rempli la mission qui lui est confiée, en expulsant l'armée hollandaise du territoire belge, il se bornera à dire qu'il attend les ordres du Gouvernement.

Dans l'après-midi du 13 août, les Princes français sont arrivés de Bruxelles, au quartier général de Wavre, avec leurs deux régiments. La Capitale n'a plus besoin de défenseurs étrangers : ses Gardes Civiques, en revenant de Louvain, se refusent à prendre même une heure de repos et réclament leur tour de service aux portes de la ville.

Ils ne veulent pas croire que la campagne soit terminée, que les Hollandais se préparent à évacuer la Belgique. Ils fortifient les anciennes barricades, en construisent de nouvelles ; les artilleurs passent la nuit auprès de leurs canons.

Les manifestations patriotiques éclatent au moindre prétexte, entremêlant les acclamations au Roi et à l'armée, les cris de haine contre les Orangistes. Massée devant les hôpitaux, la foule salue les blessés, leur promet de les venger.

Un aide de camp du Maréchal avait apporté à

Malines le résultat de l'entrevue du Prince d'Orange et du général de Lawoestine. Le Roi veut aussitôt écrire sa satisfaction au Commandant en chef :

« Malines, le 13 août au soir.

» Monsieur le Maréchal,

» Le Général Comte Belliard vient de me communiquer l'important résultat des négociations avec le Prince d'Orange. Je m'étais rapproché de la Montagne de Fer, près de Louvain, pour pouvoir attaquer le Prince de Weimar, si le canon avait été le seul moyen d'en finir. Voyant ce corps se replier sur Louvain, je me suis douté de ce résultat avant d'en recevoir la communication.

» Il est glorieux pour la France, et l'établit dans cette ligne de politique qui la rend l'arbitre des destinées de l'Europe et lui assure une influence aussi puissante qu'utile.

» Je désire beaucoup avoir le bonheur de voir mes alliés demain, et vous prie de charger cet excellent général Belliard de me proposer le meilleur mode qui vous conviendrait le mieux.

» La division que j'ai avec moi, près d'ici, est très affaiblie par des marches et contre-marches; les hommes sont jeunes et pas encore pliés à leur métier; je les ai placés aux environs pour les reposer.

» J'espère que demain me donnera la grande et sincère satisfaction de vous voir. En attendant, je

vous prie d'agréer l'expression des sentiments distingués avec lesquels je suis,

» Monsieur le Maréchal,

» Votre très dévoué,

» LÉOPOLD. »

Au quartier général de Wavre, on attendait, le 14 août, dès le lever du jour, quelques officiers supérieurs hollandais, ayant les pouvoirs du Prince pour traiter de la marche des troupes et de l'évacuation du territoire.

C'est un capitaine, le Baron Sirtema de Grovestins, qui arrive à 6 1/2 heures, porteur d'une note non cachetée, sur le contenu de laquelle il ne possède aucune instruction.

Le Maréchal se refuse à négocier avec cet envoyé; et, comme le Prince d'Orange, prétextant qu'il n'avait pas encore les ordres de son père, ne commençait pas sa retraite, il lui fait demander, à 5 heures du soir, de répondre catégoriquement s'il veut « évacuer de gré ou de force ».

En attendant, il importe de se préparer à tout événement, et l'armée française opérera un mouvement sur la droite. Le Général Barrois va à Hannut, le Général Dejean à Fontaine et Orp, le Général Teste se réunit, à Rougeville et Ronchérois, au Général Tholozé. Les brigades Sebastiani et Lawoestine se portent sur l'Ecluse et Hougaerde; le Général Hulot, formant l'extrême gauche, remplacera Sebastiani à Hamme. Le Duc d'Orléans ambi-

tionne le commandement du 1<sup>er</sup> Lanciers, qui doit arriver le lendemain.

« Je voudrais, — explique Gérard au Ministre de la Guerre, — en évitant, si je puis, les hostilités, prévenir les Hollandais sur Maestricht et dans le pays contesté du Limbourg; autrement, cette armée à Tongres, s'appuyant à Maestricht, se placerait dans une position meilleure qu'elle n'était avant l'armistice; mais, en débordant leur gauche, je les pousserai tout naturellement au delà de la Dendre, et, sans coup férir, je leur ferai la conduite jusqu'aux limites septentrionales de la Belgique, où je m'arrêterai. »

A Paris, on s'inquiétait des tergiversations du Prince d'Orange. Quels projets cachaient-elles? Voulait-il s'approcher de Maestricht, y prendre position, établir des intelligences avec le corps prussien d'Aix-la-Chapelle? Songeait-il, au contraire, à se placer sur la Meuse, à la franchir pour porter la guerre dans le Limbourg?

Le Duc de Dalmatie suppliait Gérard de surveiller avec une attention extrême tout ce qui se passait du côté de Maestricht et de Venloo. Il redoutait quelque intervention étrangère et avait envoyé le Colonel Lafaille à Verviers pour étudier les armements de la Prusse et surprendre ses projets (1).

---

(1) « A Aix-la-Chapelle, il n'y a qu'environ 600 hommes. Il n'y en a qu'environ 250 à Malmédy, et, en général, il y en a très peu sur la ligne de l'extrême frontière. Mais il y en a beaucoup dans les villages en arrière d'Aix-la-Chapelle et de cette ligne; tout le monde s'accorde à dire que, dans vingt-quatre heures les Prussiens pouvaient réunir de 20,000 à 30,000 hommes.

» Plus en arrière encore, mais toujours sur la rive gauche du Rhin, ils

Devant l'attitude résolue du Chef de l'Armée du Nord, le Prince d'Orange se résigne à lui envoyer, dans la nuit du 14 au 15 août, le Baron de Constant-Rebecq, muni de tous ses pouvoirs.

Le Général néerlandais veut soulever des difficultés à propos de la délimitation du territoire sur certaines parties contestées; il invoque les Protocoles, mais Gérard repousse toute discussion politique. Il n'a d'autre mission que de faire évacuer la Belgique et de rétablir provisoirement les frontières, telles qu'elles existaient à la dénonciation de l'armistice.

Avant le jour, la double marche des Français et des Hollandais est minutieusement réglée :

---

en ont encore une grande quantité, mais ils ont eu soin d'en mettre extrêmement peu dans les villes et villages que traversent les grandes routes, de sorte qu'un voyageur ordinaire ne soupçonnerait point la présence de tant de troupes : ils les ont réparties dans les communes qui sont éloignées de ces routes.

» On m'a assuré qu'il fallait 15,000 rations de fourrage par jour pour les chevaux de la partie de l'armée prussienne renfermée dans le carré formé par les routes d'Aix-la-Chapelle à Juliers, de Juliers à Cologne, de Cologne à Bonn et de Bonn à Aix-la-Chapelle. Il me paraît plus probable que ce nombre de rations de fourrage est celui qu'il faut pour les chevaux de toutes les troupes qui sont dans les provinces rhénanes.

» Quoi qu'il en soit, suivant quelques personnes, ces troupes s'élèvent à 80,000 et même à 100,000 hommes; mais, d'après d'autres, plus en état de juger, elles ne seraient que de 50,000 à 60,000 hommes.

» La Prusse ne peut guère en aligner davantage là, car elle aurait 120,000 hommes employés pour le cordon contre le choléra morbus.

» Le Roi de Prusse ne songerait pas à la guerre; il veut seulement conserver ce qu'il possède et est décidé à le défendre. Ses troupes sont très belles et s'exercent chaque jour, même par le mauvais temps.

» Environ 200 déserteurs prussiens s'étaient présentés pour passer en Belgique. Il en fût venu beaucoup si on les avait mieux accueillis. Les Belges auraient pu ainsi recruter leur armée avec des Prussiens, comme l'a fait le Roi de Hollande. Dans cette dernière armée, il y a plus encore de Suisses et de gens de Nassau... »

(Rapport du Colonel Lafaille au Maréchal Soult, Verviers, le 18 août.)

# TABLEAU DE LA MARCHÉ DES ARMÉES FRANÇAISE ET HOLLANDAISE

DEPUIS LE 14 JUSQU'AU 21 AOUT 1831

TEL QU'IL A ÉTÉ CONVENU ENTRE LES GÉNÉRAUX COMMANDANT EN CHEF LES DEUX ARMÉES

|                              | 14          | 15          | 16          | 17         | 18                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 19          | 20      | 21         |
|------------------------------|-------------|-------------|-------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|---------|------------|
| 1 <sup>re</sup> Division . . | Saint-Joris | Diest       | Diest       | Gheel      | Turnhout                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Hollande    |         |            |
| 2 <sup>e</sup> Division . .  | Tirlemont   | Saint-Trond | Hasselt     | Helchteren | Helchteren                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Peer        | Hammont | Hollande   |
| 3 <sup>e</sup> Division . .  | Bautersem   | Tirlemont   | Saint-Trond | Hasselt    | Hasselt                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Helchteren  | Hechtel | Hollande   |
| Division<br>de Maestricht    | Tongres     | Tongres     | Tongres     | Maestricht | La garnison de Maestricht aura sa libre communi-<br>cation avec la Hollande, comme elle l'avait avant la<br>reprise des hostilités; elle ne pourra être augmentée<br>de plus de 1,000 hommes au delà de la force qu'elle<br>avait à cette époque, sans le consentement du Génér-<br>al en chef de l'Armée française. |             |         |            |
| Armée<br>française           | } . . . . . | } . . . . . | } . . . . . | Tirlemont  | Saint-Trond                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Saint-Trond | Hasselt | Helchteren |
|                              |             |             |             | Looz       | Tongres                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Tongres     | Bilsen  |            |

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée hollandaise,  
Chargé de pouvoirs de S. A. R. le Prince d'Orange,  
Le Baron DE CONSTANT REBECQUE, Lieutenant-Général.

Approuvé,  
GUILLAUME, PRINCE D'ORANGE.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée française,  
Chargé de pouvoirs de M. le Maréchal Comte Gérard,  
Commandant l'Armée du Nord,  
Le Lieutenant-Général SAINT-CYR-NUGUES.

Approuvé,  
Le Maréchal Commandant en chef l'Armée du Nord,  
Maréchal Comte GÉRARD.

Les négociateurs semblaient toujours ignorer l'existence de la Belgique et de son Roi ; ils ne faisaient, de leur propre aveu, que du provisoire, s'en rapportant, pour l'avenir, à cette Conférence qui n'avait pas su imposer le respect des traités dictés par elle.

Les destinées de la Belgique restaient indécises, et Léopold I<sup>er</sup>, justement inquiet de cette étrange politique, écrit à Gérard :

« Monsieur le Maréchal,

» Je viens de recevoir la Convention qui a été conclue pour la marche de l'armée hollandaise. Je la trouve extrêmement bien adaptée aux *circonstances*. Je donnerai immédiatement des ordres pour que les troupes belges qui se trouvent sur le chemin de Turnhout aient à se replier à l'Ouest. Je dois cependant attirer votre attention, Monsieur le Maréchal, sur la singulière position des choses. Il n'y a pas de suspension d'armes entre les Belges et les Hollandais, de sorte que les hostilités continueront entre les deux pays. Il appartiendra à la diplomatie de s'occuper bientôt de ceci et d'établir une véritable trêve, qu'on serait tenu de dénoncer dix ou douze jours d'avance, pour ne pas être exposé de la part de la Hollande à des expéditions de coupe-jarrets comme celle que nous venons de voir terminer... »

Les instructions envoyées le 15 août au Maréchal Gérard prouveraient que le Cabinet français n'avait,

pas plus que le Roi Léopold, grande confiance dans la durée de la paix.

Aussitôt l'évacuation terminée, il faudra se rapprocher des frontières de France, s'établir sur une ligne allant de Nivelles à Namur d'un côté, de l'autre à Enghien. Trente mille hommes de toutes armes resteront en Belgique; le surplus de l'Armée du Nord sera envoyé à Lille, Valenciennes et Maubeuge, pour être réparti dans les places avoisinant la frontière, afin qu'il soit facile de les rappeler promptement et de les remettre en ligne si quelque complication survenait. Ces troupes seront toujours considérées comme faisant partie de l'Armée du Nord.

Les 30,000 hommes maintenus en Belgique garderont d'abord les places où une garnison française avait été établie. Ensuite, le Maréchal choisira un emplacement pour former deux camps, de 7,000 hommes chacun (infanterie et artillerie). Le surplus sera cantonné entre la ligne Namur-Nivelles-Enghien et les places déjà occupées.

Avant de quitter Malines pour Louvain, où il séjournera vingt-quatre heures, le Roi a fait annoncer aux généraux Tieken de Terhove, Daine, de Wautier, de Tabor, au Colonel Vandenbroeck et au Major Brialmont, commandants de corps devant l'ennemi, la cessation des hostilités (1).

---

(1) « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, qu'en vertu de conventions conclues hier, l'ennemi vient de commencer un mouvement rétrograde pour rentrer dans les frontières qu'il occupait avant son agression contre les Belges.

» D'après ces conventions, toutes les hostilités doivent immédiatement cesser, et je vous invite à donner de suite avis de cette circonstance au corps hollandais qui est devant vous, en prenant toutes les précautions nécessaires pour que, de votre côté, le feu ne recommence pas, sous quelque prétexte

Un *Ordre du jour* à l'Armée est ensuite envoyé par le Ministre de la Guerre à tous les quartiers généraux :

« Soldats!

» Les arrangements relatifs à la conclusion de la paix, sans donner la certitude de ne pas avoir à reprendre les hostilités, permettent à Sa Majesté de vous accorder quelques jours de repos, dont vous devez sentir le besoin.

» Notre ennemi nous a attaqués à l'improviste et avec des forces très supérieures aux nôtres. Afin de lui faire face sur tous les points, vous avez eu à exécuter des marches longues et multipliées, que vous avez supportées avec fermeté et constance.

» Le Roi me charge d'en exprimer à l'Armée toute sa satisfaction.

» L'ordre, toutefois, n'a pas toujours régné dans les rangs de quelques régiments d'infanterie, et il est urgent qu'il s'y rétablisse. Sa Majesté ordonne à tous ceux qui n'ont pas suivi leurs corps de les rejoindre sur-le-champ, et Elle attend de votre dévouement que vous vous ferez un point d'honneur de l'exacte observation de la discipline.

» Que ceux qui sont en arrière se hâtent donc de

---

que ce soit (le Roi vous en rend personnellement responsable), à moins d'une attaque bien déterminée de la part de nos adversaires.

» L'armée française suit de près l'armée hollandaise, pour s'assurer de l'exécution de son mouvement rétrograde et faire accomplir tous les articles de la Convention.

» Le Ministre de la Guerre *ad interim*,

» D'HANZ. »

rejoindre leurs drapeaux, et que tous se mettent en état, en se perfectionnant dans les exercices et l'observation de l'ordre, de rendre de nouveaux services à la Patrie, si elle avait encore besoin de leurs travaux.

» Le Ministre de la Guerre *ad interim*,

» D'HANE. »

15 août. Léopold I<sup>er</sup> quitte Louvain, où, la veille, il a reçu les Princes français avec le Maréchal, et rentre à Bruxelles.

Les rues n'ont pas revêtu la parure de guirlandes qui les faisait si joyeuses, trois semaines auparavant; le Bourgmestre ne vient pas recevoir le Souverain, qui prend le chemin du Palais, escorté d'un simple peloton de cavaliers.

Autour de lui, pourtant, les vivats montent comme au jour de l'entrée triomphale. Ils sont plus ardents encore, car quelques heures d'adversité ont, mieux que des années de règne, appris à la Belgique ce que valaient l'âme et le cœur de son Roi. Elle comprend qu'il a tenu parole envers sa Patrie d'adoption, que s'il est la première et la plus innocente victime de cette funeste campagne, il a su du moins « gagner sa couronne, lorsque tant d'autres ne savaient pas gagner leurs épaulettes. Les boulets hollandais lui ont donné ses lettres de grande naturalisation »...

Un des premiers décrets signés par le Roi, donne

le portefeuille de la guerre à Charles de Brouckère(1), qui avait déployé tant d'énergie et d'adresse à Louvain, comme dans sa mission auprès de Daine.

En arrivant à Liège, le soir du 11 août, il avait transmis au général en chef et aux officiers supérieurs les ordres verbaux de Sa Majesté. Immédiatement, on s'occupait de rassembler les forces éparses; les hommes rentraient en masse, et d'heure en heure l'armée de la Meuse se reformait, si bien que, le lendemain, 11,329 fantassins, 1,200 cavaliers sont présents à la revue passée par Charles de Brouckère et Daine. Devant eux, défilent six batteries attelées, tout le matériel nécessaire à une nouvelle entrée en campagne.

On ne savait rien encore des événements de Baultersem, on ne croyait pas Louvain menacé d'un péril immédiat, et chacun espérait qu'en hâtant le départ des troupes, elles arriveraient assez tôt pour aider au salut de l'armée royale.

Sa tâche terminée, M. de Brouckère quittait la division de la Meuse, prête à se mettre en route, et allait rendre compte de sa mission au Roi. Quelques heures plus tard, une dernière fantaisie de Daine jetait l'émoi dans le quartier général hollandais et pouvait, sans la rapide intervention du Maréchal Gérard, entraîner de nouveaux conflits.

Les troupes étaient parties de Liège, le 13 août, divisées en trois brigades, sous les ordres des colonels Wuesten, Spaye et du Lieutenant-Colonel de Gand. D'Hannut, la marche continue sur Jodoigne; là, faisant un à-droite, les Belges remontent dans la

---

(1) M. de Brouckère est remplacé à l'Intérieur par M. Teichman.

direction de Tirlemont et arrivent en vue de la ville le 15 août (1).

Daine établit son quartier général à Hougaerde, où un parlementaire vient lui communiquer la convention de Louvain. Comme il n'y est pas fait mention de l'armée de la Meuse, le Lieutenant-Colonel Delobel est envoyé à Tirlemont pour se renseigner auprès de l'Etat-Major hollandais sur la portée exacte de la capitulation; dans le même but, le Capitaine Capiaumont se rend à Jauche, près de Jodoigne, où vient d'arriver le Général Barrois.

Apprenant les incertitudes de Daine, le Maréchal lui a écrit :

« J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur le Général, que l'armée hollandaise se met en mouvement pour évacuer le territoire belge, en vertu d'une convention que le Prince d'Orange et moi avons signée aujourd'hui. Cette convention porte qu'on évitera tout contact entre les deux armées et règle la marche des troupes, de part et d'autre, à vingt-quatre heures de distance. J'ai, en conséquence, donné mes ordres pour l'armée que je commande.

» Sa Majesté le Roi des Belges, que j'ai vue aujourd'hui à Louvain, m'a assuré que son intention était que l'armée belge évitât aussi tout contact avec

---

(1) « La principale colonne arriva le 15 août aux portes de Tirlemont. Elle vint offrir le combat à une partie de l'armée hollandaise sous les ordres des Princes. Des reconnaissances, dirigées par les capitaines Ory et Capiaumont, entrèrent même dans Tirlemont et y sabrèrent les postes hollandais. J'ignorais encore qu'il existât une convention; j'en eus seulement alors connaissance. J'envoyai en parlementaire M. le Lieutenant-Colonel Delobel; il put s'assurer de l'étonnement de l'ennemi en apprenant ma présence à la tête d'une armée animée par le désir de la vengeance. » (Rapport du Général Daine au Roi.)

les Hollandais et qu'Elle allait vous adresser ses instructions sur ce que vous devez faire. Je ne puis que vous inviter, tant que vous serez à côté des troupes françaises, à tenir la même ligne de conduite qu'elles.

» Recevez, Monsieur le Général, l'assurance de ma considération.

» Maréchal Comte GÉRARD. »

Etabli à Tirlemont, le Prince d'Orange y attendait, le 16 août, la visite du Maréchal. La garnison hollandaise se composait seulement d'un escadron de Lanciers et de quatre bataillons.

A 6 heures du matin, les volontaires de l'Armée de la Meuse arrivent à l'improviste devant deux des portes (celles dites de Maestricht et d'Hougaerde), désarment les factionnaires, pénètrent jusqu'à la Grand'Place, où ils s'emparent d'un convoi de bestiaux. Maîtres de l'Hôtel de Ville, ils y arborent le drapeau national, qui flotte bientôt aussi sur les clochers, salué par les cris enthousiastes de la foule.

Tiré de l'un ou l'autre côté, le premier coup de feu amènera un terrible corps à corps. Aussi, le Prince, respectueux de ses engagements, ordonne au Général Trip d'éloigner immédiatement la moitié de l'infanterie, et les instructions les plus sévères empêcheront le restant des troupes de répondre aux provocations.

Chantant la *Brabançonne*, les volontaires sont massés devant le « Plat d'Etain », où se trouvent les deux Princes. L'inquiétude gagne leur Etat-Major, qui redoute l'envahissement de l'hôtel : un cour-

rier va demander à Gérard de faire occuper la ville par les Français.

Suivi d'un piquet de Dragons, le Maréchal arrive à 9 heures du matin, et sa présence calme l'exaltation des Belges. Vers midi, apparaissent deux bataillons de la division Hulot : alors, les derniers soldats néerlandais, sauf un détachement de Lanciers, qui escortera les Princes, quittent Tirlemont.

En déjeunant avec Gérard, le Veldmaarschalk porte un toast « à la bonne harmonie des deux armées »; il passe ensuite, aux sons de la *Marseillaise*, la revue des bataillons français, dont il admire « la tenue et la bonne mine ».

Rentré à Jodoigne, le Maréchal rend compte de la journée au Ministre de la Guerre :

« ... J'expédie un de mes aides de camp au Roi des Belges, en le priant d'envoyer un de ses officiers avec le mien, porter à Turnhout l'ordre de replier dans la direction de l'Ouest les troupes belges qui s'y trouvent; j'espère éviter par ce moyen le contact des Belges avec les Hollandais. Je prie également le Roi Léopold de rapprocher de lui la division Daine qui se trouve mêlée avec mes divisions, et qui pourrait nous porter préjudice sous le rapport des vivres et de la discipline; ce contact est à éviter autant que celui des Hollandais...

» ... Si l'armée belge, comme je le demande, se place vers Bruxelles, Louvain, Malines et Anvers, je pourrai facilement réunir l'armée française à la rive droite de la Dyle, et derrière la ligne du Démer, pour l'établir de la manière qui sera convenable suivant sa destination future. »

Les signatures apposées sur les conventions, les

affirmations des Ministres, les déclarations des Chambres (1), les toasts des Commandants en Chef n'assuraient toujours pas l'existence de la Belgique. Au lendemain de la cessation des hostilités, il semblait que l'on fût plus près que jamais de la guerre; alors que les Hollandais, surveillés par l'armée française, regagnaient leur pays, on se sentait aussi menacé que lorsque leurs régiments étaient réunis sur la frontière.

Un décret du Roi Guillaume, rendu le 16 août, quand ses régiments sont encore à Diest, Hasselt et Saint-Trond, ordonne la levée de quatre mille hommes des classes 1827, 1828, 1829 et 1830, pour combler les vides de la milice (2).

On rapproche la signification menaçante de cet arrêté, de l'attitude du Prince d'Orange au sortir de Saint-Trond, où, saluant de la main les habitants rangés sur son passage, il leur criait : « Au revoir... Au revoir! »

---

(1) Désireux d'entraîner la minorité, le Comte Sebastiani amplifiait devant la Chambre des Députés le rôle des troupes françaises, présentait leur apparition en Belgique comme une véritable victoire :

« Oui, Messieurs, aussitôt que le Gouvernement a appris que l'indépendance de la Belgique était menacée, il a fait marcher nos armées, et en apprenant la marche de nos troupes, vous avez en même temps appris leur triomphe.

» En ce moment même, l'armée hollandaise repasse les frontières belges, l'armée française la suit.

» Et ici, Messieurs, je prie la Chambre de le remarquer, telle avait été, j'ose le dire, la prévoyance du Gouvernement, que cette entrée des Hollandais en Belgique, qui semblait devoir troubler la paix de l'Europe, ne servira qu'à la consolider davantage.

» Et pourquoi? Parce que tout avait été réglé, parce que notre marche était en harmonie avec les intérêts de l'Europe et d'accord avec ce qui avait été réglé de concert avec les Grandes Puissances. Notre marche, notre séjour, notre retour seront une preuve constante de cet heureux accord.

» C'est ce qui nous donne la garantie de la paix, d'une paix hono-

Si les optimistes se réjouissent du départ des navires hollandais ancrés devant Anvers, les esprits chagrins voient un fâcheux présage dans la visite faite à Windsor par la Duchesse de Saxe-Weimar, dans l'affectueux accueil qu'elle y trouve.

Puisque la Hollande affiche des allures hostiles, alors que l'armée du Maréchal Gérard est encore sur le sol belge, toute prête à garantir son indépendance, de quels procédés n'usera-t-elle pas, après le départ des Français, vis-à-vis d'un pays dont elle ne reconnaît pas l'indépendance !

La Belgique ne peut-elle espérer d'autre rôle que celui d'accepter les traités qu'il plaira à l'Europe de signer pour elle ?

Une seconde guerre est fatale à brève échéance. Aussi, chaque heure de la vie du Roi sera consacrée à faire une armée nouvelle, de ces troupes dont il a si douloureusement éprouvé les faiblesses.

---

norable, et, j'ose le dire, d'une paix glorieuse. Je sou mets la conduite du Gouvernement au jugement de cette Chambre, au jugement de la France et du dehors. »

*Note (2) de la page précédente.*

Le Décret fixait le nombre de miliciens à fournir par chaque province, d'après les registres de la population au 1<sup>er</sup> janvier 1829.

| Provinciën :           | Bedrag van het te leveren getal<br>manschappen : |
|------------------------|--------------------------------------------------|
| Noordbrabant . . . . . | 575                                              |
| Gelderland . . . . .   | 510                                              |
| Noordholland . . . . . | 691                                              |
| Zuidholland . . . . .  | 787                                              |
| Zeeland . . . . .      | 230                                              |
| Utrecht . . . . .      | 215                                              |
| Vriesland . . . . .    | 340                                              |
| Overijssel . . . . .   | 285                                              |
| Groningen . . . . .    | 266                                              |
| Drenthe . . . . .      | 101                                              |
|                        | <hr/> 4,000                                      |

Dès le 16 août, le lendemain même de son retour à Bruxelles, il nomme une commission « chargée de procéder aux enquêtes sur la conduite tenue par des militaires de tout grade dans les événements récents, d'après les indications qui lui seront fournies par notre Ministre de la Guerre ». La présidence est donnée au Général de Wautier, autour duquel se groupent le Général Duval de Blaregnies, le Colonel de Gendarmerie Brixhe, le Colonel Buzen, commandant le Luxembourg, le Major d'artillerie Dupont.

Bientôt après, Daine est mis en non-activité et la démission du Général de Failly est acceptée.

Avant la fin d'août, une longue série de décrets sera promulguée. L'un établit des examens pour les officiers faisant partie de l'Etat-Major jusqu'au grade de capitaine inclus; ceux qui ne pourront y satisfaire seront renvoyés dans des corps de cavalerie ou d'infanterie. Un autre supprime les directions générales de l'artillerie et du génie, mais établit l'inspection de l'artillerie, ainsi que celles des fortifications et du Génie (1).

Des camps sont formés, où s'exerceront les jeunes soldats, les Ambulances refaites sur une nouvelle base. Un Conseil supérieur de Santé (2) est créé, le corps des Gardes forestiers reconstitué

---

(1) Inspecteur Général de l'Artillerie : Colonel Comte d'Affaytah de Ghistelles (nommé le 26 Août, mort le 29).

Inspecteur général des fortifications et du Génie : Général Goblet.

Directeurs de l'Artillerie : Lieutenants-Colonels Hebbclinck et Tesch, Major Winsingger.

Directeurs du Génie : Colonels Dutilloeil et Wilmar; lieutenant-Colonel Cordemans.

(2) MM. Caroly, Froidmont, van Cutsem, Vleminckx, de Hemptinne, Garnier, Peteau et de Guchteneere.

Le Décret le plus important (22 Août), qui réorganise l'armée, a survécu dans ses grandes lignes.

Jour par jour, le Maréchal et le Ministre de France tenaient leur gouvernement au courant de l'œuvre de résurrection entreprise par le Roi.

« Je crois, écrit Gérard, le 18 Août, qu'il existe les éléments d'une bonne armée dans ce qui reste après le départ des Gardes Civiques, qui étaient accourus en désordre, et qui se sont retirés de même. L'artillerie et la cavalerie offrent des ressources; l'infanterie est susceptible de prendre de la consistance, surtout si les Belges admettent des chefs et officiers français pour les former et les instruire... »

Loin de se montrer hostile à ce projet, le Roi charge Belliard d'insister auprès du Duc de Dalmatie pour qu'on le mette à exécution sans retard :

« On va réorganiser l'armée belge (1); le Roi, auquel j'ai parlé du Général Evain, m'a prié de lui écrire de se rendre de suite à Bruxelles. Voulez-vous avoir la bonté de lui continuer l'autorisation que vous lui avez déjà accordée pour cela ?

» Sa Majesté désire beaucoup, Monsieur le Maréchal, que vous veuillez bien envoyer le plus tôt possible quatre officiers de grades supérieurs et des plus habiles, tant en organisation qu'en administration, chacun dans leur partie.

» Il faudrait un officier d'infanterie, un colonel de cavalerie, un officier supérieur du génie, un idem de l'artillerie; il serait à désirer qu'il y eût aussi un officier supérieur d'Etat-Major, tous gens habiles.

---

(1) Lettre du Général Belliard au Maréchal Soult (19 août 1831).

» Ces officiers seraient censés près de moi, à Bruxelles, puis, ils iraient travailler au Ministère de la guerre pour faire une organisation d'armée en rapport avec celle de l'armée française.

» J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Maréchal, de prendre à cet égard les ordres du Roi, et, si Sa Majesté autorise ce que j'ai l'honneur de vous demander au nom du Roi des Belges, ayez la bonté de faire partir ces officiers le plus tôt qu'il sera possible.

» Je pense que, par suite de l'organisation, j'aurai plusieurs officiers à vous demander pour mettre dans l'armée belge. »

Consulté par Soult à ce sujet, Louis-Philippe désire que le Gouvernement belge adresse une demande directe et officielle; elle recevra le meilleur accueil. D'ailleurs, des officiers de tous grades ont été mis à la disposition du Maréchal Gérard, qui est autorisé à en disposer au profit de la Belgique.

Après la journée de Louvain, les bruits de trahison qui avaient tant bouleversé l'armée et le pays prenaient plus de consistance : soutenus par les Oranistes, les colporteurs de mensonges répandaient partout leurs perfidies.

A les croire, une partie des officiers demeurerait secrètement attachée à la Hollande; de beaucoup d'autres, ils mettaient en doute la bravoure et le désintéressement.

Cette manœuvre misérable échoua dès le début, grâce à la promptitude que mit le Roi à désigner les commandants de l'armée et des provinces. Presque tous les généraux et les colonels ayant joué un rôle dans la campagne figurèrent au décret du 19 août, qui

devint pour eux, vis-à-vis du pays, comme un brevet de patriotisme et un témoignage de loyauté (1).

Rentré sur la terre hollandaise le 20 août, le Prince d'Orange adresse, de Eyndhoven, son dernier Ordre du Jour. Il annonce à ses « braves compagnons d'armes » que le Roi, pour récompenser leur courage, fera frapper des croix d'honneur avec le métal des canons pris à l'ennemi (2).

Quelques heures encore, et pas un soldat néerlandais ne restera dans le royaume de Belgique. Le Général Henrion, envoyé à Baerle-Duc pour s'assurer que les conventions sont exécutées à la lettre, surveille les mouvements des trois divisions.

Dans la Flandre orientale, le Colonel Moyard demande au Général de Kock, commandant les

- 
- (1) Commandant de la 1<sup>re</sup> Division d'infanterie : Général de Wautier (à Gand).  
 » de la 2<sup>e</sup> Division d'infanterie : Général Goethals (à Bruxelles).  
 » de la 3<sup>e</sup> Division d'infanterie : Général Tieken de Terhove (à Liège).  
 Commandant de la Division de Cavalerie : Général Duvivier (à Bruxelles).  
 Commandant de la 1<sup>re</sup> Brigade de la 1<sup>re</sup> Division d'infanterie : Général Niellon (à Gand).  
 » de la 2<sup>e</sup> Brigade de la 1<sup>re</sup> Division d'infanterie : Général Malherbe (à Bruges).  
 Commandant de la 1<sup>re</sup> Brigade de la 2<sup>e</sup> Division d'infanterie : Général de Tabor (à Anvers).  
 » de la 2<sup>e</sup> Brigade de la 2<sup>e</sup> Division d'infanterie : Général Clump (à Louvain).  
 Commandant de la 1<sup>re</sup> Brigade de la 3<sup>e</sup> Division d'infanterie : Colonel van den Broeck (à Ruremonde).  
 » de la 2<sup>e</sup> brigade de la 3<sup>e</sup> Division d'infanterie : Colonel Nypels (à Liège).  
 Commandant de la 1<sup>re</sup> Brigade de cavalerie légère : Colonel de Marneffe (à Malines).  
 » de la 2<sup>e</sup> Brigade de cavalerie légère : Colonel de Brias (à Namur).

troupes de Zélande, d'évacuer les écluses de Capita-len-Dam et de Verlaat. L'officier hollandais refuse, car les ordres de son gouvernement lui prescrivent uniquement de faire cesser les hostilités et de se conformer au Protocole du 6 août (1).

Il faudra que Sir William Adair et le Général Belliard se rendent à Gand pour entamer des négociations, faire respecter les droits de la Belgique.

Cet incident, soulevé en présence des Français, semble de fâcheux augure pour l'avenir. Le Roi s'en préoccupe d'autant plus, que M. de Talleyrand a déclaré à la Conférence (18 août), que le mouvement de retraite du Maréchal va commencer, que 20,000 hommes ont déjà reçu l'ordre de quitter la Belgique. Les Plénipotentiaires ont pris acte de la communication, et, comme ils sont encore sans nouvelle officielle du départ des Hollandais, ils se réservent de

---

|            |                                                         |
|------------|---------------------------------------------------------|
| Commandant | de la Flandre Occidentale : Général de Mahieu.          |
| »          | de la Flandre Orientale : Colonel Moyart.               |
| »          | du Brabant : Colonel Anoul.                             |
| »          | du Limbourg : Général Vandermeere.                      |
| »          | de la province de Liège : Colonel Ysebrant de Lendonck. |
| »          | du Luxembourg : Colonel Buzen.                          |
| »          | de la province de Namur : Colonel Mertens.              |
| »          | du Hainaut : Général Duval de Blaregnies.               |

(Le Général de Tabor conserve provisoirement le commandement de la province d'Anvers.)

Les chefs d'État-Major des quatre divisions sont : les Lieutenants-Colonnels Nieuport, Trumper, Hamesse, de Cruykenbourg.

Parmi les commandants des régiments, les Colonels de l'Escaille, Hardy, Wuesten, l'Olivier, Dufresnel, van Remoortere, Spaye, Criquillon, etc.

*Note 2 de la page précédente.*

(2) Les Belges avaient perdu cinq canons durant la campagne. Trois furent fondus; les deux autres donnés par le Roi Guillaume au Prince d'Orange.

1) Ce protocole déclarait que les troupes françaises ne franchiraient pas les anciennes frontières de la Hollande.

désigner plus tard la date à laquelle l'occupation de l'Armée du Nord devra cesser entièrement.

Le Maréchal a fait part de cette décision à Sa Majesté, qui lui répond :

« Monsieur mon Cousin,

» J'ai reçu ce matin votre lettre du 21 août, et je m'empresse d'y répondre, après avoir entendu mes Ministres. Il me paraît extrêmement désirable de garder encore quelque temps une partie de l'armée française qui nous a rendu des services si éminents, et je vous prierai de communiquer ce désir au Roi. Je ne garderai ces troupes qu'aussi longtemps que leur présence sera nécessaire dans ce pays, et vous pouvez être assuré qu'elles seront l'objet de mes soins les plus constants. Afin que les formes constitutionnelles soient observées, ce sera le Ministre des relations Extérieures qui vous adressera une lettre à ce sujet.

» Ce sera avec une sincère satisfaction que je verrai passer la 4<sup>e</sup> division par Bruxelles, désirant témoigner de toutes les manières à l'armée française l'estime que je lui porte, ainsi que les sentiments d'amitié et de confiance qui doivent être les bases des relations qui existent entre la France et la Belgique.

» C'est avec les sentiments les plus distingués que je suis,

» Monsieur le Maréchal et Cousin,

» Votre sincèrement affectionné cousin,

» LÉOPOLD. »

Le même courrier remettait à Gérard la lettre de M. de Muelenaere annoncée par le Roi :

« Bruxelles, le 22 août 1831.

» Monsieur le Maréchal,

» Le Conseil des Ministres, auquel Sa Majesté a fait l'honneur de communiquer votre lettre du 21 de ce mois, relative au mouvement rétrograde des troupes françaises, a été unanimement d'avis que l'état de notre jeune armée, dont il est urgent d'opérer une entière réorganisation, et l'anxiété née de l'invasion perfide de la Hollande, exigeaient impérieusement pour quelque temps encore la présence d'une partie de l'armée française en Belgique. En conséquence, je suis chargé, au nom du Roi, de vous prier, Monsieur le Maréchal, de vouloir bien laisser momentanément dans ce pays, à la disposition de Sa Majesté, et aussi longtemps qu'Elle le jugera nécessaire ou utile dans l'intérêt du Peuple Belge, une division d'infanterie, une brigade de grosse cavalerie et quatre batteries d'artillerie... »

Combattu entre le désir de sauvegarder la Belgique contre tout retour offensif des Hollandais et la crainte d'entraîner une intervention de la Russie, de l'Autriche ou de la Prusse, le Cabinet du Palais-Royal demande au Maréchal de remplir les engagements pris par M. de Talleyrand, tout en maintenant sous des prétextes plausibles, l'occupation des places belges (1).

---

(1) Soult écrit à Gérard qu'il devra laisser en Belgique 12,000 hommes

Mais, avant de diriger les premiers régiments vers la frontière, il devra, pour montrer à l'Europe comme est parfaite l'entente entre les deux alliés, offrir au Roi de passer une revue des troupes françaises.

Le Souverain accueille par ces lignes la requête du commandant en chef :

« Monsieur mon Cousin,

» J'accepte avec beaucoup de plaisir la proposition que vous me faites de voir une partie de la belle armée qui se trouve sous votre commandement. Pour ne pas trop vous presser et pour donner au mauvais temps la latitude de devenir meilleur, je vous proposerai mercredi le 24, en vous priant de me faire connaître l'heure qui vous conviendrait le mieux.

» Je dois encore recommander à votre sollicitude une chose, dont jusqu'ici je ne me suis pas officiellement informé, mais qui paraît cependant être

---

d'infanterie, une brigade de dragons, à laquelle il ajoutera une brigade de cavalerie légère et 4 batteries d'artillerie.

« ... Mais, indépendamment de ce corps, vous devez porter votre attention sur l'occupation des places belges, au moins par un ou deux bataillons chacune, soit sous le prétexte d'assurer les communications des troupes destinées à rester en Belgique, soit pour toute autre raison que vous jugerez à propos de faire valoir. Dans tous les cas, il faut continuer à faire occuper les places.

» Il conviendra aussi que vous fassiez en sorte de connaître dans quel but et pour quel service on se propose de garder le corps de troupes dont il s'agit et la destination qu'on a l'intention de lui donner. Vous voudrez bien me mander tout ce que vous apprendrez à ce sujet.

» L'ensemble de toutes ces dispositions doit prendre du temps. En effet, c'est ce qu'il nous importe de gagner, afin que les doubles négociations qui se poursuivent à Londres et à Bruxelles, puissent faire des progrès. »

vraie : c'est que les Hollandais, sous prétexte qu'ils étaient gardes civiques, ont enlevé beaucoup de paisibles habitants de la Belgique. Je demanderais vos bons offices pour les faire relâcher; dans les circonstances actuelles, le gouvernement hollandais ne peut retirer aucun avantage de leur détention.

» Je vous prie de croire que je suis, avec des sentiments bien distingués,

» Monsieur mon Cousin,

» Votre bien sincèrement affectionné Cousin,

» LÉOPOLD. »

Venues de Bruxelles, de Liège, de Louvain, les voitures les plus diverses — de la chaise de poste à la carriole — envahissaient Tirlemont tout au long du 23 août. Pour assister à la revue du lendemain, on se contente du moindre gîte, et bien des curieux ne trouvant d'abri ni dans la ville, ni dans les environs, passent bravement la nuit à la belle étoile.

A 8 heures du matin, 6 compagnies du génie, 4 régiments de cuirassiers, l'escadron des dragons, les hussards, les lanciers et 6 batteries d'artillerie se rangent en bataille sur plusieurs colonnes, dans la plaine située au Nord-Ouest de la ville.

Le canon annonce l'arrivée du Roi, qui a le Duc d'Orléans (1) à sa droite, à sa gauche, le Maréchal. Le Duc de Nemours suit immédiatement avec les généraux.

---

(1) A Tirlemont, les Princes français étaient logés chez le maître de postes, M. Louis Logaerts.

Après être passée devant le front des régiments, Sa Majesté se place sur une hauteur, d'où Elle assiste au défilé des 20,000 hommes, pendant que les musiques jouent la *Brabançonne*. Puis, le cortège royal se rend au château d'Oirbeek (1), où un dîner réunit les Princes, le Maréchal et les officiers supérieurs autour de Léopold I<sup>er</sup> (2).

Gérard avait écrit au Duc de Dalmatie que, pendant la revue, les ordres seraient expédiés pour le mouvement de retraite. Il modifie ses projets durant la soirée : la fatigue des troupes l'engage à retarder les premiers départs de vingt-quatre heures.

La division Sebastiani marchera en deux colonnes, l'une vers Namur et Givet, l'autre vers Mons et Maubeuge. Les Cuirassiers quitteront Jodoigne et se porteront sur les bords de la Sambre, entre Charleroi et Mons. La division Hulot ira, par Bruxelles et Hal, à Ath et à Valenciennes, à Tournai et à Lille. « La fin de ces mouvements s'opérera aux premiers jours de septembre, époque où sera accomplie la rentrée en France des troupes excédant 30,000 hommes et l'occupation des cinq places belges. »

Le quartier général doit être établi, le 27, à Louvain, d'où, par la chaussée, il sera transporté successivement à Wavre, Nivelles et Mons.

Les Princes français étaient repartis pour Paris après la revue. Le Maréchal pense que Louis-

---

(1) Le château d'Oirbeek appartenait à M<sup>me</sup> Persoens, qui l'avait acheté au comte Quarré.

(2) Le 24 août aussi, comme un détachement de la division Barrois se trouvait aux environs de Kermpt, le général français envoya un piquet de 25 hommes rendre les honneurs aux restes du Capitaine Blondeau, tombé si glorieusement, et qu'on enterrait ce jour-là, dans le cimetière du village.

Philippe saisira l'occasion de décerner à son fils aîné le grade de Maréchal de camp. « Cette promotion, écrit-il à Soult (1), ne pourrait être considérée comme une faveur, puisqu'il y a sept ans que le Prince est Colonel. »

Né en 1810, il avait été, en effet, nommé, tout enfant, colonel des Hussards par Charles X.

La proposition déplait au Ministre de la Guerre. Il ne met pas en doute que le Roi Louis-Philippe eût donné de l'avancement à son fils avec une véritable satisfaction (2), « mais il faut considérer la position du Prince. Comme héritier présomptif de la Couronne, convient-il que des grades militaires lui soient conférés? Je ne le pense pas. Je suis même fondé à croire que lui-même y porterait de l'éloignement, d'autant que, s'il s'agit de commandement, son rang élevé et sa future destination lui donnent des droits incontestables qui ne peuvent être méconnus... ».

Sans se départir un instant de sa vigilance, Belliard, toujours aux aguets, recueillait les renseignements venus de la frontière, les résumait en des lettres presque quotidiennes expédiées au Duc de Dalmatie.

Ceux qui lui parviennent le 26 sont si graves, qu'il juge nécessaire de les envoyer par le télégraphe (3) :

« Les rapports de ce matin disent que l'armée hollandaise se renforce. Les régiments prussiens

---

(1) Lettre du 25 août.

(2) Lettre du 27 août.

(3) Dépêche télégraphique envoyée de Bruxelles, à 5 heures du soir, par la voie de Lille; transmise le 27 à Paris.

réformés sont transportés en Hollande par bateaux à vapeur. Des mouvements de troupes s'opèrent entre le Rhin et la Meuse. Des magasins en tous genres sont formés sur la frontière de Hollande. Le camp de Ryen va être fortifié.

» Le bruit se répand qu'une armée prussienne, unie à la Hollande, doit opérer entre le Wahal et la Meuse, et par Grave sur le Limbourg et la Campine. Le Prince d'Orange est à Tilburg. Le Roi de Hollande, la Reine et la Cour seront à Breda dimanche, pour passer en revue et complimenter l'armée. »

Bien qu'il estime cette dépêche « très exagérée », le Duc de Dalmatie conseille au Maréchal de ne pas mettre trop de précipitation à faire rentrer les troupes en France, de tenir rapprochées celles qu'il conserve, afin de les réunir rapidement si les circonstances l'exigent. Au sujet des places, dont le démantèlement est l'obsession du Cabinet, il voudrait savoir en quoi consiste leur armement actuel, si elles renferment des approvisionnements de guerre et des vivres? Fidèle à sa méthode de prudence, il désire que ces renseignements soient pris « assez secrètement pour ne pas donner d'ombrage ».

Le surlendemain, Belliard reconnaît que les nouvelles alarmantes n'étaient pas fondées ; mais aussitôt, d'autres difficultés s'élèvent.

D'abord, Paris et Londres chargent leurs Ministres de négocier l'échange de la Citadelle d'Anvers contre Venloo, car il faut que la Hollande rentre dans les limites de l'armistice et les deux Puissances sont résolues à prêter main-forte s'il en était autrement (1).

---

(1) Dépêche de Belliard au Maréchal Soult (28 août).

Ensuite, la question des forteresses menace de s'éterniser, quoique Casimir-Périer ait envoyé M. de Latour-Maubourg à Bruxelles pour hâter la solution. Le Roi Léopold est disposé à satisfaire la France, mais il est retenu par une lettre de Lord Grey, recommandant d'éviter tout ce qui pourrait servir la cause de l'Opposition dans le Parlement.

« Sa Majesté — écrit le Maréchal Gérard (1) — craindrait qu'une prise de possession après coup ne fût mal interprétée, dans la forme comme dans le fond, et ne parût l'indice de vues ultérieures de la part de la France. J'ai dû, devant ces considérations politiques, écarter les considérations militaires que j'avais à faire valoir. Nous allons donc rester purement et simplement dans les cinq places (2), comme nous y étions jusqu'à ce jour-là » (3).

Le Cabinet du Palais-Royal finira par entendre raison, reconnaîtra qu'il n'y a « rien à dire ni à faire sur les places » jusqu'à la conclusion d'un arrangement définitif.

---

(1) Lettre au Maréchal Soult (30 août), du quartier général de Bruxelles

(2) Menin, Ath, Mons, Charleroi et Tournai.

(3) Le 28 août, le Maréchal Gérard rendait compte d'une longue conversation qu'il venait d'avoir avec Sa Majesté : «... Le Roi adopte la composition d'une division de 12 à 15,000 hommes, y compris la cavalerie, et croit même utile que ce corps soit réuni et campé. J'ai fait sentir ensuite la nécessité militaire pour ce corps avancé, dans quelque lieu qu'on l'établisse, d'avoir derrière lui la libre disposition des cinq places, sans lesquelles toutes ses lignes d'opérations manqueraient d'appui. La bonne foi du Gouvernement ne peut laisser aucun doute sur le but de l'occupation de ces places, dont la politique discute la démolition en ce moment même. Le Roi a paru approuver ces raisons, et m'a dit que les choses s'arrangeraient.

» J'espère que je vais être officiellement assuré de pouvoir agir comme vos instructions le portent, et voici ce que je me propose de faire dans ce but. Conservant pour les brigades le même ordre de numéros que j'ai observé pour les divisions, je retiendrai la 1<sup>re</sup> brigade de la 2<sup>e</sup> division, c'est-

D'ailleurs, l'accord est absolu entre Paris et Bruxelles. Les 26, 27 et 29 août, le Roi Léopold passe en revue les troupes françaises qui traversent sa capitale pour regagner la frontière. Après le défilé dans la rue Royale et sur la place des Palais, les officiers sont reçus par Sa Majesté, qui les retient à dîner.

M. de Muelenaere a répété officiellement au Général Belliard le désir déjà exprimé par son souverain d'avoir « à sa disposition, pour tout le temps que la gravité et l'urgence des circonstances paraîtront l'exiger », des officiers français capables d'organiser les différents services de l'armée belge (1).

Le Duc de Dalmatie désigne aussitôt (pour quitter Paris le 3 septembre), les Généraux Desprez (Etat-Major), Grundler (Infanterie), Exelmans (Infanterie), Nempde (Génie), deux Intendants Généraux, un Sous-Intendant (Administration, Train et Ambulances.) Le Général Evain, chargé de l'organisation

---

à-dire le 8<sup>e</sup> léger et le 12<sup>e</sup> de ligne, ce qui, avec les troupes aux ordres du Général Barrois, fera 3 brigades ou 6 régiments, dont deux régiments d'infanterie légère. Les Hussards et Lanciers, que commandait le Prince, réunis à ces 12,000 hommes d'infanterie, formeront une division telle que nous en avons eu souvent dans les premières guerres de la République, et quelquefois en Allemagne et en Pologne. La brigade de Dragons pour réserve, et les 4 batteries d'artillerie demandées, compléteront le corps destiné à rester en Belgique. Ce total ne s'élèvera guère au-dessus de 15,000 hommes et 1,800 chevaux... »

(1) 1<sup>o</sup> Un officier général pour être chef d'état-major général et organiser le service des Etats-Majors ;

2<sup>o</sup> Un officier général pour organiser les administrations de la guerre ;

3<sup>o</sup> Deux officiers généraux pour l'inspection et l'organisation de l'infanterie ;

4<sup>o</sup> Un officier supérieur d'artillerie ;

5<sup>o</sup> Un officier général de cavalerie ;

6<sup>o</sup> Un officier pour organiser le train et le service des ambulances.

de l'Artillerie, est arrivé à Bruxelles dès le 30 août.

Tous ont été autorisés par le Ministre à amener quelques officiers de leur arme et à les faire compter dans les cadres qu'ils formeront (1).

Des notes alarmantes sont encore parvenues des provinces rhénanes et de Westphalie. On embarque le seigle et l'avoine à Königsberg, à Dantzig pour former des magasins à Wezel, à Munster; les fonderies de Sain, près de Coblenze, travaillent avec une activité extraordinaire à la fabrication des projectiles. L'ordre aurait été expédié de Berlin à Munster, de se porter en avant sur le Rhin et de compléter les attelages de l'artillerie.

Les sympathies de la Russie et de l'Autriche vont ouvertement aux Pays-Bas. Toutes les complications sont donc possibles, quand les Plénipotentiaires du Roi Guillaume annoncent à la Conférence (30 août) que leur Souverain consent à un armistice, commençant le 29 août à midi, pour finir le 10 octobre à pareille heure.

Six semaines de paix sont assurées à la Belgique et à la France; le Cabinet Casimir-Périer peut faire insérer dans le *Moniteur* du 5 septembre, la note

---

(1) « Les Généraux et officiers de tous grades, passant ainsi au service de la Belgique, seront au compte du Gouvernement de ce pays pour leurs traitements et allocations de campagne. Ils ne pourront pas être tenus de prendre l'uniforme et la cocarde belges. Cependant, ils en conserveront la faculté, sans qu'il puisse en résulter aucun préjudice par rapport à leurs droits et aux grades dont ils sont revêtus dans l'armée française. » (Lettre du Maréchal Soult au Maréchal Gérard, 3 septembre 1831.)

Quelques jours après, le Général Belliard est désigné à la place du Général Exelmans. Les Colonels Dillon, Chatry-Lafosse, les Lieutenants-Colonels Devaux, Saint-Paër, Schwembourg, les chefs de bataillon et d'escadron de Luchapt, d'Ast, de l'Esparda, Noël Biscaux sont mis à la disposition des généraux.

annonçant la rentrée de l'Armée du Nord, qui laisse « momentanément » sur le territoire belge une division forte d'environ 12,000 hommes, commandée par le Général Barrois.

Certain de l'appui de la France, résolu à poursuivre, malgré les obstacles venus de l'intérieur et de l'étranger, son œuvre de résurrection, le Roi Léopold prononce devant les Chambres ces fières paroles, qui sont comme une prophétie annonçant la Belgique nouvelle :

« ... Les preuves d'amour et de dévouement que le Peuple belge n'a cessé de me donner, depuis le jour où j'ai mis le pied sur le sol de ma Patrie adoptive, ont pénétré mon cœur du sentiment d'une vive reconnaissance. Cet élan spontané de tout un peuple, en m'inspirant un bien légitime orgueil, m'a fait comprendre toute l'étendue des devoirs qui me sont imposés...

» Lorsque les principes posés dans la Constitution que j'ai juré d'observer auront reçu, par les projets de loi qui seront soumis à vos délibérations, le développement qu'ils attendent encore, le Belge jouira d'une plus grande somme de liberté qu'aucun autre peuple de l'Europe.

» Si le courage individuel, si la bravoure qu'on n'a jamais contestée au soldat belge, avaient pu suppléer au défaut d'organisation et d'ensemble qui s'est fait sentir dans notre jeune armée, nul doute que nous n'eussions victorieusement repoussé une agression déloyale et contraire à tous les principes du Droit des Gens. La nation n'en sentira que plus vivement l'impérieuse nécessité des réformes déjà commencées et qui se poursuivent avec une activité

---

dont les résultats ne se feront pas attendre. Dans peu de jours, la Belgique aura une armée, qui, s'il le fallait, de nouveau ralliée autour de son Roi, saurait défendre avec honneur, avec succès, l'indépendance et les droits de la Patrie. »

ANDRÉ MARTINET.

Bruxelles, 22 octobre 1904.





## TABLE DES MATIÈRES

---

| CHAPITRE PREMIER.                                                | Pages. |
|------------------------------------------------------------------|--------|
| De la régence à l'avènement de Léopold I <sup>er</sup> . . . . . | 1      |
| CHAPITRE II.                                                     |        |
| Les premiers jours du règne et la rupture de l'armistice.        | 65     |
| CHAPITRE III.                                                    |        |
| La guerre. — Premières journées de campagne (2-8 août).          | 103    |
| CHAPITRE IV.                                                     |        |
| De Hasselt à Louvain. . . . .                                    | 185    |
| CHAPITRE V.                                                      |        |
| Bautersem et Louvain (11-13 août) . . . . .                      | 235    |
| CHAPITRE VI.                                                     |        |
| L'évacuation du territoire belge . . . . .                       | 279    |

---











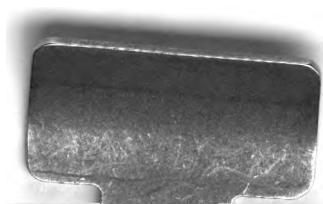


**B98383**

**89086984226**



**b89086984226a**



89086984226



B89086984226A